

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Travaux et lectures

Wynants, Paul

Publication date:
2004

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Wynants, P 2004, *Travaux et lectures*. FUNDP. Faculté des sciences économiques, sociales et de gestion, Namur.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



FUNDP
Faculté des Sciences économiques,
sociales et de gestion

Rempart de la Vierge, 8
B-5000 Namur

Tél. +32 (0)81 72 48 53
Fax +32 (0)81 72 48 40
www.fundp.ac.be/eco

Travaux et lectures

**Faculté des Sciences économiques,
sociales et de gestion**

**Cours destiné aux étudiants de
2^{ème} candidature en sciences politiques
(pas communication et pas sociologie)**

**Prof. P. Wynants
Année académique 2004-2005**

à l'Histoire. C'est ce que révèle par l'absurde un manifeste signé par une pléiade d'universitaire à l'automne 1996. Sous le titre « Choisir l'avenir », ce texte évoque l'éventualité d'une scission du pays provoquée par des exigences flamandes inacceptables ou par un acte unilatéral de séparation. Dans ce cas, l'alliance des régions wallonne et bruxelloise constituerait la seule réponse francophone valide, mais cette alliance se poserait de fait en continuatrice diminuée de l'État belge. Cette réponse révèle bien d'abord que les francophones n'entendent pas se choisir un avenir distinct, sauf si on les y contraint. D'autre part, l'accueil consensuel du texte montre qu'ils ne peuvent fonder cet avenir que sur identité politique reconnaissant le pluralisme (culturel, linguistique, religieux...), et non sur une identité culturelle ou linguistique qui fonderait l'espace d'un pluralisme politique. Au-delà de la starisation de la famille royale, le récent et vif attachement des francophones à la monarchie renvoie intrinsèquement à cette identité politique. Cette seule considération condamne la Communauté française dans sa définition actuelle, sauf à être le réceptacle d'autre chose que ce qu'elle prétend être.

4

Les partis politiques

Paul WYNANTS

Recomposition, refondation, réaligement, repositionnement, mobilité, volatilité... Autant de termes abondamment utilisés par les commentateurs de notre vie publique depuis 1991. Ils suggèrent que le paysage politique belge est en perpétuelle évolution. Divers phénomènes aisément perceptibles renforcent cette impression de mue désordonnée. Ainsi, en l'espace de quelques années, la plupart des partis ont changé leur dénomination ou leur sigle. Périodiquement, des forces politiques se redistribuent à la suite d'opérations diverses : regroupements, dissidences, changements de camp opérés par des transfuges. Des courants nouveaux émergent alors que d'autres, plus anciens, se disloquent et disparaissent. Des coalitions inédites ou considérées comme singulières jusqu'ici se constituent au tournant du millénaire : l'une porte les couleurs de l'arc-en-ciel, tandis que l'autre arbore le violet.

Le propos de cette contribution est d'abord de retracer les évolutions que le système des partis a connues au cours des douze dernières années : tel est l'objet de la première partie. Il faut s'interroger ensuite sur le renouvellement du personnel politique durant la même période, marquée par des modifications constitutionnelles et législatives dont on tentera de mesurer les effets : la question sera évoquée dans la deuxième partie. Il importe, enfin, de décrypter le

sens des évolutions observées à la lumière de théories récentes : c'est ce que je tenterai de faire dans la troisième partie.

LES FAITS

Avant de passer en revue les différentes familles politiques avec les transformations qu'elles ont connues, relevons quelques éléments de continuité : ils indiquent que si le paysage politique a évolué en douze ans, il n'a cependant pas connu de véritable bouleversement.

Quelques continuités

Tous les mouvements relevés dans le paragraphe introductif sont réels. Cependant, on aurait tort d'en surestimer l'importance. Il serait fâcheux de perdre de vue un certain nombre de situations récurrentes et de tendances lourdes, qui traversent les décennies. Ce sont ces rémanences, mais aussi les flux qui gonflent peu à peu, comme des lames de fond sous l'écume des vagues, que je voudrais évoquer d'emblée. Ils risquent, en effet, d'être masqués par la succession des événements ou occultés lorsqu'il s'agira de passer au stade de l'interprétation. Voyons donc, du point de vue qui nous occupe, ce qui n'a pas changé dans notre pays depuis un certain temps, en tout cas depuis un quart de siècle.

La Belgique était et demeure une « partocratie » (ou « partitocratie »). Sans être les seuls à le faire, les partis pèsent, en effet, sur la décision politique qu'ils contribuent à former. Malgré la mondialisation, en dépit de contraintes internationales de plus en plus strictes, leurs dirigeants, mais également leurs structures, exercent une influence indéniable sur l'action du gouvernement, la vie des assemblées et le fonctionnement de l'appareil d'État. Au lendemain du scrutin du 18 mai 2003, on a pu redire, à la rue de la Loi, ce que Jos Van Eynde déclarait dès 1968 : « Les électeurs ont distribué les cartes, c'est maintenant aux partis de jouer ».

Certaines de ces formations politiques, et non des moindres, ont servi et servent en partie encore de canal électoral à un de nos « piliers ». Même si elles n'ont plus leur cohésion de jadis, trois familles politiques traditionnelles se sont perpétuées au fil du temps : les sociaux

chrétiens, les socialistes et les libéraux. Leur poids respectif est pris en considération pour certaines décisions majeures, comme la désignation du Premier ministre.

Ces familles se sont positionnées sur les versants des trois grands clivages qui segmentent la société belge. Mais l'importance relative de ces lignes de fracture n'est plus ce qu'elle était au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. S'il est frappant, ce glissement n'est pas nouveau : ses racines sont bien antérieures au *terminus a quo* retenu pour le présent ouvrage.

Le recul de la polarisation philosophique entre chrétiens et laïques est net dès le Pacte scolaire de 1958. Il explique partiellement des réalités que nous avons sous les yeux : le déclin structurel des sociaux chrétiens, l'existence de partis pluralistes, transversaux par rapport au clivage Église-État, ou encore le repositionnement de certains acteurs, comme l'abandon de la référence chrétienne par le cdH (ex-PSC).

L'encombrement du centre et l'absence d'une droite démocratique qui ose dire son nom ne sont pas davantage des nouveautés. Ces tendances résultent de l'entrée progressive dans la société postindustrielle, qui s'amorce au cours des *sixties*. Il s'ensuit qu'assez souvent, les antagonismes traditionnels entre les classes deviennent moins visibles ou lisibles : l'opposition entre progressistes (gauche) et conservateurs (droite) subsiste, mais elle perd tendanciellement de sa virulence. De sa propre initiative, la majorité des électeurs se positionne au centre ou dans ses alentours. C'est précisément cet électorat modéré que se disputent une social-démocratie au profil de gestionnaire, un libéralisme qui s'affiche « social » et des démocrates chrétiens enclins, surtout du côté francophone, à rendre bien plus discrètes des tendances auparavant structurées à l'intérieur du parti. Qu'elle s'auto-proclame réformatrice ou centriste, la droite ne s'affiche plus comme telle. L'extrême gauche, privée de toute représentation parlementaire depuis 1985, se marginalise en conservant des positions rigides. L'extrême droite est, on le verra, en résurgence dès 1978, mais elle ne se focalise pas sur des enjeux socio-économiques pour affirmer sa spécificité : elle se profile surtout sur les dossiers de l'immigration et de l'insécurité.

Le clivage communautaire (ou centre/périphérie), qui gagne en influence après la Seconde Guerre mondiale, conduit à une réforme

de l'État effectivement traduite dans le droit public à partir de 1970. En apparence, les conséquences de ce processus sont paradoxales. D'une part, l'entrée progressive du royaume en fédéralisme met au jour la crise existentielle de formations politiques essentiellement focalisées sur le débat institutionnel : les partis « régionalistes » s'affaiblissent dès la fin des années 1970 ou peu après, pour mourir à petit feu. Les organes des entités fédérées – les gouvernements et parlements des communautés et des régions – se substituent à eux comme fers de lance de la lutte autonomiste, alors que les partis traditionnels s'ouvrent davantage aux aspirations de ce type. On assiste, dès lors, à la dissémination graduelle des forces antérieurement regroupées au sein du Rassemblement wallon, de la Volksunie et du FDF, sans que les « rattachistes » du réunionisme wallon acquièrent une large audience. Même le Vlaams Blok, pourtant mû à l'origine par ce mobile, mise de moins en moins sur son radicalisme flamingant, afin de concentrer sa propagande sur les chevaux de bataille habituels de l'extrême droite. D'autre part, le fossé entre le Nord et le Sud du pays ne cesse de se creuser dans les faits. Il n'est pas question de réunifier les familles traditionnelles, qui se sont dédoublées entre 1968 et 1978. En leur sein, même sur des questions dépourvues de connotations institutionnelles, les convergences deviennent plus difficiles à réaliser entre francophones et néerlandophones. Chez les écologistes, pourtant conciliants en la matière, des désaccords sérieux apparaissent lors de la participation gouvernementale de 1999-2003. Bref, la Belgique est un pays fédéral unique en son genre : son espace public est irrémédiablement scindé en deux, sans formation à vocation nationale, si ce n'est quelques figurants d'un poids négligeable.

En fait, l'asymétrie ne cesse de s'accroître entre les systèmes des partis francophones et néerlandophones. Dès les années septante, les résultats d'une même famille politique peuvent diverger selon les régions. Le phénomène s'est accentué depuis lors. Je me contenterai d'en citer trois symptômes : les scores du Vlaams Blok et du Front national sont dissemblables depuis vingt-cinq ans ; l'ampleur de la présence écologiste – tant lors des percées que pour le récent reflux – n'est pas identique à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre ; l'application du « cordon sanitaire » isolant l'extrême droite est stricte au Sud, nettement moins rigoureuse au Nord. Certes, les coalitions de composition asymétrique demeurent des exceptions : les mêmes partis se retrouvent généralement aux différents niveaux de pouvoir. Il

n'empêche que des entorses à cette norme implicite ont pu être observées en Région bruxelloise, en Communauté germanophone et même en Flandre.

La fragmentation politique et partisane est antérieure au début de la période considérée dans ce volume : elle se fait sentir dès le milieu des années soixante. Des courants faiblissent alors que d'autres émergent, mais l'éclatement subsiste, plus prononcé au Nord qu'au Sud. On verra plus loin comment et pourquoi l'écologie politique et l'extrême droite, fortement antagoniques sur leurs thèmes distinctifs, ont pu se cristalliser des deux côtés de la frontière linguistique. En dépit d'un seuil électoral de 5 % requis pour accéder, dans une circonscription, à la Chambre ou au Sénat, malgré un financement public des partis réservé aux seules formations représentées dans les deux assemblées¹, les « petites listes » continuent, pour l'instant du moins, à proliférer.

On peut y voir un effet de la mobilité qui caractérise une part non négligeable du corps électoral. Jusqu'au scrutin du 18 mai 2003, que l'on commence seulement à étudier scientifiquement à cet égard, les transferts de suffrages les plus importants entre partis se sont produits en 1965 et 1981 : ils ont été considérés comme exceptionnels. Sans atteindre la même ampleur, de tels phénomènes tendent à se répéter à intervalles plus réguliers, pendant la dernière décennie du XX^e siècle. D'une part, les « piliers » ne parviennent plus à fidéliser et à discipliner une frange de l'électorat, qui se sent moins liée par les allégeances traditionnelles. D'autre part, des citoyens, enclins au vote protestataire ou à la mauvaise humeur, expriment leur désaveu de l'establishment en optant pour des formations soit antipolitiques, soit alternatives, à condition que ces dernières ne mettent pas, peu ou prou, le doigt dans l'engrenage du pouvoir.

Le recours au marketing politique, sur lequel je reviendrai pour la période très récente, n'est pas non plus une innovation du XX^e siècle finissant : il s'est intensifié à partir de 1965, sous des formes évolutives. Ses séquelles transcendent le point de départ chronologique un peu arbitraire de 1991. Ainsi, les campagnes électorales à répétition

1 L'accord politique conclu le 23 octobre 2003 entre socialistes et libéraux envisage de conditionner ce financement public à la présence d'un élu dans une des deux Chambres : un tel assouplissement devrait bénéficier à la N-VA.

de la fin des années septante et du début de la décennie ultérieure ont asséché les caisses des partis. Certains d'entre eux ont cru pouvoir se financer en recourant à des pratiques douteuses. Telle est l'origine des « affaires » qui défraient la chronique à la fin du deuxième millénaire. Avec des conséquences pénales que les personnes incriminées supportent parfois encore au moment où nous sommes.

Les « dimanches noirs » : percée de l'extrême droite

Au lendemain des élections législatives du 24 novembre 1991, les analystes de la vie politique belge sont sous le choc : ils viennent de vivre le premier d'une série de « dimanches noirs ». Précédemment, en effet, les trois familles politiques traditionnelles recueillaient ensemble environ huit dixièmes des votes valables. Elles chutent brutalement à 70,1 %. Leur score cumulé ne retrouvera plus son niveau d'antan : 72,7 % en 1995, 64,1 % en 1999, 73,4 % en 2003. Compte non tenu du météore Rossem² qui, en 1991, traduit un comportement de rejet et de dérision envers le politique, ce sont les progressions de l'extrême droite et des écologistes qui frappent. Au même moment, ces deux courants – inassimilables l'un à l'autre, faut-il le préciser ? – s'installent durablement sur l'échiquier politique. Depuis lors, ils approchent ou dépassent ensemble un cinquième des votes valables : 17,7 % en 1991, 18,5 % en 1995, 25,8 % en 1999, 19,3 % en 2003. Le phénomène le plus choquant, pour les démocrates, est l'avancée continue de l'extrême droite, de scrutin en scrutin : tous partis confondus, celle-ci polarise 2 % des votes valables en 1987, puis 7,7 % en 1991, 10,1 % en 1995, 11,4 % en 1999, enfin 13,7 % en 2003, soit près d'un électeur sur sept. À la Chambre, elle détient à présent 12,7 % des sièges (19 sur 150). Certes, il n'y a pas réédition pure et simple du 24 mai 1936, jour où les formations fascistes en décrochaient 18,3 % (37 sur 202). Il n'empêche que ces bonds successifs interpellent : certains commentateurs n'hésitent pas à évoquer autant de « bras d'honneur » adressés à la classe politique, glosant sur le thème du « fossé » qui se creuserait entre la population et ses dirigeants.

² Radikale Omvormers en Sociale Strijders voor een eerlijker Maatschappij. En fait, le sigle de cette formation correspond à la seconde partie du nom de son principal promoteur, Jean-Pierre Van Rossem.

La réalité est plus nuancée, même si elle recèle effectivement des éléments inquiétants. C'est dans la partie néerlandophone du pays que la droite extrême remporte ses succès les plus éclatants, au point d'obliger à présent différentes formations démocratiques à se grouper pour la tenir à l'écart du pouvoir. Aussi convient-il d'examiner de plus près la progression du Vlaams Blok, avant de s'enquérir des points d'appui qu'elle a pu trouver.

Si l'on s'en tient aux seules élections législatives, les chiffres sont éloquentes :

Tableau 1 : les performances du Vlaams Blok
(Chambre des Représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	116.534	405.247	475.677	613.523	767.605
% des votes valables (Belgique)	1,9 %	6,6 %	7,8 %	9,9 %	11,7 %
% des votes valables (Flandre)	3,0 %	10,3 %	12,2 %	15,3 %	17,9 %
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	6 ^e	4 ^e	4 ^e	3 ^e	4 ^e
Sièges	2/212	12/212	11/150	15/150	18/150

De tels scores ne sont pas l'effet du hasard : ils s'expliquent par le repositionnement stratégique auquel les Blokkers ont procédé, par les atouts sur lesquels mise leur parti, ainsi que par les faiblesses des réponses politiques, médiatiques et judiciaires qui lui ont été opposées.

Le Vlaams Blok (VB) naît le 28 mai 1979, à partir d'un cartel formé aux élections législatives de 1978 par deux dissidences ultranationalistes de la Volksunie : le VNP (Vlaams Nationale Partij) de Karel Dillen et le VVP (Vlaams Volkspartij) de Lode Claes. Cantonnée dans son berceau anversois où elle a décroché un député en 1978, cette formation se profile initialement comme promotrice de l'indépendance de la Flandre et de l'amnistie. Sa posture conservatrice n'est pas de nature à rallier un électorat jeune ou populaire.

À partir de 1987-1988, toutefois, le VB connaît une mue profonde : il se rajeunit et commence à se professionnaliser. Pareille évolution s'opère sous l'impulsion de dirigeants de l'association des

étudiants nationalistes (NSV), dont Filip Dewinter³ et Frank Van Hecke⁴, et de Gerolf Annemans, ancien président de la ligue des étudiants catholiques flamands (KVHV). Le Blok actualise son programme. Il crée une école de cadres. Il fonde progressivement des sections dans toute la Flandre. Peu à peu, sa ligne ultra-flamingante, incarnée par Gerolf Annemans, et sa position conservatrice au plan éthique, relayée par Alexandra Colen, passent à l'arrière-plan. Sur le modèle du Front national français, le parti se profile de plus en plus comme une formation viscéralement hostile à l'immigration et à la société multiculturelle, sécuritaire, mais également anti-système : il attaque frontalement l'establishment politique, en refusant a priori toute participation au pouvoir sous la forme de coalition.

À partir des élections communales d'octobre 1988, le VB cesse d'être un phénomène anversois pour essaimer à partir de son berceau. Depuis 1991, ses succès électoraux lui permettent de s'ancrer à tous les niveaux de pouvoir, où sa simple présence pèse sur le débat politique. Il est, dès ce moment, un des partis d'extrême droite les plus influents et les mieux structurés d'Europe. Il utilise le financement public dont il bénéficie pour engager de jeunes universitaires, se doter d'un véritable appareil, multiplier les secrétariats provinciaux et d'arrondissement, intensifier sa propagande.

Dans l'espace, le VB se propage de proche en proche. Dans la Métropole anversoise, il s'impose comme premier parti dès 1994, avant d'obtenir 33 % des votes valables en 2000. Il a beau jeu de mettre en lumière les incohérences de la majorité démocratique coalisée contre lui puis, au printemps 2003, de dénoncer des « scandales » liés à l'utilisation abusive de cartes de crédit. Il s'incruste dans le cœur urbain de la Flandre : il se diffuse ainsi dans le quadrilatère Anvers-Gand-Malines-Lierre, avant de conquérir des positions solides dans l'espace plus large Anvers-Gand-Bruxelles-Genk. Tour à tour, il prend pied dans de grandes agglomérations, ensuite dans des cités de moyenne importance, enfin dans des localités semi-urbaines, voire rurales. Dans la région bruxelloise, il est le troisième parti flamand dès 1991, le premier depuis 1995 : en mai 2003, il y capte à lui seul 38,6 % des

3 Président du NSV de 1983 à 1985, président-fondateur des Vlaams Blok-Jongereren (1987-1990), responsable de l'organisation du parti depuis 1988.

4 Il sera le successeur désigné par le *leider* Karel Dillen à la présidence du VB, le 8 juin 1996.

voix recueillies par les listes néerlandophones. Un dispositif est adopté en 2001, pour l'empêcher de paralyser les institutions de la région centrale, mais il est partiellement annulé par la Cour d'arbitrage, le 25 mars 2003.

Sociologiquement, le VB parvient à diversifier son électorat, qui tend à devenir interclassiste. Au départ, le parti capte surtout les votes protestataires de segments précarisés de la population, établis dans les quartiers urbains délaissés par les partis traditionnels, surtout par les socialistes. Ces couches sociales perçoivent les immigrés comme des concurrents sur le marché du travail ou pour l'octroi des allocations sociales. Ensuite, mais bien plus en Flandre qu'à Bruxelles, le Blok mord sur les classes moyennes et supérieures, grâce à une triple stratégie. Tout d'abord, il exacerbe la xénophobie latente de la Flandre profonde : longtemps terre d'émigration, celle-ci n'a guère de tradition d'accueil des étrangers, au point de se sentir submergée par l'arrivée de réfugiés ou de demandeurs d'asile. Ensuite, les Blokkers cultivent la propension au repli sur soi qui gagne une région riche, dans un contexte perçu comme menaçant pour l'emploi, la sécurité et l'environnement. Leur slogan *Eigen volk eerst* (Notre peuple d'abord) prend une connotation nouvelle : il exprime un refus de partager une richesse, durement acquise, avec les allochtones et les Wallons. Enfin, le parti met en avant un programme économique ultra-libéral, en vue de tailler des croupières à la droite classique, dans les milieux d'indépendants et de professions libérales.

À l'instar d'autres formations fascistes ou populistes d'Europe, le Blok souffre d'un handicap congénital : comparativement à son électorat, il n'arrive pas à susciter un grand nombre d'affiliations, ni à fidéliser ses adhérents, parmi lesquels sévit un *turn-over* important. Le parti compense toutefois cette faiblesse par la rigueur de sa discipline interne, par l'efficacité de son organisation et par le professionnalisme de sa stratégie de communication. Voyons cela de plus près.

Au sein du VB, diverses tendances coexistent : xénophobes, ultra-nationalistes, intégristes au plan éthique, etc. Il n'est cependant pas question de laisser les divergences de vues s'étaler au grand jour, ni de tolérer les dissidences : le pouvoir est monopolisé par une poignée de dirigeants expérimentés, médiatiques, populaires et intraitables. Prise en main par F. Dewinter depuis 1988, l'organisation du parti est impressionnante : on a affaire à une machine hiérarchisée, qui quadrille

les quartiers et va à la rencontre des électeurs, pour récolter leurs voix. À juste titre, J. Buelens et K. Deschouwer évoquent « une armée en permanence sur pied de guerre ». La propagande est soignée : des moyens substantiels (environ deux millions d'euros en 2001) y sont consacrés ; les thèmes mis en avant sont rigoureusement choisis pour marquer des points ou « mettre le couteau dans la plaie », de manière sélective ; le travail des élus du parti est monté en épingle afin de valoriser leur bilan. Tel qu'il est pratiqué en Flandre, le Pacte culturel dote le Blok d'une forte visibilité, dont ses stratèges ne manquent pas d'user : ainsi, la représentation du parti dans un organe comme le conseil d'administration de la VRT est utilisée pour tenter d'étouffer les voix jugées « trop critiques » à son égard.

On peut légitimement s'interroger sur la pertinence des trois stratégies successives adoptées par les partis démocratiques envers un adversaire aussi redoutable. La négation du Blok, assimilé à une quantité négligeable, prévaut de 1978 à 1987. Elle ne porte pas ses fruits. Elle s'accompagne, il est vrai, d'une trop faible empathie avec les populations précarisées et d'une présence insuffisante sur le terrain. À Anvers, l'action des formations démocratiques est, de surcroît, paralysée par une dette colossale, qui empêche de rénover les quartiers délabrés et oblige d'opérer des coupes claires dans le personnel de la ville. Lorsque l'on en vient ensuite au « cordon sanitaire » strict – qualifié parfois de « tous contre un » (1987-1991) – il est trop tard, pour trois raisons. Tout d'abord, des segments délaissés de l'électorat sont devenus quasiment irrécupérables. Ensuite, l'ostracisme qui semble frapper la droite extrême sur des thématiques comme l'immigration et l'insécurité lui permet de faire entendre sa différence. Enfin, les réticences de certaines composantes de la droite classique envers un tel positionnement créent des lézardes, qui apparaissent publiquement. À partir de 1991 s'impose la thèse selon laquelle il faut isoler le Blok en évitant de le victimiser, afin qu'il ne puisse se poser en martyr. Une telle option table sur les effets à long terme d'une lutte plus efficace contre l'exclusion sociale et les chancres urbains, ainsi que sur une « nouvelle culture politique », slogan qui s'avérera en grande partie creux. Elle proscrit tout accord de gouvernement avec les *Blokkers*, mais elle ne peut empêcher que des voix discordantes et droitières se fassent entendre à cet égard. Elle implique que des représentants des partis démocratiques acceptent de débattre en public avec des figures de proue de la droite extrême, mais parfois aussi de leur serrer la main

ou d'entretenir des conversations privées avec elles. Dans le chef d'une majorité en tout cas, elle génère des atermoiements lorsqu'il s'agit de priver les partis liberticides de dotation publique. Elle conduit même à la critique d'initiatives, comme celles lancées par le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme ou la Ligue (flamande) des droits de l'homme, qui visent à obtenir une condamnation pénale pour des comportements racistes. Le Blok gagne en respectabilité : banalisé, il devient presque un parti comme les autres. Les déclarations de leaders sociaux chrétiens flamands, en novembre 2003, accréditent en tout cas cette thèse : sous prétexte d'offrir une alternative à des citoyens qui émettent un vote stérile, d'aucuns ne se refusent-ils pas à « culpabiliser » les 760 000 électeurs du VB et à repousser systématiquement toute proposition émanant de ce parti ?

L'évaporation du « cordon sanitaire » dans les médias flamands produit le même résultat. Initialement, seuls quelques organes de presse, comme *Gazet van Antwerpen* et *'t Pallieterke*, accueillent avec bienveillance des interviews de *Blokkers*. En 2003, le *Morgen* est l'unique quotidien à s'y refuser catégoriquement. Lors de la dernière campagne électorale, la formation d'extrême droite flamande fait « sa joyeuse entrée » dans les journaux, les magazines et sur les écrans de télévision, y compris dans les émissions de politique-spectacle à grande écoute. Elle en recueille les fruits sous la forme de dividendes électoraux.

Que dire alors de la pusillanimité de la justice à son égard ? Il existe des dispositions légales pour combattre les comportements et les écrits racistes ou xénophobes, mais elles ne sont guère appliquées. Les dirigeants du Blok sont, en effet, pour la plupart couverts par une immunité parlementaire dont la levée devrait être obtenue afin d'agir pénalement à leur rencontre. Mais la procédure en question est considérée comme « difficile à mettre en œuvre médiatiquement et politiquement ». Lorsque des plaintes sont déposées pour des tracts nauséux diffusés par le parti, on risque d'aboutir à un constat d'incompétence du tribunal pour cause de délit de presse, qui relève d'une Cour d'assises : telle est la position prise, le 6 septembre 1994, par le tribunal correctionnel de Bruxelles. Enfin, lorsqu'une action est intentée contre trois ASBL du VB, considérées comme des groupements qui, « de manière manifeste et répétée, pratiquent ou prônent la discrimination ou la ségrégation », en vue de faire perdre tout financement public au parti, on bute sur le même constat

d'impuissance : le 29 juin 2001, la 46^e chambre correctionnelle de Bruxelles considère les faits incriminés comme constitutifs d'un délit politique, relevant lui aussi d'une Cour d'assises et elle conclut à nouveau à son incompétence⁵. Avec certains attendus pour le moins étonnants, comme cette compréhension du président Vernimmen pour les électeurs du Blok, « qui y cherchent asile parce qu'ils ne s'estiment pas suffisamment écoutés par les autres partis démocratiques »...

En Wallonie et à Bruxelles, l'extrême droite francophone – qui se dit généralement nationale belge – n'a ni la même cohésion, ni la même rayonnement. Elle constitue une nébuleuse formée de groupuscules concurrents, instables, peu structurés, souvent déstabilisés par des conflits de tendances ou de personnes. Né en 1989, le groupe wallon Agir recueille 3,4 % des voix dans l'arrondissement de Liège en 1991, avant d'imploser trois ans plus tard. Fondé en février 1996 par des dissidents du Front national emmenés par Marguerite Bastien, députée fédérale exclue peu après son élection sur une liste FN, le Front nouveau de Belgique (FNB) obtient un siège de conseiller régional à Bruxelles en 1999. Il sombre après le départ de sa présidente et d'autres militants. Seul le Front national, lancé en 1985 par Daniel Féret, connaît une relative permanence. Ses scores évoluent comme suit :

Tableau 2 : les performances du Front national
(Chambre des Représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	7.596	64.992	138.213	90.401	130.012
% des votes valables (Belgique)	0,1 %	1,1 %	2,3 %	1,5 %	2,0 %
% des votes valables (Wallonie)	–	1,7 %	5,5 %	4,1 %	5,6 %
Sièges	0/212	1/212	2/150	1/150	1/150

Au début des années 1990, le FN parvient à fédérer temporairement différentes mouvances de la droite extrême francophone : dissidents poujadistes du PRL, du PSC et du FDF, anciens

⁵ La Cour d'appel de Bruxelles a confirmé ce jugement, mais son arrêt a été annulé par la Cour de cassation : l'affaire sera rejugée devant la Cour d'appel de Gand.

cadres de l'éphémère formation antifiscaliste UDRT, militants de groupuscules fascistes. Il surfe sur l'effet Le Pen, reprenant le nom et le fonds de commerce du parti éponyme français, sans bénéficier pour autant de son aval. Il s'inscrit aussi dans le sillage des campagnes xénophobes menées par Roger Nols, ancien bourgmestre de Schaerbeek, ex-parlementaire FDF, puis PRL, qui rallie ses rangs en avril 1995. Le message du FN – pour autant que l'on puisse utiliser ce vocable – est raciste, populiste, sécuritaire et anti-establishment. Il s'adresse prioritairement à deux types de public : d'une part, les populations exclues ou précarisées, frappées par le chômage et les politiques d'austérité, implantées dans des quartiers délabrés des grandes villes où elles doivent cohabiter avec des résidents d'ascendance étrangère ; d'autre part, des milieux indépendants en voie de déclassement, au sein desquels s'accumulent des sentiments d'injustice ou d'abandon par l'État.

Le FN effectue sa première percée dans l'agglomération bruxelloise. Il obtient un conseiller communal à Molenbeek en octobre 1988, puis deux sièges au conseil de la région-capitale en juin 1989. Lors du scrutin législatif de novembre 1991, il attire 4,2 % des votes valables à Bruxelles-Hal-Vilvorde (un député : Georges Matagne) et 1,7 % en Wallonie. En 1994, sa progression se poursuit : 6 % des votes valables à Bruxelles-Hal-Vilvorde et 7,1 % en Wallonie, lors des élections européennes (un siège pour D. Féret). Au plan communal, il décroche alors 72 élus : 46 à Bruxelles et 26 en Wallonie. Il réalise des scores assez impressionnants à Molenbeek (16,6 %), La Louvière (14,4 %), Anderlecht (13,2 %), Koelkelberg (12,6 %), Charleroi (10,5 %) et Manage (10,2 %). Les zones du Hainaut les plus sinistrées au plan socio-économique deviennent son second point d'ancrage. Le scrutin de 1995 confirme ce diagnostic : deux députés fédéraux, l'un à Bruxelles-Hal-Vilvorde (bientôt en dissidence) et l'autre à Charleroi-Thuin, six sièges de conseillers régionaux à Bruxelles et deux en Wallonie, obtenus dans la circonscription carolorégienne.

En 1999, le recul est sensible à tous les niveaux : perte du siège au Parlement européen ; un seul député à la Chambre à Charleroi-Thuin, avec toutefois des performances qui demeurent non négligeables dans les cantons de Charleroi, Châtelet et Fontaine-l'Évêque ; deux sièges au Parlement bruxellois (- 4) et un seul au Parlement wallon (-1). Le parti subit la concurrence du FNB de Marguerite Bastien. À Bruxelles,

il cède le leadership de l'extrême droite au Vlaams Blok, qui aligne sur ses listes l'ancien commissaire de police de Schaerbeek Johan Demol (12.421 voix de préférence) et n'hésite pas à mener campagne en français. Le ressac se confirme lors des élections communales d'octobre 2000 : de 72 sièges, la formation de D. Féret tombe à 6 conseillers seulement.

En 2003, le FN se redresse indiscutablement. Il table sur l'impact médiatique de la présence, au second tour des présidentielles françaises, de Jean-Marie Le Pen (21 avril 2002). Il mise également sur l'islamophobie, qui se développe à la suite des attentats du 11 septembre 2001 à New-York, puis de la guerre en Irak. Il semble aussi bénéficier de l'absence de parti francophone clairement profilé à droite, situation qui incite Daniel Ducarme (MR) à tenir des déclarations pour le moins controversées sur « l'échec de l'intégration ». Il apparaît que le Hainaut, province désindustrialisée, est devenu « la Terre promise » du FN : ce dernier s'y hisse au quatrième rang, précédant Écolo. Avec un député fédéral, un sénateur élu directement et un sénateur coopté, la formation francophone d'extrême droite accède, pour la première fois, au financement public des partis.

De tels scores laissent perplexe, puisqu'ils sont obtenus par une organisation fantomatique, souvent qualifiée de coquille vide. Comparativement au Vlaams Blok, en effet, le FN paraît inexistant. Il ne cesse de pâtir de la balkanisation de la droite extrême francophone, au sein de laquelle se multiplient les convulsions : démissions, exclusions, scissions, dissidences. Ces péripéties traduisent une double impuissance : d'une part, une incapacité chronique à agréger durablement les multiples sensibilités d'une mouvance hétérogène, qui va de la droite royaliste et belge jusqu'aux néo-nazis purs et durs ; d'autre part, l'impossibilité de constituer un quelconque état-major, en raison du leadership autocratique de D. Féret, contesté de toutes parts. Prompt à dénoncer les « magouilles », le FN n'a aucune crédibilité à cet égard puisque ses responsables, par ailleurs peu connus du grand public, encourrent diverses condamnations pénales, y compris pour des délits de droit commun. Ses élus sont évanescents : pratiquant l'absentéisme ou extrêmement discrets dans les assemblées, ils ne peuvent se prévaloir d'un quelconque bilan, ni en termes de réalisations, ni pour de simples propositions. Le programme du parti est rudimentaire : on y trouve des slogans simplistes et des lieux communs empruntés à l'extrême droite européenne. La formation des cadres

est nulle. Les structures militantes, peu nombreuses, sont désorganisées, dépourvues de moyens et périodiquement affaiblies par la rotation des effectifs, toujours extrêmement faibles. En dehors de campagnes électorales assez confidentielles, la présence sur le terrain tend vers zéro. Pourtant – et c'est cela qui inquiète – il existe un vote antipolitique, amalgame de frustrations en tous genres, qui se cristallise dans le FN et se pérennise de scrutin en scrutin.

Force est cependant de constater qu'en Belgique francophone, le « cordon sanitaire » est assez strict et qu'il tient bon. La question de l'immigration, à propos de laquelle certains libéraux avaient dérapé dans les années 1980, est généralement soustraite aux thèmes de campagne électorale. En 1993, sous l'impulsion de Philippe Busquin, les partis principaux de Wallonie et de Bruxelles s'engagent, en signant la Charte de la démocratie ou en adhérant à son contenu, à refuser toute coalition avec l'extrême droite pour gouverner. Cinq ans plus tard, ils réitèrent cette promesse, qu'ils complètent sur deux plans : jamais ils ne soutiendront ou ne voteront des textes émanant de telles formations, ni n'accepteront le moindre mandat obtenu avec le soutien de leurs représentants. Des parlementaires francophones sont à l'origine de législations tendant à réprimer les manifestations de racisme et de xénophobie. Au cours des dernières années, toutes les formations démocratiques de Wallonie et de Bruxelles préconisent l'octroi du droit de vote aux étrangers pour les élections communales, malgré une reculade quant au timing du MR, sur laquelle nous reviendrons. Dans des communes gangrenées par l'extrême droite, comme La Louvière ou Molenbeek, des contre-feux sont allumés, non sans résultat : présence des élus sur le terrain, écoute des populations fragilisées, rénovation progressive de quartiers délabrés. Les organisations syndicales et le monde associatif font preuve d'une vigilance sans faille. Les médias jouent aussi le jeu : très rares sont les interviews de responsables du FN dans les colonnes des quotidiens ; bien plus, la presse écrite et audio-visuelle souligne régulièrement les dangers de l'extrême droite, tout en épinglant les condamnations qui frappent ses figures de proue. En se prévalant de son statut, la RTBF exclut toute représentation FN dans ses organes et lors des débats préélectorales : la seule exception qu'elle ait consentie a tourné en Bérézina pour le docteur Féret, envoyé dans les cordes par Gérard Deprez, alors président du PSC. Il n'empêche : les résultats des élections législatives de mai 2003 semblent requérir de nouvelles mobilisations.

Flux et reflux des écologistes

Officiellement créé en mars 1980, Écolo est, avec Agalev, la première formation écologiste d'Europe à décrocher une représentation parlementaire en 1981. Après avoir connu une phase d'implantation et de stabilisation (1981-1987), le mouvement connaît une période d'expansion (1988-1992). Il bénéficie de la présence de questions environnementales à la une de l'actualité, du mécontentement créé dans certains segments de l'électorat par le retour des socialistes au pouvoir et des positions nettes adoptées par ses militants lors de la crise de l'enseignement de 1990. Après avoir progressé aux élections communales de 1988 et européennes de 1989, Écolo figure parmi les vainqueurs du scrutin législatif de novembre 1991 (cf. tableau 3). L'augmentation de sa représentation parlementaire lui procure un surcroît de moyens financiers, qui permet l'engagement de ressources humaines supplémentaires.

Tableau 3 : les performances électorales d'Écolo
(Chambre des Représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	157.988	312.624	243.293	457.281	201.118
% des votes valables (Belgique)	2,6 %	5,1 %	4,0 %	7,4 %	3,1 %
% des votes valables (Wallonie)	6,5 %	13,5 %	10,3 %	18,3 %	7,5 %
% des votes valables (Bruxelles)	*	*	10,1 %	21,4 %	9,6 %
Rang dans la hiérarchie (Wallonie)	4 ^e	4 ^e	4 ^e	3 ^e	4 ^e
Rang dans la hiérarchie (Bruxelles)	*	*	3 ^e	2 ^e	3 ^e
Sièges	3/212	10/212	6/150	11/150	4/150

* Les comparaisons sont difficiles à réaliser entre l'avant et l'après 1995 : depuis cette date, les huit cantons bruxellois sont composés de communes qui appartiennent toutes à l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale, ce qui n'était pas le cas auparavant.

À partir de la fin 1992, alors qu'il siège dans l'opposition, Écolo est – tout comme Agalev et la Volksunie – sollicité pour contribuer à la constitution d'une majorité des deux tiers, requise pour la réforme de

l'État. Il participe au dialogue de communauté à communauté, puis aux accords intrafrancophones subséquents. Il obtient un refinancement partiel de la Communauté française. L'autre contrepartie de son soutien extérieur, l'introduction d'écotaxes, qui devraient empêcher les gaspillages en matière d'emballage, est ultérieurement rabaissée par la majorité, au point finalement de devenir inopérante. Elle vaut aux écologistes une campagne de dénigrement orchestrée par certains milieux industriels, appuyés parfois par des syndicalistes. Grâce à leur opposition constructive, les Verts ont, certes, gagné en crédibilité auprès des autres partis. Aux yeux de certains électeurs, cependant, ils cessent d'être une force de pure opposition et perdent, de ce fait, leur « virginité politique », au risque d'y laisser des plumes lors de scrutins ultérieurs. Au sein d'Écolo, cet épisode nourrit tout un questionnement. Négociateur des compromis, c'est faire certaines concessions. La base du mouvement est-elle prête à l'admettre ? Pour vraiment changer la société, il faut envisager l'exercice du pouvoir, scénario qui fait pousser des hauts cris aux « purs et durs ». Mais avec qui gouverner et à quelles conditions ? N'est-il pas prématuré de s'inscrire dans une telle perspective, alors qu'à défaut de « pilier », d'éventuels ministres écologistes peineraient à constituer leur cabinet ? Ne vaudrait-il pas mieux acquiescer au préalable une expérience de la gestion communale et attirer ainsi des compétences venant de l'extérieur ? La position des négociateurs écologistes n'est pas commode non plus, on s'en est rendu compte. Comment simultanément mener des tractations serrées, avec les risques que l'opération recèle, et respecter les prérogatives d'instances attachées à la démocratie participative, parfois aussi enclines à la critique acerbe ? Dès avant 1995, ces interrogations sont exprimées. On les retrouvera par la suite.

En 1994, Écolo s'engage dans une réflexion sur ses structures. Il y en aura d'autres. L'accroissement du nombre d'affiliés, d'élus et de permanents impose de repenser le fonctionnement du mouvement-parti en tentant de concilier une certaine professionnalisation et le maintien d'une réelle démocratie participative. Les Verts francophones conservent une direction collégiale. Toutefois, le Secrétariat fédéral est désormais réduit : il ne comptera plus que trois membres, tous rémunérés – c'en est fini du bénévolat à ce niveau – qui se présenteront à l'élection en équipe et exerceront un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Parmi eux, il y aura représentation des deux sexes et présence d'un(e) Bruxellois(e). En avril 1994, le trio formé par

Jacky Moraël, Isabelle Durant et Danny Josse accède aux avant-postes. Le dernier nommé sera remplacé par Jean-Luc Roland en février 1997.

Les années 1994-1995 sont plus difficiles. Successivement, Écolo enregistre un tassement aux élections européennes de juin 1994, une stagnation lors du scrutin communal de septembre 1994 et une perte sèche de 70.000 voix aux élections législatives de mai 1995. Se révèlent alors certaines faiblesses que l'on diagnostiquera à nouveau en 2003. Comparativement à ses concurrents, la formation verte compte peu d'adhérents – ceux-ci, il est vrai, sont très militants – par rapport à son électorat. Pour ses moyens d'action elle est, dès lors, très dépendante du financement public des partis et des rétrocessions de ses élus, donc de ses performances électorales. Or, si elle peut compter sur un socle de « fidèles » évalué alors à 7 ou 8 % des suffrages valables, le reste de son électorat est mobile, souvent même volatil : il accorde ou retire sa confiance à Écolo selon différents paramètres, comme le type de scrutin, l'enjeu de l'élection, les thématiques d'actualité, la satisfaction ou le mécontentement envers ceux qui gouvernent. Il y a là une somme de sous-publics qu'il est difficile de fidéliser, surtout lorsque les Verts assument des responsabilités, se laissent assimiler à des pratiques impopulaires, comme la taxation, ou ne peuvent suffisamment faire valoir leurs positions spécifiques, en cas de bipolarisation de la campagne sur des enjeux socio-économiques.

La défaite de 1995 débouche sur une crise interne, qui révèle l'existence de profondes divergences de vues sur la nature du parti et sur sa stratégie, mais aussi la présence de conflits de personnes et de générations. Deux tendances – l'une emmenée par les Namurois et l'autre par le Secrétariat fédéral – s'opposent sur trois questions. Écolo doit-il se recentrer sur ses fondements environnementalistes ou continuer à se muer en formation généraliste, porteuse d'un projet global à accents sociaux marqués ? Faut-il limiter l'ouverture à de nouveaux publics et le dialogue avec les syndicats « productivistes » ou, au contraire, les intensifier ? N'est-il pas indispensable de contenir l'influence du Secrétariat fédéral, soupçonné de « dérive présidentielle », ou n'est-il pas préférable de rendre le fonctionnement plus efficace, en remédiant aux inconvénients d'une démocratie participative « mal comprise » ? Le débat est vif. Un rapprochement s'opère finalement autour d'une motion de synthèse, mais deux sensibilités ne cessent de coexister, jusqu'à nos jours.

Au cours des années 1996-1999, Écolo a de nouveau le vent en poupe. Son image se redresse, grâce notamment à son empathie avec le « mouvement blanc ». Les forums tenus de 1996 à 1998, sous le nom d'États généraux de l'écologie politique, lui permettent de renforcer ses contacts avec les milieux associatifs, de gagner la sympathie de certains éléments des gauches chrétienne et socialiste, de refondre son programme. Constatant que les réservoirs d'électeurs potentiels se situent dans le non-marchand, sinistré par la compression des dépenses publiques, et dans certaines franges du monde du travail, déçues par le socialisme gestionnaire, le parti sort du « ni gauche, ni droite » pour adopter un positionnement clairement progressiste. Le scrutin législatif du 13 juin 1999 est une victoire attendue, mais d'une ampleur inespérée. Les Verts francophones gagnent 214.000 voix à la Chambre, devenant la troisième force en Communauté française et en Wallonie, la deuxième à Bruxelles. Dans des coalitions inédites appelées « arc-en-ciel », ils accèdent au pouvoir à différents niveaux : Communauté germanophone, gouvernement fédéral, Communauté française, Région wallonne. Toutefois, leur refus de payer « le pas de porte » exigé par Philippe Moureaux les tient à l'égard de la majorité en Région bruxelloise.

Il apparaît, cependant, qu'Écolo pourrait avoir du mal à stabiliser ses nouveaux électeurs : dans les enquêtes d'opinion, 60 % de ceux-ci indiquent que l'affaire Dutroux et/ou la crise de la dioxine, qui a éclaté à la veille du scrutin, ont enclenché une modification de leurs préférences ; plus composite et moins environnementaliste, l'électorat écologiste est aussi moins disposé que précédemment à consentir des sacrifices afin de protéger le cadre de vie. Pourtant les élections communales d'octobre 2000 semblent confirmer la progression de l'année précédente. Les Verts francophones renforcent substantiellement leur implantation locale. Ils comptent désormais quatre bourgmestres dans leurs rangs.

Les participations gouvernementales d'Écolo se déroulent dans des conditions difficiles. À la différence de leurs homologues flamands, les Verts francophones ne sont pas mathématiquement indispensables aux coalitions : c'est Agalev qui exige leur présence au fédéral et c'est le souci d'obtenir des majorités symétriques qui débouche sur leur implication à d'autres niveaux de pouvoir. Dès le départ, les rapports de force ne leur sont pas favorables, d'autant que libéraux et socialistes entendent « mouiller » les écologistes pour leur tailler des croupières.

Dépourvus d'expérience du pouvoir, comme leurs collaborateurs, les ministres verts découvrent le fonctionnement de l'appareil d'État, tout en gérant d'emblée des problèmes difficiles, voire des « dossiers pourris » (restructuration de la SNCB, vols de nuit...), qui parfois les mettent en porte-à-faux avec des organisations syndicales et des sympathisants. Le mode de fonctionnement du gouvernement Verhofstadt I les dessert. Tout d'abord, la répartition des compétences selon une logique de territorialité – aux libéraux l'économique, le fiscal et les fonctions régaliennes, aux socialistes le social, aux écologistes le reste – leur donne une visibilité insuffisante sur des enjeux jugés essentiels par la population, qui ne perçoit guère la « marque verte ». Ensuite, lorsque ces mêmes ministres, dans leurs départements, s'efforcent d'affirmer nettement leur différence, ils s'exposent à être dessaisis de leurs dossiers par G. Verhofstadt, ce qui se produit à plusieurs reprises. Enfin, quand des arbitrages se négocient dans la coalition, ils se finalisent en conseil restreint (le *Kern*), lors de tractations brutales, au cours desquelles les Verts sont souvent isolés ou acculés à la défensive, surtout durant la première moitié de la législature.

Les participations gouvernementales avivent les dissensions internes, qui s'étalent au grand jour. Sauf pour Bruxelles, région pour laquelle le vote est négatif, elles ne sont approuvées qu'à une courte majorité. La déchirure entre participationnistes et anti-participationnistes ne cesse de s'approfondir, surtout après l'élection, en novembre 1999, d'un nouveau Secrétariat fédéral (Jacques Bauduin, Philippe Defeyt et Brigitte Ernst) qui n'a l'appui ni des ministres, ni de la majorité des cadres. À de multiples reprises, lors d'assemblées publiques répercutées par la presse, les critiques fusent contre les accords de gouvernement, les reculs consentis par rapport au programme du parti, les concessions faites aux libéraux en matière socio-économique. La question du « stop ou encore » resurgit périodiquement. Le doute s'installe dans l'esprit des militants et des électeurs. Les réticences internes à l'égard d'un maintien au pouvoir expliquent le mode de participation gouvernementale écologiste, qualifié de « participoposition » par J. Bauduin : les parlementaires et les instances d'Écolo ne se privent pas de critiquer des décisions avalisées par leurs ministres. Donnant l'impression d'avoir « un pied dedans et un pied dehors », les Verts exaspèrent leurs partenaires gouvernementaux au point de les rendre agressifs. Leur positionnement n'est plus compris par une partie de l'électorat.

Les Convergences à gauche, formellement signées avec le Parti socialiste le 28 septembre 2002, laissent également perplexe. On peut comprendre qu'Écolo s'accorde avec la formation d'Elio Di Rupo pour engranger plus de résultats en fin de parcours, voire pour infléchir les rapports de force en cas de reconduction de l'arc-en-ciel. Mais faut-il le faire sous cette forme et en ces termes ? D'emblée l'opération passe mal la rampe en interne : le Secrétariat fédéral est acculé à la démission le 21 juin 2002, de sorte que J. Bauduin et B. Ernst s'effacent au profit d'Evelyne Huytebroeck et Marc Hordies. Différents segments de l'électorat interprètent négativement la démarche. Venus du PS, certains citoyens y retournent, avec le sentiment que ce parti s'est rénové, qu'il est le maître du jeu politique francophone ou qu'il doit bénéficier d'un vote « utile ». Allergiques à la formation d'Elio Di Rupo, d'autres n'acceptent pas que les Verts prennent apparemment son sillage, comme s'ils renonçaient à être une alternative aux courants traditionnels. Bref, l'image d'Écolo s'en trouve brouillée au profit du partenaire-concurrent. Olivier Deleuze utilisera après coup cette formule cruelle : « Les Convergences, c'est la fable du renard et de la poule ».

D'autres événements, à charge symbolique ou à dimension affective, entraînent, par vagues successives, le détachement d'électeurs de 1999 : le refus écologiste d'assouplir la loi interdisant la publicité sur le tabac pour « sauver » le Grand Prix de Francorchamps, les réticences envers des livraisons d'armes de la Fabrique Nationale au Népal, la proposition tendant à doter la monarchie d'un rôle purement protocolaire, la démission in extremis (5 mai 2003) des ministres Durant et Deleuze à la suite de la saga des vols de nuit sur Bruxelles... Les adversaires politiques s'en saisissent pour dénoncer « l'intégrisme d'Écolo, fossoyeur de l'économie et du pays » ou son « irresponsabilité ». À l'approche des élections législatives de mai 2003, la campagne électorale du parti, froide, impersonnelle, déconnectée des préoccupations concrètes d'une population insécurisée par le retournement de la conjoncture socio-économique, ne convainc pas. C'est la déroute, une des plus sévères de l'histoire politique belge.

Évincé du gouvernement fédéral, Écolo perd plus de la moitié des voix recueillies quatre ans plus tôt. Sa représentation parlementaire est amputée d'autant. Son financement public diminue brutalement d'1,75 million d'euros. Il faut se séparer de près d'un tiers du personnel travaillant pour le parti. Même si un tel choix n'est pas dépourvu de

risques, ce dernier décide son « maintien responsable » dans les exécutifs communautaires et au sein du gouvernement wallon, où ses ministres annoncent « la mort du concept de participoposition ». Après avoir paré au plus pressé, puis lancé une réflexion approfondie sur les causes de la défaite, le Secrétariat fédéral Defeyt-Huytebroeck-Hordies se retire, le 10 juin 2003. L'élection qui s'ensuit met une nouvelle fois aux prises les deux tendances présentes au sein de la formation, avec pour enjeux l'identité, la vocation et les structures d'Écolo. Le trio formé de Jean-Michel Javaux, Évelyne Huytebroeck et Claude Brouir l'emporte, soit deux porte-parole et un responsable de la gestion interne. Il lui incombe de réorganiser et de relancer la parti, en prévision des élections régionales et européennes de juin 2004. L'opération n'est pas facile : il faut rétablir l'entente entre les courants, renouer le dialogue avec la société civile et repositionner le parti comme alternative au modèle socio-économique dominant. Tels sont les défis que doit relever l'actuelle direction.

Les parcours d'Écolo et d'Agalev ne sont pas rigoureusement identiques. *Anders gaan leven* (Vivre autrement) se constitue en mars 1982, quatre mois après que les listes du même nom aient décroché trois sièges au Parlement. Issue d'un mouvement contre-culturel d'inspiration chrétienne, cette formation recrute ses militants dans les mouvances écologistes, pacifistes, tiers-mondistes, féministes et humanitaires. Plus longtemps qu'Écolo, elle garde une ligne parfois qualifiée de « gauche libertaire », essentiellement axée sur la promotion d'un mode de vie alternatif et de l'autonomie personnelle, par le fait même moins sensible aux enjeux socio-économiques classiques.

Après avoir connu une progression spectaculaire dans les années 1980, Agalev plafonne dans une fourchette oscillant entre 7 et 11 % des votes valables émis en Flandre (cf. tableau 4). Il demeure, toutes proportions gardées, un petit parti, sans atteindre la taille moyenne obtenue par Écolo en Wallonie. À Bruxelles, son ancrage est très loin d'équivaloir à celui de son homologue francophone. Comme ce dernier, cependant, mais à un degré moindre, la formation écologiste flamande est sanctionnée lors des élections législatives de 1995, pour avoir soutenu de l'extérieur la réforme de l'État en 1993.

Tableau 4 : les performances électorales d'Agalev
(Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	275.437	299.550	269.045	434.446	162.205
% des votes valables (Belgique)	4,5 %	4,9 %	4,4 %	7,0 %	2,5 %
% des votes valables (Flandre)	7,3 %	7,8 %	7,0 %	11,0 %	3,9 %
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	5 ^e	6 ^e	6 ^e	5 ^e	6 ^e
Sièges	6/212	7/212	5/150	9/150	0/150

De tous les partis flamands, Agalev est celui qui compte le ratio le plus faible entre ses membres et ses électeurs. S'il peut tabler sur une base militante fort active, les moyens matériels dont il dispose, issus de la dotation publique et des rétrocessions des élus, dépendent des performances réalisées lors des scrutins, donc des « caprices » d'un électorat assez volatil. À cet égard, le sort d'Agalev est plus éleatoire encore que celui d'Écolo, pour trois raisons. Tout d'abord, un petit parti (en pourcentage des votes obtenus) subit des variations plus importantes en sièges sous l'effet des mouvements qu'il enregistre en voix. Ensuite, sa ligne politique, étroitement environnementaliste, est moins attractive pour un électorat de substitution, déçu par le socialisme ou par la démocratie chrétienne, mais détaché incomplètement de son « pilier » d'origine. Enfin, Agalev joue avec le feu en laissant passer la loi du 13 décembre 2002 : celle-ci limite l'accès à la répartition des sièges, dans une circonscription, aux listes qui obtiennent au moins 5 % des votes valables. Pour peu que les Verts flamands tombent en dessous de ce seuil électoral, ils risquent de perdre toute représentation parlementaire. En mai 2003, ce dispositif leur coûte deux sièges à la Chambre et un au Sénat. S'il était mis en œuvre lors du scrutin régional de juin 2004, il pourrait être fatal au parti : celui-ci en fait, mais un peu tard, un point de rupture au sein de l'actuel gouvernement flamand.

De part et d'autre de la frontière linguistique, Agalev et Écolo s'affirment à la fois comme proches et différents. Tous deux adhèrent au socle commun de principes, de valeurs et de pratiques qui caractérisent l'écologie politique en Europe occidentale. Toutefois, à certains égards, les Verts néerlandophones sont qualifiés de

« pragmatiques », alors que sur d'autres plans, ils apparaissent longtemps comme « rigides » : le regard que l'on jette sur eux dépend des dimensions auxquelles on s'attache.

Ainsi, dans la seconde moitié des années 1990, Agalev tempère davantage qu'Écolo la rigueur de sa démocratie de base et son aversion initiale envers le « culte de la personnalité », au nom d'une recherche de l'efficacité politique. La règle de la rotation des élus, qui proscribit l'exercice de plus de deux mandats successifs, est abandonnée. Le parti se dote d'un mode de fonctionnement plus discipliné, sans constitution de fractions organisées en son sein. Il professionnalise nettement son appareil, avec un seul titulaire du secrétariat politique – Jos Gijssels depuis juin 1998 – qui, d'une manière quasi présidentielle, oriente la conduite de sa formation. À partir de 1999, le style d'Agalev s'incarne dans des visages : les figures de proue du parti apparaissent sur les affiches ; certaines d'entre elles, dont Mieke Vogels, se lancent dans la course à la popularité en participant régulièrement à des *talk-shows* télévisés. En changeant leur dénomination – Agalev. De Vlaamse Groenen, en 1996 – les écologistes néerlandophones misent aussi sur la carte de l'appartenance à la nation flamande, sans pour autant renoncer à former, à la Chambre et au Sénat, un groupe parlementaire avec leurs homologues francophones.

Sur d'autres plans, à l'inverse, les Verts flamands sont longtemps moins souples. Jusqu'à l'extrême fin du XX^e siècle, ils se positionnent comme des adversaires irréductibles des « piliers », au point de susciter des réactions d'allergie au sein des grandes organisations sociales constitutives du *middenveld* flamand. C'est à la veille du scrutin de 1999 seulement qu'Agalev franchit vraiment le Rubicon à l'égard des syndicats, en se positionnant comme une alternative à leurs relais politiques traditionnels. En tant que pôle d'attraction pour les jeunes générations, par contre, le parti faiblit, faute de renouveler suffisamment son message. Ses effectifs vieillissent peu à peu. Ses spécificités sur des thèmes comme la protection de la nature, le progressisme éthique, l'adhésion au postmatérialisme, la promotion d'une Flandre multiculturelle et tolérante, se diluent d'année en année : dopés respectivement par « l'effet Bert Anciaux » et par la ligne « alternative rouge-verte » chère à Steve Stevaert, la Volksunie-ID21 et le SP.A lorgnent sur de larges pans de l'électorat jeune et moderniste. On y reviendra.

Comparativement à celles d'Écolo, les performances d'Agalev en juin 1999 sont paradoxales. D'une part, en effet, les Verts flamands progressent moins que leurs homologues francophones. D'autre part, leurs gains sont plus déterminants en termes de rapport de force potentiel : au Nord, leur formation constitue l'appoint indispensable à l'éviction des sociaux chrétiens et à la constitution de l'arc-en-ciel. Agalev est, dès lors, associé au gouvernement fédéral, à l'exécutif flamand et, à travers le cartel SP-Aga, à la majorité bruxelloise.

À l'intérieur du parti, la présence au pouvoir ne suscite ni remous, ni contestation. La ministre fédérale Magda Aelvoet (Santé publique, Protection du consommateur et Environnement) et le secrétaire d'État Eddy Boutmans (Coopération au développement) ne parviennent guère, cependant, à marquer la politique de la coalition. La première peine à la tâche lorsqu'il s'agit de mettre sur pied une Agence pour la sécurité alimentaire, puis adopte des positions parfois surprenantes, dans le cadre d'une gestion souvent jugée confuse par la presse. Le second s'oppose en vain à la défédéralisation de son département, programmée pour 2004, dans la foulée d'un nouveau compromis communautaire. La démission de M. Aelvoet, le 26 août 2002, à la suite de livraisons d'armes au Népal décidées par le *Kerncabinet*, jette un doute, dans l'esprit de maints électeurs, sur la ligne de conduite du parti. Les atermoiements de son successeur, Jef Tavernier, lors d'une nouvelle crise alimentaire, l'épizootie de peste aviaire, font mauvais effet au printemps 2003.

Avec Mieke Vogels (Bien-être, Santé, Égalité des chances) et Vera Dua (Agriculture, Environnement), Agalev aligne l'essentiel de sa force de frappe au gouvernement flamand. Il adopte des positions très environnementalistes, non sans heurts avec le partenaire VLD. C'est pourtant sur ce terrain qu'il est mis en difficulté lorsque des associations, puissamment relayées par les médias et par l'opposition, dénoncent les nuisances causées par la concentration de vols de nuit dans la périphérie septentrionale de Bruxelles. Les Verts flamands se heurtent à Isabelle Durant, ministre Écolo des Transports et de la Mobilité : d'aucuns leur reprochent de perdre la face sur un dossier à forte charge symbolique.

Pour Agalev, le scrutin législatif de mai 2003 constitue un séisme. Le parti perd d'un coup sec près des deux tiers de ses électeurs de 1999, mais aussi la totalité de ses neuf sièges à la Chambre et de ses

cinq sièges au Sénat. Il conserve néanmoins un député européen et douze élus au Parlement flamand. Pour assurer une représentation minimale des Verts au plan fédéral, le cartel SP.A-Spirit coopte une des leurs, la sénatrice Jacinta De Roeck, en lui laissant la liberté de vote. La presse ne manque pas de relever que ce « beau geste » n'est pas désintéressé : elle soupçonne Steve Stevaert de vouloir « cannibaliser » la formation écologiste. Celle-ci est, il est vrai, littéralement sinistrée. Conformément à la loi sur les entreprises en difficulté, elle est obligée de procéder au licenciement collectif de son personnel, avant d'en réengager à peine une petite moitié. La perte de sa dotation publique lui coûte 6,5 millions d'euros.

Les causes d'un tel effondrement sont complexes : comme Écolo, Agalev semble perdre des plumes par défections successives. Perçu comme une force de contestation, il paie chèrement ses participations au pouvoir, dont les résultats ne sont pas convaincants. Sa « virginité politique » est altérée à la veille du scrutin, à la suite du scandale qui éclabousse le collège de la ville d'Anvers auquel il est associé : l'utilisation abusive de cartes de crédit par des mandataires et leur propension à s'accrocher à leurs postes font tache. La migration d'électeurs mobiles vers le cartel SP.A-Spirit, dynamisé par B. Anciaux et S. Stevaert, est indiscutable. Elle est d'autant plus forte que joue la tentation du « vote utile », dans une campagne focalisée sur des enjeux socio-économiques. Enfin des militants, amers, contestent la stratégie de l'état-major vert : selon eux, la présence massive de femmes en tête de liste s'est révélée contre-productive...

L'appareil du parti tire les conséquences de la déroute, en plaçant des nouveaux venus aux avant-postes. Démissionnaire dès le lendemain des élections, Jos Gijssels est temporairement remplacé par Dirk Holemans au secrétariat politique. Annonçant son intention de rester « un partenaire fiable » au gouvernement flamand, Agalev décide le remplacement de ses ministres, M. Vogels et V. Dua, par Adelheid Byttebier et Ludo Sannen.

La main tendue par S. Stevaert, en vue de la constitution d'un front progressiste, alimente des débats internes : en cas d'acceptation, ne risque-t-elle pas de se solder par une dilution du parti au sein d'un pôle dominé par le SP.A ? Une minorité, formée surtout de Limbourgeois, est tentée de relever le défi. La majorité des adhérents s'y oppose.

Le congrès du 15 novembre 2003 tranche dans le vif. Sous le nom de *Groen !*, le parti écologiste se présentera seul aux élections de juin 2004. La présidente Vera Dua, élue à 94 % des voix, en sera la figure de proue. L'objectif est de dépasser la barre de 5 %, pour franchir le seuil d'éligibilité et garder une représentation au Parlement flamand.

Dislocation de la Volksunie

L'histoire récente de la Volksunie (VU) s'apparente à une descente aux enfers. Troisième parti néerlandophone en 1971, la formation nationaliste régresse en dépit de remontées temporaires : elle occupe le quatrième rang en 1978, le cinquième en 1991, le sixième en 1999 (cf. tableau 5). Les causes principales de cette érosion sont bien connues. Tout d'abord, la réalisation graduelle du programme de la VU, au cours des phases successives de la réforme de l'État, soulève des interrogations sur l'identité et sur l'utilité du parti. Ensuite, des débats internes houleux, relatifs à l'opportunité et au sens d'un repositionnement politique, nourrissent des tendances centrifuges. Enfin, par étapes, des forces vives passent à la concurrence, contribuant au renforcement du Vlaams Blok, à la progression du VLD et, plus récemment, au succès du cartel SP.A-Spirit. Il n'empêche que la VU, cantonnée dans l'opposition jusqu'en 1977, est régulièrement associée au pouvoir : deux fois au niveau fédéral (1977-1978 et 1988-1991), à quatre reprises en Communauté flamande (1981-1985, 1989-1991, 1992-1995 et 1999-2002) et pendant une décennie entière en Région bruxelloise (1989-1999).

Tableau 5 : les performances électorales de la Volksunie
(Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999*	2003
Voix obtenues	495.120	363.124	283.515	345.576	-
% des votes valables (Belgique)	8,1 %	5,9 %	4,7 %	5,6 %	-
% des votes valables (Flandre)	12,9 %	9,3 %	7,4 %	8,8 %	-
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	4 ^e	5 ^e	5 ^e	6 ^e	-
Sièges	16/212	10/212	5/150	8/150	-

* Avec ID21

Au sein du gouvernement fédéral, la VU s'efforce surtout d'engranger des avancées institutionnelles. En 1993, dans le même but, elle n'hésite pas à soutenir de l'extérieur un pas décisif vers la réalisation du fédéralisme. Au gouvernement flamand, elle veille à approfondir l'autonomie croissante du Nord du pays.

Conscient des pertes enregistrées au fil des ans, le président Jaak Gabriëls (1986-1992) essaie de reprofiler son parti, pour lui donner une image plus moderne. Il s'agit de le doter d'un programme moins focalisé sur le communautaire, ouvert aux débats de société, tout en gardant des accents nationalistes. Il entend placer la VU au centre, comme troisième voie entre la droite et la gauche, promouvoir le pluralisme par un dépassement des anciens clivages et une marche vers la « déparlisation », élargir les listes de sa formation à des personnalités extérieures. Chantre de la « nouvelle culture politique », il modifie la dénomination du parti, en septembre 1990, pour y ajouter la mention VVD (Vlaamse Vrije Democraten). L'opération fait long feu : l'électorat jeune est attiré par Agalev, tandis que les adhérents fidèles se scindent en tenants d'un retour au nationalisme pur et dur et partisans du cap réformateur. Gabriëls tente un rapprochement avec les libéraux du Guy Verhofstadt, en vue d'une recomposition du paysage politique flamand. Désavoué, il en tire les conséquences : il quitte la VU en août 1992, peu avant l'exclusion prononcée à son encontre. Via le Centrum voor Politieke Vernieuwing (Centre pour un renouveau politique), il passe au VLD, où le rejoignent plusieurs mandataires nationalistes, dont le député Hugo Coveliens et le sénateur Jef Valkeniers. Affaibli par ces départs, la VU durcit son discours confédéraliste : à ses yeux, la Belgique ne peut subsister, comme échelon temporaire entre l'Europe et les régions, que si elle offre « une plus-value » à la Flandre, faute de quoi elle doit disparaître.

Élu à la présidence (1992-1997) à l'âge de trente-deux ans, Bert Anciaux, fils d'un leader historique de la VU, veut faire coexister un discours communautaire radical et des positions de centre-gauche, en vue de rajeunir le parti. La tentative avorte dans un premier temps : les résultats des élections européennes (7,1 % du collège flamand) et du scrutin communal de 1994 sont médiocres. Des contacts noués en vue d'un rapprochement éventuel avec le CVP de Johan Van Hecke sont voués à l'échec.

Misant sur son charisme et sur la popularité de ses colistiers, B. Anciaux tente alors un de ces coups de poker dont il a le secret : en vue du scrutin de mai 1995, il annonce que la VU se sabordera si elle ne draine pas au moins 300.000 suffrages. Le pari n'est pas gagné à la Chambre, mais le score espéré est dépassé au Conseil flamand, pour lequel le président a fait monter en ligne ses locomotives électorales. B. Anciaux ne peut se contenter d'un sursis : il pousse ses efforts de rénovation plus avant. Impressionné par la Marche blanche d'octobre 1996, il plaide pour un « projet démocratique radical » : il s'agit de réconcilier les citoyens avec la politique. Le jeune leader allie exigence de réformes politiques, lutte contre l'emprise des « piliers », progressisme dans les matières sociales et éthiques et indépendantisme flamand.

Son ambition est de rallier les jeunes, les démocrates déçus par les partis traditionnels, les électeurs sans affiliation, les franges de l'opinion tentées par le vote blanc ou nul. À l'en croire, le vecteur d'un tel pôle ne peut être qu'un cartel de parti(s) indépendant(s) et de mouvements « citoyens ». Pour construire cet outil, B. Anciaux est détaché de la présidence de la VU, en novembre 1997. Il prend langue avec les animateurs d'associations de renouveau démocratique nées après l'affaire Dutroux. Avec eux, il lance ID21 (Ideeën voor de 21^{ste} eeuw, Idées pour le 21^e siècle), en janvier 1998. Se référant à un libéralisme de gauche, cette nouvelle organisation préconise une transformation des structures et des mœurs politiques, mais aussi la création d'une coalition violette, rejetant les sociaux chrétiens dans l'opposition. Les nationalistes intransigeants de la VU, dont Geert Bourgeois, font la grimace. Ils ne peuvent empêcher la formation d'un cartel VU-ID21, en novembre 1998, dont B. Anciaux est le chef de file, tandis que Patrick Vankrunkelsven dirige le parti.

Les élections de juin 1999 constituent un succès personnel pour B. Anciaux et ses alliés. Des enquêtes électorales indiquent qu'à eux seuls, ils captent les deux cinquièmes des suffrages réunis par le cartel VU-ID21. La figure emblématique de la confédération devient une référence au Nord du pays : Anciaux réalise, en effet, le meilleur score personnel (322.841 voix de préférence) dans le collège flamand aux élections européennes ; 8,7 % des électeurs du cartel, dont près de sept dixièmes de femmes, font explicitement référence à lui pour motiver leur vote aux élections législatives. Les nationalistes âgés

prennent leurs distances à l'égard du conglomérat VU-ID21, mais ce dernier attire de nombreux jeunes sensibles à la personnalité des candidats, moins conservateurs sur les questions socio-économiques et éthiques. Ainsi s'opère un glissement de ligne vers le centre-gauche. Assumer pleinement cette évolution, en consolidant le cartel, ou la récuser, pour en revenir à un nationalisme à connotations droitières, tel est l'objet du vif débat interne des deux années ultérieures.

La cassure s'opère en janvier 2000, lors de la première élection du président du parti au suffrage universel des membres. Deux candidats sont en lice. Patrick Vankrunkelsven représente la tendance progressiste sur les questions de société, favorable au cartel avec ID21 et à la participation sans condition au gouvernement flamand. Geert Bourgeois incarne la mouvance nationaliste intransigeante, de sensibilité conservatrice, très réservée à l'égard d'ID21 et de la présence du parti au sein de l'exécutif flamand. Le second (54 %) l'emporte sur le premier (46 %), pourtant soutenu par B. Anciaux et par l'appareil du parti.

Les dissensions entre les deux camps s'aggravent lorsque la VU-ID21 doit se positionner à l'égard d'une nouvelle phase de la réforme de l'État, les accords du Lambermont et du Lombard : au départ, les voix de ses parlementaires sont nécessaires afin de réunir les majorités requises pour l'adoption des textes. La tendance Anciaux-Vankrunkelsven y est favorable, tandis que G. Bourgeois et ses partisans s'y opposent. Bourgeois démissionne de la présidence le 26 janvier 2001 : il y est remplacé par Fons Borginon. Le 14 mai suivant, la rupture entre la VU et ID21 est consommée, après que le ministre régional Johan Sauwens, acculé à la démission, ait participé à une réunion d'anciens volontaires du Front de l'Est. Vainement, F. Borginon tente de renouer les ponts : le divorce est inéluctable lorsque les parlementaires VU votent en sens opposé sur le dossier communautaire. Les 15 et 16 septembre 2001, les membres du parti sont invités à se prononcer par écrit, afin de départager trois courants : si l'un d'eux est majoritaire, il recevra les fonds, les bâtiments et le personnel, tout en conservant la dénomination de la VU. Le groupe Vlaams-Nationaal de G. Bourgeois (47,2 %) devance nettement le Toekomstgroep (Groupe de l'avenir) de B. Anciaux (22,6 %), tandis qu'une fraction intermédiaire se prononce pour le rétablissement de l'unité : il s'agit du groupe Niet splitsen (Ne pas scinder) de J. Sauwens (30,2 %). Faute de majorité, le parti cesse d'exister le 19 septembre et son nom disparaît.

Le 8 octobre, le groupe Niet splitsen se disloque : ses membres suivent chacun leur route. J. Sauwens rejoint le CD&V. Le 13 du même mois, la tendance Bourgeois se structure, pour constituer une nouvelle formation nationaliste, favorable à l'indépendance de la Flandre : la Nieuw-Vlaamse Alliantie (Nouvelle alliance flamande, N-VA). Elle siège dans l'opposition au Parlement flamand. Le groupe Anciaux, rejoint par ID21, crée Spirit (Sociaal, progressief, internationaal, regionalistisch, integraal-democratisch en toekomstgericht), le 11 novembre 2001. Ce dernier fait partie de la majorité en Région flamande.

Spirit réunit une nébuleuse hétérogène qui se revendique du libéralisme de gauche, un concept pour le moins ambigu. Il éclate à son tour, à la suite de tensions entre ses membres et de désaccords quant aux alliances à nouer. Une fraction, emmenée par P. Vankrunkelsven, F. Borginon et Annemie Van de Casteele, éphémère présidente, passe au VLD. Quelques individualités adhèrent à Agalev. Le reste du parti, conduit par Bert Anciaux et Paul Van Grembergen, conclut finalement un accord de cartel avec les socialistes du SP.A. Ces reclassements rendent le paysage politique flamand peu lisible à l'approche des élections législatives de mai 2003, dont l'issue est incertaine.

Se posant en héritière de la VU originelle, la N-VA recueille 201.399 voix, soit 3,1 % des votes valables exprimés dans le pays (4,8 % en Flandre). Comme elle le redoutait, le seuil électoral de 5 % lui fait perdre un siège à la Chambre et un autre au Sénat. Le député G. Bourgeois est son unique parlementaire fédéral. L'avenir de la formation n'est pas assuré. C'est pourquoi, durant l'été 2003, la N-VA entame des pourparlers avec les démocrates chrétiens du CD&V, en vue de présenter des listes de cartel aux élections de juin 2004.

Le déclin structurel des sociaux chrétiens

Associés au pouvoir sans discontinuer de 1958 à 1999, les sociaux chrétiens forment le pivot de toutes les coalitions depuis le réalignment libéral de 1961, qui place les Bleus à la droite de l'échiquier politique. En dépit de remontées épisodiques, ils ne parviennent pas à enrayer un déclin structurel : alors qu'ils captaient 43,56 % des votes valables en 1949, ils n'en recueillent plus que 27,5 % en 1987, puis

18,7 % en 2003. Lors du dernier scrutin, ils décrochent par rapport aux deux autres familles traditionnelles : pour la première fois de leur histoire, ils sont relégués au troisième rang, derrière les socialistes et les libéraux, bénéficiaires d'opérations d'élargissement de leur assise électorale.

Le choc de 1999 est particulièrement rude pour les sociaux chrétiens flamands (cf. tableau 6). Rejetés dans l'opposition, sauf en Région bruxelloise, ils perdent brutalement leurs repères traditionnels : la *pole position* dans le paysage politique belge, la détention des attributs du pouvoir, dont le poste de Premier ministre, l'occupation de l'appareil d'État. Leurs habitudes s'en trouvent bouleversées.

Tableau 6 : les performances électorales du CVP-CD&V
(Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	1.195.363	1.036.165	1.042.926	875.967	870.749
% des votes valables (Belgique)	19,5 %	16,8 %	17,2 %	14,1 %	13,3 %
% des votes valables (Flandre)	31,4 %	26,9 %	27,3 %	22,2 %	21,0 %
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Sièges	43/212	39/212	29/150	22/150	21/150

Le basculement est pénible aussi pour le PSC-cdH, accoutumé à gouverner aux côtés de son homologue flamand. Sa présidence cesse d'être « l'horloge parlante » de la Belgique francophone, où elle choisissait ses associés : « ce n'est plus l'heure » des sociaux chrétiens, rétrogradés au rang de formation moyenne en Wallonie, de petit parti dans la capitale (cf. tableau 7). Le temps où Charles-Ferdinand Nothomb déclarait « le PSC, c'est 20 % de l'électorat, mais 80 % d'influence » paraît bel et bien révolu.

Tableau 7 : les performances électorales du PSC-cdH
(Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	474.370	476.730	469.137	365.318	359.660
% des votes valables (Belgique)	7,8 %	7,7 %	7,7 %	5,9 %	5,5 %
% des votes valables (Wallonie)	23,2 %	22,5 %	22,5 %	16,8 %	15,4 %
% des votes valables (Bruxelles)	-	-	9,3 %	9,1 %	9,6 %
Rang dans la hiérarchie (Wallonie)	2 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	3 ^e
Rang dans la hiérarchie (Bruxelles)	-	-	4 ^e	4 ^e	4 ^e
Sièges	19/212	18/212	12/150	10/150	8/150

Le déclin des sociaux chrétiens du Nord et du Sud ne peut se comprendre sans analyser l'évolution que connaissent certains facteurs d'identification à leur courant : la religiosité, l'appartenance au « pilier » à travers un syndicat ou une mutuelle et le conservatisme éthique. Ces déterminants structurels du vote social chrétien s'affaiblissent au fil du temps : ils n'opèrent plus à présent que dans des segments réduits et âgés du corps électoral. Ils renvoient au clivage Église-État, relégué à l'arrière-plan par la pacification idéologique, par la sécularisation de la société et par l'émancipation de l'opinion publique, plus instruite et davantage influencée par les médias, à l'égard des allégeances traditionnelles.

La « dépilarisation » (*ontzuijing*) modifie les attitudes individuelles, mais elle transforme aussi les comportements collectifs. Les liens, jadis évidents, entre les organisations de la mouvance chrétienne et le parti qui leur servait de canal électoral, se distendent. Pour maintenir et accroître ses parts de marché, « l'institutionnel catholique » se professionnalise, se spécialise et admet le pluralisme en son sein. Tôt ou tard, il en assume les implications politiques. Ainsi, du côté francophone, le Mouvement chrétien ouvre la voie, dès 1972, en reconnaissant à ses cadres, à ses militants et à ses membres le droit de choisir leur affiliation partisane. Son pendant néerlandophone, l'ACW (Algemeen Christelijk Werknemersverbond), mieux représenté au sein

ouvrier

de la démocratie chrétienne flamande, suit la même pente deux décennies plus tard : en 1994, il conserve encore des liens « conditionnellement privilégiés » avec ses amis du CVP, mais sans exclure d'autres collaborations ; l'année suivante, des contacts sont effectivement noués au plus haut niveau avec le SP et Agalev ; après les élections législatives de 1999, nulle formation ne peut revendiquer un monopole de la représentation politique de l'ACW, qui élargit la gamme de ses interlocuteurs.

En général, la bonne gouvernance constitue un atout électoral des sociaux chrétiens. Son invocation résiste de moins en moins à l'usure du pouvoir. Elle devient contre-productive lorsque le CVP-CD&V et le PSC-cdH sont, à tort ou à raison, assimilés l'un et l'autre à un « système », dont une partie de l'électorat se démarque. Fondé sur les partis, en particulier sur ceux qui assurent une certaine continuité dans la gestion, le régime représentatif voit sa légitimité contestée. Incarné par des figures de proue – les ministres – l'État se délabre peu à peu : il devient un chantier institutionnel permanent, n'offre d'autres perspectives que l'austérité et l'assainissement des finances publiques, dérape en matière de police et de justice, puis étale son impuissance lors de la crise de la dioxine. Le style des dirigeants, auparavant accepté, commence à faire l'objet d'appréciations négatives. Du bulldozer Dehaene, ce n'est plus l'image de l'efficacité, de la compétence et du pragmatisme qui prévaut chez certains citoyens, mais celle de l'insensibilité, voire de la brutalité. Celle, superficielle sans doute, mais désastreuse en termes de communication, que donne une formule fréquemment grommelée devant les médias : « Geen kommentaar. Pas de commentaire ».

Il y a plus. Les sociaux chrétiens paraissent peu attractifs aux yeux de divers segments du corps électoral : les jeunes, les populations d'origine immigrée et, du côté francophone, les femmes. Ils paient au prix fort la lenteur avec laquelle ils intègrent des mutations profondes du corps social : la montée de l'individualisme, le relâchement des normes éthiques et sexuelles, l'éclatement du modèle traditionnel du couple et de la famille, le souci croissant pour le cadre de vie. Au sommet, pourtant, les tentatives de rajeunissement, de rénovation ou de refondation ne manquent pas : elles sont même courageusement menées. Souvent, cependant, elles se heurtent aux réticences d'une base dont, à en croire le sociologue Jaak Billiet, le commun dénominateur est le « conservatisme culturel ».

En un bon demi-siècle, le Christelijke Volkspartij (CVP) perd près des deux tiers de son assise électorale : de 1950 à 2003, il passe de 60,3 à 21 % des votes valables émis en Flandre. Il cède plus de 10 % dans les années 1980, à peine moins au cours de la décennie suivante. Jusqu'à la caricature, cette formation incarne le système consociatif à la mode belge : en interne, les compromis se négocient, de manière oligarchique, entre les représentants des factions socio-professionnelles (les fameux *standen*) et les non-apparentés ; en externe, les décisions s'élaborent au cours de tractations parfois interminables avec les élites des autres formations de la majorité. Derrière un discours irénique – « nous sommes tous catholiques et flamands » – se cache une machine impitoyable lorsque s'enclenche une lutte pour le pouvoir dans ses rangs : les chefs de file qui ne convainquent plus ou s'avèrent incapables de déjouer les complots finissent broyés et amers. Les anciens présidents Wilfried Martens et Johan Van Hecke connaissent un tel destin.

Le second nommé succède à Herman Van Rompuy comme président du CVP (1993-1996). Le défi n'est pas mince : il faut rénover le parti sans le bouleverser. Quatre priorités sont mises à l'agenda. Primo, il convient de donner au « C » du sigle une tonalité plus moderne : cette lettre emblématique renvoie, certes, aux principes personnalistes de solidarité et de responsabilité, mais elle doit aussi refléter un « surplus éthique » et une ouverture aux valeurs postmatérialistes. Secundo, il importe que le CVP modifie certaines de ses pratiques, qui ne cadrent plus avec la « nouvelle culture politique », très en vogue au Nord du pays. Tertio, le parti doit devenir plus indépendant à l'égard du *middenveld* : en son sein, les organisations représentatives des intérêts socio-professionnels alimentent une « lutte des places » jugée paralysante, tout en empêchant la prise en compte d'aspirations générées par le passage à une société postindustrielle. Quarto, les démocrates chrétiens flamands ont pour tradition d'être à l'écoute de la société : pourquoi n'établiraient-ils pas un dialogue constructif avec les nouveaux mouvements sociaux, porteurs des aspirations environnementalistes, pacifistes, tiers-mondistes, féministes et humanitaires ?

Le message est dynamique, mais sa mise en œuvre tarde. Bien plus, le 6 juin 1996, le président Van Hecke est évincé, officiellement pour des raisons de vie privée : sa situation matrimoniale le mettrait en porte-à-faux avec les valeurs du parti. Des observateurs n'excluent pas, cependant, un nouveau « meurtre politique ». La ligne imprimée

depuis 1993 n'est pas gagnante : malgré la disparition des listes Rossem, le CVP ne pavoise pas après les élections législatives de 1995. Il continue même à perdre le soutien de milieux indépendants et de cadres, attirés par le VLD.

Marc Van Peel reprend la présidence dans un contexte difficile. La politique d'assainissement des finances publiques est manifestement impopulaire. La troisième coalition consécutive avec les socialistes indispose la droite du parti. Les incidents – imprévisibles, mais calamiteux – se multiplient : réaction tardive du Premier ministre dans l'affaire des enfants disparus (1996) ; démission de Stefaan De Clerck, ministre de la Justice, après l'évasion de Marc Dutroux (avril 1998) ; crise de la dioxine, avec mise en cause du Boerenbond et retrait de Karel Pinxten, ministre de l'Agriculture, à la veille du scrutin de juin 1999 ; défection de l'ancien Premier ministre W. Martens, auquel la tête de la liste européenne a été refusée.

Au lendemain du 13 juin 1999, le CVP peine à se convertir en parti d'opposition. Élu à la présidence le 9 octobre 1999, Stefaan De Clerck fait l'objet de critiques : on lui reproche, entre autres, une communication confuse et une propension à délaissier son rôle de chef de file pour se consacrer à son mayorat de Courtrai. Il ne peut empêcher une scission.

Dès août 2001, en effet, l'ancien président J. Van Hecke entame des pourparlers avec les libéraux flamands, en vue d'une recomposition du paysage politique autour du pôle VLD. Le 27 octobre suivant, lorsque sa démarche est rendue publique, il est suspendu de toutes ses fonctions au sein du parti social chrétien. Une procédure d'exclusion est entamée contre lui. Dès le lendemain, l'intéressé prend les devants. Il préconise la création d'un grand parti populaire du centre, indépendant des « piliers », au sein duquel se côtoieraient trois sensibilités : le libéralisme, le nationalisme démocratique à la mode Spirit et une démocratie chrétienne progressiste. Pour structurer cette troisième mouvance, il annonce la naissance d'un mouvement, les Nieuwe Christen-Democraten (NCD), auquel se rallient des « déçus du CVP », dont l'ancien ministre de l'Agriculture Karel Pinxten et l'ancien secrétaire d'État à la Coopération au développement Reginald Moreels. Même si l'hémorragie est limitée, elle est ressentie péniblement à un moment où, dans les sondages, les libéraux et les sociaux chrétiens sont au coude à coude.

Entre-temps, le 29 septembre 2001, le CVP tient son congrès de rénovation à Courtrai : c'est alors qu'il modifie sa dénomination en CD&V (Christen, Democratisch en Vlaams). Il garde son étiquette chrétienne, tout en réaffirmant son ouverture aux non-croyants qui partagent ses valeurs. Il entend demeurer un parti populaire et interclassiste, pour lequel « chaque être humain compte ». Au plan éthique, la formation de S. De Clerck franchit un cap, en acceptant le principe du mariage civil entre personnes de même sexe. Elle souligne nettement son profil flamand, en plaidant en faveur du fédéralisme. Dans la pratique, pour concurrencer le VLD, elle adopte une posture de centre-droit qui mécontente l'ACW : ce dernier affirme « ne plus se reconnaître dans le CD&V ».

Les résultats du scrutin de juin 2003 sont décevants. Cinq jours plus tard, S. De Clerck jette l'éponge. La présidence est reprise par Yves Leterme. Ce dernier annonce des pourparlers avec la N-VA de G. Bourgeois, en vue de constituer un cartel pour les élections régionales de juin 2004. Dans un premier temps, le nouveau chef de file entend poursuivre la rénovation du parti et centrer son action politique sur les problèmes de vie quotidienne de la population. Dans un second temps, il met le cap à droite : l'électorat du Vlaams Blok serait le réservoir de voix où il faudrait puiser. C'est pourquoi Y. Leterme refuse d'ostraciser le parti de F. Dewinter, auquel il reconnaît la faculté d'avancer « parfois de bonnes propositions », et de culpabiliser ses électeurs. De telles prises de position ne passent pas inaperçues, c'est le moins que l'on puisse dire...

Le PSC est présidé depuis 1981 par Gérard Deprez, qui le dirige en formant un triumvirat avec Philippe Maystadt et Melchior Wathelet. Jusqu'en 1999, les sociaux chrétiens francophones sont associés aux majorités fédérale, communautaires et régionales, sauf à Bruxelles-Capitale où ils sont rejetés dans l'opposition dès 1995. Leurs performances électorales sont irrégulières, avec cependant un trend à la baisse.

À l'approche de son cinquantenaire, le PSC envisage de se lancer dans un processus de refondation de longue haleine : il entend redéfinir sa doctrine et son projet de société, rénover son programme, rajeunir et féminiser ses cadres. L'opération est perturbée par la guerre interne qui divise la formation de 1995 à 1999.

Difficilement réélu à la présidence en juillet 1994, G. Deprez se sent de plus en plus contesté. Il voudrait déteiler de la direction du parti pour devenir ministre, mais son souhait ne peut être exaucé : ni Ph. Maystadt, ni M. Wathélet, qui rejoindra la Cour européenne de justice en septembre 1995, ne souhaitent abandonner leurs responsabilités gouvernementales à bref délai. Faute de trouver une porte de sortie honorable qui ménage ses arrières, G. Deprez tente un coup de poker. Le 16 décembre 1995, il annonce son prochain retrait, mais adoube sa dauphine, Joëlle Milquet, secrétaire politique en charge de la rénovation du parti. Les réactions sont vives : les « anti-Deprez » craignent que l'intéressé continue à exercer le pouvoir par personne interposée ; les barons s'inquiètent de l'inexpérience de J. Milquet ; la vieille garde redoute une aventure. Pressé de divers côtés de se porter candidat à la présidence, Charles-Ferdinand Nothomb, qui a exercé ce mandat dans les années septante, entre en lice. La campagne interne est acerbée. Ses séquelles se font sentir durant plusieurs années : les tensions bloquent la réflexion politique, ternissent l'image du parti, sèment le trouble chez les militants et les électeurs.

Le 23 septembre 1996, Ch.-F. Nothomb – qui, selon G. Deprez, incarne « le PSC d'avant-hier » – l'emporte de justesse. Sa présidence, dont la légitimité est contestée, se déroule dans un climat exécrable. Elle est marquée par une tentative de renversement d'alliance en Wallonie, visant à rejeter les socialistes dans l'opposition. L'échec de la manœuvre, récusée par les cadres intermédiaires du parti, a des conséquences. Tout d'abord, cette issue ulcère les libéraux, qui caressaient l'espoir de former un grand rassemblement PRL-PSC-FDF. Ensuite, elle suscite la colère du partenaire socialiste : la « déloyauté » du PSC incite Ph. Busquin à traiter avec L. Michel, afin de conclure à terme un accord de coalition qui mettrait les sociaux chrétiens hors jeu. Enfin, G. Deprez s'est fortement engagé en vue de promouvoir la création d'une large fédération centriste. À la différence de Ch.-F. Nothomb, il ne fait pas machine arrière, mais radicalise ses positions. Son plaidoyer pour un rapprochement avec les libéraux le coupe du parti, qui refuse de le suivre. Le 5 décembre 1997, l'ancien président n'en annonce pas moins la création d'un Mouvement des citoyens pour le changement, où le rejoignent deux parlementaires : Pierrette Cahay et Nathalie de 'T Serclaes. Il est exclu du PSC le 12 janvier suivant. Par la suite, le MCC devient une (petite) composante de la fédération constituée avec le PRL et le FDF.

Critiqué pour sa gestion chaotique et le manque de clarté de sa ligne politique, le président Nothomb est prié – dès le printemps 1998, soit un an avant l'échéance de son mandat – de se trouver un successeur. Après avoir longuement hésité, cédant aux instances de divers responsables, dont le Premier ministre Dehaene, Philippe Maystadt accepte de reprendre, pour un temps limité, la direction du parti : il se présente en ticket avec J. Milquet, celle-ci ayant un droit de succession jusqu'à la fin du mandat présidentiel. Élu à une majorité écrasante, il tente vaille que vaille de remettre sa formation en ordre de bataille : il lance l'opération, essentiellement cosmétique, du « Nouveau PSC » et axe la campagne électorale sociale chrétienne sur des thèmes de proximité. Comme on pouvait s'y attendre, les résultats de juin 1999 sont très mauvais.

Après le passage de Ph. Maystadt à la direction de la Banque Européenne d'Investissement, la présidence est reprise par J. Milquet, ex officio et sans élection. La situation du PSC est préoccupante : le parti voit son socle d'électeurs fidèles s'éroder, alors qu'il ne parvient guère à attirer d'autres segments de la population. Avec énergie, la présidente relance l'opération de rénovation. Le 9 juin 2001, le PSC adopte une nouvelle plateforme doctrinale, « la charte de l'humanisme démocratique ». Il entend transcender le clivage confessionnel et prendre acte de la « dépillarisation », mais il ne tourne pas le dos pour autant à l'héritage du christianisme, ni à la promotion de la vie associative. Gardant le cap au centre, il se repositionne sur le second versant de l'axe matérialistes/postmatérialistes, revendiquant sa vocation de « parti de l'humain ». Le 18 mai 2002, un nouveau cap est franchi : le PSC se mue en Centre démocrate humaniste (cdH), abandonnant toute référence chrétienne explicite. Le pari est audacieux : les élections législatives de mai 2003 se profilent à l'horizon, de sorte qu'il reste un an à peine pour populariser le nouveau sigle.

À partir du printemps 2001, le parti se porte mieux. Il refait son unité. Après des mois d'isolement, il retrouve une indéniable crédibilité aux yeux des autres formations politiques : n'est-ce pas l'abstention de ses parlementaires – négociée en contrepartie d'avantages substantiels pour l'enseignement subventionné – qui permet à la majorité d'atteindre les deux tiers requis pour concrétiser de nouvelles avancées institutionnelles, en juin 2001 ? Et le refinancement des communautés, ardemment souhaité par les francophones, ne figure-t-il pas parmi les dispositions adoptées de la sorte ?

Si elle est réelle, la rénovation du parti présente des limites. Tout d'abord, malgré sa volonté d'ouverture, le cdH n'est pas parvenu jusqu'ici à attirer des personnalités de renom issues des mouvances agnostique ou laïque. Ensuite, il ne réussit pas toujours à faire entendre sa voix, face à des coalitions où, comme on a pu le dire, « l'opposition est dans la majorité ». Enfin, son message manque de clarté. Quelles sont les spécificités de l'humanisme démocratique dont il se revendique ? Quel contenu donner à l'option centriste ? N'y-a-t-il pas quelque illusion à croire qu'en retrouvant une position pivotale, le parti pourra à nouveau pratiquer un jeu de bascule entre libéraux et socialistes, deux forces dont les programmes ne sont plus – dans la pratique, en tout cas – rigoureusement incompatibles ?

Peu après avoir laissé tomber l'ancien « C » de son sigle, le Centre démocrate humaniste a la mauvaise surprise de voir se constituer une dissidence qui se revendique de la chrétienté : les CDF (Chrétiens démocrates francophones), animés par l'ancien ministre bruxellois Dominique Harmel. Cette formation recueille 39.198 voix (1,7 % des votes valables à Bruxelles, 1,4 % en Wallonie) lors du scrutin de mai 2003. Son apparition sur la scène politique explique en partie les performances en demi-teinte enregistrées par les démocrates humanistes. Ces derniers doivent continuer à rénover leurs cadres, muscler leur discours socio-économique, associer plus étroitement les instances locales et régionales à la vie du parti. Élu à la présidence le 15 septembre 2003, J. Milquet invite les membres du MCC et du CDF à rentrer au bercail, sans succès jusqu'ici.

Difficile rénovation des partis socialistes

Depuis ses bons résultats de 1987, la famille socialiste accumule les revers électoraux pendant douze ans, avec néanmoins une légère remontée en Flandre en 1995. Durant la dernière décennie du millénaire, les partis qui la constituent portent une image assez négative : d'aucuns les considèrent comme des formations fossilisées, incapables de s'adapter aux temps nouveaux.

Le parti socialiste (PS) demeure la première force politique francophone et wallonne tout au long de la période considérée. En mai 1988, il entame la plus longue participation au pouvoir de son histoire : jusqu'à nos jours, il est associé aux coalitions qui gouvernent

le Royaume, la Communauté française et la Région wallonne ; il est présent à l'exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale depuis juin 1989, à celui de la Communauté germanophone depuis octobre 1990. Aux plans provincial et communal, il conserve des majorités absolues, surtout dans le sillon industriel du Sud du pays.

Dirigé par Guy Spitaels (1981-1992), puis par Philippe Busquin (1992-1999), le PS est le représentant typique d'une social-démocratie pragmatique. Il lui faut « gérer la crise » dans un contexte difficile : le *Welfare State* est remis en cause au nom des lois du marché par la vague néo-libérale, tandis que les marges de manœuvre des États se réduisent sous l'influence de la mondialisation. Les socialistes doivent endosser l'impopularité d'une politique d'austérité : privatisations, dérégulation, assainissement des finances publiques et rabetage de certains acquis sociaux. L'argument du moindre mal – « ce serait pire sans nous » – ne convainc pas une partie de leur base traditionnelle, qui fait défection, alors que les relations avec le syndicat FGTB se refroidissent. Les restrictions d'emploi dans l'enseignement de la Communauté française provoquent un vif mécontentement dans le monde de l'éducation. Comme tout parti de gouvernement, le PS subit aussi les contrecoups de l'affaire Dutroux et de la crise de la dioxine, sans pouvoir inscrire à son crédit les progrès enregistrés dans la Réforme de l'État, question qui mobilise peu l'électorat populaire (cf. tableau n° 8).

Tableau 8 : les performances électorales du PS
(Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	961.361	831.199	720.658	631.653	855.992
% des votes valables (Belgique)	15,6 %	13,5 %	11,9 %	10,2 %	13,0 %
% des votes valables (Wallonie)	43,9 %	39,2 %	33,7 %	29,2 %	36,4 %
% des votes valables (Bruxelles)	-	-	18,2 %	16,5 %	24,7 %
Rang dans la hiérarchie (Wallonie)	1 ^{er}				
Rang dans la hiérarchie (Bruxelles)	-	-	2 ^e	3 ^e	2 ^e
Sièges	40/212	35/212	21/150	19/150	25/150

Enraciné dans des régions ouvrières à tradition anticléricale et marqué par le poids de la laïcité en son sein, le Parti socialiste demeure, dans les faits, peu ouvert aux chrétiens progressistes jusqu'au début du XXI^e siècle. Il est alors réticent à soutenir les réalisations d'organisations volontaires, perçues comme des concurrentes des services publics ou comme des machines de guerre au service de ses adversaires : c'est pourquoi ses connexions avec le monde associatif extérieur au « pilier » demeurent ténues. Aux plans de la doctrine comme de la pratique, le PS tarde à intégrer les problématiques portées par les nouveaux mouvements sociaux, qui trouvent des interlocuteurs plus attentifs à Écolo. Durant de longues années, cette dernière formation, perçue comme une création artificielle d'intellectuels petits-bourgeois, suscite des réactions d'urticaire chez les caciques du PS : ils la trouvent « peu fiable » ; ils ne supportent pas sa critique du clientélisme et du lotissement de l'État ; ils s'exaspèrent de perdre des voix, sur leur gauche, au profit d'un concurrent que le scrutin proportionnel rend redoutable. Bref, il manque au Parti socialiste des années 1990 une culture d'alliance : le fameux « complexe de la majorité absolue » que dénonçait jadis André Cools le pousse à adopter une attitude fermée, dominatrice, plutôt qu'à chercher des partenaires et à les traiter comme tels.

Le président Busquin s'efforce de faire évoluer les esprits, malgré la résistance ou l'inertie de grosses fédérations et de puissantes unions socialistes communales. Toutefois, il doit se donner d'autres priorités : sauver le parti qui, rattrapé par son passé, est secoué par les « affaires ». En ses rangs, on découvre des pratiques contraires à la loi et à l'éthique pour financer des campagnes électorales, mais aussi des malversations, une infiltration mafieuse et un complot débouchant sur un assassinat politique.

Commis le 18 juillet 1991, ce dernier vise le ministre d'État André Cools, ancien président du PS et personnalité très influente en région liégeoise. En cherchant à identifier les auteurs, les commanditaires et les mobiles du crime, le pouvoir judiciaire découvre l'existence de pratiques délictueuses. Ainsi, les irrégularités n'ont pas manqué, entre 1990 et 1992, dans la gestion du cabinet wallon des Affaires intérieures et des Travaux publics. Après maintes péripéties, l'ancien ministre Alain Van der Biest est condamné pour faux et détournements par la Cour d'appel de Bruxelles, en juin 2000. C'est dans la mouvance de l'intéressé, pénétrée par le milieu, que le ministère

public semble localiser le complot ourdi contre A. Cools. Juste avant son éventuel renvoi en Cour d'assises, A. Van der Biest, qui clame son innocence, se donne la mort le 17 mars 2002.

La Justice s'intéresse aussi de près à des mécanismes frauduleux de financement du PS et de ses campagnes électorales à la fin des années 1980. Sans conteste, il y a eu, à tout le moins, surfacturation et fausse facturation d'enquêtes d'opinion, avec rétrocession aux commanditaires d'une partie des montants engagés : telle est la substance de l'affaire INUSOP, pour laquelle de hauts responsables socialistes, dont l'ancien Vice-premier ministre Guy Coëme et l'homme d'appareil Merry Hermanus, sont condamnés par la Cour de cassation en avril 1996. En se focalisant sur la procédure, la Cour européenne des droits de l'homme estime, en juin 2002, qu'il y a eu procès inéquitable, mais le fond du dossier n'est pas remis en cause.

En décembre 1998, on trouve des personnalités déjà impliquées dans l'affaire INUSOP (G. Coëme, M. Hermanus), mais aussi l'ancien président G. Spitaels, parmi les dignitaires socialistes condamnés pour corruption dans le dossier Dassault : cette fois, il s'agit de pots-de-vin versés en 1989 dans les caisses du parti, lors de la passation d'un marché militaire.

En 1994, les enquêteurs mettent au jour des indécidatesses et des transactions douteuses dans la gestion de l'Intercommunale des œuvres sociales en Hainaut : homme fort de la fédération carolorégienne du PS et président du Conseil provincial, Richard Carlier est mis sur la sellette. Il est condamné par le tribunal correctionnel de Bruxelles en mai 2003.

La série noire semble se poursuivre lorsqu'à la fin 1996, Elio Di Rupo en personne est accusé de pédophilie par une certaine presse, à un moment où l'opinion publique est traumatisée par l'affaire Dutroux. Cependant, il apparaît rapidement que les faits ne sont pas établis. Bien plus, il semble y avoir eu tentative de déstabilisation du Vice-premier ministre socialiste sur base d'un faux témoignage. L'intéressé sort meurtri, mais aussi grandi de cette épreuve.

Tirant les leçons du passé, Ph. Busquin entreprend une révision des statuts du PS : élargissement des missions dévolues au bureau du parti, élection du président au suffrage universel direct des membres, limitation du cumul des mandats rémunérés, création d'une commission

de vigilance, individualisation des votes dans les sections et les congrès. Il est question de rendre sa juste place à l'éthique et d'assouplir les structures rigides du PS. Cependant, l'opération n'entame guère les prérogatives des puissantes fédérations régionales, où subsistent de véritables satrapies.

Le 10 octobre 1999, E. Di Rupo remplace Ph. Busquin, devenu Commissaire européen, à la tête du parti. Élu par les affiliés, le nouveau président dispose d'un large appui de la base. Il utilise ce levier pour mettre progressivement en œuvre son projet : rajeunir la formation socialiste, la féminiser, l'ouvrir, en actualiser le message et en démocratiser les structures.

E. Di Rupo entreprend de repositionner le PS. Il s'agit d'abord de colmater les brèches, puis de renforcer l'influence du parti au pouvoir, enfin de lui rendre sa position de maître du jeu en Belgique francophone. Sur la gauche, il ferme l'espace politique alternatif dans lequel les écologistes s'étaient engouffrés. Le président entend à la fois ramener au bercail des électeurs en déshérence et réduire le poids des Verts à sa moyenne européenne, soit à moins de 10 % des voix. Écolo est donc associé au pouvoir, mais il est rudoyé, quelquefois même malmené. Le gouvernement Verhofstadt I bénéficie, pendant quelque temps, du redressement de la conjoncture économique, ce qui lui assure de nouvelles marges financières. Avec L. Onkelinx, E. Di Rupo tente de contenir les appétits des partenaires libéraux, puis de rééquilibrer la politique de l'arc-en-ciel, en faisant aboutir des dossiers sociaux qu'il met au crédit du PS. En 2002, il perçoit la désaffection qui touche les sociaux-démocrates ancrés au centre et, après l'échec de Lionel Jospin aux élections présidentielles françaises, le danger d'un discours flou : il met alors le cap à gauche. Précisément, les Convergences à gauche, signées avec Écolo le 28 septembre de la même année, permettent aux socialistes de faire coup double : ils se posent en leaders d'un bloc progressiste, tout en reprenant la main face aux libéraux du MR, comme pivot francophone d'un éventuel arc-en-ciel-bis.

À ce repositionnement par touches successives s'ajoute une stratégie de consolidation et d'élargissement. D'une part, il faut que le PS reconquière l'électorat populaire : dans les grandes agglomérations, les mandataires socialistes sont mobilisés pour mener – à l'instar de Willy Taminiaux, bourgmestre de La Louvière – une politique de proximité, qui se met à l'écoute des habitants et tente de prendre leurs

problèmes concrets à bras-le-corps. D'autre part, il importe d'élargir la base électorale du parti bien au-delà de son pré carré, en séduisant de nouveaux publics. Lancés en mai 2001, les Ateliers de Progrès permettent, durant de longs mois, de débattre des grandes questions du moment en présence d'intervenants extérieurs. La réflexion sur le programme s'en trouve dynamisée. Surtout, le parti intensifie son dialogue avec les autres composantes de la gauche : les écologistes, certes, mais aussi des cadres du MOC et des représentants des milieux associatifs, désormais reconnus comme « moteurs de changement ». Des figures bien connues de la société civile, comme Jean Cornil (Centre pour l'égalité des chances), Pierre Galand (Centre national pour la coopération et le développement) et Christiane Vienne (MOC de Tournai-Ath-Mouscron) sont cooptées au Sénat.

Le président du PS soigne tout particulièrement son image et celle du parti. Il conserve le nom de sa formation, mais en modernise le logo et en rénove le siège. Il colore son discours de valeurs postmatérialistes, comme le bonheur, pour offrir une part de rêve. Il propulse de nouveaux visages, à l'instar de Marie Arena, aux avant-postes. Lors des scrutins, il s'emploie, autant que faire se peut, à rajeunir et à féminiser les listes, sans pouvoir empêcher les caciques de pousser leur descendance.

À son tour, il fait modifier les statuts du parti, en vue d'en démocratiser le fonctionnement. Désormais, les présidents des unions socialistes communales sont élus au suffrage universel direct des adhérents. Les sections sont tenues d'organiser des assemblées générales ouvertes aux non-membres. Toujours largement autonomes, les fédérations ne sont pas obligées de recourir à une procédure électorale pour désigner leur chef de file, mais toutes – sauf Bruxelles – le font d'initiative en 2003. Est-ce à dire que toute trace de sclérose a disparu ? Il serait excessif de l'affirmer. En certains endroits, comme à Liège en 2003, les vieux réflexes se perpétuent : les barons socialistes s'entendent sur une candidature unique, celle de Guy Mathot pour la présidence fédérale, tandis qu'une des vice-présidences est destinée à Frédéric Daerden, fils d'un autre leader bien connu. En l'occurrence, il n'est mis fin ni à l'omnipotence des clans, ni à certaines formes de népotisme.

Lors des élections législatives de mai 2003, le PS mène campagne sur le réinvestissement dans la protection sociale et dans les fonctions collectives pour garantir la sécurité d'existence. Il enregistre un

redressement assez spectaculaire, sans pour autant revenir à son niveau de 1987. Le score obtenu est même atypique : d'habitude, le parti recule lorsqu'il participe au pouvoir. Un tel résultat s'explique certes par le reflux d'Écolo, mais aussi par les chantiers ouverts, non sans succès, depuis 1999. Il reste que des efforts doivent encore être entrepris pour démocratiser davantage les structures de la formation socialiste et pour en renouveler le personnel politique. Ce sont là deux objectifs auxquels E. Di Rupo, réélu le 28 septembre 2003, entend s'atteler.

Le congrès d'octobre 2003 semble aller dans ce sens. La stratégie d'expansion dirigée vers les milieux chrétiens progressistes s'en trouve confortée : l'objectif est de transformer le PS en « grand parti populaire de gauche ». Un nouveau dispositif est adopté afin de mettre au pas les instances réticentes au mouvement ou à la culture du débat : les fédérations se voient imposer un contrat de gestion dont dépendent leurs ressources budgétaires. La presse évoque « une main de fer dans un gant de velours ». L'image ne paraît pas forcée.

Comme son homologue francophone, le Socialistische Partij (SP) est associé au pouvoir sans discontinuer durant quinze ans : il siège au gouvernement fédéral dès mai 1988, au sein de l'exécutif flamand depuis octobre 1988, à l'intérieur de la majorité de Bruxelles-Capitale à partir de juin 1989. D'abord, marqué par les modèles néerlandais et scandinave, le SP suit un cours plus pragmatique que le PS. Avec moins de remous internes, il adopte une attitude défensive face à la remise en cause du *Welfare State*, sous la pression de la crise économique, de la poussée néo-libérale, des contraintes imposées par l'Union Européenne et de la mondialisation. Par la suite, sa direction est séduite, davantage qu'en Wallonie, par la *Third Way* du Britannique Tony Blair et par la *Neue Mitte* du chancelier allemand Gerhard Schröder : elle se rallie même au concept, à tout le moins ambigu, d'« État social actif ». Pendant plus d'une décennie, elles ne parviennent pas à concevoir un projet original, qui rompe avec la toute-puissance du marché, ni à empêcher une crise d'identité profonde (cf. tableau 9).

Tableau 9 : les performances électorales du SP-SP.A.
(Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003*
Voix obtenues	915.432	737.976	762.447	593.372	979.750
% des votes valables (Belgique)	14,9 %	12,0 %	12,6 %	9,5 %	14,9 %
% des votes valables (Flandre)	24,2 %	19,6 %	19,9 %	15,0 %	23,5 %
Rang dans la hiérarchie (Belgique)	3 ^e	4 ^e	3 ^e	6 ^e	2 ^e
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	2 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	2 ^e
Sièges	32/212	28/212	20/150	14/150	23/150

* En cartel avec Spirit ; le score de la VU en 1999 figure dans le tableau n° 5

Structurellement, la situation des socialistes néerlandophones est, il est vrai, plus difficile que celle de leurs collègues francophones, au moins pour trois raisons. Tout d'abord, le SP est minoritaire en Flandre, face à des forces concurrentes qui se situent au centre-droit, voire à droite : il lui est plus malaisé de faire entendre sa voix. Ensuite, plus que toute autre formation traditionnelle, ce parti vieillissant voit son électorat fidèle s'éroder, sans parvenir à mordre sur les nouveaux segments de l'opinion publique. Ceux qui votaient pour lui par habitude ou sous l'influence des anciens déterminants sociologiques sont de plus en plus âgés et de moins en moins nombreux. La crise du « pilier » socialiste est patente au Nord du pays : les militants s'investissent rarement sur le terrain dans les quartiers populaires, ouvrant ainsi un boulevard au Vlaams Blok ; la gestion par le SP de grandes agglomérations, comme Anvers – où il participe au pouvoir depuis 1921 – se sclérose. Dans des milieux peu favorisés, un sentiment d'abandon et d'insécurité se propage, tandis que les exclus d'une société duale sont tentés par le vote protestataire. Enfin, la capacité d'attraction du parti, chez les électeurs de moins de 35 ans, est en chute libre jusqu'au début du XXI^e siècle. En 1995, le déclin structurel n'est temporairement arrêté que par des facteurs circonstanciels : la disparition du parti Rossem, le charisme du président Tobback, la crainte d'un démantèlement de l'État de bien-être, au cas où les socialistes seraient par trop sanctionnés à cause des « affaires », une campagne habilement focalisée sur la défense de la sécurité sociale.

Pourtant, les tentatives de renouvellement ne manquent pas. Le président Karel Van Miert (1977-1989) a déjà surfé sur la vague pacifiste, tout en jetant des ponts en direction des chrétiens progressistes, sans résultats significatifs. Son jeune successeur Frank Vandebroucke (1989-1994) prend des initiatives similaires, mais ne convainc pas davantage.

À son tour, le SP est pris dans le tourbillon des « affaires ». Dans la foulée des procédures judiciaires entamées à la suite de l'assassinat d'A. Cools, une enquête est ouverte, en février 1995, sur le financement occulte du SP par la firme aéronautique italienne Agusta, à l'occasion d'une commande d'hélicoptères destinés à la force aérienne (1988) : l'appareil du parti socialiste flamand est dans l'œil du cyclone. Alors Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, F. Vandebroucke démissionne de ses fonctions, le 22 mars. Le 20 octobre suivant, c'est au tour de Willy Claes, ancien Vice-premier ministre et ministre des Affaires économiques, devenu entre-temps Secrétaire général de l'OTAN, de se démettre. En décembre 1998, la Cour de cassation condamne des personnalités socialistes flamandes, dont W. Claes, pour faits de corruption dans les deux volets Agusta et Dassault.

Connu pour son énergie et son franc-parler, Louis Tobback reprend les rênes du SP, de 1995 à 1998. En décembre 1995, il fait modifier les statuts du parti, atténuant – bien plus qu'au PS – l'influence des structures intermédiaires, en particulier celle des fédérations. Décidée en 1995, appliquée en 1997, l'élection du président au suffrage universel direct des membres débouche sur une certaine dérive plébiscitaire : L. Tobback centralise la direction du parti en misant sur les compétences reconnues des ministres Frank Vandebroucke et Johan Vande Lanotte. Il n'hésite pas à adopter des positions rugueuses en matière de sécurité, d'immigration et d'asile politique. Dès ce moment, on voit poindre au SP une curieuse alchimie : elle combine l'efficacité de membres quadragénaires du gouvernement fédéral, bien entourés par des collaborateurs de haut niveau issus du SEVI (le centre d'études Émile Vandervelde flamand), et un discours aux accents parfois assez populistes. La courte présidence d'un humaniste, Fred Erdman (avril 1998-octobre 1999), ne modifie pas fondamentalement la stratégie du parti.

La législature 1995-1999 n'en est pas moins calamiteuse pour le SP, qui doit encaisser trois démissions successives : tout d'abord celle du ministre de l'Intérieur J. Vande Lanotte, en avril 1998, à la suite de l'évasion de Marc Dutroux ; un an plus tard, celle de L. Tobback, son successeur, après la mort de Semira Adamu, une demandeuse d'asile déboutée, expulsée du territoire de manière choquante ; peu avant le scrutin de 1999, celle de Marcel Colla, ministre fédéral de la Santé publique, pour gestion désastreuse des effets d'une contamination à la dioxine de poulets d'élevage.

Pour le SP, le scrutin du 13 juin 1999 est une déroute sans précédent : déjà dépassé comme deuxième parti flamand par le VLD en 1995, le parti socialiste flamand, désormais devancé aussi par le Vlaams Blok, est relégué à la quatrième place. Il est plus que temps de transmettre le témoin à une nouvelle génération : celle qu'incarnent les Vandebroucke, Vande Lanotte et consorts. Alors qu'elle paraît fort aléatoire à l'époque, la mue va pourtant réussir.

L. Tobback assume la défaite pour donner sa chance à la nouvelle équipe. Le 16 octobre 1999, le SP élit à la présidence Patrick Janssens, un quadragénaire issu du monde de la communication. L'intéressé s'attache à moderniser les structures, le programme et le message du parti. La responsabilité des choix politiques et le repositionnement des socialistes flamands sur l'échiquier sont laissés à deux ministres fédéraux, J. Vande Lanotte (Budget) et F. Vandebroucke (Santé), ainsi qu'au ministre régional S. Stevaert (Mobilité). Avec P. Janssens, ces trois leaders forment un quadrige d'une redoutable efficacité médiatique : on les surnomme les « Télétubbies ».

En dirigeant la ville de Hasselt, S. Stevaert, dont W. Claes est le mentor, a obtenu une adhésion populaire indéniable grâce à une politique « rouge-verte ». Les socialistes flamands optent collectivement pour une telle ligne, susceptible de donner à leur parti une image chaleureuse et branchée. Ils convoitent manifestement l'électorat mobile d'Agalev et de la Volksunie. Dans cet esprit, ils modifient la dénomination de leur formation, en octobre 2001 : le SP devient alors le SP.A (Socialistische Partij Anders. Sociaal, progressief, alternatief). Ce réalignement partiel sur des valeurs postmatérialistes permet à P. Janssens de jouer simultanément sur deux registres : d'une part, il continue à mettre en évidence la compétence de ses ministres fédéraux ; d'autre part, il braque le projecteur sur les initiatives de l'étoile montante

du parti, S. Stevaert : la gratuité des bus instaurée à Hasselt, le renforcement de la sécurité routière en Flandre, la suppression de la redevance sur la radio-télévision, etc.

La constitution d'un cartel avec Spirit, réduit à la tendance Anciaux, renforce l'attractivité du SP.A. Avec son allié, le parti socialiste capte une bonne partie de l'électorat flamingant progressiste, séduit de nombreux jeunes et attire des intellectuels auparavant proches de la mouvance écologiste. Aux « Télétubbies » s'ajoutent la figure populaire de Bert Anciaux, puis celle d'une jeune femme au patronyme bien connu : Freya Van den Bossche, qui rejoint le *dream team*, ainsi que l'appellent les médias néerlandophones.

Une crise politique frappe la ville d'Anvers, deux mois avant les élections législatives de mai 2003 : il y a eu usage abusif de cartes de crédit par certains échevins et fonctionnaires. Le mini-scandale pourrait briser la dynamique du SP.A-Spirit : il se solde, en effet, par la démission du collègue emmené par la bourgmestre socialiste Leona Detiège. Cependant, P. Janssens retourne la situation à son avantage : c'est lui qui lance l'opération « mains propres », avant de s'imposer comme candidat au mayorat. En mai 2003, dans la Métropole, il devance le Blokker Filip Dewinter en voix de préférence.

L'incompatibilité entre la présidence du parti et la direction de la ville d'Anvers amène P. Janssens à renoncer anticipativement à la première de ces fonctions. En mars 2003, il cède la conduite du SP.A à S. Stevaert, que les enquêtes d'opinion désignent comme l'homme politique le plus populaire de Flandre. L'intéressé est connu pour son aptitude à anticiper les réactions des citoyens ordinaires, pour ses idées à la fois simples et originales, en phase avec les préoccupations quotidiennes de la population, et pour son langage direct : il se définit comme un « populiste progressiste ». Au Sénat, où il se présente en tête de liste, il obtient un nombre de voix de préférence jamais atteint (604.667), au point qu'avec 24,7 % des votes valables, le SP.A.-Spirit y devance le VLD.

Les résultats des élections législatives de 2003 constituent un succès pour la formation de S. Stevaert : celle-ci décroche 23 députés à la Chambre, soit un de plus que n'en détenaient ensemble l'ancien SP et la Volksunie, toutes tendances confondues. C'est ce score qu'il faudra confirmer lors des scrutins de juin 2004. À cette fin, le SP.A-

Spirit adresse des appels du pied à l'électorat et aux mandataires des Verts flamands : il entend prouver que l'on peut défendre l'environnement sans parti spécifiquement dédié à ce thème. Par ailleurs, il assume, non sans courage, un choix « éthique » en matière de droit de vote des résidents non-européens.

Élargissements successifs des partis libéraux

À la différence des sociaux chrétiens, les libéraux progressent au cours de la douzaine d'années ici prise en compte. Il n'y a cependant pas de parallélisme strict dans les performances au Nord et au Sud du pays : chaque formation a sa propre vitesse de croisière. Il n'empêche que, de part et d'autre de la frontière linguistique, ce sont des opérations d'élargissement qui permettent aux Bleus de renforcer leur assise électorale.

Les libéraux flamands ne cessent de progresser depuis 1987 (cf. tableau 10). Appelé Partij voor de Vrijheid en de Vooruitgang (Parti pour la Liberté et le Progrès), leur formation est littéralement conquise, dès 1982, par une équipe de jeunes. Celle-ci est emmenée par Guy Verhofstadt (29 ans à l'époque), depuis lors président à trois reprises : 1982-1985, 1989-1995, 1997-1999. À ses côtés, on trouve déjà Patrick Dewael et Karel De Gucht, président du VLD de 1999 à 2004.

Tableau 10 : les performances électorales du PVV-VLD
(Chambre des représentants)

	1987	1991	1995	1999	2003
Voix obtenues	709.758	738.016	798.366	888.973	1.009.223
% des votes valables (Belgique)	11,5 %	12,0 %	13,2 %	14,3 %	15,4 %
% des votes valables (Flandre)	18,5 %	19,0 %	20,8 %	22,6 %	24,2 %
Rang dans la hiérarchie (Belgique)	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}
Rang dans la hiérarchie (Flandre)	3 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}
Sièges	25/212	26/212	21/150	23/150	25/150

L'objectif de cette nouvelle génération est de remédier aux handicaps du PVV face à la toute-puissance des sociaux chrétiens : ce parti de cadres, et non de masse, ne peut s'appuyer ni sur un « pilier » fortement structuré, ni sur le Mouvement flamand. Il est la victime du jeu de bascule pratiqué par le CVP et le PSC, avec rejet périodique dans l'opposition, parfois même après un succès électoral.

Les jeunes Turcs du PVV croient pouvoir briser cette fatalité en organisant une polarisation sur le clivage socio-économique. Ils promeuvent une ligne radicalement néo-libérale, préconisant la réduction de l'emprise étatique sur l'économie, la diminution de la fiscalité, le dégraissage du *Welfare State*, la dérégulation et des privatisations d'entreprises publiques. À partir de 1987, afin de « débloquer la société », ils commencent à tenir un discours très critique à l'égard de la « boulimie des piliers ». C'est dans cet esprit que G. Verhofstadt – surnommé Baby Thatcher – assume les fonctions de Vice-premier ministre et de ministre du Budget dans les gouvernements Martens VI et VII (1985-1987). Il exaspère non seulement les socialistes, mais également les sociaux chrétiens. C'est pourquoi le PVV est écarté du gouvernement fédéral dès 1988, puis de l'exécutif flamand en 1992, et ce jusqu'en 1999. Verhofstadt ne digère pas l'affront : il reprend la présidence du PVV à Annemie Neyts.

La période qui suit immédiatement le scrutin législatif du 24 novembre 1991 marque un tournant décisif dans l'itinéraire du Gantois. Nommé formateur, Verhofstadt tente de constituer une large coalition (libérale-socialiste, éventuellement élargie aux Verts, voire à la VU) qui écarterait les sociaux chrétiens du pouvoir. Il échoue en raison des réticences de F. Vandenbroucke. Au même moment, il est frappé par la fêlure qui semble se creuser entre la population et les partis. Dans ses *Burgermanifesten* (Manifestes du citoyen) de 1991, 1992 et 1994, il en attribue la cause à l'influence, démesurée selon lui, des groupes de pression. Il voit même dans ce « fossé » le clivage fondamental de l'heure, considérant les autres lignes de fracture comme dépassées. Apparaît alors le thème qui va guider son action ultérieure : le renouveau politique.

Verhofstadt part en croisade contre le *verzuilde middenveld* : en d'autres termes, les structures intermédiaires pilariées. Il prétend vouloir remettre « le citoyen », comme individu, au centre des préoccupations du système politique. À cet effet, il développe une

double stratégie : d'une part, conquérir durablement de nouveaux électeurs, non en les fidélisant par un réseau d'organisations sociales, mais en misant sur la communication à la mode anglo-saxonne, qui permet d'établir un lien direct avec différents segments de la population à agréger ; d'autre part, évincer le CVP, assimilé à une force d'inertie, de son rôle de pivot pour emporter la position de premier parti du pays, empêcher la reconduction de coalitions « rouges et romaines » et imposer ses règles du jeu. Le moyen choisi afin de relever ce double défi est une refondation programmatique et organisationnelle. Il s'agit de faire sauter le carcan qui bride la croissance du PVV en créant un nouveau « parti populaire », à large base de recrutement, qui aimante les courants et les personnalités fascinés par l'aventure du renouveau politique. Non sans vicissitudes à certains moments, G. Verhofstadt avance ses pions.

La création du VLD (Vlaamse Liberalen en Democraten) - Partij van de Burger (Parti du Citoyen), en novembre 1992, est un premier pas significatif. Sous sa houlette, G. Verhofstadt rassemble l'ancien PVV, dont la vieille garde est priée de taire ses réticences, et une dissidence significative de la VU, emmenée par l'ancien président J. Gabriëls. Il fait place aussi à des personnalités en délicatesse avec leur formation d'origine, comme l'ancien secrétaire d'État socialiste Pierre Chevalier ou des mandataires CVP moins connus. Dès cette époque, la nouvelle force ainsi constituée ne paraît guère homogène. Elle a pour éléments fédérateurs un néo-libéralisme relativement élastique, le thème du renouveau politique, la volonté de « dépileriser » la Flandre et un profil bien plus flamand que celui du libéralisme d'antan.

La formule met du temps à s'imposer. Les scrutins européen de juin 1994 et législatif de mai 1995 ne donnent pas les résultats escomptés : le VLD ne parvient ni à détrôner le CVP, ni à entrer dans la majorité. Déçu, G. Verhofstadt cède temporairement la présidence à Herman De Croo (1995-1997), avant de rebondir. Limant les aspérités de ses *Burgermanifesten*, il semble prendre ses distances par rapport à une idéologie libérale pure et dure. Il paraît assumer le glissement vers le centre de l'électorat VLD, plus hétérogène qu'auparavant. Il entend briser son image reaganienne, pour se poser en « visionnaire progressiste » respectueux du modèle belge de concertation sociale. Désormais, affirme-t-il, ses références sont le Néerlandais Wim Kok qui, depuis 1994, dirige une coalition violette

sans les sociaux chrétiens, et le Britannique Tony Blair. Les ambitions affichées sont plus modestes qu'auparavant : il importe avant tout que les Bleus sortent de leur cure d'opposition, la plus longue de leur histoire depuis 1919.

Le pari est gagné en juin 1999, moins par une victoire libérale que par la baisse des sociaux chrétiens. Le VLD revient au gouvernement fédéral et à l'exécutif flamand, tout en participant à la majorité de la Région de Bruxelles-Capitale. Épaulé par L. Michel, G. Verhofstadt s'impose comme chef de file de l'arc-en-ciel, fonction qui n'a plus été détenue par un des siens depuis Paul-Émile Janson, en 1937-1938. P. Dewael dirige le gouvernement flamand. Pour la première fois depuis 1919, la famille libérale est la plus importante du pays : elle ne se prive pas de marquer de son empreinte la politique menée par la coalition.

Au Parlement fédéral, cependant, le VLD ne l'emporte sur le CVP que d'une courte tête. À la Communauté flamande, il occupe toujours le second rang. Pérenniser et accroître le leadership libéral pour le rendre moins dépendant des circonstances, tel est le leitmotiv de la direction du parti. Celle-ci soigne sa communication, focalisée en permanence sur G. Verhofstadt et P. Dewael, sans doute pour faire oublier les prestations décevantes de Marc Verwilghen à la Justice et de Rik Daems aux Participations publiques. Accédant à la présidence en juillet 1999, K. De Gucht est chargé de mener à bien deux opérations de regroupement politique dont il a été question dans les sections précédentes : l'absorption, directe ou via Spirit, d'une partie de l'ex-VU et l'intégration des NCD de J. Van Hecke et consorts, dissidents du CD&V. Plus que jamais, le VLD se positionne au centre. Il affiche des vues progressistes sur certaines questions de société, en particulier les matières éthiques. Il se proclame de plus en plus en flamand : après que son président ait prédit « l'évaporation de la Belgique », le confédéralisme est intégré dans une déclaration de principes adoptée en décembre 2002.

À force de ratisser large et d'accueillir des transfuges venus de divers horizons, la formation de K. De Gucht devient plus composite encore. On voit s'y côtoyer des populistes droitiers et des libéraux de gauche, des monarchistes convaincus et des adversaires de la Maison royale, des belgicains nostalgiques et des confédéralistes pointus, des laïques intransigeants et des chrétiens démocrates. Le coude-à-coude

avec le CD&V expose le parti à des chantages à la dissidence, avec parfois des passages à l'acte. Néanmoins, les effets de telles sorties demeurent limités : en mai 2003, le Liberaal Appel du droitier Ward Beysen, hostile au « cordon sanitaire » envers le Vlaams Blok, ne recueille que 29.868 voix, tandis que VeiligBlauw, lancé par Leo Goovaerts, ancien trésorier du VLD, en draine seulement 3.237. Au lendemain du scrutin, ce n'est plus une compétition serrée avec les sociaux chrétiens qu'il faut gérer, mais un face-à-face : ce dernier met aux prises des libéraux confortés et des socialistes renforcés, au sein d'une coalition violette dont les deux pôles idéologiques tirent chacun la couverture à eux. Dans pareil jeu d'échecs, le VLD, concurrencé sur sa droite par les sociaux-chrétiens et par le Vlaams Blok, semble virer de bord : en différents domaines, dont le droit de vote des résidents non-européens, il adopte une position résolument conservatrice qui le distingue du MR francophone.

Les résultats électoraux du Parti réformateur libéral (PRL) sont plus irréguliers que ceux du PVV-VLD (cf. tableau 11). Dans l'ensemble cependant, la courbe est ascendante. Pendant huit ans (1979-1987), le parti renoue avec la stratégie d'expansion qui lui a souri dans les *sixties* : il combine pluralisme philosophique et promotion de l'économie de marché, mais en adoptant un profil francophone plus accusé. Le scrutin législatif de décembre 1987 marque un coup d'arrêt à cette progression. Il est suivi d'une sévère défaite aux élections européennes de juin 1989. Entre-temps, depuis mai 1988, la formation libérale est rejetée dans l'opposition sauf en Communauté germanophone. Elle y demeure jusqu'en 1995 en Région bruxelloise, jusqu'en 1999 en Wallonie, en Communauté française et au niveau fédéral.

Tableau 11 : les performances électorales du PRL-MR
(Chambre des représentants)

	1987*	1991**	1995***	1999****	2003
Voix obtenues	577.959	501.647	623.195	630.219	748.952
% des votes valables (Belgique)	9,4 %	8,1 %	10,3 %	10,1 %	11,4 %
% des votes valables (Wallonie)	22,2 %	19,8 %	23,9 %	24,7 %	28,4 %
% des votes valables (Bruxelles)	-	-	34,7 %	30,7 %	31,2 %

Rang dans la hiérarchie (Belgique)	5 ^e	5 ^e	5 ^e	4 ^e	6 ^e
Rang dans la hiérarchie (Wallonie)	3 ^e	3 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e
Rang dans la hiérarchie (Bruxelles)	-	-	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
Sièges	23/212	20/212	18/150	18/150	24/150

* FDF : 71.338 voix, 3 sièges

** FDF : 90.813 voix, 3 sièges

*** Fédération PRL-FDF

**** Fédération PRL-FDF-MCC

Rendu responsable des mauvais scores, Jean Gol se retire de la course à la présidence en septembre 1989. Pendant plus de deux ans, le PRL est piloté par une direction bicéphale : Antoine Duquesne, président, et Daniel Ducarme, vice-président. La formule tourne au désastre : le parti recule encore aux élections législatives de novembre 1991, en vue desquelles certains candidats libéraux (Willem Draps, Jacques Vandenhoute) ou apparentés (Roger Nols) ont cru devoir adopter des positions racistes. Le duo des « Ducs » n'y survit pas : c'est le *come-back* de Jean Gol, qui reprend la présidence le 14 mars 1992. Le Liégeois exerce sa fonction avec autorité, concentrant l'essentiel du pouvoir de décision entre ses mains et celles de son entourage. Le PRL renoue alors, non sans succès, avec la stratégie d'un regroupement de forces politiques dont il serait l'élément moteur.

Le parti retrouve une force d'attraction : il rajeunit ses cadres ; il se veut plus proche des citoyens et encore plus francophone ; il adopte, au plan socio-économique, une ligne plus « chiraquienne » et moins néo-libérale ; il mène une opposition musclée en dénonçant « la rage taxatoire » de la majorité en place.

Le 14 septembre 1993, le PRL et le Front des Bruxellois francophones (FDF) rendent publique leur décision, prise la veille, de constituer une fédération, avec dépôt de listes communes aux élections, sauf pour les scrutins communaux et provinciaux. Le rapprochement entre les deux partis est favorisé par les bonnes relations qui unissent Jean Gol à Antoinette Spaak, avec laquelle des contacts sont noués dès 1991. Il repose aussi sur des convergences entre Bleus et Amarantes, à la fois opposés aux réformes institutionnelles du

gouvernement Dehaene et soucieux de consolider la Communauté française face à la poussée régionaliste.

À vrai dire, pour le FDF, l'alliance avec les libéraux est la seule planche de salut. Vieillissant, le parti bruxellois se distingue de moins en moins des formations traditionnelles. S'il a réussi à endiguer son déclin électoral, il n'a plus son rayonnement de la fin des années 1970, lorsqu'il était la première force politique de la capitale. Bien plus, la réforme du système bicaméral, qui doit entrer en vigueur en 1995, recèle une menace : elle va réduire sensiblement le nombre de députés et, surtout, de sénateurs. S'il perdait toute représentation dans la Haute assemblée, le FDF serait ipso facto privé de dotation, dans le cadre du financement public des partis. En se fédérant avec le PRL, il assure sa pérennité. Il prend place aussi dans un rassemblement plus large, susceptible de perpétuer sa participation à la gestion de la Région bruxelloise et son rôle de défenseur des francophones de la périphérie.

Pour les libéraux aussi, l'opération recèle des avantages. Elle conforte leur image de formation pluraliste en plein redéploiement. Elle leur permet d'étendre leur surface électorale en Communauté française, dans l'espoir d'un retour au pouvoir. À Bruxelles, elle neutralise un ancien concurrent. Surtout, elle débouche sur la constitution d'une force politique incontournable, appelée à être la pierre angulaire de toute majorité au Parlement régional. Alors que la fédération demeure dans l'opposition jusqu'en 1999 aux autres niveaux de pouvoir, elle intègre la majorité dans la région centrale dès 1995.

J. Gol décède inopinément le 18 septembre 1995, des suites d'une hémorragie cérébrale. L'ancien président Louis Michel, un de ses fidèles, reprend la direction du parti. À son tour, il s'impose par son charisme et son autorité. Il consolide la fédération avec le FDF. Par des inflexions successives, il ancre sa formation au centre, en préconisant un retour aux sources du libéralisme social et en faisant prévaloir une ligne humaniste en matière d'immigration. Il ne cache pas son souhait de mettre en branle une recomposition du paysage politique francophone par la constitution d'un mouvement rassembleur, qui serait à la fois « réformateur, pluraliste et populaire ».

Les contacts noués à cet effet, en 1996, avec Ch.-F. Nothomb et G. Deprez n'aboutissent pas, on l'a vu. L. Michel en tire deux enseignements, qui déterminent sa stratégie ultérieure. D'une part, il

faut pouvoir se passer de la force pivotale traditionnelle que constituent les sociaux chrétiens, jugés quelquefois déloyaux, en tout cas enclins à la tergiversation. À cet effet, il importe de réduire leur espace politique, en profitant des forces centrifuges qui minent le PSC. L'accord de fédération avec le FDF est étendu au Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) de G. Deprez, à la fin 1998. De la sorte, L. Michel peut grignoter, fût-ce à la marge, l'électorat social chrétien. Il met aussi dans son camp une personnalité qui connaît le PSC de l'intérieur et pourra faire office de *go between*, lors de tractations ultérieures. D'autre part, il convient de surmonter les allergies personnelles et programmatiques envers les socialistes, pour être à même de gouverner avec eux sans les sociaux chrétiens. Dès 1997, L. Michel et Ph. Busquin concluent un accord : pour 1999, les deux présidents s'engagent à privilégier l'option de majorités entre les Bleus et les Rouges.

Si elles constituent un succès incontestable pour la famille libérale, les dernières élections législatives du siècle donnent des résultats mitigés, mi-raisin pour le PRL-FDF-MCC : la fédération progresse un peu en Wallonie, mais recule à Bruxelles. Cependant, L. Michel s'empresse de crier victoire. Comme informateur, il joue un rôle déterminant dans la constitution d'une majorité arc-en-ciel, poussant G. Verhofstadt au poste de Premier ministre. L'influence libérale est forte dans la nouvelle coalition. Louis Michel (Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères) et Didier Reynders (Finances) y détiennent deux portefeuilles à forte visibilité. Avec leurs alliés du VLD, ils s'empressent de faire adopter une réforme fiscale, point central du programme du PRL. Il s'avère assez rapidement que les mesures correspondantes englobent une bonne part des marges budgétaires disponibles, au grand dam des partenaires socialistes et écologistes. Pour conserver le pouvoir, L. Michel et ses amis n'hésitent pas à donner des gages aux libéraux flamands : ils font ainsi reporter l'octroi du droit de vote aux étrangers hors CEE, pour lequel il existe une majorité alternative, à la législature suivante.

À l'expérience, le fonctionnement de la fédération PRL-FDF-MCC ne s'avère pas pleinement satisfaisant, pour des raisons qui ne tiennent pas seulement à la longueur du sigle. En effet, les différentes composantes sont insuffisamment intégrées. Quand elles se présentent devant les électeurs en ordre dispersé, comme c'est le cas à Bruxelles lors du scrutin communal d'octobre 2000, elles y laissent des plumes.

Bien plus, de sérieuses fissures minent l'édifice en 2001 : le FDF fait cavalier seul lors de la négociation et du vote des accords communautaires (Saint-Polycarpe, Lombard), dont il rejette certaines dispositions, en particulier la régionalisation de la loi communale. Enfin, la présidence de D. Ducarme (juillet 1999 - juin 2003) ne convainc pas toujours : quelquefois, l'intéressé prend des initiatives maladroites ou des positions intempestives, qui obligent L. Michel à le faire rentrer dans le rang.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, une nouvelle structure voit le jour le 24 mars 2002 : le Mouvement réformateur (MR) se substitue à la fédération. Sans mettre fin à l'existence des composantes et à leur expression spécifique, il s'agit de borner leur autonomie, en instaurant un fonctionnement plus centripète, en tout cas concerté et convergent. Des structures décisionnelles communes, plus cohérentes, sont créées pour tracer des orientations en matière de doctrine, de programme et de participation à des majorités. La position personnelle de L. Michel est renforcée : élu « chef de file gouvernemental » au suffrage universel des membres, le Jodoignois a les coudées franches pour mener les négociations préparatoires à la formation d'un gouvernement, désigner les ministres libéraux, veiller à la mise en œuvre concrète des projets politiques. L'objectif de cette réorganisation est de constituer une puissante machine de guerre électorale, afin que le MR devienne à terme la première formation francophone, capable de damer le pion au PS. Le Mouvement – on note l'abandon du terme parti – fait toujours coexister des sensibilités diverses, dont l'unité idéologique demeure floue. Dans l'immédiat, les appels lancés à la « réconciliation entre les classes, pour mettre les préoccupations des citoyens au centre du débat » ou à la réalisation d'une « politique de bien commun » sonnent PSC ancienne manière. Quant à l'invocation de l'humanisme démocratique, elle est aussi le fait du cdH.

À la veille des élections de mai 2003, L. Michel et G. Verhofstadt signent solennellement un « Contrat avec les Citoyens de notre pays », pour réaffirmer l'existence d'un axe libéral fort au sein de la future coalition. En fait, le scrutin ne renforce pas seulement le MR et le VLD, mais il permet aux socialistes de rééquilibrer les rapports de force. En prévision des élections régionales de juin 2004, Daniel Ducarme – poussé dans le dos, selon certaines sources – quitte la présidence du MR pour celle du gouvernement bruxellois, qu'il cumule

avec le portefeuille des Arts, de la Culture et de l'Audiovisuel en Communauté française. En juin 2003, la direction du Mouvement est confiée à Antoine Duquesne, un fidèle de L. Michel, à l'expression médiatique plus prudente. Le nouveau président se prononce en faveur d'une clarification du jeu politique francophone, sous la forme d'une bipolarisation entre réformateurs et socialistes. Il entend « rassembler pour peser davantage politiquement ». Son appel à la constitution d'un pôle du centre s'adresse implicitement aux CDF de Dominique Harmel, mais aussi à certains démocrates humanistes, insatisfaits de voir se prolonger leur séjour dans l'opposition. Serait-ce l'amorce d'un nouvel élargissement ? Toujours est-il que certains CDF, conscients de la menace que représente un seuil d'éligibilité de 5 % au scrutin régional, ne semblent pas insensibles aux appels du pied du MR.

VERS UN RENOUVELLEMENT DU PERSONNEL POLITIQUE ?

Au cours de la douzaine d'années considérée ici, on assiste à un certain renouvellement du personnel politique belge. Ainsi, la représentation des femmes, dans les assemblées et les exécutifs, s'est considérablement renforcée : à titre d'exemples, nous examinerons les cas de la Chambre des représentants et du gouvernement fédéral. Par contre, l'octroi du droit de vote aux résidents issus de pays extérieurs à l'Union Européenne s'est enlisé, avant de se débloquer, mais sans grand relief. Le changement des visages ne doit pas non plus faire illusion : en dépit des apparences, les dynasties politiques se perpétuent ; souvent, la « starisation » du système politique revient à assurer l'élection de personnes bénéficiant déjà d'une large notoriété.

Les femmes

La représentation féminine dans les assemblées demeure extrêmement faible de 1948, date à laquelle le suffrage devient effectivement universel pour les nationaux, à 1961 : au Parlement, elle ne dépasse pas 5 %. Elle régresse même de 1965 à 1974. Il faut attendre les années 1970 pour que l'on commence véritablement à s'inquiéter de ce déficit démocratique et que l'on épingle les mécanismes – sociaux, culturels, institutionnels et autres – qui bloquent l'ascension politique des femmes. Dans la seule sphère électorale, on pointe

notamment les effets pervers de la faible présence féminine au sein des appareils partisans, du vote en case de tête, qui cadenasse l'ordre de présentation des candidats, du coût élevé des campagnes personnelles, de la notoriété requise pour se faire élire dans les petites circonscriptions. Les mentalités évoluent lentement, sous l'influence des mouvements féministes et des grandes organisations féminines. Sans vouloir en attribuer le mérite exclusif à quiconque, on doit souligner l'importance du travail effectué, dès 1974, par le groupe de pression *Vrouw en Maatschappij* (Femme et Société), animé par Miet Smet au sein du CVP, et du vent frais qui souffle au sein des partis écologistes. Comme secrétaire d'État à l'Environnement et à l'Émancipation sociale (1985-1992), puis comme Ministre de l'Emploi et du Travail, également chargée de l'Égalité des chances entre hommes et femmes (1992-1999), M. Smet reçoit la mission de sensibiliser l'opinion publique à la sous-représentation des femmes dans les processus décisionnels et de proposer des mesures structurelles en vue d'y remédier. De leur côté, les Verts n'attendent pas la mise en place de mécanismes législatifs. Dès le scrutin de 1991, Agalev instaure le système dit de la « fermeture éclair » (alternance hommes-femmes, ou l'inverse, sur les listes), avant de se prononcer deux ans plus tard pour la parité absolue entre les sexes à tous les niveaux. Par étapes, Écolo s'engage sur la même voie, entre 1995 et 1997. En 1995, pour la première fois, le taux de représentantes dépasse les 10 % à la Chambre (cf. tableau 12). Ce n'est encore qu'un résultat bien modeste.

Tableau 12 : la représentation féminine à la Chambre

Années	Nombre de députées*	% du total des représentants
1961	11/212	5,1 %
1971	6/212	2,8 %
1981	12/212	5,6 %
1987	18/212	8,4 %
1991	20/212	9,4 %
1995	18/150	12,0 %
1999	35/150	23,3 %
2003	53/150	35,3 %

* Après le jeu des suppléances au lendemain des élections.

Pour accentuer le mouvement, il faut recourir à la contrainte législative et constitutionnelle, tant les pesanteurs sociologiques se

perpétuent. À partir de 1992, le gouvernement Dehaene prépare un projet de loi dit Smet-Tobback, du nom de ses initiateurs, qui « vise à promouvoir une répartition équilibrée des hommes et des femmes sur les listes de candidats aux élections » pour tous les scrutins : européens, législatifs, régionaux et communautaires, provinciaux et communaux. Habitée à pratiquer la représentation garantie aux plans linguistique et philosophique, la Belgique est le premier pays d'Europe, et le sixième au monde, à s'engager dans cette voie. Les ambitions initiales du texte sont revues à la baisse lors de son parcours parlementaire. Sa disposition-clé tient en une phrase : « Sur une même liste, le nombre de candidats d'un même sexe ne peut excéder une quotité de trois quarts (1994-1999), puis de deux tiers (à partir de 1999) du total constitué par la somme des sièges à pourvoir pour l'élection ». En d'autres termes, la loi du 24 mai 1994 impose un quota : en principe, au moins un quart, puis un tiers de candidates. Son application débouche, en 1999, sur un quasi doublement du nombre et du pourcentage de représentantes (cf. tableau 12).

Pareil dispositif présente cependant trois limites. Tout d'abord, il ne s'agit pas à proprement parler d'assurer « une représentation équilibrée des femmes et des hommes » sur les listes déposées par les partis, mais de fixer une proportion maximale de candidats d'un même sexe, masculin en l'occurrence. Ensuite, le quota ne se calcule pas par rapport au nombre réel de candidats de chaque liste, mais par rapport au nombre maximum de candidats qui peut être aligné sur une même liste : il s'ensuit qu'à la limite, une liste incomplète pourrait être entièrement masculine. Enfin et surtout, la loi de 1994 fait l'impasse sur l'existence de différents types de places sur les listes électorales, en raison de l'effet dévolutif de la case de tête : places situées en ordre utile, places de combat, places de figurant... Le quota pourrait être respecté alors que toutes les candidates seraient reléguées à l'arrière-plan sans la moindre chance d'élection. Après coup, on mesure l'importance de cette troisième limite : en 1999, les femmes représentent 39 % du nombre total des candidats, mais elles occupent seulement une tête de liste sur six et moins d'un cinquième des places éligibles ; c'est le jeu des suppléances qui porte le pourcentage d'élues (19,3 %) à 23,3 %. Ces résultats mitigés – la percée des écologistes les gonflent indéniablement – sont à l'origine du dépôt d'un grand nombre de propositions de loi ultérieures, qui ne seront pas envisagées ici, mais aussi de nouvelles initiatives gouvernementales, dont nous nous bornerons à examiner l'issue et les effets.

Initiée en 2000, une révision de la Constitution ajoute, dans le Titre II de la Loi fondamentale, un alinéa à l'article 10 et un nouvel article 11 bis, tous deux promulgués le 21 février 2002. Le premier dispose que « l'égalité des femmes et des hommes est garantie » : il étend explicitement au genre le principe d'égalité des Belges devant la loi. Le second vise à favoriser l'égal accès des deux sexes aux mandats électifs et publics. Directement ou via la loi, le décret ou une autre norme, il proscrit la constitution d'exécutifs « unisexes ». Autrement dit, il impose la présence d'au moins une femme au sein du Conseil des ministres, des gouvernements communautaires et régionaux, députations permanentes, collèges des bourgmestre et échevins, conseils de l'aide sociale, bureaux permanents des CPAS, etc.

Rappelons qu'il a fallu attendre 1965 pour qu'une femme – Marguerite De Riemacker-Legot, en charge de la Famille – accède au gouvernement national. Sous Martens V (1982-1985), quatre femmes sont membres de l'exécutif fédéral, sur un total de vingt-cinq ministres et secrétaires d'État. L'arc-en-ciel de 1999 compte trois ministres féminins (dont, il est vrai, deux Vice-premières) et une commissaire du gouvernement, sur un total de quinze ministres, trois secrétaires d'État et trois commissaires du gouvernement. Avec l'équipe Verhofstadt II, en 2003, la proportion d'un tiers de femmes est atteinte, tant pour les ministres que pour les secrétaires d'État.

Revenons-en à la représentation des sexes dans les assemblées. Deux lois et une loi spéciale, celles des 17 et 18 juillet 2002, s'appliquent aux scrutins européens, législatifs, communautaires et régionaux, les élections provinciales et communales étant entre-temps devenues une compétence des régions. Ces dispositions consacrent trois principes. Tout d'abord, l'obligation de parité hommes-femmes sur l'ensemble de chaque liste électorale, complète ou incomplète (mais sans système de la « fermeture éclair »). Ensuite à titre transitoire, lors du premier renouvellement de chaque assemblée, la nécessité d'une mixité parmi les trois premiers candidats de chaque liste (soit, au minimum, une femme à une des trois premières places). Enfin, au-delà de cette échéance, l'obligation de présenter des candidats de sexe différent (alternance homme-femme ou l'inverse) aux deux premières places de chaque liste. Le scrutin de mai 2003 le prouve : la mise en œuvre de ces dispositions débouche sur une féminisation accrue du personnel politique. Au cas où ce processus s'avérerait insuffisant, l'arsenal législatif pourrait ou devrait être complété par d'autres mécanismes : l'alternance

sur l'ensemble de chaque liste, un nombre égal de têtes de liste pour les hommes et les femmes au sein de chaque parti, voire la parité dans la représentation elle-même.

Les « nouveaux Belges » et les étrangers

Qu'en est-il du droit de vote et de l'éligibilité des populations d'origine ou de nationalité étrangère ? En cette matière, il convient de distinguer trois cas de figure, auxquels s'appliquent des dispositions différentes : les Belges d'origine étrangère, les ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne et les résidents issus d'un pays tiers (extra-européen).

Si ce n'est par la filiation, c'est par la naturalisation que des citoyens d'origine étrangère peuvent accéder à des responsabilités politiques. Deux mesures leur en ouvrent la voie. D'une part, le Code de la nationalité, adopté en 1984, et son assouplissement, voté en 2000, incitent 538.571 personnes d'origine étrangère à devenir Belges entre 1984 et 2002. D'autre part, l'abolition de la distinction entre naturalisation ordinaire et grande naturalisation, en 1991, permet potentiellement à un plus grand nombre d'habitants de devenir député, sénateur ou ministre. Encore faut-il que les partis accueillent en leur sein ces « nouveaux Belges ».

Des candidats d'origine non-européenne font une apparition timide sur des listes marginales, lors du scrutin législatif de 1991, mais ils ne sont pas élus. À l'issue des élections communales de 1994, on pointe 27 conseillers issus de l'immigration extra-européenne, dont 13 à Bruxelles, 9 en Flandre et 5 en Wallonie. À la fin de la législature 1995-1999, un suppléant SP d'origine maroco-palestinienne, Chokri Mahassine, siège à la Chambre pendant quelques mois.

Le scrutin législatif de 1999 amplifie le phénomène. Fauzaya Talhaoui (Agalev), d'origine marocaine, est élue députée. Dalila Douifi, (SP), une suppléante d'ascendance algéro-flamande, la rejoint sur les bancs de la Chambre. Au Sénat, la suppléante Meryem Kaçar (Agalev), d'origine turque, remplace une ministre de son parti. Viennent s'y ajouter deux sénateurs communautaires d'ascendance marocaine, Chokri Mahassine (SP) et Mohammed Daïf (PS), ainsi que, en février 2001, une sénatrice cooptée, Fatma Pehlivan (SP), d'origine macédonienne turque. De son côté, Marie Nagy Patino, issue de parents

hongrois et colombien, a siégé pendant une décennie au Conseil régional bruxellois, avant de passer également au Sénat. Ajoutons qu'à la même date, neuf autres Belges d'origine maghrébine sont présents dans les Conseils régionaux : un en Flandre et huit à Bruxelles, dont certains n'en sont pas à leur premier mandat. Lors des élections communales d'octobre 2000, on relève 92 conseillers d'origine non-européenne à Bruxelles, 40 en Flandre et 21 en Wallonie. Parmi eux figurent 14 échevins, soit 10 à Bruxelles (dont 3 à Saint-Josse et à Schaerbeek), 3 en Flandre et 1 en Wallonie.

Le nombre de candidats belges d'origine étrangère, surtout maghrébine et turque, augmente lors du scrutin législatif de 2003. Huit d'entre eux sont élus, quelquefois avec de beaux scores. Le SP.A-Spirit envoie ainsi trois représentants à la Chambre : Saïd El Khadraoui, tête de liste dans l'arrondissement de Louvain (21.015 voix), Dalila Douifi, suppléante de J. Vande Lanotte en Flandre occidentale (17.009 voix), et la Malinoise Anissa Tamsamani à Anvers (9.705 voix). S'y ajoutent deux sénateurs élus directement : Fatma Pehlivan (49.207 voix) et Mimount Bousakla (29.243 voix). Deux autres partis ont des députés directement issus de l'immigration : le CD&V, avec l'Anversoise Nahima Lanjri (12.303 voix), et le PS, avec le Bruxellois Mohammed Boukourna (8.873 voix). Quant aux sénateurs communautaires, on peut signaler Amina Derbaki Sbaï (MR) et Sfia Bouarfa (PS). Notons qu'Anissa Tamsamani devient le premier membre du gouvernement belge d'ascendance maghrébine : en 2003, durant deux mois et demi, elle est secrétaire d'État à l'Organisation du travail et au Bien-être au travail. Son éviction précoce d'un tel poste, justifiée par une question de diplôme, pose néanmoins question.

Les candidats dits « d'origine allochtone » bénéficient souvent du vote préférentiel de leur communauté d'origine, surtout lors des élections communales et lors des scrutins régionaux à Bruxelles, au point quelquefois de dépasser des colistiers mieux placés. De manière générale, on note que les meilleurs scores sont réalisés par des personnes connues pour leur travail de terrain au sein du monde associatif.

Les formations à caractère islamiste ne parviennent guère à percer. Ainsi, en 2003, à la Chambre, la liste Resist – qui regroupe non seulement des militants de la Ligue arabe européenne, emmenés par Dyab Abou Jahjah, mais aussi des membres du parti d'extrême

gauche PvdA – recueille 10.059 voix à Anvers. À Bruxelles, la liste Noor (Lumière) en obtient 1.141. Le Parti Citoyenneté et Prospérité (PCP), créé dans le sillage du Centre islamique belge de Molenbeek pour promouvoir la présence d'un Islam traditionaliste, emporte 1,7 % des suffrages valables (7.775 voix) en Région bruxelloise, en particulier dans les quartiers à forte concentration maghrébine ou turque. Son leader, Abdullah Abu Abdulaziz (Jean-François Bastin), capte à lui seul 5.073 voix de préférence, soit environ 2.000 de plus que le CDF Dominique Harmel. À moins qu'un seuil d'éligibilité de 5 % ne soit introduit, cette formation pourrait décrocher un siège aux élections régionales de Bruxelles-Capitale en juin 2004.

Venons-en aux résidents appartenant à d'autres États de l'Union européenne et de pays tiers, qui gardent leur nationalité d'origine. Le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, impose à la Belgique d'octroyer aux premiers le droit de vote, ainsi que l'éligibilité aux élections européennes et communales. La directive du 6 décembre 1993, qui fixe les modalités de l'exercice de ces droits pour les élections au Parlement européen, est transposée en droit belge par les lois des 11 et 29 avril 1994. À l'expérience, il s'avère que le taux de participation des électeurs européens est faible, pour différentes raisons : le vote n'est pas obligatoire ; il suppose une inscription préalable auprès de l'administration communale, perçue par certains comme une tracasserie ; des ressortissants communautaires préfèrent voter *in loco* pour des candidats et des listes de leur pays d'origine, comme ils l'ont fait en 1984 et 1989 ; enfin, le scrutin européen déchaîne rarement les passions. En 1999, le collège électoral francophone élit à Strasbourg une parlementaire d'origine étrangère : l'Italienne Monica Frassoni (Écolo). En 2001, celle-ci est rejointe par Olga Zrihen (PS), une Française d'origine maghrébine.

Pour des raisons de politique intérieure – le contentieux communautaire dans la périphérie bruxelloise – la Belgique tarde à rendre applicable sur son territoire la directive européenne relative au droit de vote et à l'éligibilité des résidents communautaires aux élections communales : la condition n'est toujours pas remplie en octobre 1994 ; le pays risque de se voir traîné devant la Cour européenne de Justice. À la suite de l'émotion causée par le dénouement de l'affaire Derochette et de la célébration d'adieu à Loubna Benaïssa, tenue à proximité de la Grande Mosquée de Bruxelles, certains milieux politiques, jusqu'alors réticents, rejoignent le point de vue des partis progressistes : en 1997,

ils estiment que la prochaine révision de l'article 8 de la Constitution devrait mettre les ressortissants communautaires et les résidents non-européens sur le même pied en ce qui concerne le droit de vote et l'éligibilité aux élections communales. Comme le VLD s'y oppose alors qu'il faut réunir une majorité des deux tiers, le CVP et le PRL font prévaloir, en décembre 1998, une solution de compromis à tout le moins minimaliste. Ainsi, le droit de vote et l'éligibilité au plan communal doivent être attribués aux ressortissants des États de l'U.E avant le scrutin d'octobre 2000 : c'est chose faite par la loi du 27 janvier 1999. Une autre disposition pourra étendre ces facultés aux résidents non-européens, mais elle ne sera pas votée avant janvier 2001, pour sortir ses effets en octobre 2006 seulement. À la condition, bien sûr, d'être adoptée...

Or, la déclaration gouvernementale de l'arc-en-ciel est muette sur le sujet. Peu après, les partis francophones et les formations progressistes flamandes rappellent que les partenaires de la majorité ont convenu, en juillet 1999, de laisser la question à l'appréciation du Parlement. Le président du VLD, Karel De Gucht, ne dément pas, mais réaffirme son opposition catégorique à toute initiative de ce genre. Il n'empêche : en 2000 et 2001, diverses propositions de loi sont déposées en vue d'étendre le droit de vote et l'éligibilité, au plan communal, aux ressortissants non-européens établis en Belgique. La première en date, qui servira de base de discussion au Sénat, émane de Marie Nagy (Écolo) et Frans Lozie (Agalev). Avec des nuances, d'autres vont dans le même sens : elles sont élaborées par des parlementaires du PS, du SP et du PSC. Le VLD, dans le sillage duquel se trouvent le CD&V et le Vlaams Blok, persiste dans son attitude hostile. À la mi-décembre 2001, K. De Gucht adresse un ultimatum à ses partenaires, avec un argumentaire qui ne changera guère par la suite. La majorité des Flamands, martèle-t-il, est hostile au vote des non-Européens : une étude scientifique, qui montre une réalité de terrain plus nuancée, est balayée d'un revers de main. Aller dans le sens voulu par la gauche, ajoute le président du VLD, servirait immanquablement la cause du Vlaams Blok au Nord, mais aussi à Bruxelles, où il pourrait paralyser les institutions régionales. À l'en croire, l'acquisition préalable de la nationalité belge est la seule voie imaginable, et l'on est déjà allé très (trop) loin pour en assouplir l'obtention. Bref, le vote de la proposition de loi Nagy-Lozie par une majorité alternative constituerait un point de rupture, de nature à provoquer la chute du gouvernement.

À la mi-janvier 2002, au nom de son parti, mais probablement aussi à la demande de G. Verhofstadt, L. Michel fait une déclaration politique d'importance majeure. Il rappelle que le vote et l'éligibilité des résidents non-européens aux élections communales ne figurent pas dans la déclaration gouvernementale. Au nom du fair-play et de la solidarité envers le VLD, il plaide en faveur du report du dossier à la législature suivante, afin de « donner aux libéraux flamands le temps de convaincre et de se convaincre de la justesse d'une telle mesure ». Il récuse la perspective d'une majorité alternative sur le sujet, parce qu'elle nuirait à la cohésion de la coalition et provoquerait sa chute. Il affirme cependant que « les non-Européens auront le droit de vote en 2006 » : il inscrira, dit-il, la question à l'ordre du jour en 2003, lorsqu'il s'agira de former un nouveau gouvernement.

Dès ce moment, il est clair que la proposition de loi Nagy-Lozie ne passera pas la rampe : à l'opposition de principe de l'extrême droite, du CD&V et du VLD s'ajoute la volonté des libéraux francophones d'ajourner le débat. Les partisans du droit de vote des résidents non-européens ont beau se mobiliser, en faisant voter une résolution en ce sens par le Parlement wallon, puis en organisant une Marche pour l'égalité, rien n'y fait. Au Sénat, en commission de l'Intérieur, la proposition Nagy-Lozie est repoussée par neuf voix contre six, le 12 mars 2002. Cette conclusion est confirmée en séance plénière, le 28 mars, par 36 voix contre 33. La presse francophone tire de cet épisode un enseignement pertinent, mais cruel : le droit de vote des non-Européens vaut une crise gouvernementale pour ses adversaires, mais non pour ses partisans.

Entre autres formations politiques, le PS et le MR annoncent qu'ils feront du droit de vote des résidents non-européens au plan communal une condition sine qua non de leur participation à un futur gouvernement. Force est de constater que l'histoire bégaie. L'intransigeance du VLD empêche que pareille avancée soit inscrite dans la déclaration gouvernementale de Verhofstadt II : le dossier est laissé à l'appréciation du Parlement. Entre juillet et septembre 2003, différentes propositions de loi sont déposées en cette matière, à l'initiative de parlementaires du PS, d'Agalev, du SP.A, d'Écolo et même du MR, en l'occurrence dans un sens assez restrictif. Dès la fin août, Karel De Gucht réitère son opposition : son parti « combattra activement » l'octroi du vote aux résidents non-européens lors d'un

éventuel débat, parce que, selon lui, l'obtention des droits politiques doit nécessairement passer par l'acquisition de la nationalité belge. Cette fois, le Premier ministre en personne prend publiquement position : « C'est très facile de déposer des propositions. Mais je ne suis pas sûr qu'on obtiendra une majorité. Et je ne suis pas sûr non plus que ce soit souhaitable. L'opposition CD&V va exiger que l'on restreigne les naturalisations. Plutôt qu'aider les immigrés à s'intégrer, on va réduire leurs chances » (*Le Soir*, 1^{er} septembre 2003).

Qu'ils appartiennent au VLD, au CD&V ou au Vlaams Blok, les opposants flamands à l'élargissement du droit de vote font flèche de tout bois : tentative de régionaliser la matière, menace de tirer la « sonnette d'alarme », utilisation d'un sondage d'opinion très discutable, obstruction lors des débats en commission de l'Intérieur du Sénat... Pour leur part, au nom du réalisme politique, les socialistes se rallient, à contre-cœur, à la position restrictive du MR : droit de vote au plan communal sans éligibilité, moyennant cinq années de résidence, une inscription sur les listes électorales, un engagement par déclaration à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention européenne des droits de l'homme. Cette proposition est votée au Sénat en décembre 2003 et, après d'ultimes difficultés provoquées par le président du VLD, adoptée par la Chambre en février 2004.

Les dynasties se perpétuent

Un renouvellement du personnel politique s'opère par la féminisation progressive des assemblées et par l'arrivée au Parlement, en nombre limité, de « nouveaux Belges ». D'autres facteurs jouent en sens inverse, comme la pérennité des dynasties politiques. Quelques-unes d'entre elles remontent au siècle dernier : ainsi les Cornet d'Elzies, Béthune et Nothomb. D'autres sont plus récentes, mais non moins influentes, à l'instar des Vanderpoorten - Dewael au VLD.

Le phénomène n'est pas neuf : ainsi qu'André Zumkir l'a montré, il était largement répandu dans la Belgique censitaire. Il n'a pas disparu avec le suffrage universel et l'avènement de la démocratie politique. Un rapide pointage, effectué sans prétention à l'exhaustivité pour le dernier tiers du XX^e siècle, le prouve à suffisance (cf. tableau 13) :

Tableau 13 : Quelques dynasties politiques 1966-1999

Dynasties de ministres et ministres d'État	Dynasties de parlementaires
Vic et Bert Anciaux (VU/Spirit)	André et Chantal Bertouille (PRL/MR)
Fernand et Jean-Maurice Dehousse (PSB-PS)	Georges et Bernard Clerfayt (FDF/MR)
Gaston et Mark Eyskens (CVP)	Joseph et Rik Daems (PVV/VLD)
Pierre et Dominique Harmel (PSC/CDF)	Jean et Christine Defraigne (PRL/MR)
Joseph et Joseph-Jean Merlot (PSB)	Robert et Jean-Marc Delizée (PS)
Charles et Philippe Moureaux (Parti libéral-PS)	Jean et Étienne Duvieusart (Rassemblement wallon)
Henri et Jacques Simonet (PSB-PRL/MR)	Marcel et Martine Payfa (FDF/MR)
Paul-Henri et Antoinette Spaak (PSB-FDF)	François et Caroline Persoons (FDF/MR)
	Achille et Frank Van Acker (BSP)
	Charles et Serge Moureaux (Parti libéral-FDF/PS)
	Gaston et Laurette Onkelinx (PSB/PS)

Au bout d'un certain temps, les dynasties se constituent même en dehors des familles politiques traditionnelles, en ce compris dans les partis fédéralistes, alors que ceux-ci ont prétendu incarner un renouveau radical des mœurs politiques. Au cours des dernières années, le recours aux « fils » et aux « filles de » prend manifestement de l'extension (cf. tableau 14). Écolo et Agalev font exception à la règle : non seulement, il s'agit de partis encore jeunes, mais de telles pratiques vont radicalement à l'encontre de la culture-maison, alors qu'elles sont manifestement encouragées ou tolérées dans d'autres formations.

Tableau 14 : Quelques dynasties politiques actuelles

Élus en 1999	Élus en 2003	Candidats non élus en 2003
Anne Barzin (PRL), fille de Jean	Alison Declercq (PS), fille de Jean-Pierre	Tom Dehaene (CD&V), fils de Jean-Luc
Benoît Cerexhe (PSC), fils d'Étienne	Maya Detiège (SPA-Spirit), fille de Leona	Xavier Desimpel (VLD), fils d'Aimé
Véronique Comet d'Elzius (PRL), fille de Charles	Denis Ducarme (MR), fils de Daniel	Lucas Ducarme (MR), fils de Daniel
Frédéric Daerden (PS), fils de Michel	Alain Mathof (PS), fils de Guy	Renaud Duquesne (MR), fils d'Antoine
Charles Michel (PRL), fils de Louis	Annemie Roppe (SPA-Spirit), fille de Louis	Benoît Lutgen (cdH), fils de Guy
Bruno Tobback (SP), fils de Louis	Freya Van den Bossche (SPA-Spirit), fille de Luc	Jean-Pierre Lutgen (CDF), fils de Guy
Peter Vanvelthoven (SP), fils de Louis	Melchior Wathelet Jr. (cdH), fils de Melchior Sr.	Keste Van Grembergen (SPA-Spirit), fille de Paul

Comment interpréter cette propension des partis traditionnels ou assimilés à l'auto-reproduction de leurs élites ? La réponse n'est pas simple. Il y a incontestablement des vocations politiques qui naissent dans le milieu familial : un fils ou une fille souhaite exercer la profession du père, par attrait personnel, par militantisme, par mimétisme ou par opposition à l'engagement paternel. La stratégie électorale des partis pèse également d'un poids très lourd : dans les campagnes médiatisées comme on en connaît à présent, un patronyme connu, connoté positivement, constitue un atout pour la liste, qui peut bénéficier de reports de notoriété ou de sympathie. On a affaire alors à des candidatures qui ne se déclarent pas spontanément, mais qui sont suscitées par un appareil. Dans d'autres cas de figure, le népotisme est assez évident : un cacique influent tire parti de ses fonctions afin de propulser un membre de sa famille, soit pour lui assurer une belle carrière, soit pour renforcer l'ascendant de son clan dans un fief. Quelles que soient les motivations des parents et des enfants, l'existence de dynasties politiques est révélatrice de l'impuissance d'une partie des milieux politiques à se renouveler par apport de sang neuf ou de sa propension à se perpétuer par cooptation. Elle a un effet pervers : elle barre la route à des candidats partis de rien, qui ne disposeront jamais, pour se faire un nom, des avantages héréditaires du patronyme, des relations de famille ou d'une clientèle électorale captive.

La « starisation » du système politique

Aux États-Unis, un ancien acteur de série B peut accéder aux fonctions de gouverneur d'un État et même de président, pourvu qu'un flux de dollars alimente sa caisse électorale. Nous n'en sommes pas à ce stade, mais certaines dérives, sur lesquelles nous reviendrons dans la troisième partie, pourraient nous en rapprocher. Depuis 1999, le recours aux *bekende Vlamingen* (Flamands connus) et aux Francophones médiatisés s'accroît. Il en résulte, sans doute, un certain renouvellement du personnel politique, mais – sauf exceptions – l'apport est assez décevant. En effet, les compétences de tels candidats pour la gestion de la Cité ne sont pas toujours évidentes : la plupart d'entre eux se contentent de prêter leur renommée à un parti en se gardant de s'exprimer sur de véritables questions de société. Par ailleurs, l'accession de telles personnalités aux assemblées écarte, ipso facto, d'autres candidats de la représentation : moins médiatisés, ces derniers sont parfois plus compétents ou plus méritants.

Une nouvelle fois, une analyse nuancée des pratiques actuelles s'impose. Le recours à des notabilités n'est nullement une innovation : depuis 1831, on en trouve maints exemples en Belgique. Jusque dans les années 1970, cependant, les partis ne franchissent pas certaines bornes : sans négliger les retombées positives dues à la notoriété, ils privilégient les compétences acquises et les liens avec la société civile organisée. Spontanément ou à la demande, les organisations constitutives des « piliers » fournissent ainsi des ministres et des parlementaires.

Le changement d'attitude commence lorsqu'il est fait appel à des journalistes très connus de la télévision, qui entament une seconde carrière en politique. Les uns le font avec bonheur, dans un premier temps en tout cas : Henri-François Van Aal (PSC), Georges Désir (FDF), Luc Beyer (PRL), Henri Mordant (Rassemblement wallon). D'autres, tel Frédéric François (PSC), déchantent rapidement. On n'en est alors qu'aux prémices de l'ère des stars.

Durant les années 1990, trois facteurs contribuent à en provoquer l'avancée. Tout d'abord, les réformes apportées au système électoral sont rapidement intégrées par les partis : dès 1995, les voix de préférence peuvent se porter sur les noms de plusieurs candidats effectifs ou suppléants d'une même liste ; depuis la même époque, les aspirants-sénateurs se soumettent à un test de popularité devant un large collège d'électeurs, francophone ou néerlandophone ; généralisée en 2003, l'extension des circonscriptions à la province, pour la Chambre, incite les candidats-députés à adopter la même attitude. Ensuite, la tendance des citoyens à émettre un vote préférentiel, plutôt que de cocher la case de tête, se renforce : de 1991 à 2003, elle passe de la moitié à deux bons tiers de l'électorat. Évidemment, les formations politiques en tiennent compte. Enfin, la méfiance avérée de certains citoyens envers les « professionnels de la politique » incite des partis à faire appel à des candidats d'ouverture, réputés « en phase » avec l'opinion. Paradoxalement, ceux-ci sont appréciés par les électeurs sur des critères étrangers à la vie de Cité, qu'ils sont censés renouveler par leur apport.

L'examen attentif des listes déposées de 1999 à 2003, pour un scrutin européen et deux élections législatives, mérite d'être entrepris. Il montre une perpétuation de la tendance à puiser dans le secteur associatif, étendu à la Fédération des étudiants francophones (FEF),

Se confirme aussi la propension à faire appel à des candidats issus des médias, des milieux d'affaires et de l'université (cf. tableau 15).

Tableau 15 : Candidat(e)s aux élections de 1999-2003 (1)

Nom	Titre ou ancienne fonction	Parti	Mandat éventuel
LALOY, Marie-José	secrétaire générale des Femmes prévoyantes socialistes	PS	sénatrice cooptée en 1999, élue directement en 2003
DIEU, Camille	responsable de la CGSP-Enseignement	PS	députée en 2003
SMAL, Louis	dirigeant de la Centrale CSC des métallurgistes	cdH	député en 2003
SNOY, Thérèse	secrétaire générale d'Inter-Environnement Wallonie	Écolo	non élue
VIENNE, Christiane	secrétaire fédérale du MOC de Tournai-Ath-Mouscron	PS	sénatrice cooptée en 2003
BUCELLA, Fabrizio	président de la FEF	PS	non élu
HENRY, Philippe	président de la FEF	Écolo	parlementaire régional wallon en 1999
HOYOS, Emily	présidente de la FEF	Écolo	non élue
NOLLET, Jean-Marc	président de la FEF	Écolo	ministre de l'Enfance en Communauté Française depuis 1999
TOUNQUET, Anaïg	vice-présidente de la FEF	cdH	non élue
CORNIL, Jean	directeur-adjoint du Centre pour l'égalité des chances	PS	sénateur coopté en 2001, élu directement en 2003
CROMBÉ-BERTON, Marie-Hélène	présidente du C.A. de la RTBF	MR	sénatrice cooptée en 2003
DUBIÉ, Josy	journaliste à la RTBF	Écolo	sénateur élu directement en 1999 (36.006 voix de préférence)
RIES, Frédérique	présentatrice du journal télévisé, RTL-TVI	PRL/MR	parlementaire européenne en 1999 (156.259 voix de préférence)
STERCKX, Dirk	présentateur du journal télévisé, VRT	VLD	parlementaire européen en 1999 (164.228 voix de préférence)
BODSON, Philippe	PDG de Tractebel, ancien président de la FEB	PRL-FDF-MCC	sénateur élu directement en 1999 (57.237 voix de préférence)
LARUELLE, Sabine	directrice générale de la Fédération wallonne de l'agriculture	MR	députée en 2003, puis ministre de l'Agriculture et des Classes moyennes
SCHOUPE, Étienne	administrateur-général de la SNCB	CD&V	sénateur élu directement en 2003 (116.818 voix de préférence)
DELPÉRIÉ, Francis	professeur de droit constitutionnel à l'UCL	cdH	non élu au Sénat en 2003, malgré plus de 64.000 voix de préférence

La vague des médecins humanitaires à la Bernard Kouchner se répand en Belgique dans les années 1990. Après Reginald Moreels et Alain Destexhe, c'est Georges Dallemagne, ancien directeur des opérations de Médecins Sans Frontière et de Handicap International qui est élu sénateur direct pour le PSC en 1999 (18.880 voix de

préférence). Quant au PS, il s'ouvre à des candidats altermondialistes, comme Pierre Galand, président du CNCND, coopté en 2003.

Le recours à des personnalités médiatisées progresse lorsqu'il est fait appel à des sportifs de renom, à des représentants de « victimes », à des ex-Sabéniens ou encore au monde des arts et du spectacle (tableau 16). En 1999 une de ces candidates, l'avocate Anke Van dermeersch, ex-Miss-Belgique, s'engage à poser nue dans *Playboy* si elle est élue au Parlement européen sur une liste du VLD. Après être passée au Vlaams Blok, elle devient sénatrice en 2003 avec un score assez stupéfiant.

Tableau 16 : Candidat(e)s aux élections de 1999-2003 (2)

Nom	Titre ou ancienne fonction	Parti	Mandat éventuel
ANCION, Amand	arbitre international de football	cdH	non élu
BAOUF, Fatima	championne de Belgique de cross-country	PS	non élue
COURTOIS, Alain	secrétaire général de l'Union belge de football	MR	député en 2003
DEDECKER, Jean-Marie	entraîneur fédéral de la Ligue belge de judo	VLD	sénateur élu directement en 1999 (52.482 voix de préférence) et en 2003 (65.105 voix de préférence)
WILMOTS, Marc	capitaine des Diables Rouges	MR	sénateur élu directement en 2003 (109.955 voix de préférence)
LELIÈVRE, Claude	délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant	PS	non élu
MAST, Timy	mère d'enfants disparus	Resist	non élue
MALMENDIER, Jean-Pierre	fondateur de l'ASBL Marc et Corinne	MR	sénateur coopté en 1999 (27.435 voix de préférence), député en 2003.
VAN NOPPEN, Flor	frère du vétérinaire assassiné	N.V.A.	non élu
BONGIORNO, Salvatore	délégué CSC à la Sabena	cdH	non élu
VERVOTTE, Inge	porte-parole ACV à la Sabena	CD&V	députée en 2003
COLINET, Jean-Louis	directeur du Théâtre de la Place	PS	non élu
DEUTSCH Xavier	écrivain	Écolo	non élu
DI ANTONIO Carlo	organisateur du Festival de Dour	cdH	non élu
HERMANS, Margriet	chanteuse	VU-ID21	non élue au Sénat, malgré 53.226 voix de préférence en 1999
VAN DERMEERSCH Anke	Miss-Belgique 1991	VI. Blok	sénatrice élue directement en 2003 (106.694 voix de préférence)

Le scrutin de mai 2003 révèle une contradiction fondamentale du « star-system » : plus on élit des personnalités connues et plus on doit confier des responsabilités à des inconnus. Il apparaît, en effet, que 37 députés sur 150 n'ont pas été choisis directement par les électeurs : par le jeu des suppléances, ils sont appelés à prendre la place de personnalités plébiscitées, mais qui ne peuvent ou ne veulent pas siéger là où les citoyens ont cru les positionner...

QUELQUES THÉORIES EXPLICATIVES

Les pages qui précèdent décrivent des évolutions complexes, sans guère en proposer d'interprétation un tant soit peu fouillée. C'est à cette carence que je voudrais tenter de remédier dans la troisième partie de la présente contribution. L'aperçu qui y est proposé ne prétend pas à l'exhaustivité. Aucune hiérarchie de valeur n'est établie entre les théories passées en revue, et ce pour deux raisons : d'une part, certaines d'entre elles doivent encore être validées par de nouvelles études empiriques ; d'autre part, toutes expliquent certains aspects de l'évolution politique récente, mais aucune d'elles n'épuise la réalité.

L'hypothèse de nouveaux clivages

Depuis l'étude devenue classique de Seymour-Martin Lipset et Stein Rokkan⁶, on sait que trois grandes lignes de fracture segmentent durablement la société belge en blocs antagonistes. De nature idéologique, le clivage Église-État est produit par la sécularisation. Il a pour enjeu le contrôle des mécanismes collectifs de socialisation : l'éducation, la culture, l'assistance et les soins de santé. Il oppose les cléricaux, favorables à une forte influence de la religion catholique en ces domaines, aux anticléricaux, partisans d'une séparation de l'Église et de l'État. De nature socio-économique, le clivage possédants-travailleurs est issu de l'industrialisation. Il a pour enjeux la répartition du pouvoir économique et des fruits de la croissance. Dans un système de capitalisme libéral, il met aux prises les propriétaires des moyens de production et d'échange, soutenus par les forces conservatrices (la droite), et les travailleurs regroupés dans des organisations

6 *Party Systems and Voters Alignments : Cross-national Perspectives*, New York, 1967.

représentatives, appuyés par les forces progressistes (la gauche). Qualifié chez nous de « communautaire », le clivage centre-périphérie est le fruit de la centralisation. Il procède de la dualité linguistique et culturelle de la Belgique, mais aussi de l'inégal développement économique de ses composantes. Des populations qui se sentent assujetties – les périphéries – résistent au processus d'édification de l'État-Nation ou exigent la modification de ses structures. Il en résulte des oppositions entre centralistes et autonomistes, mais également entre francophones et néerlandophones ou encore entre Flamands, Wallons et Bruxellois.

Les études relatives au comportement électoral des Belges menées au cours des années 1990 convergent. Dans le vote pour les partis traditionnels, elles mettent en évidence le poids persistant de variables associées aux trois clivages historiques : l'identité confessionnelle, l'appartenance de classe et, surtout en Flandre, la volonté de constituer une nation au sein ou en dehors du royaume. Ainsi, le vote pour le CVP-CD&V et pour le PSC-cdH reste profondément lié à des facteurs comme la croyance, la pratique dominicale régulière, l'affiliation à des organisations sociales du « pilier » chrétien. Inversement, le suffrage apporté au PS et au SP-SP.A. demeure influencé, dans une certaine mesure, par l'appartenance aux mouvances de l'incroyance ou de la libre pensée. Tant pour le vote socialiste que pour le vote libéral (PRL-MR et VLD), on note l'influence prépondérante de variables renvoyant au clivage socio-économique, en particulier l'appartenance de classe (classe ouvrière du côté socialiste, classe moyenne supérieure du côté libéral). Il n'empêche : même si de tels facteurs demeurent fondamentaux dans l'explication des suffrages qui se portent sur les listes traditionnelles, leur poids tend à diminuer avec le temps au plan macro-social. C'est ainsi, par exemple, que les catholiques engagés, enclins à voter pour les formations sociales chrétiennes, sont de moins en moins nombreux au sein de la société belge. Il en est de même pour les personnes habituées à donner leur suffrage aux partis socialistes, qui ont le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière. Il s'ensuit qu'il faut trouver d'autres facteurs explicatifs au comportement électoral de certains citoyens.

Précisément, les votes qui s'expriment en faveur des formations écologistes et des partis d'extrême droite ne suivent pas la même logique que celle évoquée ci-dessus. Ils se focalisent sur des enjeux nouveaux, non liés aux anciens clivages et aux divisions traditionnelles de la société belge. Les enjeux en question renvoient principalement aux alternatives

suyvantes : ouverture à la société multiculturelle/ethnocentrisme, tolérance/fermeté dans la lutte contre l'insécurité, protection de l'environnement/sécurité d'emploi, qualité de la vie/maintien d'une croissance économique élevée. En ces matières, écologistes et extrême droite se situeraient sur deux versants opposés. Se référant aux travaux de Ronald Inglehart, certains auteurs ont tendance à agréger toutes ces thématiques pour y déceler la percée d'un nouvel antagonisme fondamental : ce dernier mettrait aux prises les partisans de valeurs postmatérialistes et les défenseurs de valeurs matérialistes.

Si l'on en croit Inglehart, les valeurs postmatérialistes auraient émergé au sein des jeunes générations. Celles-ci n'ont pas connu la guerre et les sacrifices de la reconstruction, mais le plein emploi et l'abondance. De ce fait, elles se préoccuperaient moins de subvenir aux besoins « basiques » de l'existence, de nature matérielle. Elles se focaliseraient sur des aspirations qualitatives, essentiellement immatérielles, comme l'épanouissement personnel, le cadre de vie, la participation démocratique aux processus de décision. Le changement qui se produirait de la sorte aurait – répétons-le – un caractère générationnel. Une telle hypothèse ne fait pas l'unanimité au moins pour trois raisons. Tout d'abord, la plupart des citoyens mêlent volontiers adhésion à des valeurs matérialistes et ralliement à des valeurs postmatérialistes. Ensuite, l'extrême droite, réputée matérialiste, recrute une part de son électorat dans les couches jeunes de la population, censées plus réceptives au postmatérialisme. Enfin, rien ne prouve que les oppositions environnementalistes/productivistes et partisans de la société multiculturelle/ethnocentristes se recouvrent entièrement.

À vrai dire, l'analyse du recul de certaines formations traditionnelles, mais aussi la compréhension des vagues verte et noire, supposent une démarche plus sophistiquée. Il faut s'attacher aux effets combinés de plusieurs mutations sociales fondamentales. En premier lieu vient le passage graduel à la société postindustrielle, qui s'amorce dès la fin des années 1960, avec des conséquences en cascade : tertiairisation de l'économie, démocratisation et massification du système éducatif, augmentation du pouvoir d'achat, formation d'une grande classe moyenne.

Les transformations socio-économiques accentuent un processus bien antérieur : la sécularisation. Cette dernière se traduit par un déclin de la religiosité sous différentes formes : baisse de la pratique dominicale,

recul de la participation aux principaux rites de passage catholiques, moindre acceptation des normes éthiques imposées par l'Église, prise de distance à l'égard de croyances chrétiennes fondamentales. Favorisée par la résolution de conflits grâce au recours à des mécanismes de pacification, comme les Pactes scolaire et culturel, la sécularisation affaiblit la prégnance du clivage Église-État : les enjeux correspondants perdent une bonne part de leur puissance mobilisatrice.

Le passage à la société postindustrielle accélère un autre processus avec lequel il entretient des relations étroites : la « dépillarisation » (*ontzuling*). On en perçoit divers symptômes depuis plusieurs décennies. Dans certains segments de la population, les sentiments d'appartenance à un « monde » structuré à partir d'une idéologie englobante tendent à se diluer. La montée de l'individualisme incite une part croissante des citoyens à accorder la priorité à des intérêts personnels plutôt qu'à des valeurs collectives. Lorsqu'il s'agit d'adhérer à des organisations sociales ou éducatives, beaucoup optent pour une attitude consumériste : ils effectuent leurs choix à la carte, compte tenu du rapport qualité/prix, ne répugnant pas – à l'instar des « zappeurs » – à des affiliations multiples, parfois instables, qui les font passer sans état d'âme d'un « pilier » à l'autre. Précisément, les organisations constitutives de ces agrégats adaptent leur offre à l'évolution de la demande : elles se professionnalisent, en se préoccupant davantage de la qualité des services prestés, au risque de perdre leur capacité de mobilisation militante. Leur spécialisation dans un domaine précis distend les liens qui, jadis, les unissaient. Bref, les « piliers » se fissurent peu à peu. Ils voient aussi leur légitimité contestée par des courants critiques. Ces derniers perçoivent les *zuilen* (piliers) comme des « trusts politiques », soucieux de préserver leur influence plus que de promouvoir un idéal collectif, ou encore comme les vecteurs de pratiques de moins en moins acceptées, tels le parasitage du processus de décision par des structures oligarchiques, le clientélisme, la politisation des nominations dans l'appareil d'État. La « dépillarisation » a deux conséquences politiques majeures : d'une part, les Belges qui dissocient leur vote de leur appartenance à des organisations pilariées, pour adopter un comportement électoral volatil, cessent d'être des minorités peu significatives; d'autre part, des organisations constitutives de « piliers » abandonnent parfois leurs liens, formalisés et exclusifs, avec une formation politique déterminée. En d'autres termes, le brouillage des anciens repères fragilise les partis

traditionnels, qui parviennent plus difficilement à fidéliser leur clientèle électorale ; par ailleurs, maints citoyens, évoluant en électrons libres, sont plus sensibles aux émotions collectives entretenues par les médias, aux chocs de la conjoncture ou à l'émergence de nouvelles questions de société. Tel est l'arrière-fond qu'il convient de garder à l'esprit afin d'aborder les transformations qui affectent le système des partis.

À partir de telles prémisses, on peut mieux cerner les dynamiques qui alimentent la percée écologiste et la montée de l'extrême droite. L'hypothèse, assez nuancée, qu'avance Marc Swyngedouw est la suivante : l'entrée dans la société postindustrielle s'accompagne de changements socio-économiques et de mutations culturelles ; ceux-ci affectent toute la population, mais surtout des segments plus réceptifs, au sein desquels ils provoquent des réorientations dans le système de valeurs. Ces réorientations ont trois effets au plan politique : perte d'influence d'un ancien clivage, mutation d'autres clivages préexistants, apparition d'un quatrième et d'un cinquième clivage. Voyons cela de plus près.

La croissance de la fin des années 1960 et l'augmentation de la prospérité matérielle, au cours de la décennie suivante, accélèrent la sécularisation. Elles rendent également les antagonismes de classe moins aigus : pour certains citoyens, la redistribution de la richesse produite n'apparaît plus comme un enjeu majeur. Le double vide qui se crée de la sorte ouvre la voie à l'apparition de sensibilités nouvelles, axées sur la critique de la société de consommation et d'un système économique technocratique. L'épanouissement personnel, la liberté, la qualité de la vie y occupent une place centrale. C'est dans le sillage de ce flux que s'inscrit la première génération de militants écologistes.

Une deuxième génération de Verts se forme au cours des années 1980-1990, sous l'influence de la crise économique et des politiques d'assainissement des finances publiques. Les restrictions budgétaires affectent tout particulièrement les secteurs non-marchands de l'enseignement, de la santé et de la culture, où les difficultés s'amoncellent : multiplication des postes précaires et mal rétribués, destinés pourtant à des personnes à haut niveau d'instruction, problèmes d'équipement, détérioration des conditions de travail. Le mécontentement qui s'ensuit provoque, dans les milieux concernés, une prise de distance à l'égard des « piliers » et de leurs coupes politiques.

La crise entraîne aussi l'extension de l'exclusion sociale et de la précarisation socio-professionnelle. En sont les principales victimes : les « sous-statuts », frappés par la dérégulation du marché du travail et par la multiplication des emplois temporaires ; les travailleurs âgés, plus exposés lors des restructurations d'entreprises ; les moins qualifiés, soumis à une rude concurrence à l'embauche ; les chômeurs de longue durée, menacés d'une exclusion des allocations versées aux sans-travail. Un sentiment d'angoisse se diffuse dans différentes strates fragilisées de la population. Celles-ci rompent les dernières amarres qui les rattachent aux « piliers », principalement au socialisme. En leur sein apparaît un « vote de la peur » en faveur de l'extrême droite. S'y ajoute le « voté de protestation » de certains milieux indépendants : ceux-ci sont exaspérés par les ponctions fiscales, par la concurrence déloyale – due au travail au noir et au recours à une main-d'œuvre clandestine – ou encore par le développement d'une grande distribution, à la stratégie commerciale agressive.

Comme on le voit, les changements socio-économiques du dernier tiers du XX^e siècle ont des conséquences politiques non négligeables. Il faut aussi prendre en compte les mutations culturelles qui se produisent simultanément. Le déclin des grandes idéologies et la montée de l'individualisme modifient le rapport de certains citoyens à l'engagement politique. Dans leur chef, l'affiliation durable à un parti cède la place à des mobilisations temporaires, successives, focalisées sur un enjeu précis : l'environnement, la paix, le tiers-monde, les luttes féministes, les causes humanitaires, les droits de l'Homme. Ainsi naît la nébuleuse qu'Alain Touraine a qualifiée de « nouveaux mouvements sociaux ». Ces derniers se positionnent largement en dehors des anciens clivages, mais aussi en rupture complète avec les structures et les pratiques des « piliers ». Dans cette sphère mouvante et souvent informelle, les partis écologistes recrutent des militants et des cadres : il s'agit de fédérer des énergies résolument novatrices, en vue de promouvoir plus efficacement un changement de société.

Toujours dans le domaine culturel, on voit poindre, puis s'affirmer des tendances plus inquiétantes : le racisme et la xénophobie. Ces derniers ne se polarisent pas indistinctement sur tous les étrangers. Ils se focalisent surtout sur des populations d'origine maghrébine ou turque. À l'origine de telles attitudes de rejet, on trouve, sans doute, des anxiétés socio-économiques : elles nourrissent, dans certains milieux, les stéréotypes de l'immigré qui « vole le pain des Belges » et « abuse de la

sécurité sociale ». D'autres facteurs y contribuent : ainsi, les difficultés de cohabitation dans les quartiers délabrés et les cités-dortoirs, les différences de mode de vie, la crainte d'un fondamentalisme musulman, etc. En Flandre surtout, le nationalisme se revendique d'une identité ethnique qui serait menacée, martèle le Vlaams Blok, par la « présence massive des allochtones ». À l'en croire, les Flamands sont riches, mais ils ne pourraient le rester qu'entre eux. Un tel égoïsme collectif instille une méfiance systématique envers tous les « profiteurs » potentiels qui n'appartiennent pas à une communauté nationale définie selon des critères étriqués : les immigrés, les réfugiés politiques, les sans-papier, mais également les Wallons.

L'extrême droite exploite un autre fonds de commerce : le sentiment d'insécurité qui sourd devant la petite délinquance, vécue au quotidien, ou la grande criminalité, fortement médiatisée. Une anxiété collective, qui parfois relève de la phobie, est ressentie d'abord par des couches sociales âgées à faible niveau culturel, surtout dans les banlieues anonymes et les centres urbains dégradés. Elle s'étend ensuite comme une tache d'huile, de manière irrationnelle, pour atteindre les beaux quartiers, où il n'y a pourtant ni présence immigrée, ni concentration particulière de délits. Elle génère une réceptivité aux thématiques sécuritaires : le rétablissement de la peine de mort, l'instauration de peines incompressibles, le durcissement de la répression policière et judiciaire, l'expulsion des « étrangers délinquants ».

Selon Jaak Billiet, le succès des formations d'extrême droite s'expliquerait donc par trois hypothèses, qui ne s'excluent pas mutuellement. La première est celle des intérêts économiques menacés : elle est incarnée, on l'a vu par des personnes occupant des positions vulnérables sur le marché du travail ou au plan social, qui perçoivent les populations d'origine étrangère comme des concurrentes, réelles ou potentielles. La deuxième hypothèse est celle des intérêts symboliques : victimes de l'affaiblissement du lien social, traumatisés dans un monde marqué par la mobilité géographique et socio-professionnelle, des individus isolés, peu intégrés dans la vie associative, repliés sur eux-mêmes, seraient à la recherche de cadres symboliques forts (la famille, le travail, l'ordre...). Ce sont précisément des thèmes sur lesquels l'extrême droite met l'accent dans sa propagande. La troisième hypothèse est celle des besoins psychologiques : désorientées devant les mutations de la société et se sentant politiquement impuissantes, des personnes se cramponnent, comme à une bouée de

sauvetage, aux conceptions autoritaires et aux schémas simplistes de la droite ultra.

Dans plusieurs franges de la population, les mutations socio-économiques et les flux culturels évoqués ci-dessus entraînent une réorientation du système des valeurs. Pour certains citoyens, des concepts comme l'épanouissement personnel, la qualité de la vie, la participation aux processus de décision, la tolérance, l'ouverture aux populations d'une autre origine ou d'une autre culture acquièrent une grande importance. Pour d'autres, des valeurs comme le travail, la famille, la patrie, l'ordre, la sécurité sont considérées comme essentielles. Dans ces deux segments de l'électorat, le clivage Église-État ne détermine nullement les attitudes politiques et les préférences électorales. Le clivage conservateurs-progressistes n'y a plus une acception socio-économique : il se ramène surtout au débat répression/tolérance en matière d'ordre public. Dans ces mêmes couches de la société, le clivage centre-périphérie reçoit un contenu variable : il ne présente pratiquement plus d'intérêt pour les personnes adhérant aux valeurs qualitatives ; en face, l'ethnocentrisme conduit à des positions séparatistes en Flandre, alors que dans la partie francophone du pays, il combine vague identité européenne et nostalgie passéiste de la Belgique unitaire.

Ces nouvelles sensibilités politiques donnent naissance, dans des parties minoritaires de l'électorat, à deux nouvelles polarisations. La première oppose productivistes et environnementalistes : les uns entendent organiser la société en fonction des besoins de la consommation de masse, en mettant l'accent sur la croissance économique et sur l'emploi ; les autres, par contre, n'acceptent pas les effets destructeurs de la production à outrance, pour privilégier la qualité de la vie et le respect de l'environnement. La seconde polarisation départage ethnocentristes et universalistes : les uns rejettent les allochtones, alors que les autres plaident en faveur d'une société multiethnique et multiculturelle. Si l'on se réfère à ces deux lignes de fracture, les électors des Verts et de l'extrême droite se situent, on l'a dit, sur des versants opposés. En tout cas, le premier détermine principalement son vote par des considérations environnementalistes, tandis que le second se réfère en premier lieu à la question de l'immigration.

Les nouvelles lignes de fracture présentées ci-dessus constituent-elles, à proprement parler, des clivages ? Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait qu'elles satisfassent aux quatre critères énoncés par Rokkan et Lipset, à supposer que ceux-ci demeurent pertinents aujourd'hui. En premier lieu, elles devraient connaître une permanence ou une récurrence qui leur permettent de marquer profondément le système politique. Aux yeux de l'historien, deux ou trois décennies d'existence constituent une durée trop courte pour trancher à cet égard. En deuxième lieu, ces tensions devraient bénéficier d'un enracinement historique. Il est impossible de les rattacher aux grandes mutations pointées par Lipset et Rokkan, dont la grille analytique est dépassée sur ce plan : les révolutions nationale et industrielle. Peut-être conviendrait-il, comme nous l'avons fait, de relier les nouveaux flux à des ruptures plus récentes, mais tout aussi fondamentales que les anciennes : le passage à certaines formes de « postnationalisme », induites par la mondialisation, et la transition vers une société postindustrielle. Cependant, force est d'admettre qu'il s'agit là de transformations dont on n'a jusqu'ici ni mesuré pleinement la portée, ni inventorié toutes les implications. En troisième lieu, les nouvelles segmentations devraient découper durablement l'opinion en camps identifiables et durablement opposés : l'actuelle volatilité de nombreux électeurs pose question de ce point de vue, d'autant que certains citoyens – même si leur nombre n'est pas considérable – passent, apparemment, selon les scrutins, des Verts à l'extrême droite et réciproquement. En dernier lieu, ces lignes de partage récentes devraient donner naissance à des organisations qui encadrent des parties significatives de la population, pour les mobiliser sur les enjeux correspondants. Certes, les partis verts et les formations d'extrême droite ne sont pas des feux de paille. Mais ont-ils acquis pour autant une maturité et un degré d'organisation susceptibles de garantir leur pérennité sur l'échiquier politique ? On peut en débattre. Quoi qu'il en soit, j'en conclus qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Avec Luc Huyse, j'estime, en effet, que « l'on ne peut parler de clivage (...) que lorsque l'architecture de la politique, mais également de la société, s'en trouve modifiée. Vu sous cet angle, il est certainement prématuré de parler de nouveau clivage. Ce qui ressort des sondages électoraux est, tout au plus, l'ébauche d'une ligne de démarcation politique ».

L'avènement de la mercatique et d'une démocratie du public

Cette section renvoie surtout aux études du Belge Gabriel Thoveron et du Français Bernard Manin. Elle ne s'attache pas à la percée de nouveaux courants politiques, mais à la transposition, dans la vie publique, des méthodes de la publicité commerciale (la mercatique) et à ses conséquences.

Nous connaissons les rétroactes de cette évolution. Progressivement, une partie significative de l'électorat s'est atomisée, en se détournant de toute attache confessionnelle ou socio-professionnelle. Elle est devenue volatile, encline à « faire son marché » en politique. Dans ses choix, elle ne se détermine plus en fonction de l'adhésion à des valeurs collectives ou à des engagements durables : elle se réfère davantage à des intérêts individuels ou à des considérations momentanées. Bref, elle est entrée dans ce que j'appellerai, de manière un peu caricaturale, l'ère des « dé- » : *déchristianisation*, *désidéologisation* », au sens d'indifférence croissante envers les doctrines et systèmes de valeurs, *désengagement* par rapport aux anciennes stratifications sociales, *dépolitisation*, entendue ici comme une propension à se comporter en tant que spectateur, et non comme véritable acteur en matière électorale.

Ainsi qu'on l'a déjà noté, l'offre politique s'adapte à l'évolution de la demande. Toutefois, elle précipite aussi ce processus en l'accentuant. Sur ce plan, l'Europe occidentale copie les États-Unis. Les partis, du moins la plupart d'entre eux, en viennent à considérer l'espace politique comme un marché, sur lequel chacun peut gagner ou perdre des parts. Ils voient dans la communication non seulement un moyen d'entrer en contact direct avec l'individu-citoyen, mais encore une stratégie efficace, en vue de fédérer des segments disparates de l'électorat autour de thématiques à la mode. Ces dernières sont lancées un peu comme des savonnettes, à l'instar de « la nouvelle culture politique » ou de la *politieke vernieuwing* (renouveau politique). Les formations et les candidats, pour autant qu'ils entrent dans cette logique, se considèrent comme des produits : finalement, leur programme ou leur argumentation comptent moins que leur image et sa congruence supposée avec les « attentes du citoyen ». Il importe de caresser l'opinion dans le sens du poil, quitte à succomber à des dérives poujadistes ou

populistes. Il convient également de suivre les électeurs-zappeurs dans leurs caprices, afin qu'ils continuent à « bien acheter », au besoin en formatant le message diffusé selon les inclinations de l'heure. Un tel diagnostic – qui concerne moins les écologistes, on en conviendra – ne serait-il pas trop sévère ? Le lecteur jugera en parcourant les pièces du dossier.

Différentes pratiques des grandes formations politiques, et parfois même de plus petites comme Vivant, confèrent du crédit aux thèses de Thoveron et de Manin. L'une d'elles est la coexistence, au sommet des partis, de deux cellules appelées à collaborer étroitement : la première définit la ligne politique, alors que la seconde la traduit en langage de la communication. Ainsi, au VLD, on connaît la complicité qui, pendant plus d'une décennie, unit Guy Verhofstadt à Noël Slangen, maître ès-mercatique. L'osmose est mieux assurée encore lorsqu'un publicitaire, comme Patrick Janssens au S.P.A., est propulsé sur l'avant-scène.

Les partis et leurs candidats emblématiques recourent fréquemment aux études de marché sous la forme de sondages d'opinion. Ces derniers permettent de cerner les attentes de différentes strates de la population, afin de conformer les messages émis aux desiderata des publics-cibles. Ils révèlent également les contours que présente l'image d'un responsable politique, pour que l'on puisse l'entretenir ou la retoucher. En pareil domaine, les aspects auxquels s'attachent les conseillers en communication sont multiples. Beaucoup ont trait davantage à l'apparence qu'au contenu. Le maquillage, le sourire, la coiffure, la coupe et la couleur des vêtements, le vocabulaire, le phrasé, le ton, le choix des « petites phrases » : rien n'est laissé au hasard. Ainsi, certains propos doivent être euphémiques : les privatisations sont rebaptisées « consolidations stratégiques », et l'amnistie pour les fraudeurs du fisc se mue en « déclaration libératoire unique ». D'autres sont conviviaux, voire fusionnels : ne dites pas « les citoyens », mais « nos concitoyens ». D'autres encore sont délibérément assassins : « les Khmers verts » ou encore « la droite masquée », dans la bouche d'Elio Di Rupo. Le tout doit être bref et clair, pour être diffusé sur les écrans des télévisions ou sur les antennes des radios : il s'agit, par une mise en scène bien orchestrée, d'incarner un courant ou une idée en lui donnant le visage qui convient.

« Faire de l'audimat » devient une préoccupation centrale. En un certain sens, la fin justifie les moyens. C'est pourquoi des politiques participent à des émissions de variétés, à des *talk-shows*, à des divertissements du style *Tatayetshow* ou les @llumés.be. Durant l'été 2003, en France, des médias envisagent même de solliciter des figures de proue de la vie publique pour des émissions dites de « télé-réalité ». Certaines personnalités s'exhibent dans les magazines pipelets (*people* en anglais) : grâce aux reportages de *Paris-Match*, on peut tout savoir sur le « destin étonnant » de Marie Arena, sur la « romance » de Laurette Onkelinx et de Marc Uyttendaele, sur la dernière maternité de Joëlle Milquet.

Si les acteurs politiques se considèrent peu ou prou comme des produits, ils doivent être reconnus aisément et sans risque d'erreur. Avec l'aide d'agences spécialisées, les logos de leurs formations sont soignés, leurs sigles transformés. Puisque le mot « parti » semble avoir mauvaise presse, on lui substitue d'autres vocables : « mouvement », « alliance » ou encore « centre », concept élastique s'il en est. Comme la notoriété produit des dividendes électoraux, la « starisation » bat son plein. Elle implique, on l'a constaté, le recours aux *bekende Vlamingen* et aux Wallons connus. Elle incite aussi à miser sur les patronymes que portent « fils et filles de » : les rejetons sont censés incarner à la fois la continuité et la jeunesse.

Les élections de mai 2003 confirment la place qu'a prise la mercatique. Les quatre grands partis francophones font appel à une agence de communication et de relations publiques : Bialek and Partners pour le PS, FCB – filiale de l'agence publicitaire américaine Mc Cann-Erickson – pour le MR, Cathedral pour le cdH, Kadratura pour Écolo. Au moins, ces sociétés agissent en prestataires techniques : avec les responsables ad hoc de la formation concernée, il leur incombe de donner corps au positionnement choisi ; elles doivent aussi rendre le message – véhiculé par des spots, des affiches et des textes – cohérent avec l'image voulue par le commanditaire. Au plus – c'est le cas au MR – l'agence fonctionne comme un incubateur d'idées : pendant des mois, ses responsables assistent aux manifestations publiques du parti, en vue d'y relever des thèmes porteurs ; ils conçoivent la campagne collective ; ils encadrent personnellement les principaux candidats, notamment pour préparer des prestations télévisées.

De leur côté, les médias contribuent, surtout en Flandre, à transformer les responsables politiques en acteurs de *reality-shows*. À les en croire, on pourrait, par le divertissement, le spectacle ou le jeu, « réintéresser » les citoyens à la vie publique, tout en offrant aux ténors de celle-ci des tribunes à des heures de grande écoute. Il est vrai que des personnalités comme S. Stevaert, B. Anciaux ou M. Vogels doivent une partie de leur popularité à de telles prestations. On peut cependant se demander si ces pratiques n'ont pas aussi des effets pervers : le brouillage des débats idéologiques au profit de jeux de l'esprit, l'accentuation du culte de la personnalité, la primauté de la séduction par rapport à l'adhésion intellectuelle. Certes, ainsi que le constate Jean-Jacques Jaspers, « la starisation est un effet typique du petit écran » (*Le Soir*, 19 avril 2003). Contribue-t-elle pour autant à élever et à clarifier les messages adressés à la population ? On peut, à tout le moins, en douter.

Quoi qu'il en soit, estime le politologue Bernard Manin, on assiste à l'apparition d'une démocratie du public, qui se substitue à la démocratie des partis. Dans ce régime, les électeurs votent de moins en moins pour un parti ou pour un programme : ils se déterminent essentiellement en fonction de la personnalité des candidats et de la confiance qu'elle leur inspire. Cette relation de confiance personnelle s'établit directement, grâce à la communication télévisuelle. En ce sens, l'électorat apparaît comme un public : il réagit aux thèmes qui lui sont proposés sur le forum médiatique. Quant au responsable politique, il est un acteur qui – notamment grâce aux sondages d'opinion – cherche à découvrir les sujets auxquels la population est sensible pour les mettre en scène. La nouvelle élite dirigeante est, dès lors, constituée de « figures médiatiques », secondées par des experts en communication : il leur revient de produire des « images », représentations simplifiées d'un message, à partir desquelles les citoyens effectuent leurs choix.

L'émocratie ou l'emprise de la dramaturgie médiatique

On se réfère ici aux travaux de Mark Elchardus. À partir de l'étude de mutations sociales, ce dernier tente de décrypter des transformations récentes dans les attitudes politiques : ainsi, la moindre réceptivité au message des partis traditionnels et de leurs organisations intermédiaires, la volatilité d'une large frange de l'électorat, la séduction

exercée par les communicateurs médiatiques ou encore la montée de diverses formes de populisme. L'analyse repose sur l'articulation de trois concepts qu'il convient d'explicitier préalablement : la société de la méfiance, la société symbolique et la démocratie du drame.

Les sondages récents en attestent : on assiste à une baisse de la confiance dont étaient investies les institutions et les organisations représentatives, la justice, la police, la presse et les Églises. Les partis sont les principales victimes de ce discrédit. Insécurisées, différentes strates du corps social se laissent gagner par une attitude soupçonneuse envers les instances qui, en démocratie, les représentent. Des mutations profondes de la société expliquent pareille évolution : le vieillissement de la population ; l'internationalisation des flux économiques, qui réduit le champ de la décision politique ; la sécularisation, à l'origine d'un vide idéologique ; la crise du *Welfare State*, incapable de satisfaire les attentes, de plus en plus élevées, des citoyens ; l'avènement d'une société de la connaissance, dont sont exclus les individus qui ne maîtrisent pas l'information ; l'influence des médias, en particulier celle des télévisions commerciales, qui exacerbe les angoisses de personnes peu impliquées dans la vie des collectivités.

La méfiance ambiante est portée à son paroxysme pendant la dernière décennie du XX^e siècle, lorsque se succèdent des événements amplement médiatisés et vécus, pour la plupart, sur un mode affectif ; le décès du roi Baudouin, l'assassinat du vétérinaire Van Noppen, les affaires Agusta et Dassault, le séisme Dutroux et la Marche blanche, la mort dramatique de Semira Adamu, la crise de la dioxine. Dans certaines parties de la population, on voit alors déferler des vagues d'antipolitisme.

Elchardus explique l'impact considérable des médias en le replaçant dans un contexte plus large : le passage à une société symbolique. Il accorde une attention toute particulière aux mécanismes de contrôle social qui façonnent les goûts, les émotions, les valeurs et les comportements des citoyens. La croissance économique et le développement de la consommation ont relâché les contraintes matérielles qu'imposait la rareté de biens essentiels à la vie. Corrélativement, les anciens mécanismes de contrôle social – le pouvoir, la famille, la religion, la tradition – ont perdu de leur effectivité. Se sentant plus autonomes, les individus entretiennent l'illusion d'une large liberté personnelle. En réalité, ils tombent sous l'emprise de nouveaux mécanismes de contrôle social, d'autant plus insidieux qu'ils sont plus

difficilement repérables : l'école, mais aussi la publicité et surtout les médias. Parce qu'ils trient, traitent et diffusent l'information d'heure en heure, ces derniers produisent une représentation du monde suffisamment homogène pour être intelligible aux yeux d'un large public, qui l'assimile à la réalité politique. Les gloutons optiques soumis à l'ascendant des chaînes commerciales de télévision ne débattent plus et ne votent plus : ils achètent des produits sur le marché politique, au sein duquel les talents de communicateur et la capacité à créer des événements, par des effets d'annonce, priment la compétence.

Selon Elchardus, la société symbolique engendre une sorte de monstre, qu'il qualifie de démocratie du drame. C'est, en effet, par l'intermédiaire des médias que la population vit les crises des années 1990. Ces mêmes médias n'engendrent pas la méfiance, mais ils la rendent palpable et ils l'amplifient. Ne focalisent-ils pas l'attention du public sur des événements à forte charge émotionnelle, dont ils proposent une analyse sommaire, en succombant quelquefois à la tentation de désigner des coupables ? La politique se réduit alors à une série de drames, dont la succession accrédite l'idée d'un « grand complot », ourdi par l'establishment. Le doigt est pointé sur des défaillances et des dysfonctionnements dont la responsabilité, présentée en termes de faute, est imputée à des institutions représentatives, de ce fait décrédibilisées, et aux individus qui les incarnent. De nouveaux acteurs, comme les parents d'enfants disparus ou les comités blancs, acquièrent une légitimité médiatique soudaine : ne donnent-ils pas un visage et une voix aux émotions populaires, tout en stigmatisant le « système » ? Parmi les (télé)spectateurs, d'aucuns en arrivent à croire que l'essentiel du débat politique consiste à identifier des victimes, avec lesquelles le public se solidarise, et des coupables, à attirer devant le tribunal de l'opinion. On voit émerger un « poujadisme de la responsabilité », qui risque de transformer des politiques en accusés ou en victimes expiatoires. Deux ministres n'ont-ils pas démissionné après l'évasion de Marc Dutroux, alors qu'ils n'avaient commis personnellement aucune erreur ? Un Vice-premier ministre n'a-t-il pas été médiatiquement « lynché » pour des faits gravissimes qu'il n'avait pas commis ?

En pareil contexte, dépeint en termes très critiques, il est vrai, on comprend mieux certaines évolutions politiques récentes. Des partis traditionnels, comme les sociaux chrétiens et les socialistes, subissent une érosion parce que leurs organisations intermédiaires, à travers

lesquelles ils captaient l'adhésion d'un électorat stable, perdent une partie de leur pouvoir de mobilisation. Pour des citoyens-télespectateurs, la relation au politique ne s'établit plus par le *middenveld*, mais via les médias. Elle devient instable : les intéressés basculent dans le camp de leaders qui savent s'adresser à la masse sur les petits écrans, capter et traduire les émotions du public, bref se mettre en scène dans la dramaturgie médiatique.

La société de la méfiance, la société symbolique et la démocratie du drame génèrent, selon Elchardus, un nouveau style politique, qualifié de populiste. Sous le vocable de populisme, le sociologue flamand range une série de positions et d'attitudes : le rejet de l'establishment, réputé insensible aux aspirations de l'opinion publique ; le refus d'une médiation des organisations intermédiaires au profit de la démocratie directe, par laquelle « le citoyen ferait entendre sa voix » ; l'appel au bon sens de l'homme de la rue ; la prétention à incarner l'espoir et les rancœurs d'une population « réduite au silence » ; le rejet des clivages historiques, présentés comme autant de « divisions artificielles » du corps social. Une série de revendications, portées par des formations très différentes, serait la traduction de cette dérive politique : ainsi la réduction de l'effet dévolutif de la case de tête, l'élection directe des bourgmestres, la suppression du vote obligatoire, le recours au référendum... Elles viseraient, ni plus ni moins, à affaiblir la démocratie représentative au profit d'un système au sein duquel seules compteraient la voix du citoyen-individu et la communication par médias interposés, selon les modalités prescrites par le marketing politique. Chez Elchardus, l'appréhension de certaines réformes du système électoral est, on peut le noter dès à présent, pour le moins unilatérale.

Selon le même auteur, il existe incontestablement un populisme d'extrême droite. Ce dernier mise sur le ressentiment d'électeurs inquiets ou amers, en drainant d'abord les voix des « largués » de la société. Il traduit leur rancœur en rejet des étrangers. Il érige la question de l'insécurité en dossier emblématique du fossé qui séparerait l'élite du citoyen.

Elchardus pointe également trois thèmes populistes que déclinent, selon lui, les campagnes du VLD en faveur du renouveau politique et les *Burgermanifesten* de Guy Verhofstadt. Tout d'abord, la méfiance envers la démocratie représentative serait fondée, vu la manière dont ses institutions dysfonctionnent et la posture arrogante qu'adoptent

ses dirigeants. Ensuite, la médiation des organisations intermédiaires est perverse : elle conduirait à un démantèlement de la souveraineté populaire. Enfin, la restauration des droits du citoyen passerait par l'érosion du système représentatif, par le démantèlement du *middenveld* et par le recours à la démocratie directe. De telles conceptions, poursuit Elchardus, dérivent en droite ligne des thèses néo-libérales : l'espace politique est assimilé à un marché concurrentiel, qui devrait se régler sur les préférences explicites de citoyens-consommateurs désireux de maximiser leur utilité à travers un shopping électoral. Elles charrient une piètre idée de la citoyenneté, selon laquelle toute volonté d'organisation collective et toute acceptation de limites aux désirs des individus sont a priori exclues. Elles cantonnent les formations politiques dans un rôle purement utilitaire : répercuter les préférences des électeurs. La mission formative qui devrait leur incomber passe à la trappe. Or les partis n'ont-ils pas aussi pour tâche de sensibiliser la population à des problématiques comme les droits des minorités et l'humanité d'une politique d'asile, auxquelles elle est spontanément peu réceptive ? Le diagnostic est sévère, mais il recèle une part de vérité. En plaçant à l'avant-plan de sa communication des thèmes aisément traduisibles en termes médiatiques, en les faisant souvent porter par des *bekende Vlamingen*, sans grand souci de cohérence doctrinale, en proposant surtout une offre politique à large spectre, dans laquelle différents micro-électorats peuvent se reconnaître, le VLD ne devient-il pas un parti attrape-tout ?

Elchardus reconnaît l'existence d'un populisme de gauche, mais l'aperçu qu'il en propose est déséquilibré. Il se montre peu sévère envers S. Stevaert et B. Anciaux, comme si ces derniers incarnaient un populisme *soft* : d'une part, ils ne donnent pas l'impression de faire de la politique, mais ils font oublier leur qualité, pour se présenter en « hommes ordinaires » ; d'autre part, grâce à leur *feeling*, ils captent les aspirations de la population et les relaient en faisant appel au bon sens du public, généralement sans en référer aux antagonismes idéologiques traditionnels, ce qui leur permet de mordre sur un électorat extérieur à leur formation. À mon sens, il y aurait bien d'autres attitudes discutables à relever dans le chef des deux leaders précités : les tirades de B. Anciaux contre la médiation des « piliers », lorsqu'il présidait la *Volksunie*, la complaisance avec laquelle ces deux personnalités s'exhibent devant les caméras des télévisions commerciales, celles-là même que brocarde Elchardus, ainsi que le contenu de leur discours, dont les propos démagogiques ne sont pas toujours absents.

La charge du sociologue flamand contre Agalev est beaucoup plus virulente. Elle met en lumière une contradiction entre le message et l'action des Verts flamands : ces derniers plaident en faveur de l'autonomie individuelle, mais ils préconisent simultanément un système tatillon de règlements, de contrôles et de sanctions, qui place le citoyen sous surveillance jusque dans sa poubelle. Elchardus tonne contre une « pureté fanatique dans les principes » qui tendrait, selon lui, à imposer une manière de « vivre autrement » à celles et ceux qui ne partageraient nullement cette façon de sentir, de voir ou de penser. Force est de constater, cependant, que la critique, assez unilatérale, repose sur des textes antérieurs aux tentatives d'ouverture lancées par Agalev en direction du Mouvement ouvrier chrétien flamand ; elle fait fi des bémols que ce parti a apportés à son discours, jadis méfiant à l'égard des « piliers » et de certaines formes de représentation politique, réputées peu réceptives aux attentes des citoyens.

L'analyse d'Elchardus est décapante, interpellante, mais parfois excessive. La thérapeutique proposée par le même auteur laisse perplexe. On peut le rejoindre sans difficulté lorsqu'il préconise le renforcement, et non l'affaiblissement, de la démocratie représentative. Il est judicieux aussi d'envisager le recours à des mécanismes – comme la consultation des comités de quartier, le budget participatif – qui offrirait aux citoyens la possibilité d'exercer une influence directe sur leur environnement immédiat. On attend de pied ferme le sociologue, par ailleurs haut responsable des mutualités socialistes, pour des propositions audacieuses sur la nécessaire démocratisation des organisations intermédiaires : on n'en trouve guère sous sa plume. Quant au contrôle démocratique des médias en vue de réduire la pression exercée sur le personnel politique et d'empêcher la perpétuation d'une démocratie du drame, on s'interroge sur ses modalités concrètes. Une autre voie préconisée par l'auteur laisse dubitatif : la multiplication d'études statistiques, qui devrait permettre de mieux cerner les aspirations des citoyens, de donner un soubassement scientifique à la décision politique et de soumettre ses objectifs, désormais quantifiables, à des évaluations transparentes. Je crains qu'un tel plaidoyer en faveur d'un recours aux experts ne dégénère en une sorte de technocratie.

Désenchantement démocratique et rénovation de la médiation politique

À mon sens, le débat sur le rôle des partis doit être lancé en termes moins pessimistes et plus nuancés : des publications récentes – celles dirigées par Pippa Noris et Pascal Perrineau par exemple – ouvrent des perspectives intéressantes de ce point de vue.

Au départ, les constats sont sans complaisance : il existe bel et bien une « fracture civique ». Celle-ci reflète la distance existant entre des citoyens, de plus en plus nombreux, et un monde politique à l'égard duquel la confiance s'estompe. Un tel phénomène prend plusieurs formes. Tout d'abord, il se traduit par des comportements – l'absentéisme, le vote blanc et nul, les suffrages accordés aux partis de la dérision ou aux formations protestataires – qui, agrégés, manifestent la désaffection d'une partie de l'opinion. Ensuite, il s'incarne dans des attitudes révélatrices d'une prise de distance à l'égard des allégeances traditionnelles ou d'une allergie aux loyautés durables : la volatilité de citoyens gagnés par une logique consumériste, le déclin des engagements civiques, la baisse du militantisme partisan, la prolifération des groupements d'intérêts momentanés. Enfin, plus globalement, une suspicion se développe à l'égard de tout exercice de l'autorité, dans le cadre d'un régime représentatif.

Cependant, la protestation politique n'est pas seulement le fait de populations aliénées, mal intégrées dans le nouveau tissu économique et social. Elle émane aussi de segments bien insérés dans la collectivité, qui demeurent intéressés par la chose publique. Dès lors, les attitudes de retrait évoquées ci-dessus n'expriment pas seulement – ou pas nécessairement – une aversion envers la politique ou un désaveu de la démocratie. Dans le chef d'une partie au moins du corps social, elles traduisent des aspirations à un renouveau du système représentatif, mais aussi des inclinations pour de nouvelles pratiques relevant de la démocratie participative ou de la démocratie directe, sans que les secondes excluent les premières.

Il est temps, en effet, que les partis se ressourcent. Il leur faut intégrer davantage une demande de débat interne, tonique et ouvert, qui soit en phase avec l'élévation du niveau d'instruction de leurs membres et la somme de compétences accumulées par leurs militants. Les politiques doivent aussi se laisser interpellé par d'autres formes

de mobilisation collective, non conventionnelles selon les critères classiques de l'organisation partisane, mais portées par des mouvements associatifs dynamiques, structurés en réseaux. Ceux-ci s'adaptent aisément au terreau de sociétés postindustrielles composites et mouvantes, au sein desquelles émergent des demandes sociales hétérogènes. Il s'impose donc que les partis nouent un dialogue avec ces nouvelles modalités de « l'engagement citoyen ». Dans le même ordre d'idées, pourquoi ne recourraient-ils pas davantage – dans le cadre d'une « démocratie de proximité » – aux nouvelles formules de consultation et de délibération, dans lesquelles de simples citoyens, mais aussi des associations, sont prêts à s'investir ? On pense aux tables rondes, forums, états généraux, groupes de discussion, ainsi qu'au dialogue avec des riverains, des consommateurs et des usagers sur des dossiers concrets qui les concernent. Enfin, pour ce qui a trait surtout au cadre de vie et à l'existence au quotidien, la démocratie directe – le référendum ou la consultation populaire – offre des ressources qui ne devraient pas être sous-estimées.

Si la médiation politique ne parvient pas à se revivifier, alors les sombres perspectives tracées par Elchardus gagneront du terrain : on entrera dans une démocratie d'opinion, au sein de laquelle les citoyens, transformés en public informe, se contenteront de réagir aux sollicitations lancées, depuis la scène médiatique, par des professionnels de la politique, des journalistes, des sondeurs et des experts de la communication. La partie n'est pas encore perdue, mais il est urgent que le défi soit relevé.

CONCLUSION : RECOMPOSITION OU SIMPLE JEU DE POSITIONS ?

Je n'esquiverai pas complètement cette question-piège, tout en mesurant la relativité de la réponse qui lui est apportée. Nombre de changements relevés dans cette contribution sont récents : on manque de recul pour leur conférer un caractère définitif. Les théories développées afin de les expliquer sont, on l'a vu, multiples et parfois divergentes. À ce jour, il n'est point de modèle interprétatif qui s'impose à l'évidence. On doit, dès lors, se contenter d'hypothèses fragiles, qui seront confirmées ou infirmées lors des prochains scrutins.

À tout le moins, le paysage politique flamand est en train de changer. Si trois tendances se confirment – le reclassement durable des résidus de la Volksunie, la marginalité de la N-VA et la position très fragile de Groen ! – c'est à une confrontation à la fois quadripartite et instable à laquelle on pourrait assister. Tour à tour, un leadership ténu – mais souvent décisif dans le système politique belge, où le poids néerlandophone est lourd – pourrait glisser successivement des sociaux chrétiens aux libéraux, puis du VLD au SP.A.-Spirit, avec en arrière-plan la menace du Vlaams Blok. Où et quand s'arrêtera la progression de ce parti d'extrême droite ? Qu'advient-il si cette formation parvient à paralyser les institutions régionales bruxelloises, puis à dominer le collège de la ville d'Anvers ? Des questions, simplement esquissées dans notre analyse, pourraient alors s'avérer cruciales : on pense, bien entendu, à la solidité du « cordon sanitaire », mais aussi au débat sur le droit de vote des résidents d'origine non-européenne, qui pourrait être relancé.

Du côté francophone, il n'y a guère, à court terme, de bouleversement majeur à attendre. Le leadership socialiste en Wallonie et la marque libérale à Bruxelles ne semblent nullement ébranlés, quand bien même le MR serait un jour rejeté dans l'opposition au sein de la région centrale. À tort où à raison, on a l'impression d'assister à un jeu de positions : à un *remake* de la chanson *Je t'aime, moi non plus* entre Rouges et Bleus, mais aussi à une réédition de la vieille lutte entre chrétiens et libéraux pour la conquête d'une frange mobile de catholiques conservateurs (MCC, CDF).

L'avenir du pays se joue-t-il au Nord ? C'est la conclusion principale qui se dégage à l'heure où nous sommes. Du point de vue du système des partis, un basculement est possible en Flandre. Avis aux démocrates...

BELGIQUE (1). LE VLAAMS BLOK

Un extrémisme dissimulé sous le populisme

Hans De Witte et Marc Spruyt

Hors de Flandre, la signification du mouvement flamand et de ses objectifs n'est pas toujours perçue correctement. Ce large mouvement est souvent ramené au nationalisme flamand qui, à son tour, est parfois assimilé de manière trop peu nuancée à l'extrémisme de droite. La clarification de ces termes s'avère donc opportune afin de mieux comprendre l'extrémisme de droite en Flandre¹. Le mouvement flamand est un mouvement d'émancipation large et pluraliste sur les plans économique, politique, social et culturel, au sein duquel sont représentées presque toutes les tendances sociales et politiques de la société flamande. Le nationalisme flamand est un courant politique à l'intérieur du mouvement flamand qui tend à promouvoir les intérêts du peuple flamand sur le plan politique. La défense de ces intérêts peut se traduire politiquement de diverses manières. Certains défendent une structure étatique fédérale dans le contexte de la Belgique, d'autres luttent pour l'indépendance de la Flandre (séparatisme) et la dissolution de la Belgique. Historiquement, l'extrémisme de droite en Flandre a toujours été lié au nationalisme flamand, sans que ces courants puissent pour autant être assimilés. En effet, le nationalisme flamand radical de droite constitue, à l'intérieur du nationalisme flamand, un courant au sein duquel un nationalisme populaire ethnique est associé à un rejet sans appel de la Belgique et à une vision du monde d'extrême droite.

Historique du Vlaams Blok

Pour saisir le rôle et la signification de l'extrême droite dans la société flamande, il est nécessaire de faire un bref historique du nationalisme en Belgique et en Flandre². L'indépendance de la Belgique en 1830 donna lieu à la naissance du mouvement flamand. C'était essentiellement un mouvement linguistique qui vit le jour en réaction à la francisation de l'État belge, et qui luttait pour la reconnaissance des droits de la langue

flamande. Au tournant du 20^e siècle, ce mouvement prit de l'ampleur pour devenir un mouvement nationaliste plus large cherchant l'épanouissement du peuple flamand, entre autres sur les plans culturel et économique. À l'issue de la Première Guerre mondiale, ce nationalisme culturel se transforma en un mouvement politique, qui allait adopter une attitude antibelge. Ceci conduisit à la création du premier parti national-flamand, le Frontpartij, qui prit part aux élections de 1919. Le programme de ce parti était plutôt à tendance démocrate de gauche : au-delà de son aspiration à l'autogestion de la Flandre (et de la Wallonie), ce parti soulignait l'importance de la démocratie et de l'antimilitarisme. Durant l'entre-deux-guerres, le nationalisme flamand suivit le mouvement de la droite autoritaire et élargit son idéologie avec des éléments de la pensée de l'Ordre nouveau. L'une des raisons de cette évolution réside dans l'attitude antibelge de ce mouvement. La démocratie parlementaire était considérée comme « belge » et rejetée en même temps que la Belgique. En 1931 fut créé le mouvement appelé Verdinaso (Verbond van Dietsche nationaal-solidaristen, groupement des nationaux-solidaristes Thiois) puis, en 1933, le parti politique Vlaamsch nationaal Verbond (Ligue nationale flamande, VNV). Le VNV se fixa pour objectif la réalisation d'une variante du national-socialisme allemand et collabora avec l'occupant allemand durant la Seconde Guerre mondiale, entre autres parce qu'ils étaient sur une même ligne idéologique.

Cette collaboration avec l'occupant allemand discrédita dans une large mesure le mouvement flamand et le nationalisme flamand après la Seconde Guerre mondiale. Juste après celle-ci, le nationalisme flamand radical (antibelge) disparut en grande partie de la scène politique, tandis que le souvenir de la collaboration paralysa des années durant les initiatives flamingantes. Ce qui mena, durant les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, à une résurgence du nationalisme culturel, où l'accent était mis sur la bataille linguistique en Flandre et sur le développement de la culture flamande. Ce n'est qu'en 1954 qu'on créa un parti national-flamand : la Christelijke Volksunie qui se transforma en 1958 en Volksunie (VU). Dans les années 1960, ce parti dut son succès dans une large mesure au nationalisme culturel en expansion. De par l'accent mis sur le fédéralisme, le pluralisme et la démocratie, ce parti ne fut que partiellement le successeur des partis nationaux-flamands d'avant-guerre. À côté du noyau plus ancien de nationalistes flamands radicaux, ce parti comprenait également depuis sa création des éléments modérés et progressistes. La

VU perça électoralement en 1965 et entra pour la première fois en 1977 dans un gouvernement national. La VU tenta dès 1993 d'élaborer un programme renouvelé et progressiste, et de se définir un profil neuf. Mais les oppositions internes prirent une tournure telle que le parti se scinda en 2001 en une fraction nationale flamande (Nieuw-Vlaamse Alliantie, N-VA) et une fraction progressiste (Spirit). Cette dernière scella même une alliance en 2003 avec le parti social-démocrate SPA.

Le nationalisme radical d'extrême droite ne disparut cependant pas tout à fait du paysage politique après la Seconde Guerre mondiale : il « sommeilla » durant des décennies en marge du mouvement flamand. La survie de ce courant s'explique par diverses raisons. Pour commencer, des liens forts se sont tissés durant l'entre-deux-guerres entre le catholicisme dominant en Flandre et le mouvement flamand. Ce rapprochement rendit le nationalisme flamand, ainsi que le nationalisme flamand radical au sein du mouvement flamand, moins vulnérable d'un point de vue social, et en facilita la résurrection politique. Ensuite, le fait que la Volksunie ait toujours minimisé la collaboration contribua au maintien de la tradition fascisante au sein du nationalisme flamand. Enfin, ce courant radical chercha aussi activement à se faire réhabiliter dans le giron du mouvement flamand, au moyen d'une forme sélective d'historiographie où la collaboration fut redéfinie comme un aspect de la lutte pour l'émancipation flamande³.

Jusqu'aux années 1980, le nationalisme d'extrême droite occupa une position marginale et controversée en Flandre. Ce courant reprit pourtant à nouveau racine dans la société flamande. Ceci se fit progressivement et – surtout au début – discrètement⁴. Le Verbond van Vlaamse Oud-Oostfrontstrijders, une organisation d'individus qui étaient allés se battre en Russie aux côtés des Allemands contre le communisme, ne fut fondé qu'en 1951. Au départ de cette association, d'autres groupements d'anciens combattants du front de l'Est et de collaborateurs se formèrent. Ces associations s'efforçaient d'abord de subvenir aux besoins matériels des collaborateurs, mais élargirent à terme leurs objectifs à la réhabilitation tant politique qu'idéologique de leur engagement durant la guerre. Dans les années 1960 et 1970, diverses organisations militantes naquirent dans leur sillage, à l'instar de la milice fascisante VMO (Vlaamse Militanten Orde), de l'organisation de formation Were Di et du groupe d'action Voorpost. Ensemble, elles comptaient quelques centaines de militants. Le Vlaams Blok ne naquit donc pas du néant, mais put se développer sur un

réseau déjà existant d'individus actifs dans la frange radicale du mouvement flamand.

L'étincelle qui favorisa la naissance du Vlaams Blok ne jaillit qu'en 1977. Cette année-là, la VU prit part au gouvernement national dont faisait également partie son adversaire privilégié, le FDF bruxellois (Front démocratique des francophones). L'approbation par la VU du Pacte d'Egmont, qui prévoyait entre autres un élargissement des facilités linguistiques pour les francophones dans les communes de la périphérie bruxelloise, causa d'importants ressentiments au sein du mouvement flamand. Mécontent de cet accord de pacification, le sénateur VU Lode Claes rompit en 1977 avec la VU et fonda le Vlaamse Volkspartij (VVP). Karel Dillen créa le Vlaams-Nationale Partij (VNP) durant la même période. Le VNP regroupait principalement des nationalistes radicaux de droite qui, déjà longtemps avant le Pacte d'Egmont, étaient en rupture avec la VU. En décembre 1978, ces deux partis formèrent un cartel électoral temporaire sous le nom de Vlaams Blok pour, plus tard, s'unir officiellement. Au passage, le programme radical national flamand du VNP fut repris.

Le Vlaams Blok en tant que parti

Le Vlaams Blok est un parti fortement organisé, dirigé de manière rigide et centralisée⁵. Le processus décisionnel est assuré par la direction du parti, qui est restreinte. Les membres de cette dernière ne sont pas élus mais nommés par la direction sortante. Le président du Vlaams Blok n'est pas élu non plus. Le fondateur du parti, Karel Dillen, était président à vie jusqu'en 1996. Lorsqu'il démissionna volontairement cette année-là, il nomma comme successeur Frank Vanhecke, parlementaire européen depuis 1994⁶.

Pendant très longtemps, le Vlaams Blok fut une organisation de volontaires. Ce ne fut qu'en 1988, un peu plus de dix ans après sa création, que commencèrent le développement des structures du parti et la professionnalisation des cadres. Actuellement, le parti dispose d'un vaste réseau de sections locales et de secrétariats d'arrondissement. De plus, le secrétariat national à Bruxelles comprend un grand nombre de services, comme un service juridique, un service études et un institut de formation. La radio-télévision flamande diffuse les émissions de radio et de télévision du parti. La professionnalisation de l'appareil du parti et l'expansion de l'im-

plantation locale permettent au Vlaams Blok de mener des campagnes intensives durant les périodes électorales, pendant que des militants et des membres peuvent continuer à être recrutés dans le même temps. Toutefois, ce recrutement ne se met en place que lentement. Début 1999, le parti ne comptait que 12 000 membres ; en 2002 il en totalisait 17 544. Voilà pourquoi la proportion membres / électeurs est étonnamment plus faible pour le Vlaams Blok que pour les partis « traditionnels » tels que le CD&V, chrétien-démocrate, le SPA, social-démocrate, et le VLD, libéral.

De l'historique du Vlaams Blok retracé ci-dessus, on peut conclure que les liens de ce parti avec l'extrême droite sont très forts⁷. Un certain nombre de principes idéologiques, tels que le solidarisme, et une série de points de vue, comme la revendication de l'amnistie pour les condamnés pour fait de collaboration, attestent de cette proximité. Des hommages sont fréquemment rendus aux meneurs d'organisations d'extrême droite d'avant-guerre, mais en comité restreint⁸. Les liens du Vlaams Blok avec les organisations d'extrême droite de Flandre dans les années 1960 et 1970 sont aussi singulièrement forts. La quasi-totalité des élus ont gagné leurs galons dans des organisations d'extrême droite telles que la milice privée VMO, la cellule intellectuelle de réflexion Were Di, le groupe d'action Voorpost et l'organisation étudiante NSV (Nationalistische Studentenvereniging). Certaines figures occupant une position dirigeante dans le parti, comme l'ancien président Karel Dillen et l'ex-sénateur et ancien vice-président Roeland Raes, ont servi de trait d'union idéologique entre l'avant et l'après-guerre.

Le Vlaams Blok se profile comme un parti d'agitation tentant d'influencer l'agenda politique et le processus décisionnel grâce à des prises de position tranchées. Dans sa propagande, le Vlaams Blok se révèle être un parti radical de droite de protestation. Les points centraux sont la recherche de l'indépendance flamande (avec Bruxelles comme capitale de la Flandre) et un virulent rejet de l'immigration. Par ailleurs, ce parti souligne aussi son aversion pour ladite « mafia politique » et pour le « clientélisme politique des partis traditionnels ».

Le Vlaams Blok ne se présente donc pas comme un parti monothématique. Il ressort aussi de l'analyse de son programme que l'idéologie du Vlaams Blok doit être considérée comme étant résolument d'extrême droite⁹. L'option d'un ordre d'État nationaliste populaire joue un rôle central. La communauté nationale est ici conçue comme une « communauté ethnique liée génétiquement ». Le concept de nationalité est basé

sur le « lien biologique du sang ». Étant donné que la structure de l'État doit suivre la « structure naturelle du peuple », on opte pour une Flandre organisée organiquement et hiérarchiquement. L'accent mis sur l'organisation nationale populaire de l'État implique en même temps que celui-ci doit être monoculturel et monoracial (« le plus homogène possible ethniquement ») : une Flandre flamande et blanche. Le pluralisme politique ou philosophique est inconciliable avec cette position. Le libéralisme et le marxisme sont rejetés parce que ce sont des idéologies « ennemies du peuple ». Les membres de la communauté nationale doivent accepter que l'intérêt de la communauté est supérieur à tous les autres intérêts. Les libertés politiques et civiles sont bornées par le principe du devoir national, dont découle l'obligation de prestations sur le plan socio-économique, le nombre élevé d'enfants au sein d'un mariage monogame et la loyauté envers la communauté nationale flamande. Les droits de l'individu sont par là « subordonnés à la primauté de l'ensemble organique » (*i.e.* la « communauté nationale »). Sur le plan politique, cette vision conduit à l'élimination du système parlementaire existant, car différents intérêts s'y confrontent et minent l'intérêt général national ainsi que la loyauté populaire. Sur le plan socio-économique, le Blok opte pour le solidarisme, une forme extrême de collaboration entre employeurs et employés où il n'y a pas de place pour des syndicats autonomes. Sur le plan éthique, le Blok opte pour un conservatisme où existe peu de tolérance à l'égard des formes de vie commune autres que le mariage hétérosexuel.

Des textes du programme font fréquemment référence à l'hypothèse selon laquelle, par principe, il existe une inégalité fondamentale entre les individus et les peuples. En cela, le Vlaams Blok adhère à la valeur de base de l'idéologie d'extrême droite : l'inégalitarisme.

La vision européenne du Vlaams Blok découle aussi de son nationalisme populaire. Le parti opte en effet pour « l'Europe des peuples européens » où l'on considère l'Europe comme un ensemble de « briques vivantes et organiques » : « les communautés nationales naturelles ». Cette considération implique une Europe structurée en confédération, « une Europe multiculturelle de peuples européens monoculturels (et monoraciaux) », où les diverses communautés nationales doivent rester souveraines : une Europe européenne et blanche. Un pouvoir et un droit supranationaux sont dès lors rejetés. Une politique commune européenne n'est souhaitable qu'en ce qui concerne l'intégration économique et la collaboration policière et militaire. Une Europe sociale est rejetée catégorique-

ment par le Vlaams Blok car elle entraverait la libre concurrence. Sur le plan économique, le Vlaams Blok opte pour une sorte de « nationalisme libéral » : il est partisan du marché unique européen et des accords de libre-échange, mais souhaite limiter ceux-ci à un cadre économique et géographique caractérisé par des cultures européennes apparentées, par un développement et des conceptions socio-économiques coordonnés. À l'intérieur des frontières de l'Europe, les principes libéraux sont donc valables. À l'égard de l'extérieur, le Vlaams Blok souhaite protéger l'Europe par un protectionnisme à outrance. D'autre part, ce parti s'oppose aussi à la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Union européenne, car il craint que l'ouverture des frontières internes entraîne la propagation de la criminalité et celle des étrangers « non européens ». Sur le plan militaire, le Vlaams Blok souhaite élaborer une défense européenne commune forte, avec une armée européenne propre qui puisse, à terme, remplacer l'OTAN. Cette force militaire ne doit pas servir qu'à la défense de l'Europe. Une partie de celle-ci doit, selon le Vlaams Blok, être chargée de garantir les intérêts stratégiques et économiques hors du territoire strictement européen. Cette force militaire doit mettre l'Europe en mesure de jouer à nouveau un rôle de premier plan sur la scène internationale. Géographiquement, l'Europe unifiée dont rêve le Vlaams Blok reflète le souhait de restaurer le prestige de l'Europe d'antan. Ce parti souhaite en effet une Europe « de l'océan Atlantique à l'Oural » et n'hésite pas à remettre en question les frontières européennes d'après-guerre. Il opte pour la réunification de l'Allemagne dans les frontières de 1937, avec pour effet l'ajout d'une partie de la Pologne actuelle à l'Allemagne. Pour ce parti, la Turquie ne peut pas être admise dans l'UE puisque que ce pays ne peut, selon lui, être considéré comme européen ni historiquement, ni culturellement, ni géographiquement.

Pour ce qui est des objectifs et du programme, quoique avec des accents propres, le Vlaams Blok rejoint bien le reste des partis d'extrême droite en Europe¹⁰. Déjà dans les années 1970, Roeland Raes¹¹, qui sera par la suite vice-président du Vlaams Blok et sénateur, émergea en tant que personne de contact entre les divers courants et organisations d'extrême droite en Europe. De cette manière, il introduisit en Flandre l'œuvre de divers idéologues d'extrême droite, comme celle d'Alain de Benoist du mouvement français « La Nouvelle droite », et comme celle du (néo)fasciste italien Julius Evola¹². Mais de bonnes relations sont aussi entretenues avec le Front national de Jean-Marie Le Pen. Le Vlaams Blok

forma ainsi avec le FN et les Republikaner le « groupe technique des Droites européennes » au Parlement européen à l'issue de leur victoire électorale en 1989. Sur le fond, ils se trouvaient en grande partie sur la même ligne, comme il ressort de leur plateforme politique commune « Orientations européennes ». En 1994, la disparition au Parlement européen des Republikaner rendit impossible la reconstitution de ce groupe. À la place, un accord de collaboration moins étroit se constitua avec le FN : la « Coordination des Droites européennes ». Cet accord de collaboration moins étroit apporte moins d'avantages que le groupe. Seuls les groupes peuvent introduire des résolutions au Parlement européen, tandis que le temps de parole des non inscrits est plus limité.

L'interprétation différente du concept de « nationalisme » constitue au contraire l'un des éléments qui entravent la collaboration entre des partis d'extrême droite en Europe. Nous avons vu que le Vlaams Blok est un parti nationaliste populaire, ce qui gêne parfois la collaboration avec des partis nationalistes d'État tels que le FN et l'ancien MSI, puisque ceux-ci considèrent le territoire national comme indivisible. Ainsi, le MSI ne put intégrer le « groupe technique des Droites européennes » en 1989, car ce parti « nationaliste d'État » ne pouvait accepter que les Republikaner tiennent la région italienne du Haut-Adige (Tyrol du Sud) pour une partie de l'Autriche. La collaboration entre le FN et le Vlaams Blok est aussi hypothéquée par cette différence de vision. En effet, le Vlaams Blok souhaite à terme le transfert des « Flandres françaises » à la Flandre puisque les habitants de cette partie du nord de la France appartiennent, aux yeux du Vlaams Blok, au peuple flamand. Cet objectif a conduit le Vlaams Blok et le FN à entrer en opposition : pour le FN, un pareil transfert comporte une violation inacceptable de la nation française. Voilà pourquoi la collaboration avec le FN français provoque des tensions occasionnelles au sein du mouvement d'extrême droite. Les Blokkers Vanhecke et Dewinter étaient présents quand Le Pen (r)appela à créer un mouvement international « Euro-Nat » lors du congrès électoral du FN en mai 1997. L'allocution alors tenue par Vanhecke engendra une vive critique, cristallisée dans l'hebdomadaire *'t Pallieterke*, un des porte-parole du nationalisme flamand radical de droite.

L'élection de différents maires FN, entre autres à Vitrolles et à Orange, fut suivie avec beaucoup d'attention par le Vlaams Blok. Le parti envoya différentes délégations en France pour établir des contacts. Et il amena entre autres Hubert Fayard (adjoint du maire à Vitrolles) à Anvers. Mais

des contacts furent aussi noués avec Jörg Haider du parti autrichien FPÖ, entre autres en vue d'une liste commune aux élections européennes de 2004. Lors de son 25^e anniversaire, le Vlaams Blok diffusa des enregistrements vidéo où Le Pen et Haider envoyaient leurs vœux au parti.

L'électorat du Vlaams Blok

Depuis sa création, le Vlaams Blok a pris part à des élections politiques à 15 dates différentes, correspondant à de multiples niveaux de pouvoir ; nous retiendrons ici ses participations aux quatre scrutins communaux, huit scrutins nationaux (nous considérerons les résultats à la Chambre mais pas au Sénat) et quatre scrutins pour le Parlement européen. Dans le tableau 1 sont mentionnés les résultats enregistrés par ce parti lors de ces scrutins, jusqu'aux élections fédérales de 2003 incluses. Étant donné que le Vlaams Blok ne se présente qu'en Flandre et à Bruxelles, sa part d'électeurs, exprimée en pourcentage, est calculée par rapport au nombre total d'électeurs en Flandre (pour la Chambre) ou au sein du collège électoral néerlandais (pour le Parlement européen).

On peut conclure du tableau 1 que l'électorat du Vlaams Blok était stable et limité entre 1978 et 1985 (autour de 2 %). Après 1987, le pourcentage d'électeurs du Vlaams Blok commence à augmenter fortement. Lors des élections européennes de 1989, son électorat fait plus que doubler (passant de 3 % à 6,6 %, soit environ 250 000 électeurs). Fin 1991, le Vlaams Blok fait sa percée historique : 10,3 % soit environ 360 000 personnes du collège électoral néerlandais votent pour ce parti. Son nombre d'élus à la Chambre des représentants passe d'un coup de 2 à 10. Lors des élections européennes de 1994, la part d'électeurs du Vlaams Blok continue de grimper jusqu'à 12,6 %, ce qui correspond à environ 464 000 électeurs et lui procure deux élus. Ce score est pratiquement répété lors des élections fédérales de mai 1995, mais il procure moins d'élus au Vlaams Blok qu'en 1991 en raison de la réduction du nombre de sièges au Parlement national. La croissance électorale du Vlaams Blok se stabilise entre 1994 et 1995. Lors des élections nationales de 1999, le parti fait encore un bond en avant. Avec 15,5 % des suffrages flamands et 613 399 électeurs (Chambre), le Blok est alors le troisième plus grand parti de Flandre, derrière le parti libéral VLD et l'ancien parti chrétien-démocrate CVP (aujourd'hui CD&V), mais juste devant l'ancien parti social-démocrate SP (aujourd'hui SPA). Lors des élections fédérales de mai 2003, le

Tableau 1. Résultats électoraux du Vlaams Blok

Date	Type de scrutin pris en compte		Pourcentage des voix du collège électoral néerl. 4	Nombre d'élus lors des scrutins pris en compte	Pourcentage des voix dans le canton d'Anvers 5
	Conseil communal 2	Parlement européen 3			
17 décembre 1978 1			2,1	1	3,3
8 novembre 1981	x		1,8	1	4,7
10 octobre 1982	x (28)		(-)	2	5,1
17 juin 1984		x	2,1	0	5,4
13 octobre 1985	x		2,2	1	6,5
13 décembre 1987	x (56)		3,0	2	10,1
9 octobre 1988			(-)	23	17,7
18 juin 1989		x	6,6	1	20,6
24 novembre 1991			10,3	12	25,5
12 juin 1994		x	12,6	2	24,1
9 octobre 1994	x (138)		(-)	204	28,0
21 mai 1995		x	12,2	9	26,7
13 juin 1999		x	15,3	15 (Chambre)	28,8
			15,1	2 (PE)	26,7
8 octobre 2000	x (194)		(-)	461	33,0
18 mai 2003		x	17,9	18	30,5

1 Cartel électoral VVP-VNP.

2 Puisque le Vlaams Blok n'a pas présenté de liste dans toutes les communes, les résultats globaux ne sont pas exprimés. Le chiffre entre parenthèses mentionne le nombre de communes où le Blok a déposé une liste.

3 Pour les élections européennes de juin 1979, le VVP ne s'est pas présenté. Il a recommandé de voter nul.

4 Pour l'élection de la Chambre des représentants, sans tenir compte de la partie bruxelloise de la circonscription électorale de Bruxelles-Halle-Vilvorde.

5 Pour les élections communales, nous mentionnons le taux pour la commune (ville) d'Anvers.

Source : C. YSEBAERT, *Politiek Zakeboekje* (de 1984 à 1995 inclus) ; Ministère de l'Intérieur, Direction des élections.

pourcentage des voix pour le Vlaams Blok augmente encore, atteignant 17,9 % (ou 733 884 électeurs ; résultats pour la Chambre). En raison de la forte croissance du SP.A (en cartel avec Spirit), ce score place le Vlaams Blok en quatrième position au plan électoral, mais à une faible distance des trois premiers partis flamands.

De grandes disparités existent dans le comportement électoral en fonction des zones géographiques. Le Vlaams Blok obtint ses premiers succès électoraux à Anvers où son électorat crût le plus rapidement. Ceci ressort du pourcentage d'électeurs du Vlaams Blok dans le canton d'Anvers (la plus petite unité électorale lors d'élections législatives ; lors d'élections communales c'est naturellement la commune), repris dans la colonne de droite du tableau 1.

Lors des élections communales de 2000, le Vlaams Blok récolta à Anvers pas moins de 33 % des suffrages, ce qui lui valut d'être à nouveau le plus grand parti de la ville. C'était déjà le cas en 1994. Qu'Anvers constitue le pôle de croissance du Vlaams Blok a probablement une explication historique. Depuis des décennies, Anvers constitue le port d'attache du noyau dur des radicaux de droite à l'intérieur du nationalisme flamand. De plus, l'analyse des résultats électoraux à Anvers au niveau des quartiers démontre qu'une concentration accrue de défavorisés forme un bouillon de culture pour un vote favorable au Vlaams Blok 13. À Anvers, ce sont donc deux ingrédients pour la croissance du parti d'extrême droite qui ont été réunis : des quartiers défavorisés et un noyau de militants radicaux bien structuré qui a pu conditionner ces habitants au moyen d'une campagne intensive.

Avant 1988, l'électorat du Vlaams Blok se limitait en grande partie à Anvers. Depuis lors, ses partisans se multiplient à travers la Flandre. En 1988, une augmentation fut notée pour la première fois dans le triangle formé par Anvers, Gand et Bruxelles. En 1991, on pouvait délimiter trois zones : la région d'Anvers (où le Vlaams Blok captait environ 25 % des voix), le triangle Anvers-Gand-Bruxelles (entre 10 et 25 %) et – pour la première fois – le reste de la Flandre avec des pourcentages aux alentours de 5 %. Les résultats des élections nationales de 1999 attestent la prolifération dans le reste de la Flandre. Outre Anvers (29,6 %), le Vlaams Blok est aussi devenu le plus grand parti dans cinq autres cantons (19 à 24 %) : Kapellen, Malines, Boom, Tamise et Saint-Nicolas.

Lors des élections communales de 2000, le Vlaams Blok se présenta dans 194 communes avec 3 030 candidats, offrant ainsi à près de 80 %

des Flamands la possibilité de voter sur une liste locale du Blok. À Anvers, le Blok a progressé jusqu'à 33 % (pas moins de 20 des 55 sièges au conseil communal anversoïis) et, à Malines, a confirmé sa position de premier parti (25,6 %). À Gand, Saint-Nicolas, Tamise, Lierre, Renaix et Beringen, le Blok récolta 20 % des voix. Il obtint aussi des scores considérables dans les zones rurales. Dans les communes bruxelloises, le Blok est le plus grand parti flamand, mais il est possible qu'une partie de son électorat soit francophone.

À l'heure actuelle, le Vlaams Blok dispose de 633 élus exerçant un mandat (nous mentionnons entre parenthèses l'année électorale en question) : 2 députés européens (1999), 20 membres au Parlement flamand (1999), 18 parlementaires à la Chambre des représentants fédérale (2003), 8 sénateurs (2003), 54 élus dans les conseils provinciaux (2000), 461 conseillers communaux dans 163 communes (2000) et 73 sièges dans les neuf conseils de district anversoïis, élus directement pour la première fois en 2000 et où le Blok obtint entre 25,3 % (district de Berchem) et 37,9 % des voix (district de Deurne). Au point de vue des élus, le Blok a donc aussi grandi pour devenir un parti solide.

Les caractéristiques de l'électorat du Vlaams Blok

Depuis le milieu des années 1980, la composition et l'origine de l'électorat du Vlaams Blok ont été analysées dans le cadre de diverses enquêtes¹⁴. De prime abord, il ressort de ces études que le Vlaams Blok a su rallier en un laps de temps relativement court un corps électoral assez stable. Environ trois quarts de ceux qui ont voté pour le Vlaams Blok lors d'un scrutin précédent votent à nouveau pour ce parti lors de l'élection suivante.

L'analyse de l'origine des électeurs suggère aussi un glissement dans le temps. À la fin des années 1980, ce furent surtout des électeurs qui avaient émis un vote blanc ou nul auparavant qui furent drainés. En 1989, et surtout en 1991, des électeurs furent recrutés en premier lieu auprès du Socialistische Partij (SP), et dans une moindre mesure auprès de la Volksunie (VU) et du Christelijke Volkspartij (CVP). Mais en 1995, ce réservoir sembla s'être tari. L'afflux plus modeste de nouveaux électeurs provenait alors de la VU. Du reste, le Vlaams Blok perdit pour la première fois en 1995 des électeurs au profit d'autres partis. Lors des élections de 1999, le Vlaams Blok accrut son électorat au détriment du VLD, du SP et du CVP, c'est-à-dire des trois partis « traditionnels »¹⁵.

L'électorat du Vlaams Blok provient de quasi toutes les couches de la population, bien que des segments de population déterminés soient plus représentés que d'autres. La particularité des électeurs du Vlaams Blok se dessine clairement depuis 1991. Ouvriers et travailleurs non qualifiés votent dans une plus large mesure pour ce parti. Les non-croyants aussi sont surreprésentés dans cet électorat. Une comparaison du profil des électeurs du Vlaams Blok entre 1991 et 1999 révèle que ce profil est assez constant, si l'on considère ces variables¹⁶. La préférence pour le Vlaams Blok en 1991, 1995 et 1999 s'avère en effet plus forte parmi les non-qualifiés, les ouvriers et les laïques, bien que les catégories présentant une différence significative puissent légèrement varier entre ces périodes. En 1991, on constatait une plus grande préférence pour le Vlaams Blok parmi les libres-penseurs. Depuis lors, cette surreprésentation a disparu. Une évolution notable s'est affirmée en ce qui concerne l'âge de l'électorat. Alors que les catégories d'âges les plus jeunes montraient plus d'inclination à émettre un vote en faveur du Vlaams Blok en 1991, l'importance relative de cette tranche d'âge a diminué. En 1999, on dénombrait proportionnellement plus d'électeurs âgés de plus de 55 ans au sein de l'électorat du Vlaams Blok.

Sur base de ce qui précède, nous avons classé le Vlaams Blok parmi les partis d'extrême droite. Il ressort d'une enquête auprès de ses électeurs qu'une minorité négligeable d'entre eux seulement fait montre d'idées d'extrême droite¹⁷. Ce n'est pas étonnant. Dans sa propagande, ce parti ne se définit en effet pas comme une formation d'extrême droite. Il ressort d'une comparaison entre le programme et la propagande du Vlaams Blok que celui-ci présente uniquement les aspects « attirants » de son idéologie à ses électeurs¹⁸. Les raisons pour voter en sa faveur peuvent ainsi sensiblement différer de l'idéologie nourrie par ce parti. À propos des raisons de voter Vlaams Blok, deux hypothèses rivalisent. La première avance que le vote pour un parti d'extrême droite exprime une approbation du programme de ce parti. L'autre avance qu'il s'agit de l'expression d'une protestation apolitique, au moyen de laquelle on souhaite signifier son dégoût de l'action politique. Une enquête confirme surtout la première hypothèse¹⁹. Le choix pour le Vlaams Blok se révèle principalement induit par l'aversion envers les immigrés. En votant pour ce parti, on exprime donc son adhésion au point de vue anti-immigration du Blok. Sentiments d'impuissance politique et dégoût s'avèrent secondaires, et constituent donc un motif électoral moins important. La volonté de poser un geste de protestation politique est déterminante pour une minorité des électeurs du Vlaams Blok²⁰.

Nous avons vu que le Vlaams Blok a su également rallier d'anciens électeurs de la VU. Ce qui pourrait laisser supposer qu'un vote pour ce parti contient aussi une nuance nationale-flamande. Lors d'une enquête sur la motivation du vote, on a toutefois constaté à maintes reprises qu'une voix favorable au Vlaams Blok n'est que dans une très petite mesure nationale-flamande. Seuls 4 à 5 % des électeurs du Vlaams Blok font référence, pour justifier leur vote, à l'opposition Flamands-Wallons. La comparaison entre les électeurs de la VU et ceux du Vlaams Blok démontre en outre que les électeurs de tendance nationale-flamande votent VU. Cette constatation, combinée avec l'historique du Vlaams Blok, conduit à un paradoxe : le nationalisme flamand est essentiel pour comprendre la naissance et l'existence de ce parti, mais est peu pertinent pour expliquer la force d'attraction qu'exerce ce parti sur l'électeur flamand.

Diverses théories permettant d'interpréter les constatations faites plus haut furent développées dans la littérature scientifique²¹. La surreprésentation des ouvriers et de la main d'œuvre non-qualifiée parmi les électeurs du Vlaams Blok, l'arrivée d'anciens électeurs du Parti socialiste, et l'hostilité envers les étrangers vont dans le sens de la théorie des « intérêts économiques menacés ». Cette théorie avance que des catégories se sentant menacées par des immigrés sur le plan économique développent une préférence pour des partis politiques qui souhaitent réduire la présence d'immigrés au sein de notre société. Les ouvriers et les travailleurs non qualifiés sont les plus nombreux à être dans cette situation et appartiennent au corps électoral traditionnel du SP. En outre, la différence culturelle au regard des étrangers joue également un rôle dans ces groupes. En effet, ouvriers et travailleurs non qualifiés ont des opinions plus conservatrices sur le plan socioculturel, d'où leur position moins positive à l'égard des groupes qui s'écartent culturellement de la norme de référence²².

La surreprésentation des jeunes (en 1991) et des non-croyants, ainsi que la capacité d'attraction des anciens électeurs émettant des votes blancs ou nuls, peuvent être interprétées au départ de la « théorie des intérêts symboliques ». Selon celle-ci, des partis d'extrême droite exercent une force d'attraction sur des individus qui ne se sont pas (encore) intégrés dans la société ou qui le sont dans une moindre mesure. D'après cette théorie, les individus non intégrés sont attirés par le nationalisme prôné par de tels partis parce que cette pensée leur offre de nouveaux liens au sein du groupe et de nouveaux cadres d'intégration. Les jeunes, les non-croyants et les électeurs qui ont émis un vote blanc ou nul peuvent peut-

être être considérés comme moins intégrés. Néanmoins, les enquêtes ne confirment pas que ces catégories votent pour le Vlaams Blok principalement en raison de considérations nationalistes (voir notes 15 et 20). Eux aussi motivent leur vote par une attitude négative vis-à-vis des immigrés. Une explication alternative implique dès lors que jeunes (en 1991) et les non-croyants, en raison de leur intégration plus faible au sein de la collectivité, se sentent soumis à moins de barrières sociales qui empêchent qu'une éventuelle position négative à l'égard des immigrés se convertisse en vote pour un parti d'extrême droite²³.

Réactions politiques et sociales face au Vlaams Blok

La croissance électorale du Vlaams Blok a suscité un courant de réactions. En réaction notamment à la progression électorale de ce parti lors des élections communales de 1988, un Commissariat royal à la politique des immigrés fut créé en mars 1989. En 1993, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme a pris le relais du Commissariat. Ce service public belge a pour mission de combattre le racisme, la xénophobie et la discrimination au moyen de la sensibilisation, d'actions judiciaires, de possibilités d'assistance juridique et via la création de relais locaux contre le racisme.

La victoire électorale du Vlaams Blok, fin 1991, envoya une onde de choc à travers la Flandre. Trois groupements permanents se créèrent presque immédiatement au sein de la société civile²⁴. *Hand in Hand* coiffe un nombre important d'organisations issues des mouvements ouvriers, pacifistes, tiers-mondistes, de jeunesse, de défense de l'environnement, féministes et d'immigrés. Cette organisation de coordination veut offrir formation et information sur la démocratie, la tolérance, le racisme et l'antiracisme. *Hand in Hand* mène des campagnes de sensibilisation, organise des manifestations mobilisant de grandes foules à l'occasion de « la journée internationale contre le racisme » en mars, et promeut l'idée du « cordon sanitaire », qui plaide pour que ne soit conclue aucune collaboration politique avec le Vlaams Blok. *Charta 91* se décrit comme un « mouvement indépendant de citoyens individuels ». Cette cellule progressiste, rassemblant principalement des intellectuels et des artistes, veut se pencher, à travers des journées d'étude et des débats, sur les dysfonctionnements de la démocratie. *Objectief 479 917* est une organisation plus petite et plus radicale bâtie autour du parti (marginal) d'extrême gauche

Partij van de Arbeid. Via une action de pétition, ils luttent pour l'adoption d'une proposition de loi définissant l'octroi automatique de la nationalité belge aux étrangers qui résident légalement depuis cinq ans dans le pays. Plus d'un million de signatures furent récoltées à cet effet.

Le monde politique ne resta pas sans réaction non plus. Les résultats de l'élection de novembre 1991, où par-delà le Vlaams Blok un parti flamand de protestation (ROSSEM) sut capter en une fois plus de 5 % des voix, furent communément interprétés comme un signal témoignant de l'existence d'un fossé entre politique et citoyen. Cette analyse amorça au sein des plus grands partis un mouvement de renouveau qui, entre autres, déboucha sur la transformation de l'ancien Partij voor Vrijheid en Vooruitgang (PVV) en l'actuel VLD. Par ailleurs, le Vlaams Blok s'est aussi retrouvé en ligne de mire. Conformément au principe du cordon sanitaire, la collaboration avec ce parti fut en grande partie évitée ; voilà pourquoi, jusqu'à l'heure actuelle, ce parti est passablement isolé dans l'arène politique. En 1995, les grands partis ont mené une campagne contre le Vlaams Blok, au cours de laquelle référence fut faite à la Seconde Guerre mondiale et au danger d'un vote « antipolitique ».

À certains moments, le combat politique contre le Vlaams Blok s'intensifia. La publication en 1992 du « programme en 70 points » de ce parti, exposant un plaidoyer en faveur d'une discrimination systématique des étrangers non européens, valut au Vlaams Blok une condamnation explicite par le Conseil flamand. En 1994, la Liga voor Mensenrechten intenta un procès à deux cadres du Vlaams Blok, poursuivis pour le caractère raciste du programme du parti. Le tribunal correctionnel se déclara cependant incompetent, car la diffusion de ce programme s'assimilait à un délit de presse, pour lequel la cour d'assises est compétente. La justice se refusant à poursuivre des délits de presse en cour d'assises, la Constitution fut révisée en 1999 afin de permettre d'amener des délits de presse racistes devant un tribunal correctionnel.

La législation contre le racisme a été aussi renforcée car, par le passé, elle s'était avérée difficilement applicable. Une loi contre le négationnisme fut également adoptée²⁵. Le Vlaams Blok est encore considéré par la Sûreté de l'État belge comme une organisation subversive ; c'est pourquoi les autorités publiques sont en mesure de nuire à ce parti et à ses cadres. Le Parlement fédéral belge adopta en 1999 une loi d'après laquelle les partis peuvent perdre leur dotation publique s'ils manifestent leur hostilité envers les droits et libertés garantis par la Convention européenne des

droits de l'homme. Dans ce cadre, le Centre pour l'égalité des chances et la Liga voor Mensenrechten ont entamé un procès en 1998 contre trois asbl liées au Vlaams Blok. Mais le tribunal correctionnel s'est à nouveau déclaré incompetent, tant en première instance qu'en appel, considérant qu'il était en réalité question d'un délit politique, pour lequel seule la cour d'assises est compétente. Tant le Centre que la Liga et le procureur du Roi déposèrent en mars 2003 un pourvoi en cassation contre ce jugement contesté par des juristes. La Cour de Cassation a donné droit à leur pourvoi, cassant donc les arrêts du tribunal correctionnel, et a renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Gand.

Le 21 avril 2004, la cour d'appel a condamné les trois asbl satellites du Vlaams Blok pour infraction à la loi de 1981 qui réprime certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie. La propagande du Vlaams Blok incriminée par les plaignants constitue donc un délit, par son incitation permanente à la ségrégation et au racisme. La condamnation est accompagnée de lourdes amendes et de dommages et intérêts. Elle affaiblit donc financièrement le Blok (qui s'est pourvu en cassation), donne indirectement raison aux partisans du cordon sanitaire, et permet d'imaginer que le Blok, sur des bases analogues, puisse voir un jour sa dotation publique suspendue si la loi qui doit permettre d'enclencher ce mécanisme est rapidement adoptée. Il faut néanmoins remarquer que la plupart des partis démocratiques flamands, s'ils se sont déclarés satisfaits de la condamnation du Vlaams Blok, semblaient également embarrassés ou inquiets. Ils craignent en effet que le Blok « rebondisse » après sa condamnation en se posant plus que jamais en cible d'une persécution destinée à le faire taire.

Les partis démocratiques forment toujours un cordon sanitaire autour du Vlaams Blok. Bien que ce principe soit parfois critiqué, aucun parti n'est prêt à former une coalition avec le Blok, pas même dans une ville comme Anvers où le Blok constitue le plus grand groupe au conseil communal avec un tiers des voix. Seuls le Liberaal Appel, une dissidence de droite apparue en 2003 sous la direction du député européen ex-VLD Ward Beysen, et la section anversoise de la N-VA s'opposent ouvertement au cordon sanitaire. Ils sont appuyés par Pro Flandria, un groupe de quelques dizaines de flamingants et de nationalistes de droite, parmi lesquels quelques professeurs d'université.

La réaction du syndicalisme face à la montée du Vlaams Blok doit également être mentionnée. Les syndicats chrétien (ACV-CSC) et socialiste (ABVV-FGVB) font tous deux partie du groupement Hand in Hand

depuis le début. Les deux syndicats ont déjà par le passé pris plusieurs initiatives – conjointes et individuelles – pour l'intégration des immigrés et pour combattre le Vlaams Blok. Au-delà de campagnes antiracistes sur le lieu de travail, telles que « Les races ne nous divisent pas » en 1991, ils ont, entre autres, depuis 1995, conclu un accord par lequel ils s'engagent à rejeter lors des élections sociales les candidats sympathisant ouvertement avec un parti d'extrême droite. Les syndicats ont aussi conclu un protocole afin de rayer de leur liste de membres les militants d'extrême droite.

Le Vlaams Blok a-t-il un avenir ?

Plus de 25 années après sa création en 1977-78, le Vlaams Blok n'a toujours pas été contré. Élection après élection, il continue de gagner du terrain. Dans la pratique, sa force d'attraction électorale s'avère monter toujours plus haut que ce que l'on pensait au début. Rien n'indique que ce parti disparaîtra rapidement de l'éventail politique. Il dispose de nombreux atouts : une direction intelligente et charismatique répartie *de facto* entre plusieurs personnes (Vanhecke, Dewinter, Annemans), des cadres de parti passés professionnels et une structure régionale solidement ancrée, un corps électoral fidèle et une solide machine de propagande. De plus, le Vlaams Blok a su, d'une manière bien pensée, se tailler un profil populiste capable de dissimuler son extrémisme. Le fait qu'une certaine tolérance vis-à-vis de ce parti commence à apparaître en Flandre complète la liste de ses atouts.

Bien que la problématique de l'immigration reste un attrape-voix pour le Vlaams Blok, il a étendu ses thèmes (stratégie de diversification). Ainsi, au fur et à mesure, plus d'attention fut portée aux thèmes de la sécurité et de la criminalité, lesquels sont du reste associés au thème de l'immigration. Début 1998, le Vlaams Blok sut attirer un célèbre ancien policier afin de personnaliser ce thème : le Bruxellois Johan Demol. Demol fut suspendu de ses fonctions à la police après qu'il fut apparu qu'il avait menti quant à son appartenance à l'organisation d'extrême droite francophone Front de la Jeunesse. Lorsqu'il fut licencié pour une question de procédure un peu plus tard, il fut rapidement engagé par le Vlaams Blok, afin d'occuper la tête de liste à Bruxelles en 1999. Demol fit cependant une percée moins importante qu'escomptée.

Des thèmes catholiques traditionalistes tels que le refus de l'avortement et la lutte contre « la cohabitation permissive, le libertinage sexuel et

la dissolution des mœurs » ont été abandonnés à la parlementaire Alexandra Colen. À plusieurs reprises, elle a développé des points de vue grâce auxquels le Vlaams Blok espère séduire des catholiques (ultra)traditionnels. Toutefois, elle fut souvent rappelée à l'ordre par la direction du parti en raison de ses opinions souvent controversées, surtout en matière socio-économique où elle défend une ligne ultralibérale.

Le Vlaams Blok a aussi une stratégie de séduction à l'égard de l'électorat du SP et à l'égard du mouvement ouvrier en général. À l'instar du FN français, le Vlaams Blok tente en effet de reprendre des thèmes et des symboles du mouvement ouvrier. À cet effet fut élaboré un programme social pour le moment assez limité où les exigences socialistes classiques telles que la hausse des pensions et la lutte contre le chômage étaient associées à des points de vue nationaux-flamands radicaux et ethnocentriques. Ces revendications furent formulées en 1996 lors d'une manifestation à l'occasion du 1^{er} mai, au pied de la statue de l'abbé Daens, qui symbolise le mouvement ouvrier chrétien en Flandre. De cette manière, on tenta de récupérer les symboles des mouvements ouvriers tant socialistes que chrétiens. En mai 1997 et 1998, le Vlaams Blok manifesta dans des communes où étaient survenues d'importantes fermetures d'entreprise (le chantier naval Boelwerf à Tamise et Renault à Vilvorde). Il tenta ainsi de récupérer une partie de la protestation qui suivit ces fermetures d'entreprise. En 1999, le Blok était l'hôte d'une grande fête des familles le 1^{er} mai. En 2000, il manifesta dans les rues d'Anvers et en 2001 à Malines. En 2002, le Blok invita sa base au dolfinarium « Boudewijnpark » à Bruges. Les manifestations du 1^{er} mai sont devenues les meetings politiques les plus importants du Blok, rassemblant de 2 à 4 000 participants²⁶.

L'avenir du Vlaams Blok dépendra probablement dans une large mesure du résultat des élections communales de 2006. Car, bien qu'il soit le plus grand parti dans différentes villes, il est condamné à siéger dans l'opposition. La question est de savoir si ceci ne conduira pas à terme à une fatigue électorale : une voix favorable au Vlaams Blok ne mène effectivement pas ce dernier au pouvoir. Par ailleurs, la forte loyauté électorale ne se traduit pas par un taux élevé d'affiliations : le Blok est un parti ayant de nombreux électeurs mais comptant peu de membres. L'élection directe du bourgmestre ouvrirait évidemment de nouvelles perspectives pour le Blok, certainement dans une ville comme Anvers où Filip Dewinter est très populaire. Le parti essaie donc d'éliminer le plus possible les obstacles entravant son accession au pouvoir. Les bonnes relations

que Filip Dewinter cherche à avoir avec la communauté juive cadrent bien dans ce contexte.

Pourtant, la chance est bien réelle que, dès le début d'un éventuel chant du cygne électoral, le désordre ne commence aussi à s'installer à l'intérieur du parti. Une série d'oppositions, jusque-là couvertes par l'ivresse de la victoire, pourraient alors refaire surface. D'un autre côté, il ne faut pas exagérer cette menace. Il n'existe pas « d'ailes » opposées mais tout au plus des ambitions opposées.

Il reste aussi la question de savoir combien le Blok est prêt à payer pour goûter au pouvoir. Et celle de savoir s'il est prêt à faire des concessions sur des points cruciaux tels que l'indépendance de la Flandre ou le renvoi des immigrés. Nous n'en sommes pas encore là. Le Vlaams Blok ne peut peut-être (co)diriger nulle part, mais sa progression ne semble pas entravée. L'extrême droite n'a jamais été aussi forte en Flandre après la Seconde Guerre mondiale qu'aujourd'hui.

Traduit du néerlandais par Bernard Tshilumba

NOTES

- ¹ Ce paragraphe s'appuie sur M. SPRUYT, *Grove borstels. Stel dat het Vlaams Blok morgen zijn programma realiseert, hoe zou Vlaanderen er dan uitzien ?*, Van Halewyck, Louvain, 1995, p. 33-35.
- ² Cf. L. VOS (1994), « De nationale identiteit in België : een historisch overzicht », in R. DETREZ, J. BLOMMAERT (red.), *Nationalisme. Kritische opstellen*, Berchem, EPO, p. 120-150 et K. DESCHOUWER, *Organiseren of bewegen ? De evolutie van de Belgische partijstructuren sinds 1960*, Brussel, VUB-Press, 1993.
- ³ B. BRINCKMAN, B. DE WEVER, « De stille kracht van een ideologische verdwaling. Negationisme in Vlaanderen en Wallonië », in G. VERBEECK (red.), *De verdwenen gaskamers. De ontkenning van de Holocaust*, Louvain, Acco, 1997, p. 88-89. F. SEBERECHTS, « Beeldvorming over collaboratie en repressie bij de naoorlogse Vlaams-nationalisten », in VAN DOORSLAER et al., *Herfstij van de 20^e eeuw. Extreem-rechts in Vlaanderen 1920-1990*, Louvain, Kritak, 1992, p. 65-82.
- ⁴ F. SEBERECHTS, (1992), *op. cit.*, p. 65-82. L. VOS, « De rechts-radical traditie in het Vlaams-nationalisme », *Wetenschappelijke Tijdingen*, n° 3, 1993, p. 129-149.
- ⁵ Ce paragraphe est basé sur M. SPRUYT, *Grove borstels. Stel dat het Vlaams Blok morgen zijn programma realiseert, hoe zou Vlaanderen er dan uitzien ?*, Van Halewyck, Louvain, 1995.
- ⁶ M. SPRUYT, *Wat het Vlaams Blok verzwijgt*, Van Halewyck, Louvain, 2000, p. 78-83.

- ⁷ Cf. H. DE WITTE, « Schijn bedriegt. Over de betekenis en de strategie van het Vlaams Blok », *De Gids op Maatschappelijk Gebied*, 85^e année., n° 3, 1994, p. 243-268.
- ⁸ À première vue, c'est moins compromettant que dans d'autres pays parce que « les grands leaders flamands » ont été blanchis, via une forme romancée d'historiographie, de leurs liens ou de leurs sympathies nationales-socialistes (cf. note 3).
- ⁹ M. SPRUYT, *Grove borstels. Stel dat het Vlaams Blok morgen zijn programma realiseert, hoe zou Vlaanderen er dan uitzien ?*, Van Halewyck, Louvain, 1995.
- ¹⁰ Cf. J. VANDER VELPEN, *Daar komen ze aangemarcheerd. Extreem-rechts in Europa*, EPO, Berchem, 1992 ; F. ELBERS, M. FENNEMA, *Racistische partijen in West-Europa*, Stichting Burgerschapskunde, Leyde, 1993 ; R. VAN DEN BRINK, *De internationale van de baat*, SUA, Amsterdam, 1994.
- ¹¹ Roeland Raes dut démissionner en mars 2001 après avoir mis en doute l'Holocauste lors d'une interview télévisée.
- ¹² Cf. M. SPRUYT, « Le Vlaams Blok et La Nouvelle droite », in H. LE PAIGE, *Le désarroi démocratique. L'extrême droite en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1995, p. 165-181.
- ¹³ M. SWYNGEDOUW, « Verkiezingen in Antwerpen : het Vlaams Blok, Islamitische minderheden en kansarmoede », *Tijdschrift voor Sociologie*, Vol. 11, 1990, n° 5-6, p. 401-429.
- ¹⁴ Cf. entre autres M. SWYNGEDOUW, « Het Vlaams Blok 1980-1991 : opkomst, groei en doorbraak », in VAN DOORSLAER et al., *Herfstij van de 20^e eeuw. Extreem-rechts in Vlaanderen 1920-1990*, Kritak, Louvain, 1992, p. 83-104. Cf. aussi M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET, A. CARTON, R. BEERTEN (Red.), *Kiezen is verliezen. Onderzoek naar de politieke opvattingen van Vlamingen*, Louvain, ACCO, 1993 ; M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET, A. CARTON, R. BEERTEN (Red.), *De (on)redelijke kiezer. Onderzoek naar de politieke opvattingen van Vlamingen. Verkiezingen van 21 mei 1995*, Louvain, ACCO, 1998 ; M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET, (Red.), *De kiezer heeft zijn redenen. 13 juni 1999 en de politieke opvattingen van Vlamingen*, Louvain ACCO, 2002.
- ¹⁵ M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, « De fragmentatie van het kiezerskorps in Vlaanderen. Verschuivingen 1991-1995 en 1995-1999 », *Bulletin n° 1999/34 de ISPO*, 1999, p. 16.
- ¹⁶ J. BILLIET, H. DE WITTE, « Wie stemde in juni 1999 voor het Vlaams Blok en waarom ? », *Tijdschrift voor Sociologie*, Themanummer « Rechts van de democratie. Enkele lacunes in onderzoek naar rechts-extremisme opgevuld », Vol. 22, n° 1, 2001, p. 5-36.
- ¹⁷ H. DE WITTE, J. BILLIET, P. SCHEEPERS, « Hoe zwart is Vlaanderen ? Een exploratief onderzoek naar uiterst-rechtse denkbeelden in Vlaanderen in 1991 », *Res Publica*, Vol. 36, 1994, n° 1, p. 85-102.
- ¹⁸ M. SPRUYT, *Grove borstels. Stel dat het Vlaams Blok morgen zijn programma realiseert, hoe zou Vlaanderen er dan uitzien ?*, Van Halewyck, Louvain, 1995.
- ¹⁹ J. BILLIET, H. DE WITTE, « Attitudinal dispositions to vote for a 'new' extreme right-wing party : the case of 'Vlaams Blok' », *European Journal of Political Research*, n° 27, 1995 p. 181-202. Cf. aussi J. BILLIET, H. DE WITTE, « Wie stemde in juni 1999 voor

het Vlaams Blok en waarom ? », *Tijdschrift voor Sociologie*, Themanummer « Rechts van de democratie. Enkele lacunes in onderzoek naar rechts-extremisme opgevuld », Vol. 22, 2001, n° 1, p. 5-36.

- ²⁰ Les résultats relatifs aux élections de 1999 suggèrent que cette motivation fut complétée par des aspects d'autoritarisme (« approche musclée de la criminalité ») et de nationalisme (cf. J. BILLIET, H. DE WITTE, « Wie stemde in juni 1999 voor het Vlaams Blok en waarom ? », *ibidem*).
- ²¹ Scheepers, P., Billiet, J., De Witte, H. (1995), « Het electoraat van het Vlaams Blok. De kiezers en hun opvattingen », *Sociologische Gids*, 42^e année, n° 3, p. 232-252. Cf. aussi Lubbers, M. (2001), *Exclusionistic Electorates. Extreme right-wing voting in Western Europe*. Nimègue KUN.
- ²² H. DE WITTE, *Conformisme, radicalisme en machteloosheid. Een onderzoek naar de sociaal-culturele en sociaal-economische opvattingen van arbeiders in Vlaanderen*, HIVA, Louvain, 1990.
- ²³ J. BILLIET, « Church involvement, ethnocentrism and voting for a radical right-wing party. Diverging behavioural outcomes of equal attitudinal dispositions », *Sociology of Religion*, 56, n° 3, 1995, p. 303-326.
- ²⁴ P. STOUTHUYSEN, « De vredes- en anti-racismebeweging. De ontmoeting van oude en nieuwe sociale bewegingen », in S. HELLEMANS, M. HOOGHE (red.), *Van « Mei 68 » tot « Hand in Hand »*. *Nieuwe sociale bewegingen in België 1965-1995*, Garant, Louvain, 1995, p. 69-88.
- ²⁵ La loi contre le négationnisme fut approuvée par les parlementaires du Vlaams Blok, ce qui déclencha une tempête de critiques dans le camp de l'extrême droite. Cf. M. SPRUYT, *Wat het Vlaams Blok verzwijgt*, Van Halewyck, Louvain, 2000, p. 96-104.
- ²⁶ M. SPRUYT, *Wat het Vlaams Blok verzwijgt*, Van Halewyck, Louvain, 2000, p. 130-138.

BELGIQUE (2).

L'EXTRÊME DROITE FRANCOPHONE

Dissensions internes, faiblesse structurelle et instabilité électorale

Pierre Blaise

En Belgique, les organisations politiques qui s'inspirent d'idées de l'extrême droite dans la Communauté française sont loin d'avoir l'homogénéité et la vigueur de la mouvance analogue dans la Communauté flamande¹. Il est donc malaisé de figer chacune dans un tableau d'ensemble. Pour en donner malgré tout un portrait assez suggestif, l'analyse suivante les fixera à trois moments-clés des premières années de la Belgique fédérale.

Depuis 1995, en effet, la Belgique naguère unitaire est devenue un État fédéral composé de trois communautés (les Communautés française, flamande et germanophone) et de trois régions (les Régions wallonne, de Bruxelles-Capitale² et flamande) qui sont autant d'entités politiques dotées d'institutions comparables à celles de l'Autorité fédérale. Chacune dispose d'une assemblée parlementaire, remplissant les fonctions législatives sur pied d'égalité avec les Chambres fédérales³, et d'un gouvernement agissant comme pouvoir exécutif.

Les élections du 13 juin 1999 constituent le deuxième scrutin de cet État métamorphosé. Suite à des coïncidences de calendrier, sept élections étaient organisées simultanément⁴, élections destinées à composer au total huit assemblées parlementaires : le Parlement européen, la Chambre des représentants et le Sénat au niveau fédéral, le Conseil régional ou Parlement wallon, le Conseil de la Région bruxelloise, le Conseil ou Parlement de la Communauté française (qui rassemble les 75 membres du Conseil régional wallon et 19 députés bruxellois francophones), le Conseil ou Parlement flamand (qui regroupe 118 conseillers élus directement à ce titre et 6 députés bruxellois néerlandophones) et le Conseil de la Communauté germanophone.

Ce jour-là, les francophones belges ont pu s'exprimer dans la plupart de leurs compétences politiques : circonstances idéales pour faire un pre-

mier point sur l'accueil qu'ils ont réservé aux programmes de l'extrême droite. Les résultats feront apparaître un recul sensible par rapport à 1995 des formations à caractère extrémiste et confirmeront leurs recherches d'identité. Les scrutins locaux d'octobre 2000 offraient aux mêmes électeurs de confirmer ou d'infirmer les tendances de l'année précédente en raison de l'activité de leurs élus ou d'intérêts personnels. La dispersion des mouvements extrémistes de droite, encore plus sensible qu'en 1999, permettra cependant de constater dans un second point que leur tassement par rapport à 1995 se confirme.

Une nouvelle géographie électorale taillée par la majorité sortante était susceptible d'accentuer ce recul lors des élections fédérales du 18 mai 2003. Aussi surprenants qu'ils soient, les résultats révéleront une tendance inverse, dont la troisième réflexion cherchera les causes et les conséquences.

Les scrutins de 1999 : le reflux

En même temps qu'étaient organisées dans les quinze États membres de l'Union les élections pour le Parlement européen, le pays a donc connu le 13 juin 1999 des élections destinées à renouveler la composition de toutes ses assemblées législatives.

Les traits saillants des scrutins de juin 1999

Des scrutins de 1999 on retiendra avant tout les importants bouleversements qu'ils introduisent dans le paysage politique belge ainsi que la sanction que les électeurs ont infligée aux partis associés à une ou plusieurs coalitions gouvernementales⁵.

La famille sociale-chrétienne⁶ perd la position de première famille politique qu'elle occupait au plan national. Pour la première fois au vingtième siècle, la famille libérale⁷ occupe cette position. On assiste simultanément à un changement de leadership parmi les partis flamands : le parti libéral VLD devient la formation politique la plus importante en Flandre et à l'échelle nationale. En Wallonie, la position du parti dominant, le PS, s'érode considérablement. En Flandre comme en Wallonie on constate un resserrement des scores électoraux des deux premiers partis (VLD et CVP au nord, PS et Fédération PRL FDF MCC au sud). Les partis classés troisièmes à l'issue du scrutin précédent, celui de 1995 (SP au nord et

PSC au sud), ont connu de sévères reculs et sont désormais dépassés par une autre formation : le parti d'extrême droite flamand, Vlaams Blok, dans le nord du pays et le parti écologiste, Écolo, dans le sud. À Bruxelles, la Fédération demeure la première force politique, mais elle est en recul par rapport à 1995, tandis qu'Écolo devient le deuxième parti, précédant le PS et le PSC.

Tableau 1 : Chambre des représentants
Résultats en voix dans les trois régions et dans le pays (1999)

Partis	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Pays
VLD	22,6	—	2,8	14,3
CVP	22,2	—	2,5	14,1
PS	0,2	29,2	16,5	10,2
Fédération PRL FDF MCC	0,8	24,7	30,7	10,1
VLAAMS BLOK	15,3	—	4,1	9,9
SP	15,0	—	2,4	9,5
ÉCOLO	0,5	18,3	21,4	7,4
AGALEV	11,0	—	1,6	7,0
PSC	0,2	16,8	9,1	5,9
VU&ID21	8,8	—	0,8	5,6
VIVANT	2,0	2,5	1,8	2,1
FN	0,0	4,1	2,6	1,5
Autres listes	1,4	4,4	3,7	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Partout, il semble que les électeurs aient émis un vote-sanction à l'égard des partis associés à une ou plusieurs coalitions gouvernementales. Les résultats de chaque assemblée conduisent au même constat : pertes importantes des partis sociaux-chrétiens et socialistes, qui étaient au gouvernement à tous les niveaux de pouvoir (à l'exception du PSC qui n'était pas au gouvernement de la Région bruxelloise). Perte aussi de la Fédération PRL FDF MCC, surtout en Région bruxelloise, où elle participait au gouvernement, ainsi qu'au niveau fédéral, où elle avait opté pour l'opposition constructive dans la seconde moitié de la législature (participation aux Assises de la démocratie initiées par le président de la Chambre, participation à la révision de l'article 8 de la Constitution ouvrant les droits politiques aux étrangers et négociation de l'accord sur la réforme de la justice et des polices, notamment).

D'une manière générale, les explications des évolutions observées sont à chercher tant dans des facteurs conjoncturels que dans des facteurs structurels. Le contexte politique dans lequel se sont déroulés les scrutins de juin 1999 est profondément déterminé par la crise de la dioxine⁸, née

quelques semaines auparavant et qui, de l'avis général, a été mal gérée par le gouvernement fédéral en fin de mandat. On peut faire l'hypothèse que cette situation explique partiellement les résultats des différents scrutins.

Les résultats des élections de 1999 s'inscrivent également dans le prolongement de tendances observées depuis plusieurs scrutins. Les formations sociales-chrétiennes et socialistes sont non seulement en recul par rapport à 1995, mais leurs résultats de 1999 s'insèrent dans une évolution qui, en une quarantaine d'années, les a menées à leur niveau actuel au départ de situations beaucoup plus fortes. Ces évolutions n'ont certes pas été linéaires, il y a eu des paliers voire de brèves périodes de redressement ; il n'en reste pas moins que le déclin constaté ne peut s'expliquer uniquement par des facteurs conjoncturels. Il y a une quarantaine d'années, la force électorale de ces formations était liée à leur capacité d'encadrement social, voire de conditionnement, de leur public. Les changements intervenus dans la société rendent compte de ce déclin comme de la progression dont ont fait preuve pendant la même période les formations libérales (12,3 % en 1961, 24,4 % en 1999).

Les progrès significatifs de l'extrême droite flamande, confirmés aux élections européennes de 1999, tendent également à devenir structurels. Ceux des écologistes du nord comme du sud du pays aussi. Le comportement plus mouvant d'électeurs moins arrimés traditionnellement à une famille politique que par le passé est un autre facteur d'explication que des études récentes mettent en lumière, en montrant que les déplacements d'un nombre d'électeurs toujours plus important s'effectuent dans toutes les directions mais avec des intensités variables. Un seul parti nouveau réalise un résultat qui mérite d'être mentionné. Il s'agit de VIVANT⁹ qui fait une percée modeste, mais généralisée (2 % des votes valables). Le principal parti d'extrême droite francophone, le Front national, obtient à l'échelle du pays 1,5 % des voix.

Les formations d'extrême droite en présence

L'analyse des résultats électoraux de l'extrême droite francophone se heurte d'emblée à la définition de ses contours. Quels partis va-t-on répertorier sous cette appellation, alors que le phénomène, marqué par de fréquentes créations et disparitions de petites formations, est mouvant ? Le problème se pose d'autant plus que les partis politiques sont rares à se revendiquer explicitement de ce courant idéologique. Ceux qui prônent des thèses à caractère raciste, antisémite, négationniste, antidémocratique,

ont effectivement des réticences à reconnaître leur appartenance à l'extrême droite, au point que des dirigeants de ces formations poursuivent en justice des journalistes et des scientifiques au motif que leur parti a été catalogué ainsi. C'est notamment le cas du Parti communautaire national européen (PCN). Que l'expression de ce malaise vise à dissimuler leur vraie nature ne fait toutefois pas beaucoup de doute.

Cette situation rend la tâche de l'observateur politique ardue. Notre approche se focalisera sur les partis que nous considérons d'extrême droite sur base notamment de leurs contacts et affinités ou des références qu'ils font à ces partis avec des partis d'autres pays. Sont alors retenus comme étant d'extrême droite le Vlaams Blok, le Parti des forces nouvelles (aujourd'hui disparu) et le Front national. Il convient aussi d'examiner leurs dissidences et les listes et formations créées par certains de leurs anciens membres, compte tenu que ces listes et formations n'ont pas une orientation totalement identique (les unes étant plus radicales, les autres moins).

En Belgique, du côté francophone, l'extrême droite a progressé de manière significative peu après l'essor électoral du Vlaams Blok en Flandre et à Bruxelles. Le parti Front national (FN) a été créé en 1985 par le docteur Daniel Féret qui en est aujourd'hui président à vie. À l'origine, le FN a été voulu comme l'équivalent en Belgique du Front national français. « Sa ligne politique est unitariste, monarchiste, inégalitaire, antisociale, ultralibérale (défense du capitalisme populaire) et raciste de type germanique (droit du sang)¹⁰ ». Après avoir obtenu de rares sièges aux élections communales de 1988, ce parti a commencé à avoir des élus au Conseil de la Région bruxelloise lors de la première élection directe de celui-ci (1989). Il obtient ensuite des sièges successivement à la Chambre des représentants, au Parlement européen et au Parlement wallon ; il a aussi des élus dans des conseils communaux et provinciaux. De nombreuses dissidences et des phénomènes de transfuge ont toutefois émaillé son histoire. Des formations concurrentes sont alors apparues, la plupart créées par des élus ou des membres du Front national¹¹.

Le Front nouveau de Belgique (FNB) est la plus importante d'entre elles. Il a été fondé par Marguerite Bastien, ancienne magistrate et ancien membre du parti libéral, élue députée fédérale en 1995 sur la liste FN. Exclue de ce parti, elle crée d'abord le FN-bis, puis le FNB en février 1996, avec le soutien de J.-M. Le Pen, qui retirera son parrainage moins d'un an plus tard suite à des pressions du Vlaams Blok. Sur le plan idéologique, le FNB est proche du FN : « Ligne politique : nationale-catho-

lique, monarchiste, inégalitaire, antisociale, ultralibérale (de type tatchérien), défense de l'unité nationale et du racisme de type germanique (droit du sang)¹² ». Le FNB va aussi connaître des dissensions en son sein et voir se constituer des listes dissidentes. Le FN et le FNB ont en commun de présenter des listes à tous les scrutins et dans toutes les circonscriptions francophones ou bilingues en 1999 (à l'exception d'une circonscription pour le FN et de trois circonscriptions pour le FNB à l'élection du Parlement wallon).

D'autres partis, à l'audience nettement moindre, apparus en dissidence du FN et du FNB, ne sont pas dans la même situation :

- le *Parti social-démocrate* (PSD), fondé par Roland Frippiat et Juan Lemmens, députés régionaux bruxellois, élus en 1995 sur la liste FN ;
- *Intérêts citoyens Bruxelles* (ICB), dont la tête de liste est Annie Raspoet, conseillère communale à Bruxelles-ville, élue sur la liste FN lors des élections communales de 1994 ;
- *ZUT*, liste conduite par Alain Escada, directeur-fondateur de *Polémique-hebdo* et ancien porte-parole du FNB ;
- le *Bloc Wallonie Libre* (BLOC WL), créé d'abord sous le nom de *Front national-fédération bruxelloise* (FN-FB) par Émile Eloy, député régional bruxellois élu en 1995 sur la liste FN ;
- le *Front de la Nation belge-parti* (FNB-P), créé par Jacques Hubert, élu député wallon en 1995 sur la liste FN de Charleroi ;
- le *Front national-fédération wallonne* (FN-FW), émanation de l'ancien *Front régional wallon* (FRW) qui avait rejoint le FN en 1994, suivi Marguerite Bastien lors de la sécession de 1995 et la création du FNB, et quitté celui-ci peu après ; en tête de la liste pour l'élection de la Chambre des représentants, Jacques Michel, conseiller communal élu en 1994 sur la liste FRW ;
- *Référendum* (REF), dirigé par Hubert Defourny, ancien vice-président d'*AGIR* (voir ci-dessous) et ancien membre de la direction du FNB.

Ces différentes formations sont de constitution récente, n'ont participé qu'à certains scrutins en 1999 et n'ont déposé des listes que dans quelques circonscriptions (cf. tableau 2).

Un certain nombre de partis, également nouveaux et probablement éphémères, hébergent sur les listes qu'ils ont constituées à l'occasion des élections législatives de 1999 des candidats qui ont figuré par le passé sur des listes d'extrême droite et y ont éventuellement été élus. Certaines de ces formations sont créées par d'anciens mandataires élus sur des listes démocratiques lors d'élections antérieures, comme par exemple la liste

D.MARET à Bruxelles, du nom de l'ancien bourgmestre de la Ville de Bruxelles et ancien député régional PSC, Michel Demaret, sur la liste duquel figure Jean Leroy, élu conseiller communal à Bruxelles-ville en 1994, passé au FN. Une liste *D.MARET* n'a été déposée que pour l'élection du Conseil de la Région bruxelloise. Citons également la liste *Alliance* (A), créée par un ancien conseiller communal UDRT (Union démocrate pour le respect du travail, à l'origine un cartel anti-fiscal qui a obtenu des sièges à la Chambre des représentants et au Sénat entre 1978 et 1985), qui accueille des candidats provenant de mouvements comme Entente des Belges et Delta, mais aussi un ancien parlementaire PSC (Pierre Lenfant). *Alliance* participe à l'élection de la Chambre dans les circonscriptions de Bruxelles, Nivelles et Tournai ; à l'élection régionale bruxelloise ; ainsi qu'à l'élection du Parlement wallon dans les circonscriptions de Nivelles et de Tournai. Enfin, *Droite démocratique* (DD), à l'origine de laquelle se trouve, entre autres, un ancien membre du parti libéral, dépose une liste pour l'élection de la Chambre dans la circonscription de Bruxelles et une pour l'élection du Conseil de la Région bruxelloise.

Nous évoquons également dans ces pages le parti nationaliste wallon *AGIR*. Ce groupe, fondé à Liège en 1989 par la section du Parti des forces nouvelles, a obtenu en 1994, lors des élections locales et provinciales, huit sièges de conseillers communaux et trois mandats de conseillers provinciaux. Ayant imposé, il ne présentait aucune liste en 1999.

Dans la suite de ce chapitre nous nous intéresserons principalement au FN et au FNB ainsi qu'aux formations créées en dissidence de ceux-ci, soit PSD, ICB, ZUT, BLOC WL, FNB-P, FN-FW et REF. Ces dernières ne déposent toutefois des listes que pour un nombre limité de scrutins et dans un nombre restreint de circonscriptions, ainsi que l'indique le tableau 2.

L'implantation électorale de l'extrême droite francophone

L'extrême droite en Belgique francophone est électoralement faible en 1999. Alors que le *Vlaams Blok* recueille 15,3 % des voix à l'échelle de la Flandre et 4,1 % à Bruxelles (où la population flamande représente au maximum 15 % de la population totale), les différents partis francophones précités totalisent 4,9 % des voix en Wallonie et 4,2 % à Bruxelles¹³.

Les élections législatives de 1995 s'étaient soldées par un relatif succès du *Front national*. Ce parti avait en effet obtenu à l'échelle nationale 2,3 % des voix. La concurrence était particulièrement faible du côté fran-

Tableau 2 : Ensemble des assemblées
Scrutins et circonscriptions où le FN, le FNB et leurs dissidences sont présents à l'occasion des élections du 13 juin 1999¹

	Parlement européen	Chambre des représentants	Sénat	Conseil Région Bxl-cap.	Parlement wallon
FN	collège français	toutes les circ. wallonnes et Bruxelles	collège français	Bruxelles	12/13 circ. wallonnes
FNB	collège français	toutes les circ. wallonnes et Bruxelles	collège français	Bruxelles	10/13 circ. wallonnes
PSD	—	Bruxelles Nivelles Mons-Soignies	—	Bruxelles	Nivelles Soignies
ICB	—	—	—	Bruxelles	—
ZUT	—	—	—	Bruxelles	—
BLOC WL	—	—	—	Bruxelles	—
FNB-P	—	Charleroi-Thuin	—	—	Charleroi
FN-FW	—	Mons-Soignies	—	—	Mons
REF	—	Liège	—	—	Liège Verviers

¹ Pour l'élection du Parlement européen et du Sénat, il y a pour la région de langue française et pour la région bilingue de Bruxelles-capitale un seul collège électoral français ; les listes sont dès lors identiques dans la circonscription wallonne et dans la circonscription de Bruxelles qui s'étend également sur l'arrondissement flamand de Hal-Vilvorde.

Pour l'élection de la Chambre des représentants et du Parlement wallon, il y a respectivement 10 et 13 circonscriptions électorales (qui correspondent à un ou plusieurs arrondissements administratifs). Pour l'élection du Conseil de la Région bruxelloise, il n'y a qu'une circonscription électorale.

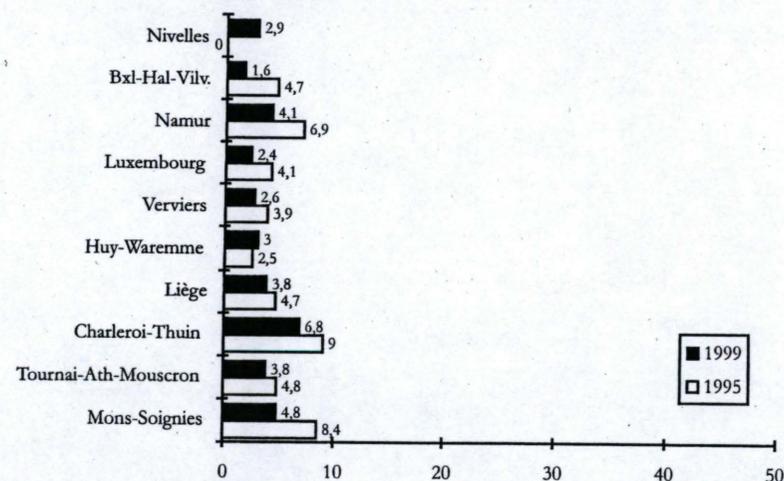
cophone puisque aucune liste d'extrême droite n'avait obtenu plus de 0,3 % des votes valables. Mais après ce scrutin qui le faisait accéder au rang de leader de l'extrême droite francophone, le Front national n'a pas réussi à structurer autour de lui les différents petits partis présents à l'époque ; au contraire, comme on l'a vu, expulsions et sécessions ont conduit à la création de diverses formations et au dépôt de plusieurs listes concurrentes lors des élections législatives de juin 1999, ce qui a entraîné une diminution et un éparpillement des votes en faveur de l'extrême droite.

L'implantation électorale du FN

Lors du scrutin de 1995, les listes concurrentes du FN recueillaient ensemble 0,4 % des voix. En 1999, la liste FNB obtient 0,4 % des suffra-

ges et les autres listes ensemble 0,1 %. On doit constater qu'il n'y donc pas eu de report total des voix perdues par le Front national sur le FNB et sur les quatre autres listes dissidentes. L'hypothèse d'un transfert de voix vers le Vlaams Blok à Bruxelles ne doit certainement pas être écartée. À l'occasion des scrutins du 13 juin 1999, ce parti flamand a en effet mené à Bruxelles une importante campagne de propagande en direction des francophones. Il est plus que probable que cette campagne a séduit des électeurs francophones, mais en l'absence de données provenant de sondages à la sortie des bureaux de vote ou d'enquêtes sur les comportements électoraux, nous ne sommes pas actuellement en mesure d'évaluer l'ampleur de ce phénomène.

Graphique 1 : Chambre des représentants
Les résultats du FN par circonscription électorale (1999-1995)



Le recul du Front national est généralisé : dans toutes les circonscriptions électorales à l'exception de celle de Huy-Waremme en province de Liège, son résultat de 1999 est inférieur à celui de 1995. Comme l'indique l'histogramme, c'est dans la circonscription de Charleroi qu'il continue à engranger le plus de suffrages, tandis qu'il enregistre son résultat le plus faible dans la circonscription de Bruxelles (il faut toutefois tenir compte du fait que cette circonscription comprend des communes flamandes en plus des dix-neuf communes bilingues de la Région bruxelloise ; dans les dix-neuf communes bilingues, le FN obtient 2,6 % des voix en 1999).

Au niveau local, la tendance générale des résultats du parti est contredite dans quelques cantons (qui correspondent à une ou plusieurs communes). Il s'agit principalement de cantons de la province de Liège, et plus particulièrement de la circonscription de Huy-Waremme, comme par exemple Huy, Waremme, Hannut, où AGIR n'est pas présent en 1999 alors qu'en 1995 il concurrençait directement le FN. Il s'agit également des cantons germanophones d'Eupen et de Saint-Vith. Si le score du FN y est en progrès par rapport à 1995, il n'est toutefois supérieur à 5 % des votes valables dans aucun de ces cantons.

Les cantons où le parti frontiste réalise ses meilleurs scores sont géographiquement concentrés. Si l'on s'en tient aux 16 cantons où le FN obtient plus de 5 %, ils sont pour l'essentiel groupés autour de Charleroi (en province de Hainaut). C'est dans ce canton que le FN réalise son meilleur résultat, avec 7,9 % des votes valables. Dix cantons forment deux couronnes autour de ce centre (Châtelet, Seneffe, Thuin et Fontaine l'Évêque sont directement contigus avec Charleroi ; La Louvière, Binche, Fosses-la-Ville, Gembloux, Florennes et Walcourt¹⁴ ne la touchent pas directement). Les autres cantons où le résultat du FN est supérieur à 5 % sont excentrés et touchent aux frontières de la province de Hainaut : trois (Belœil, Boussu et Dour) sont groupés à l'ouest de Mons (où le FN obtient 4,9 % des voix) et sont contigus avec la France, deux longent la frontière avec la Flandre (Mouscron et Lessines). Il semblerait que l'urbanisation ne constitue plus un facteur explicatif comme c'était le cas en 1995 : les résultats les plus élevés du FN en 1999 se concentrent dans un bassin, celui de Charleroi, zone d'ancienne industrialisation et en déclin économique, tandis que sa performance est beaucoup plus modeste dans les autres villes importantes de Wallonie comme Liège, Namur, Verviers.

Le comportement des électeurs n'est pas nécessairement identique aux différents scrutins qui ont lieu le même jour. Le tableau 4 présente les résultats du FN pour les différentes élections auxquelles il a participé le 13 juin 1999 et le 21 mai 1995 et montre des variations de choix électoraux selon les assemblées. Il faut rappeler que les élections pour la Chambre, le Sénat et le Parlement européen sont organisées dans l'ensemble du pays, tandis que les élections bruxelloises et wallonnes sont organisées respectivement sur le territoire de la Région bruxelloise et de la Région wallonne, ce qui a pour conséquence que le potentiel d'électeurs est réduit pour ces deux élections par rapport aux trois premières.

Le FN réalise ses meilleurs résultats aux élections européennes. La distance qui existe entre l'électeur et les institutions européennes peut expli-

Tableau 3 : Ensemble des assemblées
Comparaison des résultats électoraux du FN en 1999 et 1995
(en nombre de voix)

	Chambre des représentants	Sénat	Parlement européen	Conseil Rég. Bxl-cap.	Parlement wallon
1999	90 401	92 924	94 848	11 204	76 032
1995 ¹	138 213	—	175 732	30 803	98 611

¹ 1994 pour les élections européennes

quer partiellement un choix plus radical à l'occasion de ce scrutin qu'aux élections pour des assemblées plus proches. Cependant, la perte du FN la plus importante entre les deux scrutins (en chiffres absolus) s'observe au niveau des élections européennes. Son résultat de 1999 se rapproche fortement de celui du Sénat qui connaît une géographie électorale semblable. Le FN ne participait pas à l'élection du Sénat en 1995, sa liste ayant été invalidée pour fraude.

À l'élection régionale bruxelloise, le FN enregistre un résultat qui ne représente plus qu'un tiers du nombre des voix obtenu en 1995 (il régresse de 7,5 % à 2,6 % de l'ensemble des votes valables). C'est à l'élection du Parlement wallon qu'il perd proportionnellement le moins entre les deux scrutins (il passe de 5,2 % à 4 %).

Les résultats des autres listes

Le Front nouveau de Belgique réalise des résultats nettement inférieurs à ceux du FN à chacun des scrutins du 13 juin 1999. Comme pour le FN, son nombre de voix est croissant lorsque l'on passe de la Chambre des représentants (22 491 voix) au Sénat (23 382) et au Parlement européen (24 792 voix). Alors qu'il totalise un nombre de voix équivalent approximativement au quart de celui du FN pour ces trois assemblées, le FNB obtient un score proportionnellement plus favorable à l'élection régionale bruxelloise (5 528 voix pour 11 204 au FN) et proportionnellement moins favorable à l'élection régionale wallonne où le nombre de voix qu'il obtient ne représente qu'un cinquième de celui du FN (15 139 voix pour le FNB, 76 032 pour le FN).

En dehors du FNB, les élections pour la Chambre des représentants ont mis en concurrence plusieurs listes d'extrême droite ou créées en dissidence du FN. Aux scrutins précédents, il y avait également plusieurs listes en compétition, mais leurs résultats étaient marginaux. En 1995, les listes cataloguées d'extrême droite, à l'exception du FN, totalisaient

18 796 voix, dont 15 374 à l'actif du seul parti AGIR, soit 0,3 % de l'ensemble des votes valables à l'échelle du pays. En 1999, le PSD, le FN-FW, le FNB-P et REF (310 voix en 1995) totalisent 4 059 voix (soit 0,06 %). Avec le FNB, les listes concurrentes du FN réunissent 0,4 % de l'ensemble des suffrages. Aux scrutins régionaux, les autres listes réalisent des résultats insignifiants (le maximum s'élevant à 681 voix pour le BLOC WL à l'élection régionale bruxelloise) ainsi que le confirme le tableau 4.

**Tableau 4 : Ensemble des assemblées
Chiffres électoraux des formations d'extrême droite en présence**

	Chambre des représentants	Sénat	Parlement européen	Conseil Rég. Bxl-Cap	Parlement wallon
FN	90 401	92 924	94 848	11 204	76 032
FNB	22 491	23 382	24 792	5 528	15 139
PSB	1 928	—	—	644	341
ICB	—	—	—	439	—
ZUT	—	—	—	254	—
BLOC WL	—	—	—	681	—
FNB-P	671	—	—	—	550
FN-FW	859	—	—	—	661
REF	601	—	—	—	221

Il est à noter qu'une majorité des voix en faveur du FN est affectée à la liste dans son ensemble (ce qu'on appelle le vote en case de tête), les autres votes étant attribués nominativement à des candidats. En 1999, aux élections pour le Sénat, plus de 65 % des votes valables en faveur du FN se sont portés en case de tête ; pour le Parlement européen les votes en case de tête s'élèvent à 61 %. Au Conseil de la Région bruxelloise le pourcentage est de 51 %. Cette proportion est nettement plus élevée pour ce parti que pour les autres. À titre de comparaison, le pourcentage de votes en faveur de la liste dans son ensemble est de 23,2 % au PSC, 26 % au PS, 29,7 % à la Fédération PRL FDF MCC et 43,8 % à ÉCOLO. Ce comportement électoral – que l'on retrouve dans les autres scrutins également – signifie que les électeurs choisissent la liste FN pour son programme, ou ses slogans, et non pas parce qu'ils en connaissent individuellement les candidats. Ceci est révélateur d'une situation très différente de la Flandre : contrairement au Front national, le Vlaams Blok présente sur ses listes des personnalités fortes et connues du grand public, qui incarnent le parti et obtiennent des scores personnels impressionnants.

La représentation politique

Malgré les multiples dissensions et des résultats en recul, les formations francophones d'extrême droite conservent une représentation parlementaire à l'issue des élections de 1999. Mais elle s'est considérablement réduite par rapport à 1995. Il convient de tenir compte des nombreux transfuges qui ont quitté le FN au cours de la législature, et ont décidé de siéger comme indépendants ou sous le nom du nouveau parti qu'ils ont créé.

L'élection régionale bruxelloise de 1995 avait accordé au FN six mandats de député régional sur 75. Mais à l'issue de la législature, ils n'étaient plus que deux à faire partie du groupe FN, les quatre autres élus siégeant comme indépendants. Au Parlement wallon, seul un des deux élus a siégé toute la législature comme FN, l'autre élu ayant quitté le parti pour créer le Front de la Nation belge-Parti. À la Chambre des représentants, un élu est resté étiqueté FN tout au long de la législature, tandis que l'autre, Marguerite Bastien, fondatrice du Front nouveau de Belgique, s'est rapidement présentée comme indépendante.

**Tableau 5 : Ensemble des assemblées
Évolution de la représentation parlementaire du Front national
(1995-1999)**

	Parlement européen	Chambre des représentants	Parlement wallon	Conseil de la Rég. de Bruxelles-cap.	Parlement de la Com. française
1999	0	1	1	2	1
1995	1 ¹	2	2	6	3
Total ²	25	150	75	75	94

¹ Élection de juin 1994

² Nombre total de membres de chaque assemblée

La représentation parlementaire du Front national toutes assemblées confondues passe de 14 élus en 1995 à 5 en 1999. Le FN a perdu en 1999 le seul mandat de député européen qu'il avait acquis en 1994, lors de sa première participation à un scrutin européen. Sa représentation diminue de moitié à la Chambre des représentants (où il avait déjà obtenu un élu en 1991) ainsi qu'au Parlement wallon. Les sièges sont respectivement attribués à Daniel Féret pour la Chambre et à Alain Sadaune pour le Parlement wallon, tous deux élus dans la circonscription de Charleroi. Au Conseil de la Région bruxelloise, la représentation passe de six à deux députés (Audrey Rorive¹⁵ et Guy Hance), tandis que le FNB obtient un mandat (Marguerite Bastien). Au Parlement de la Communauté française, qui est composé des élus wallons et de certains élus bruxellois francopho-

nes, la représentation du FN passe de trois à un élu (Alain Sadaune). Aucun parti d'extrême droite francophone n'est représenté au Sénat.

Éléments de sociologie électorale

Dans la partie francophone de la Belgique, il n'y a, jusqu'à présent, jamais eu de sondage à grande échelle à la sortie des bureaux de vote comme cela se pratique couramment dans d'autres pays et parfois dans la partie flamande du pays. Afin de cerner les composantes de l'électorat des partis d'extrême droite, nous nous référons à une étude d'opinion réalisée en Belgique francophone avant le scrutin de 1999. Cette recherche a été menée par le Point d'appui interuniversitaire sur l'opinion publique et la politique (PIOP) entre 1995 et 1997¹⁶, soit après les élections de mai 1995, et a procédé par l'interview de 2 207 individus flamands et de 1 700 francophones.

Les partis francophones d'extrême droite ont, on l'a vu (cf. tableau 5), un électorat fort réduit. Aussi, les sondages et les études d'opinions ne permettent en général pas de l'approcher de manière très significative. En effet, afin d'inclure un nombre suffisant de sujets ayant voté pour une des listes en présence, il s'imposerait de surdimensionner l'échantillon. Les travaux que nous avons consultés n'évitent pas ce problème et il convient de ne pas conférer un caractère exhaustif ou définitif aux quelques données à caractère sociologique que l'on lira ici. Parmi les questions posées dans le cadre de l'enquête PIOP, nous en avons sélectionné quelques-unes de nature à, d'une part, mieux identifier la provenance de l'électorat d'extrême droite (dans le cas d'espèce, il s'agit des électeurs du FN et d'AGIR) et, d'autre part, caractériser son système de valeurs. Nous procéderons généralement en comparant les pourcentages obtenus pour les électeurs du FN et d'AGIR ensemble à ceux enregistrés pour l'échantillon complet.

Compte tenu des réserves émises ci-dessus, on constate tout d'abord que l'électorat des deux partis mentionnés se recrute principalement dans la classe moyenne inférieure (43,2 % alors que 35,7 % de l'échantillon total en font partie), et qu'il provient moins de la classe ouvrière que la moyenne de l'échantillon. Les électeurs des deux partis sont par ailleurs plus nombreux que la moyenne à avoir un certificat d'enseignement secondaire inférieur, et, parmi ceux-ci, ceux qui ont un diplôme d'enseignement professionnel secondaire inférieur (plus de 52 % contre 40 %

pour l'ensemble de l'échantillon) sont nettement plus représentés (15,9 %) qu'en moyenne (8,9 %).

Un quart d'entre eux avaient déjà voté pour le FN lors des élections législatives précédentes et 20 % avaient voté pour les partis démocratiques (principalement PS et ÉCOLO)¹⁷.

La plupart d'entre eux se disent incroyants (27,3 %), sans conviction religieuse (18,2 %) ou libres penseurs (15,9 %). 61,4 % de non croyants, c'est nettement plus que l'ensemble de l'échantillon où l'on retrouve 53,8 % de catholiques et 18,4 % de chrétiens d'obédience non catholique, soit 72,2 % de croyants. Mais assez curieusement, quand ils sont interrogés sur leur degré d'attachement aux convictions religieuses, les électeurs du FN et d'AGIR sont nettement plus nombreux que la moyenne à se retrouver dans les deux positions extrêmes : 22,7 % se disent pas du tout attachés à des convictions religieuses (5,1 % dans l'échantillon complet) et 15,9 % se disent très fort attachés (10,2 % en moyenne).

Ils sont proportionnellement deux fois plus nombreux que dans l'ensemble de l'échantillon à être tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec l'idée selon laquelle l'humanité, la fraternité et la solidarité sont des nonsens et que le chacun pour soi et la défense des intérêts personnels doivent l'emporter. Ils sont aussi nettement plus nombreux que la moyenne à considérer que ce qui compte le plus, c'est l'argent et le pouvoir (34,1 % pour 18,9 % en moyenne).

En ce qui concerne l'évolution institutionnelle de la Belgique, une majorité (54,5 %) voudrait qu'elle redevienne un pays unitaire (contre 34,5 % dans l'ensemble de l'échantillon)¹⁸. Ils ne sont pas nombreux à imaginer la Wallonie rattachée à un autre pays ou disposant d'une indépendance au sein de la Belgique (11,4 % des électeurs interrogés du FN et d'AGIR sont favorables à une de ces deux propositions ; dans l'ensemble de l'échantillon, ils sont 20,9 %, la grande majorité d'entre eux prônant une autonomie à l'intérieur de la Belgique).

Les interviewés ont également été invités à se situer sur une échelle allant de 0 à 10 par rapport à une série de propositions. Le tableau 6 indique pour chaque proposition retenue le positionnement des électeurs du FN et d'AGIR (première ligne) et de l'ensemble de l'échantillon (seconde ligne), en pourcentages. Les items pour lesquels les électeurs du FN et d'AGIR se distinguent le plus de l'ensemble des interviewés ont trait aux droits des immigrés (78,2 % se situent dans les deux classes les plus favorables à l'idée que les immigrés doivent avoir moins de droits que les autochtones). Ils semblent plus radicalement attachés à la protec-

tion de la vie privée que l'ensemble et sont nettement plus nombreux que l'ensemble à prôner un retour à une situation où l'Autorité fédérale (l'État central) décide de tout. Ceux qui sont le plus attachés à la liberté des entreprises sont deux fois plus nombreux que dans l'ensemble de l'échantillon. Mais ils sont trois fois moins nombreux que ceux qui réclament une régulation des entreprises par la société.

L'hypothèse selon laquelle le vote en faveur des listes d'extrême droite est tout à la fois l'expression d'un rejet, d'une protestation (contre la politique, ses acteurs et ses institutions) et est guidé par des éléments programmatiques semble corroborée par les réponses des électeurs interrogés. Les premières motivations du vote en faveur de l'extrême droite sont en effet :

- la protestation contre la vie politique, contre la classe politique en général (15,9 %) ;
- la volonté de renouveau, de changement politique (15,9 %) ;
- le rejet des immigrés et des illégaux (18,2 %).

Pour 81,8 % des électeurs du FN et d'AGIR interrogés, voter n'a aucun sens, et pour 68,2 % les politiciens sont corrompus. 93,2 % sont tout à fait (70,5 %) ou plutôt (22,7 %) d'accord avec l'affirmation selon laquelle les immigrés profitent de la sécurité sociale et 77,3 % ne sont pas du tout (56,8 %) ou pas (20,5 %) d'accord avec l'idée que les immigrés contribuent à la prospérité du pays.

Enfin, la méfiance envers les institutions est grande : 86,4 % sont méfiants ou fort méfiants vis-à-vis de la politique, 84,1 % du gouvernement, 75 % de la Justice, 75 % des syndicats, 65,9 % du Parlement, 52,3 % de l'administration, 50,0 % de la gendarmerie... mais seulement 20,4 % vis-à-vis du Roi.

Une étude menée par l'équipe PIOP après les élections de 1999, conduit les chercheurs à observer qu'en Wallonie, le vote pour le Front national (comme celui pour le parti écologiste francophone) privilégie des enjeux. Pour les électeurs du FN, il s'agit tout d'abord de la problématique de l'immigration ; suivent les thématiques de la tension entre qualité de la vie et croissance économique, de l'égalité sociale, de la relation environnement/emploi, de la sécurité. Le vote FN est davantage dépendant de la position sociale que celui pour le parti écologiste et la référence au clivage religieux est moins affirmée que quatre ans plus tôt¹⁹. Les auteurs concluent en insistant sur le fait que le vote FN suit une logique différente du vote traditionnel : « Quant au vote FN il apparaît essentiellement basé sur des enjeux nouveaux, mais avec une référence plus nette au cli-

Tableau 6 : Enquête d'opinions
Auto-positionnement des électeurs interviewés sur une échelle de 0 à 10

Échelle Items	Auto-positionnement des électeurs interviewés sur une échelle de 0 à 10											
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immigrés : mêmes droits que les autochtones	FN/AGIR	6,8	0,0	2,3	0,0	2,3	4,5	2,3	4,5	6,8	11,4	56,8
	Échantillon	9,5	3,4	5,9	5,9	4,2	18,1	5,8	9,0	11,9	6,6	18,3
Ordre public	FN/AGIR	6,8	2,3	9,1	11,4	4,5	27,3	4,5	9,1	8,8	9,1	6,8
	Échantillon	3,7	2,5	4,1	6,5	6,0	26,3	9,3	12,2	14,3	5,1	8,7
Droit à la sécurité du citoyen	FN/AGIR	9,1	0,0	6,8	6,8	9,1	22,7	6,8	4,5	2,3	6,8	22,7
	Échantillon	4,6	2,6	5,0	7,6	6,0	28,2	8,0	10,2	11,0	5,5	9,6
Les entités fédérées doivent décider de tout	FN/AGIR	4,5	2,8	0,0	0,0	0,0	29,5	2,3	4,5	0,0	31,8	17,6
	Échantillon	4,5	2,8	5,1	7,5	6,1	2,4	5,0	7,8	11,9	6,3	17,6
Les entreprises doivent être libres	FN/AGIR	6,8	4,5	2,3	9,1	6,8	22,7	2,3	9,1	11,4	4,5	18,2
	Échantillon	3,1	1,8	4,5	6,7	6,1	20,3	9,7	15,8	16,2	4,3	9,3

Le total n'équivaut pas nécessairement à 100% en raison des « refus de répondre » et des « ne sait pas ».

vage socio-économique, mais sans que le clivage matérialisme/postmatérialisme soit absent. L'immigration reste le principal cheval de bataille du parti, même si les questions environnementales font leur apparition dans les motivations »²⁰.

Les élections locales d'octobre 2000 : confirmation du déclin

Nous venons de voir qu'après avoir atteint un sommet lors des scrutins de 1995, les résultats électoraux du FN et des formations francophones dissidentes ont entamé un reflux sensible quatre ans plus tard. Quinze mois après les élections législatives du 13 juin 1999, de nouvelles élections ont été organisées en Belgique. Elles étaient destinées à renouveler la composition des conseils communaux et des conseils provinciaux. Il s'agit là de scrutins beaucoup plus éclatés, tant par leur portée que par leur organisation, dont il est par conséquent moins aisé de tirer des enseignements généraux.

Lors du dernier scrutin comparable, en 1994, le Front national avait obtenu 10 sièges de conseiller provincial, soit le double de son résultat précédent. AGIR avait pour sa part obtenu 3 mandats de conseiller provincial. Sur le plan communal, le FN avait obtenu 47 sièges de conseiller communal en Région bruxelloise et 26 en Région wallonne, tandis qu'AGIR en obtenait 8 et le FRW 1 en Wallonie. Depuis ces élections, à l'instar des autres niveaux de pouvoir, plusieurs mandataires d'extrême droite ont quitté le FN pour créer de nouvelles formations ou pour siéger comme indépendants, tandis qu'AGIR s'est disloqué.

Les élections communales et provinciales d'octobre 2000 confirment et accentuent le déclin de l'extrême droite francophone. La plupart des listes créées au cours de la législature précédente et qui étaient en compétition lors du scrutin de 1999 ont disparu. Une nouvelle est apparue en Wallonie : le *Bloc wallon* (BLOC-W), dissidence du FN créée avec le soutien du Vlaams Blok, accueille les plus radicaux d'AGIR qui avaient créé le parti REF et dépose des listes dans huit communes. Deux autres formations se présentent chacune dans une commune bruxelloise : *Propreté et sécurité* (PROSEC) et le *Parti des intérêts communaux* (PIC). Une autre encore, *Européens unis pour le renouveau* (EUR), apparaît dans deux communes (une wallonne et une bruxelloise).

Le FN passe de 10 à 1 mandat de conseiller provincial en Wallonie et AGIR, qui en avait 3, disparaît de la carte politique. Aux élections com-

Tableau 7 : Élections communales et provinciales
Évolution de la représentation de l'extrême droite (1994-2000)

a) en Région wallonne

1994		2000	
Conseillers provinciaux			
FN	10	FN	1
AGIR	3	AGIR	0
Total	13 sur 323	Total	1 sur 327
Conseillers communaux			
FN	26	FN	4
-	-	FNB	2
AGIR	8	-	-
FRW	1	-	-
-	-	BLOC-W	0
-	-	EUR	0
Total	35 sur 5 058	Total	6 sur 5 148

b) en Région bruxelloise

1994		2000	
Conseillers communaux			
FN	47	FN	2
-	-	FNB	0
VL BLOK	4	VL. BLOK	19
-	-	PROSEC	0
-	-	PIC	0
-	-	EUR	0
Total ¹	51 sur 651	Total	21 sur 653

¹ Y compris les élus Vlaams Blok

munes, en Wallonie, FN et FNB totalisent 6 sièges alors que l'extrême droite en comptait 35 en 1994 (dont 26 pour le seul FN) ; et à Bruxelles, le FN passe de 47 élus à 2. Mais dans les communes bruxelloises, il faut compter avec un progrès important du Vlaams Blok qui passe de 4 à 19 élus, grâce en partie au vote d'électeurs francophones.

Les élections fédérales de 2003 : le sursaut

À la différence des élections de 1999, celles du 18 mai 2003 ne concernent qu'un seul niveau de pouvoir, le niveau fédéral, dont les deux assemblées parlementaires, la Chambre des représentants et le Sénat, sont ainsi

renouvelées. Diverses modifications de la législation électorale ont été apportées au cours de la législature précédant ces élections. Une d'entre elles concerne la géographie électorale, les sièges étant désormais attribués au sein de circonscriptions plus étendues que par le passé. Ces circonscriptions ont la taille des provinces, sauf dans l'ancienne province de Brabant où subsistent une circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, qui recouvre l'ensemble de la Région bruxelloise et deux arrondissements flamands, ainsi qu'une circonscription de Louvain, tandis que la province de Brabant wallon coïncide avec la circonscription du même nom ²¹.

Les traits saillants des scrutins de mai 2003

Comme en 1999, d'importants bouleversements du paysage politique belge caractérisent les élections de 2003 – que l'on qualifie même d'historiques –, mais, contrairement au scrutin fédéral précédent, les partis qui étaient associés à la coalition gouvernementale en sortent renforcés, à l'exception des partis écologistes.

Les trois familles qui formaient le gouvernement de 1999 à 2003 ont en effet connu des destins différents. Alors que bien souvent on observe que les partis de la majorité gouvernementale ont tendance à voir leurs résultats en retrait, on assiste à un net renforcement de deux composantes de la coalition sortante (les partis socialistes et les partis libéraux ²²), tandis que les partis écologistes sont durement sanctionnés au terme de leur première participation à un gouvernement. Les (anciens) partis sociaux-chrétiens, devenus CDH et CD&V, dans l'opposition lors de la législature écoulée, sont en recul, mais dans une moindre mesure.

Les partis d'extrême droite connaissent pour leur part une progression tant au Nord (Vlaams Blok) qu'au Sud du pays, où le Front national était pourtant en net recul lors des élections de 1999 et de 2000. Le FN passe ainsi de 4,1 % à 5,6 % en Wallonie et de 2,6 % à 3,6 % à Bruxelles, ce qui le rapproche de son score de 1995 : à l'échelle du pays, il repasse à 2 % des voix (2,3 % en 1995, 1,5 % en 1999). Côté flamand, le Vlaams Blok ne cesse pratiquement de progresser depuis sa première apparition fin des années 1970. Il obtient 17,9 % en Région flamande et 6 % en Région bruxelloise, où il est de loin le premier parti flamand. À l'échelle nationale, il occupe la cinquième position avec 11,7 % des voix, soit davantage que chacun des partis francophones, à l'exception du Parti socialiste.

Tableau 8 : Chambre des représentants
Résultats en voix dans les trois régions et dans le pays (2003)

Partis	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Pays
VLD	24,2	–	3,2	15,4
SPA-SPIRIT	23,5	–	2,8	14,9
CD&V	21,0	–	1,8	13,3
PS	0,4	36,4	24,7	13,0
VL. BLOK	17,9	0,3	6,0	11,7
MR	0,9	28,4	31,2	11,4
CDH	0,2	15,4	9,6	5,5
N-VA	4,8	–	0,5	3,1
ÉCOLO	0,2	7,5	9,6	3,1
AGALEV	3,9	–	0,8	2,5
FN	0,1	5,6	3,6	2,0
VIVANT	1,2	1,5	0,9	1,2
CDF	0,1	1,4	1,7	0,6
Autres listes	1,7	3,7	3,7	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Alors que le poids des familles traditionnelles (socialiste, libérale et social-chrétienne) était d'à peine 64 % en 1999, il remonte à 73,4 % en 2003 (soit un pourcentage plus élevé qu'à chacune des trois élections précédentes). Près de trois électeurs sur quatre ont ainsi porté leur choix sur ces familles traditionnelles, même s'il faut tenir compte de l'élargissement du parti libéral francophone à d'autres composantes depuis 1995 (FDF puis MCC) et du cartel formé par le parti socialiste flamand et Spirit en 2003.

Les formations d'extrême droite en présence

Pour les élections fédérales de mai 2003, le nombre de formations d'extrême droite est nettement moindre qu'en 1999. Dans les circonscriptions francophones et bilingues, on en dénombre quatre.

Le *Front national* (FN) se présente dans toutes les circonscriptions et est la seule formation francophone d'extrême droite à déposer une liste pour le Sénat. Il a été quasi totalement absent de la campagne électorale, ce qui ne semble pas lui avoir porté préjudice.

Le *Front nouveau de Belgique* (FNB) se présente dans les circonscriptions de Bruxelles-Hal-Vilvorde, du Hainaut et de Namur. Le départ de sa fondatrice, Marguerite Bastien, fin 2001, s'est donc produit relativement peu

de temps avant le scrutin. D'autres défections ont eu lieu auparavant pour des raisons idéologiques ou relationnelles au sein du parti et l'ont affaibli considérablement ; ses résultats électoraux reflètent cette évolution.

Un nouveau venu, *Nation*, est présent dans le Hainaut et dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Créé en septembre 1999 sous la forme d'une association sans but lucratif, *Nation*, qui se situe dans la ligne « nationaliste-révolutionnaire », a pour principaux dirigeants Hervé Van Laethem (ancien chef du groupe néonazi Assaut), Michel Dumoulin (ancien assistant parlementaire de Marguerite Bastien) et Grégory Bourguignon (ancien responsable d'AGIR, du FNB, de REF et du Front national de Mouscron)²³. Au contraire du Front national, *Nation* a mené une réelle campagne électorale qui ne s'est paradoxalement guère traduite en termes électoraux.

Le parti flamand *Vlaams Blok* dépose pour la première fois une liste dans une circonscription wallonne, celle du Hainaut. Il vise bien entendu la minorité flamande vivant dans cette province francophone, mais comme à Bruxelles il tente de conquérir un électorat francophone en s'adressant à lui en français.

L'implantation électorale de l'extrême droite francophone

Côté francophone, on a vu plus haut que le Front national, qui avait réalisé en 1995 son meilleur résultat depuis sa création, avait ensuite connu de nombreuses défections et dissidences et était redescendu en 1999 à 4,1 % des voix en Wallonie et à 2,6 % à Bruxelles. En 2003, le FN obtient 5,6 % des voix en Région wallonne et 3,6 % en Région bruxelloise, ce qui lui donne un quasi monopole du vote d'extrême droite en Belgique francophone.

L'évolution de l'implantation électorale du FN

Depuis sa création en 1985, le Front national a participé aux élections pour le renouvellement de la Chambre des représentants à six reprises (en 1985, 1987, 1991, 1995, 1999 et 2003). Ses résultats ont connu une tendance à la hausse, particulièrement prononcée d'abord en 1991 (résultat multiplié par 8) puis en 1995 (il y a encore doublement du nombre de voix par rapport au scrutin précédent) avant d'enregistrer un net recul en 1999 : le FN perd alors plus du tiers des suffrages acquis quatre ans plus tôt. Lors de ce dernier scrutin, il obtenait toutefois un score intermédiaire

re entre ceux de 1991 et de 1995. En 2003, le FN connaît une progression qui le rapproche de son niveau de 1995, sans qu'il ne l'atteigne.

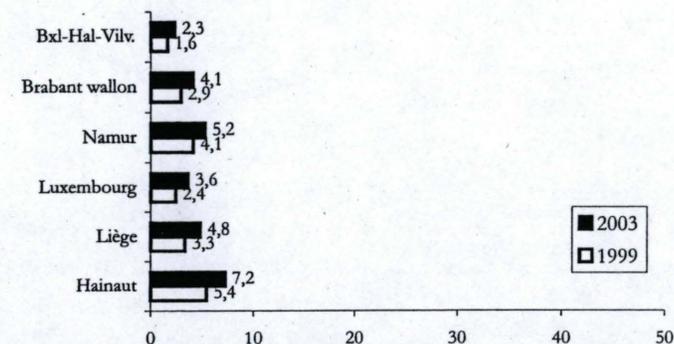
Tableau 9 : Chambre des représentants
Évolution des résultats du Front national (1985-2003)

	Voix	% ¹
1985	3 738	0,1
1987	7 596	0,1
1991	64 993	1,1
1995	138 213	2,3
1999	90 401	1,5
2003	130 012	2,0

¹ En % des votes valables à l'échelle nationale

Le progrès du Front national s'observe dans toutes les circonscriptions électorales. Le graphique 2 indique que c'est dans la circonscription du Hainaut qu'il réalise son meilleur score et sa plus forte progression et dans celle de Bruxelles-Hal-Vilvorde son plus faible résultat et sa progression la moins élevée (rappelons que cette circonscription est à cheval sur la région bilingue de Bruxelles – très majoritairement francophone – et sur la région de langue néerlandaise). Dans les seules dix-neuf communes bruxelloises, le FN recueille 16 380 voix, soit 3,6 %. C'est un progrès de 1 % par rapport à 1999. Mais ce score reste très en-deçà de celui de 1995 (31 663 voix, soit 7,6 %).

Graphique 2 : Chambre des représentants
Les résultats du FN par circonscription électorale (2003-1999)



Le Front national améliore son résultat par rapport à 1999 dans tous les cantons. De 16, le nombre de cantons où il obtenait plus de 5 % des voix passe à 36. Le canton de Charleroi demeure celui où son résultat est le plus élevé (11,8 %, soit + 3,9 %), et c'est à proximité de ce centre que se trouvent les cantons où il enregistre ses meilleurs résultats : dans les cantons contigus de Châtelet (9,8 %) et de Fontaine-l'Évêque (8,6 %), puis dans ceux un peu plus éloignés de Walcourt, Gembloux et La Louvière (où il avait enregistré une sérieuse défaite aux élections communales de 2000). Aux extrémités de la province de Hainaut, les cantons de Dour, Boussu et Mouscron font également partie des dix meilleurs résultats du parti, de même que celui de Dison en province de Liège. Ses résultats de 2003 sont généralement inférieurs à ceux de 1999, sauf dans certaines localités comme Charleroi, Fontaine-l'Évêque et Mouscron.

**Tableau 10 : Chambre des représentants et Sénat
Comparaison des résultats électoraux du FN en 2003 et 1999
(en nombre de voix et en %)**

	Chambre des représentants		Sénat	
	Voix	%	Voix	%
2003	130 012	2,0	147 305	2,3
1999	90 401	1,5	92 924	1,5

Lors du scrutin de 2003, une large majorité (63,4 %) des voix en faveur du FN s'est à nouveau portée sur la liste dans son ensemble (ce qu'on appelle le vote en case de tête), les autres voix étant attribuées nominativement à des candidats. On peut interpréter ce comportement électoral comme la conséquence de l'absence de personnalités connues sur les listes du parti.

Les meilleurs résultats du Front national sont observés dans des zones urbaines ou semi-urbaines, économiquement et socialement défavorisées, où ce parti recueille un vote que l'on peut qualifier « de désespérance ». Il semblerait que ce parti réussisse également auprès d'un électorat conservateur et chrétien en zones rurales. Alors que les cadres du parti, eux, proviennent de milieux aisés.

Les résultats des autres listes

Le Front nouveau de Belgique n'obtient 1 % des voix dans aucune des trois circonscriptions wallonnes ou bruxelloise où il se présente. Dans la circonscription du Hainaut, il recueille près de 3 650 voix, soit 0,50 % des

votes valables ; dans celle de Namur 1 387 voix (0,49 %) et dans celle de Bruxelles-Hal-Vilvorde 1 701 voix (0,20 %).

Nation, qui n'a déposé des listes que dans deux circonscriptions (Hainaut et Bruxelles-Hal-Vilvorde), enregistre des résultats inférieurs à ceux du FNB : Hainaut 3 100 voix, soit 0,43 % des votes valables, et Bruxelles-Hal-Vilvorde 1 141 voix soit 0,14 %.

La liste Vlaams Blok présente dans la province wallonne de Hainaut réalise dans cette circonscription un meilleur score que les deux précitées (FNB et Nation) : avec 6 198 voix elle obtient 0,85 % des votes valables. Dans huit cantons, le Vlaams Blok obtient un résultat supérieur à 1 %. À l'exception de Dour, qui se trouve à la frontière avec la France, il s'agit des cantons contigus avec la région de langue néerlandaise²⁴. L'on notera encore que, dans cette circonscription du Hainaut, les résultats cumulés des quatre listes cataloguées d'extrême droite atteignent 9 %.

**Tableau 11 : Chambre des représentants et Sénat
Chiffres électoraux des formations d'extrême droite en présence en
Wallonie et dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde (2003)**

	Chambre des représentants	Sénat
FN	130 012	147 305
FNB	6 736	—
Vlaams Blok ¹	6 198	—
Vlaams Blok ²	86 830	74 736
Nation	4 190	—

¹ Uniquement les voix obtenues dans la circonscription wallonne du Hainaut.

² Uniquement les voix obtenues dans la circonscription bilingue de Bruxelles-Hal-Vilvorde, où le Vlaams Blok s'adresse également à un électorat francophone.

Le Vlaams Blok est présent de manière plus significative à Bruxelles où il tente de conquérir un électorat francophone à l'égard duquel, comme on l'a déjà signalé, il mène une importante campagne spécifique, faisant ainsi concurrence aux partis francophones d'extrême droite. Un examen des résultats électoraux, en particulier des différences observées entre les deux assemblées à élire (la Chambre et le Sénat), tend à montrer qu'une part considérable de l'électorat du Vlaams Blok à Bruxelles serait effectivement francophone. Un pourcentage de 40 % est cité par certains observateurs.

La représentation politique

Au niveau fédéral, la représentation parlementaire du Front national était passée de deux députés en 1995 à un en 1999. Elle se compose de trois élus en 2003 : un à la Chambre des représentants et deux au Sénat. Les sièges sont attribués à Daniel Féret pour la Chambre, et à Audrey Rorive (également membre du Conseil de la Région bruxelloise et remplacée, pour cette raison, au Sénat par le premier suppléant, Francis Detraux) et Michel Delacroix pour le Sénat. La représentation du parti au Sénat, et ce pour la première fois, lui permet désormais de disposer d'une dotation publique.

Conclusion

L'extrême droite francophone en Belgique se caractérise ces dernières années par de nombreuses dissensions organisationnelles. Sur le plan électoral, après avoir atteint un sommet en 1995, elle a connu un recul significatif lors des scrutins législatifs de 1999 et locaux de 2000, puis un net sursaut lors des élections fédérales de 2003 malgré son absence quasi totale dans la campagne électorale.

Les formations considérées d'extrême droite sont en proie à des querelles intestines et à des déchirements qui sont de nature à les affaiblir. Elles conservent néanmoins un potentiel électoral et les études montrent qu'il y a un terreau sociologique où il pourrait encore s'épanouir. Toutefois, contrairement à son homologue flamande, l'extrême droite francophone ne dispose ni de leader charismatique, ni d'une organisation forte, ni de structures locales dynamiques. De plus, tant la personnalité des élus (parmi lesquels certains, dont le président à vie du FN, ont été condamnés par la justice) que la discrétion de leur travail parlementaire ne sont pas des gages de crédibilité aux yeux de l'électorat. Ce qui accrédite l'idée d'un vote de désespérance ou de rejet de la part de ceux qui votent en leur faveur.

Dans la Région bruxelloise, on ne manquera pas de noter la simultanéité dans le temps entre l'affaiblissement du FN (et de ses concurrents) et la montée électorale du Vlaams Blok. Le parti indépendantiste flamand a déployé beaucoup d'efforts en direction des francophones de la capitale et ses succès électoraux de 1999, 2000 et 2003 doivent être analysés comme résultant au moins partiellement du transfert de voix provenant d'anciens électeurs de l'extrême droite francophone, et partiellement

aussi de voix provenant d'électeurs francophones qui ne trouvent pas d'alternative dans la nébuleuse que représente l'extrême droite francophone et sont attirés par la propagande du Vlaams Blok.

D'une manière plus générale, il faut bien constater que la création du principal parti d'extrême droite francophone, le Front national, en 1985, ne s'appuie pas sur des mouvements populaires significatifs préexistants. En Belgique comme ailleurs sans doute, les partis politiques qui ont une certaine longévité sont des partis qui sont apparus dans le prolongement de mouvements importants (comme le Mouvement flamand pour le Vlaams Blok ou les mouvements environnementaux pour les écologistes). Rien de tel pour le FN – dont le nom est d'ailleurs emprunté à un parti français –, et encore moins pour les autres formations créées suite aux dissensions en son sein.

Aux élections législatives de 2003, l'extrême droite francophone a manifestement amélioré la position où les deux scrutins précédents l'avaient reléguée dans l'échiquier politique belge. La place qu'elle y occupe reste néanmoins très restreinte. Les raisons de cette stagnation doivent se chercher dans des facteurs d'enracinement historique, d'organisation et de personnes. Le potentiel électoral, lui, est probablement toujours présent. L'attitude de la presse francophone et des partis démocratiques, qui ostracisent les partis d'extrême droite, explique également dans une certaine mesure que ce potentiel ne se soit pas traduit en voix.

NOTES

- ¹ Pour ce qui concerne l'extrême droite flamande, cf. l'article « Belgique (1). Le Vlaams Blok » ci-avant.
- ² Nous emploierons par la suite la dénomination Région bruxelloise.
- ³ Chaque assemblée étant compétente dans les matières qui lui sont attribuées.
- ⁴ Élection directe des 150 députés fédéraux, de 40 des 71 sénateurs, de 118 des 124 conseillers flamands, des 75 conseillers wallons, des 75 conseillers bruxellois, des 25 conseillers germanophones et des 25 députés européens. À propos de ces élections, cf. P. BLAISE, « Les résultats des élections législatives du 13 juin 1999. I. La Chambre et le Sénat », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°1653-1654, 1999 ; et « II. Les conseils de région et de communauté », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°1725-1726, 2001.
- ⁵ Il est à noter qu'il n'existe pratiquement plus de partis unitaires en Belgique. Les grands partis nationaux se sont scindés linguistiquement aux alentours de 1970 ; les partis « communautaires » sont par nature homogènes sur le plan linguistique ; et les nouveaux partis se constituent le plus souvent sur cette base également.

- ⁶ C'est-à-dire les partis sociaux-chrétiens flamand (CVP) et francophone (PSC).
- ⁷ C'est-à-dire les partis libéraux flamand, le VLD, et francophone, le PRL, qui est associé au parti fédéraliste francophone bruxellois FDF et au récent Mouvement des citoyens pour le changement, le MCC, au sein de la Fédération PRL FDF MCC. Par la suite on emploiera parfois le terme de Fédération pour désigner ce regroupement.
- ⁸ Le 27 mai 1999, soit deux semaines avant les élections, des traces de dioxine sont relevées dans les aliments d'élevages industriels (volailles et œufs). L'origine est un lot de graisse contaminé provenant d'une firme flamande et utilisé par 350 exploitations belges. Quelques jours plus tard la Commission européenne sanctionne la Belgique dans le cadre de cette crise et ordonne le retrait et la destruction dans les quinze pays membres de tous les poulets, œufs et produits dérivés belges susceptibles d'avoir été contaminés ; plus tard, elle prend des mesures contre le porc et le bœuf belges.
- ⁹ Parti créé en 1998 par un industriel flamand, qui a présenté des listes dans tout le pays, avec un programme centré sur l'allocation universelle.
- ¹⁰ RésistanceS, <www.antifa.net/resistances/r0201.html>, p. 12.
- ¹¹ Nous proposons ici un bref aperçu des listes en présence aux élections de 1999. Pour plus de détails sur ces partis, cf. M. ABRAMOWICZ et W. HAELSTERMAN, *Les extrémismes en Europe. État des lieux 1998*, J.-Y. CAMUS (dir), CERA-L'Aube, p. 100-107 et, des mêmes auteurs, « La représentation électorale des partis d'extrême droite », *Courrier hebdomadaire*, n° 1567-1568, CRISP, 1997, 55 p. ; P. DELWIT, « Qui vote pour le Front national en Belgique ? », in P. DELWIT, J.-M. DEWAELE, A. REA (dir), *L'extrême droite en Belgique et en France*, Éditions Complexe, coll. Interventions, 1998, pp. 167-180 ; J. FANIEL, « L'extrême droite après les scrutins de 1999 et 2000 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1709-1710, 2001.
- ¹² RésistanceS, <www.antifa.net/resistances/r0201.html>, p. 14.
- ¹³ Ces données concernent l'élection de la Chambre des représentants. Nous nous référerons souvent à cette élection d'une part parce qu'elle permet une approche sur une période plus longue (les élections régionales n'existent que depuis 1989 pour la Région bruxelloise et 1995 pour la Région wallonne) et d'autre part parce qu'elle concerne l'ensemble du pays.
- ¹⁴ Ces quatre derniers cantons font partie de la province de Namur.
- ¹⁵ Le mandat de député bruxellois est incompatible avec celui de membre de la Chambre des représentants. Or, D. Féret a également été élu à la Chambre des représentants. Son choix s'est porté sur l'assemblée fédérale, l'obligeant à renoncer à son mandat bruxellois et à céder sa place à son suppléant, Audrey Rorive.
- ¹⁶ Les données utilisées dans cette section ont été recueillies par le PIOP, centre de collecte et d'analyse des données sur l'opinion publique et la politique, situé au Département des Sciences politiques et sociales de l'UCL.
- ¹⁷ Un grand nombre des sujets interrogés disent ne pas avoir voté, avoir voté blanc, ne plus se souvenir ou refusent de répondre.
- ¹⁸ Mais il y a près de 41 % de refus de répondre.

- ¹⁹ A.-P. FROGNIER et M. MOUCHART, « La Wallonie : l'impact des positions sociales, des clivages et des enjeux sur le vote en 1999 », in A.-P. FROGNIER et A.-M. AISH, *Élections, la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, De Boeck, 2003, p. 23.
- ²⁰ *Ibidem*, p. 23-24.
- ²¹ On est ainsi passé de 20 circonscriptions en 1999 à 11 en 2003. Il est toutefois possible d'additionner plusieurs anciennes circonscriptions pour constituer les nouvelles, de sorte que des comparaisons entre les scrutins sont réalisables.
- ²² Cf. note 5 supra. À propos de ces élections, cf. P. BLAISE, V. DE COOREBYTER, « Les résultats des élections fédérales du 18 mai 2003 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1799-1800, 2003.
- ²³ RésistanceS, <www.resistances.be/nation03.html>.
- ²⁴ Comines-Warneton 3,1 %, Flobecq 2,5 %, Enghien 2,4 %, Frasnes-lez-Anvaing 2,2 %, Celles 2 %, Mouscron 1,7 % et Lessines 1,32 %.

SIGLES UTILISÉS

- A – Alliantie-Alliance
 AGALEV – Anders gaan leven (parti écologiste flamand) (devenu Groen ! en 2003)
 AGIR – Avant-garde d'initiative régionaliste
 BLOC-WL – Belgique, liberté, ordre et changement pour une Wallonie libre
 BLOC-W – Bloc wallon
 CDF – Chrétiens démocrates francophones (dissidence du PSC)
 CDH – Centre démocrate humaniste
 CD&V – Christen-Democratisch en Vlaams
 CVP – Christelijke volkspartij (parti social-chrétien flamand devenu CD&V en 2001)
 DD – Droite démocratique
 DMARET – Demaret
 ÉCOLO – Écologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales (parti écologiste francophone)
 EUR – Européens unis pour le renouveau
 FDF – Front démocratique des francophones
 FN – Front national
 FNB – Front nouveau de Belgique
 FNB-P – Front de la nation belge-Parti
 FN-FB – Front national-fédération bruxelloise
 FN-FW – Front national-fédération wallonne
 FRW – Front régional wallon
 ICB – Intérêts citoyens Bruxelles

- ID 21 – Idëen voor 21^{ste} eeuw (mouvement associé à la VU)
 MCC – Mouvement des citoyens pour le changement
 MR – Mouvement réformateur
 N-VA – Nieuw-Vlaamse Alliantie
 PCN – Parti communautaire national européen
 PFN – Parti des forces nouvelles
 PIC – Parti des intérêts communaux
 PRL – Parti réformateur libéral (principale composante du MR créé en 2002)
 PROSEC – Propreté & sécurité
 PS – Parti socialiste
 PSC – Parti social-chrétien (devenu Le nouveau PSC en 1998 ; transformé en CDH en 2002)
 PSD – Parti social-démocrate
 REF – Référendum
 SP – Socialistische partij (parti socialiste flamand devenu SPA en 2001)
 SPA – Socialistische partij Anders – Sociaal progressief alternatief
 SPIRIT – Sociaal Progressief Internationaal Regionalistisch Integraal-democratisch Toekomstgericht
 UDRT – Union démocrate pour le respect du travail
 VIVANT – Vivre l'indépendance vers l'avenir de notre terre
 VB ou Vl. Blok – Vlaams Blok (extrême droite flamande)
 VLD – Vlaamse Liberalen en Democraten-Partij van de Burger (parti libéral flamand)
 VU – Volksunie (se scinde en SPIRIT et en N-VA en 2001)

DANEMARK ET NORVÈGE

Les partis « anti-immigration »

Tor Bjørklund
 Jørgen Goul Andersen

Les principaux partis anti-immigration en Scandinavie sont le Parti du Progrès norvégien et le Parti populaire danois¹. Ce dernier fut fondé en 1995 sur la base d'une dissidence du Parti du Progrès danois, tandis que ce dernier a aujourd'hui disparu du paysage politique.

Au départ, la question de l'immigration ne figurait pas dans le programme du Parti du Progrès danois. Les deux partis du Progrès, norvégien et danois, avaient été créés pour lutter contre la pression fiscale, en réaction au rapide développement de l'État social. Le Parti du Progrès norvégien s'inspira du succès remporté par son homologue danois, créé en 1972 par l'avocat Mogens Glistrup.

Depuis le milieu des années 1980, les deux Partis du Progrès se sont principalement concentrés sur la question de l'immigration, et tous deux ont changé leur position par rapport à la fiscalité et aux dépenses publiques. Le Parti du Progrès norvégien finit par se déclarer favorable à l'État social, ce qui était très inattendu au vu de son passé. Lors de la campagne électorale de 1997, son principal message fut d'augmenter les dépenses publiques dans le secteur de la santé afin d'améliorer les soins et d'offrir une meilleure protection aux personnes âgées. Le slogan était : « Utilisez les revenus du pétrole pour améliorer le bien-être de la population. » La richesse pétrolière norvégienne permettait de rendre le slogan « réduisez les impôts » compatible avec la revendication d'un « plus grand bien-être ». En ce qui concerne le Danemark, le compromis entre financement des besoins sociaux et réduction d'impôts était inévitable ; toutefois, lorsqu'il négocia avec le gouvernement libéral-conservateur une réduction d'impôts en mars-avril 2003, le Parti populaire danois obtint que la baisse fût moindre au profit d'un plus grand bien-être pour les retraités. Il confirmait ainsi une évolution programmatique perceptible depuis quelques années. Le programme du Parti populaire danois pour les élections législatives de novembre 2001, qui remplaçait celui assez court

musique. Les skins pensent, à juste titre, que certains font des affaires sur le dos de la scène.

- ⁴⁰ A. PFAHL-TRAUGHER, « Der 'zweite Frühling' der NPD zwischen Aktion und Politik », in U. BACKES et E. JESSE (dir.), *Extremismus und Demokratie*, Baden-Baden, n° 11, 1999, p. 158-163.
- ⁴¹ Anti-Defamation League (dir.), *The Skinhead International*, New York, 1995 ; C. MENHORN, *op. cit.*, p. 104-136.
- ⁴² T. GRUMKE, *Rechtsextremismus in den USA*, Opladen, 2001, p. 132-141 ; L. ZESKIND, « Black Moon rising. White-Power-Skins in den USA », in SEARCHLIGHT et alii (dir.), *White Noise. Rechts-Rock, Skinhead-Musik, Blood und Honour. Einblicke in die internationale Neonazi-Musik-Szene*, Hambourg, Münster, 2000, p. 115-124.
- ⁴³ S. LARSON, « Racism inc. White-Power-Music made in Sweden », *ibid.*, p. 89-96 ; O. MUERLING, « Die Eskalation des White-Power-Terrors. White-Power-Musik in Schweden 1998-1999 », *ibid.*, p. 105-108.
- ⁴⁴ R. PANKOWSKI, « Oi ! - für das Vaterland. Neonazimusik in Polen », *ibid.*, p. 109-114.
- ⁴⁵ S. SILVER, « Das Netz wird gesponnen. Blood and Honour 1987-1992 », *ibid.*, p. 24-42 ; C. MENHORN, *op. cit.*, p. 76-92.
- ⁴⁶ C. MENHORN, *op. cit.*, p. 93-97.
- ⁴⁷ *Verfassungsschutzbericht 2001, op. cit.*, p. 47.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Patrick Moreau

Au terme de cet ouvrage, un bilan s'impose. La complexité des phénomènes analysés rend toutefois cette tâche ardue et ne nous autorise qu'à formuler avec prudence des hypothèses, qui doivent être comprises à la fois comme des pistes de recherche pour l'avenir, mais aussi comme des éléments d'information et de réflexion dans le débat citoyen sur l'extrême droite.

Les succès électoraux du FN français, de l'UDC suisse et du Vlaams Blok en Belgique, mais aussi le déclin électoral du FPÖ autrichien, posent la question de la durée possible du phénomène et de sa portée. Avons-nous affaire à des partis de protestation conjoncturelle (même si cette conjoncture dure une ou deux décennies), ou ces partis reflètent-ils durablement, sous forme d'un choix électoral antidémocratique et xénophobe, de nouvelles lignes de conflit et des tensions sociales se retrouvant dans l'ensemble des sociétés européennes ?

Évolution historique

Il faut, pour clarifier les choses, nous intéresser au long terme. La recherche sur l'extrémisme de droite en Europe après 1945 s'accorde à peu près pour distinguer trois vagues principales. La première commence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et se situe – en toute logique – en continuité idéologique avec le national-socialisme et le fascisme. Les cas du MSI italien fondé en 1946, ainsi que du SRP allemand et de la VdU autrichienne créés en 1949, sont exemplaires. Dans la péninsule ibérique la continuité est encore plus évidente, les partis et mouvements phalangistes et franquistes en Espagne et salazariste au Portugal se trouvant associés au pouvoir jusque dans les années 1970.

La seconde vague, qui dure du milieu des années cinquante à 1975, a des contours beaucoup plus diffus sur le plan idéologique. Le mouvement Poujade en France, le NPD en Allemagne et le Boerenpartij¹ aux Pays-Bas sont de nouveaux acteurs politiques. Leur percée électorale sera de courte durée : en 1958, l'extrême droite française se disperse sur plusieurs listes de droite et le mouvement Poujade connaît une lourde défaite ; sous

ses couleurs propres, l'extrême droite restera ensuite électoralement faible pendant près de quinze ans. En 1968, le NPD échoue à l'élection du Bundestag et se disloque en moins de cinq ans. Typologiquement, ces deux mouvements avaient bien des liens idéologiques et personnels avec le passé (des anciens pétainistes ou collaborateurs dans le mouvement Pujade, de très nombreux anciens membres du NDSAP ou de la SS au NPD), mais il s'agissait avant tout de phénomènes d'une autre nature : le retour du nationalisme allemand pour le NPD, ceci dans le cadre de la première récession économique que connaissait la nouvelle Allemagne d'après 1945, tandis que le poujadisme résultait pour sa part d'une mobilisation anti-étatique et anti-impôt motivée par la peur d'une partie des électeurs français devant la modernisation de la société et de l'économie.

La troisième vague, à partir du milieu des années 1970, est également hétérogène et se trouve à la conjonction de trois dimensions différentes : la première s'articule autour d'un rejet par les électeurs du tout-État et de la fiscalité ; la deuxième sera liée à la montée de la xénophobie sur fond de mouvements migratoires ; la troisième, qui influence globalement les deux précédentes, sera le début de la crise économique mondiale liée au choc pétrolier. Parmi les partis typiques de la première dimension, nous trouvons au Danemark le *Fremskridtspartiet* dirigé par Mogens Glistrup, et en Norvège le Parti Anders Lange, qui porte le nom de son fondateur. Deux partis allaient au mieux « incarner » une mobilisation des électeurs contre l'immigration, tout en optant eux aussi pour des positions ultralibérales : d'une part un nouveau venu, le Front national, qui finira par percer électoralement dans les années 1980, et un parti rajeuni, le FPÖ, qui sous la bannière de Jörg Haider à partir de 1986 volera de victoire en victoire au plan électoral. A la même époque, le Vlaams Blok commencera à marquer de son empreinte le champ politique belge.

Cette chronologie se doit d'être affinée par une réflexion sur les percées et les échecs électoraux de ces formations. Les cas du *Fortschrittspartei* danois de Glistrup qui avait obtenu en 1973 un pourcentage inattendu de 16 % des voix et était devenu le deuxième parti danois (il a aujourd'hui quasiment disparu et a été supplanté par le Parti populaire danois), comme celui du FPÖ ou encore de la liste Pim Fortuyn en Hollande, confirment qu'il n'existe pas de progrès électoral continu du national-populisme ou de l'extrême droite. L'idée d'une montée globale d'un nouveau fascisme européen lancé victorieusement à l'assaut des démocraties occidentales ne résiste pas à l'analyse. Le Front national français (malgré son niveau élevé à l'élection présidentielle) comme la Ligue

du Nord en Italie reculent ou stagnent électoralement, tandis que l'Espagne et à sa manière le Portugal restent épargnés par le phénomène. Bien évidemment, la situation politique en France, en Flandre pour ce qui concerne la Belgique, au Danemark et en Autriche reste très préoccupante. De plus, si l'on admet la validité de la thèse qui voit dans la formation de courants populistes de droite un phénomène durable, au moins sur le moyen terme, et étroitement lié à de nouveaux conflits ou contradictions du processus de modernisation et de changement affectant l'ensemble des sociétés industrielles développées, un nouveau parti national-populiste ou d'extrême droite peut, demain, apparaître ou revenir en force sur la scène électorale allemande, française ou espagnole. Nous n'aurions dès lors pas affaire à un cycle, mais à des cycles de radicalisation, étroitement liés à des conjonctures nationales (parfois aussi internationales) fluctuantes. En un mot, l'extrémisme de droite s'enracinerait dans l'histoire et la conjoncture politico-économique de sa « nation » ou de sa région de référence, tout en étant sensible à la conjoncture internationale.

Les disparités économiques enregistrables de pays à pays (par exemple le décollage irlandais face à une crise allemande durable) ont pour conséquence que le contexte actuel dans l'ensemble de l'Europe n'est pas comparable à la grande crise des années 1930. Les *crashes* boursiers de la « nouvelle économie » n'ont ni l'intensité ni la portée du Jeudi noir de 1929, le chômage en Europe restant nettement plus faible que celui des années 1930. Les systèmes de protection sociale et de solidarité se sont certes dégradés dans presque tous les pays européens en une décennie, mais ils sont encore capables de limiter l'expansion massive de la pauvreté. Le potentiel de protestation (né de peurs et d'insatisfactions multiples) existant, comme le montrent les sondages, dans toutes les sociétés européennes favorise certes des mobilisations politiques hors normes, mais ces mouvements ne semblent pas capables de devenir majoritaires ou de s'emparer du pouvoir par la force. Le passé ne se répète pas tel quel.

Géographie politique

Ce constat de discontinuité historique se traduit clairement en termes de géographie politique. Les pays les plus marqués par les fascismes ou le national-socialisme, parmi lesquels l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, font aujourd'hui partie des nations résistant à l'extrémisme de droite ou au national-populisme. La situation italienne est certes ambiguë, la Ligue du Nord étant un parti régionaliste d'extrême droite, mais qui ne

ressemble en rien au fascisme historique. Ce dernier ne survit que dans le parti Fiamma Tricolore, insignifiant sur le plan électoral, ou dans des groupuscules sectaires ou « folkloriques ». En Allemagne, par-delà l'existence d'un mouvement skinhead violent, l'extrême droite politique subit échec sur échec.

D'autres géographies « contemporaines » sont apparues : une zone englobant l'Autriche, la Suisse et l'Italie du Nord, une zone nordique comprenant le Danemark et la Norvège, une zone néerlandaise (Belgique flamande et Pays-Bas), enfin la France, qui constitue un ensemble aux caractéristiques très spécifiques. On peut dégager des études de ce livre une sorte de règle : quand l'extrême droite opte pour le traditionalisme et la nostalgie de son passé – franquisme en Espagne, fascisme en Italie, salazarisme au Portugal –, elle ne parvient plus à convaincre. Ces modèles sont de toute évidence usés. Les cas espagnol et italien sont exemplaires. L'effondrement du système des partis italiens dans les années 1990 a abouti à une recomposition politique et à une transformation idéologique du MSI. Les électeurs et les sympathisants de ce parti comprenaient que le modèle mussolinien n'avait plus d'avenir et soutenaient – ou laissaient s'opérer – la transformation du MSI/AN en une formation intégrée dans le jeu démocratique et aujourd'hui acteur démocratique incontesté. En Espagne, nous retrouvons la même évolution : les traditionalistes mènent une bataille d'arrière garde, tandis que de nombreux électeurs trouvent dans la droite conservatrice une option sécuritaire et autoritaire qui les satisfait. Une seconde règle politique découle de celle-ci. En l'absence de partis nationaux-populistes, l'extrême droite survit dans des cultures politiques marginales (skinheads, néonazisme, révisionnisme, Nouvelle droite). Cette équation reste toutefois imparfaite, l'existence de partis électoralement puissants comme le FN et le FPÖ n'empêchant pas ces extrêmes droites « dures » d'exister et parfois de prospérer.

Les exemples espagnol ou allemand (le cas de la CSU bavaroise, qui a toujours neutralisé l'extrême droite populiste allemande en se donnant un visage autoritaire, sécuritaire, national et parfois xénophobe) nous amènent à nous interroger sur les rapports entre la droite classique et les partis nationaux-populistes. Les études de cas montrent que ces champs politiques sont différents, et que même dans le cas d'une association au pouvoir comme en Autriche, une réelle compatibilité entre les deux familles politiques n'existe pas. L'extrême droite, même dans sa variante populiste, est antidémocratique et ne se reconnaît pas dans les valeurs situées au cœur du discours conservateur.

Des bases idéologiques communes

Les textes réunis ici montrent que par-delà la diversité des ancrages historiques et géographiques, on peut découvrir des bases communes au champ d'extrême droite et national-populiste.

La première dimension commune est le réductionnisme. L'affirmation d'une relation étroite et nécessaire entre le peuple et l'acteur populiste (le parti), incarnée dans la plupart des cas par un chef charismatique (Le Pen, Haider, Bossi, Blocher...) montre que les populistes d'extrême droite rejettent plusieurs dimensions centrales des sociétés démocratiques modernes : les mécaniques complexes et parallèles de représentation, de discussion et de recherche du consensus, ainsi que la capacité des différents acteurs politiques à rapidement se réorienter. Les problèmes sociaux et économiques, dans leur acception nationale ou internationale, ne sont pas compris comme des processus complexes mais se voient réduits à une explication monocausale. Les solutions offertes par ces partis ou ces chefs se caractérisent donc, en toute logique, par leur simplicité : le renvoi des immigrés chez eux, le repli sur la nation ou le sol, la répression des criminalités et des déviances...

Dans la plupart des pays, les partis extrémistes de droite sont devenus attractifs pour les électeurs parce qu'ils abordent dans leur propagande des sujets délaissés ou des thèmes jugés non pertinents par les autres partis. Parmi les thèmes sur lesquels l'extrême droite mobilise, et pour les reprendre tels qu'elle-même les formule, on trouve l'américanisation des grandes villes avec l'apparition de ghettos, de gangs et d'une criminalité de plus en plus présente, l'expansion des mafias internationales, l'arrivée massive et incontrôlée d'étrangers en provenance d'Europe de l'Est et des pays du tiers monde, la multiplication des problèmes d'intégration sociale, les coûts induits par l'immigration (système de santé, éducation...), etc. D'un autre côté, la modernisation des sociétés, la mondialisation des échanges (globalisation) et des interactions économiques et décisionnelles inquiètent. Dans un contexte d'intégration européenne croissante, nombreux sont les Européens qui craignent un renforcement de la bureaucratie et de la centralisation des décisions, une déstabilisation économique, la réduction des prestations sociales au niveau le plus bas des partenaires européens. Certaines de ces craintes sont, de toute évidence, non fondées, d'autres malheureusement paraissent plus ancrées dans la réalité. Globalement, les partis démocratiques ont des difficultés à répondre aux interrogations posées, les défis à relever n'étant pas encore claire-

ment définis : le devenir des pays d'Europe centre-orientale par exemple, malgré l'intégration à l'Union européenne, n'est pas encore réglé. Les élites politiques démocratiques ont bien compris le danger, mais ne savent pas encore y parer avec efficacité. Elles laissent la possibilité aux partis extrémistes de populariser leurs pseudo-solutions, dont les plus simples restent le racisme et la lutte contre l'immigration. Enfin l'extrême droite, toutes variantes confondues, offre à une frange de la population désorientée par la complexité des évolutions sociales en cours, en plus du racisme, des éléments idéologiques relativement disparates mais simples, clairement formulés et aisés à intérioriser comme points de repère fixes dans un monde aux contours mouvants.

Les études de cas sont révélatrices d'une autre dimension commune à l'ensemble de ces partis : leur discours économique est libéral. Deux variantes de ce courant politico-économique cohabitent : des positions ultralibérales et néolibérales (la différence portant sur la place laissée à l'État national et aux institutions transnationales comme principes régulateurs de l'économie). La lecture de l'ensemble des programmes économiques de cette extrême droite populiste montre, par-delà une évidente faiblesse d'élaboration (le manque d'élites se fait sentir), l'adhésion à un double modèle de reaganisme et de thatcherisme, la vision portante étant celle d'un repli ordonné de l'État hors du champ économique, social et culturel. Les subventions, les syndicats et la bureaucratie sont dénoncés comme des immobilismes pervers, nuisant aux principes naturels de régulation des économies et des sociétés. On perçoit immédiatement combien ce modèle actuel diffère des idéologies fascistes, national-socialiste ou austro-fascistes des années 1930. Le corporatisme à la Otmar Spann, l'autarcie frileuse et le tout-État totalitaire ne sont plus les modèles de référence du FN ou du Parti du Progrès norvégien, tout aussi peu que du FPÖ ou de la Ligue du Nord.

Lorsque l'on connaît l'angoisse des couches précarisées de la population devant les effets de la globalisation et de ses principes libéraux, on peut se demander comment les leaders de cette extrême droite populiste parviennent à concilier leur fonction autoproclamée d'avocats des défavorisés, travailleurs et classes moyennes avec des principes économiques portant atteinte aux acquis du passé (retraites, protection sociale...). La recette miracle proposée est celle de la préférence nationale dans le cadre de la région (Ligue du Nord, Vlaams Blok) ou de la nation (FPÖ, FN, partis nordiques). La déréglementation et l'affaiblissement de l'État « administrateur » sont présentés comme inéluctables. La fonction tribu-

nitienne des partis nationaux-populistes est d'accompagner cette déréglementation pour en réduire les effets négatifs. Les personnes touchées se voient promettre qu'au-delà de ce processus de transformation, une part des acquis du passé et les places de travail seront sauvées à long terme. Ceci implique que tous les éléments exogènes (immigrés, migrants saisonniers, demandeurs d'asile) soient exclus. C'est là que réapparaissent le thème de l'immigration et les nombreuses références au « citoyen de souche » opposé à « l'étranger ».

Reste la question de l'Europe. Là encore, on découvre une dimension commune. La construction européenne actuelle – en particulier le rôle de la Commission européenne – est rejetée par tous les partis nationaux-populistes. Le modèle européen souhaité est celui de l'Europe des patries, dans une formulation néogaulliste. Tous ces partis adhèrent à l'idée de renforcer le rôle du Parlement européen. L'extension à marche forcée de l'Europe communautaire est critiquée et l'intégration éventuelle de la Turquie est rejetée avec vigueur. Il faut y ajouter, depuis le 11 septembre 2001, une adhésion à l'idée du « choc des civilisations » et un appel à combattre un islam jugé agressif et lancé dans une guerre sainte contre l'Occident. En rapport direct avec cette dimension, on trouve un anti-américanisme très vif et une critique de l'État d'Israël présenté comme un provocateur au Moyen-Orient.

En conclusion de ce bref aperçu, on voit que ces partis n'ont pas réellement besoin de programmes construits pour fonctionner. La désignation des « ennemis » est le principe mobilisateur par excellence.

Les médias

Se pose la question des médias. Les partis nationaux-populistes ou d'extrême droite sont, encore plus que les autres partis, dépendants de leur présence et de leur présentation dans les médias. Compte tenu des carences de certaines de leurs structures organisationnelles, de leur faible ancrage social et de leur extrême dépendance à l'égard des sentiments et des émotions de l'opinion publique, les populistes ont besoin d'une résonance médiatique. Ils doivent tenter d'influencer les médias, en propageant de manière offensive des thèmes spécifiques et en attirant l'attention sur leur manière de présenter ou de résoudre certains problèmes. D'où une course à la formule sensationnelle et les risques de « dérapage » illustrés par Le Pen ou Haider. La plupart de ces partis sont des formations centrées autour d'un faible nombre de personnes, le plus souvent

une sorte de garde prétorienne du leader charismatique. Ils se servent des médias, et de la télévision en particulier, comme d'agences de mobilisation symbolique, qui tentent d'articuler et d'instrumentaliser diverses attitudes protestataires par le discours d'une personnalité. La dépendance à l'égard de cet acteur central fragilise toutefois ces partis : le vieillissement et l'usure intellectuelle de Le Pen ou de Schönhuber, ou encore les colères de Bossi, leur font perdre bien des sympathies, tandis que depuis 2000 les « sorties » de Haider posent de réels problèmes à la coalition ÖVP-FPÖ. La mort de Pim Fortuyn a cassé son parti, et l'on peut s'interroger sur l'avenir de la Ligue du Nord si Bossi ne surmontait pas ses problèmes de santé.

Les médias informent les citoyens sur les positions de l'extrême droite et ont, plus largement, une part de responsabilité dans la montée – mais aussi dans l'échec – de l'extrême droite : ils ne se bornent en effet pas à transmettre des informations et des images, mais se livrent à un travail de filtrage et d'analyse. Or le processus de sélection de l'information, nécessaire à sa diffusion, comporte un danger, dont on perçoit actuellement la gravité en Europe. Les informations présentées sont souvent à contenu négatif ou inquiétant, car ce dernier est naturellement plus porteur. Les innombrables talk-shows présentant les retombées sociales et morales de la crise, la multiplication des magazines d'information nourris d'images-choc, finissent par influencer négativement une population déjà profondément inquiète et désorientée. La liberté des médias doit évidemment être préservée, car elle est inhérente à leur fonction de contrôle du fonctionnement des démocraties, mais elle s'accompagne d'une capacité à modeler les sentiments collectifs et donc d'une responsabilité.

Il ne s'agit pas pour autant de minimiser leur contribution au recul ou au jugement de l'extrême droite. L'analyse des cas français, autrichien et de la Belgique francophone montre que les médias (malgré une occupation parfois brillante par des acteurs comme Haider) peuvent constituer un piège pour l'extrême droite. S'ils ont indéniablement contribué à la popularisation de certains thèmes de l'extrême droite, voire à des gains en termes de mobilisation et au plan électoral, les médias ont aussi participé à une montée et une consolidation des capacités de résistance dans la société. Dans le cas français par exemple, le nombre d'indécis face au Front national s'est considérablement réduit depuis la fin des années 1980. Les Français sont aujourd'hui relativement bien informés et sans illusion sur la nature du FN. Ceci vaut aussi en Autriche ou en Belgique francophone. Par leur action et dans ces cas de figure, les médias ont aidé à nouer un

cordon sanitaire intellectuel autour du phénomène extrémiste.

L'organisation

Si l'on se penche sur l'histoire à long terme des partis nationaux-populistes ou d'extrême droite, on observe qu'ils ont tendance à modifier leur mode d'organisation. Leur hétérogénéité électorale les force à abandonner les structures traditionnelles et à les remplacer par d'autres, inspirées du modèle du mouvement plutôt que du parti (décentralisation, noyaux multiples, liberté d'action locale, cohabitation d'adhérents et de sympathisants, *fund raising* et dépenses faiblement coordonnées au niveau central, petit appareil de permanents, recours massif au bénévolat...). Le moteur de ces partis-mouvements reste cependant le chef et, fréquemment, une petite garde de fidèles. Les différences de pays à pays sont grandes en ce domaine, le FPÖ, le Parti populaire danois et l'UDC suisse étant plus des mouvements, le Front national français un parti classique à direction très centralisée (avec des traits dynastiques, Jean-Marie Le Pen cherchant à imposer sa fille Marine pour sa succession), le Vlaams Blok un modèle mixte.

Conditions économiques et sociales d'une percée politique

Tous les facteurs précédemment décrits influent sur les phases de succès et les périodes de décrue politique des partis nationaux-populistes ou d'extrême droite, mais aussi sur les offres, les comportements et les stratégies des acteurs politiques en concurrence avec eux.

Dans la vie des systèmes politiques européens, par-delà toutes les diversités régionales et culturelles, on distingue, dans une perspective historique, des conditions favorisant une poussée de l'extrême droite ou du national-populisme. Globalement, cette poussée trouve son origine dans la conjonction de deux facteurs : le premier est constitué par les crises ou ruptures affectant les domaines politiques, économiques et sociaux ; le second par la domination d'un parti dans le camp extrémiste de droite. Lorsque ces deux facteurs coïncident, le potentiel électoral extrémiste de droite latent au sein du système politique peut être activé et l'extrême droite devenir un acteur du système politique. Dans le cas allemand par exemple, entre 1949 et 1952, on observe la concentration des forces nationalistes et national-socialistes dans le Parti socialiste du Reich (SRP) ; entre 1966 et 1969, la domination du Parti national-démocrate

d'Allemagne (NPD) ; à partir de 1989 et jusqu'à 1991, l'émergence des Republikaner. En Autriche, en Belgique flamande, dans les pays nordiques, cette thèse se voit validée. La seule exception est l'Italie, où l'on observe l'existence de trois populismes concurrents : régional (Ligue du Nord), post-fasciste (AN) et celui du parti de Berlusconi, Forza Italia (lui aussi situé à droite mais plus difficile à classer idéologiquement).

Restent les facteurs de crise. Les sondages réalisés depuis deux décennies dans l'ensemble de l'Europe montrent que les citoyens ont peur du chômage et des effets des bouleversements économiques. Les autres thèmes comme la sécurité, l'immigration et l'Europe sont importants, mais souvent en retrait par rapport à la dimension économique (sauf dans le cas suisse). Comment quantifier cette dimension ?

Au sujet de l'incidence de la dimension économique dans ce processus, le politologue John David Nagle notait il y a trente ans : « Dans une période de large prospérité, il n'existe pas de raisons pressantes, pour le plus grand nombre des individus [...], de vouloir quitter leur affiliation partisane d'origine. Cependant, au sein de certains groupes sociaux – spécialement les petits commerçants, les petits paysans et, dans une certaine mesure aussi, chez les ouvriers sans qualification –, l'évolution continue de la société crée suffisamment de frustrations, même en période de prospérité générale, pour nourrir une protestation extrémiste. Dans ces groupes, en position de conflit croissant avec la modernisation de l'économie et la pluralité des styles de vie, le mécontentement sera suffisamment fort pour mobiliser l'idéologie sous-jacente en une activité politique dirigée contre les institutions. Toutefois, lorsqu'une crise apparaît, et que l'ensemble de la société s'en inquiète, la mobilisation protestataire antisystème du potentiel antidémocratique se renforce². »

Cette analyse n'a pas perdu de son acuité. Le cas allemand le montre bien. La poussée électorale du SRP a été une des conséquences des problèmes économiques et sociaux de l'Allemagne à la sortie de la guerre (destructions, déplacements de population, faim et misère collective). Avec le « miracle économique » des années 1950, l'essentiel des déclassés sociaux se vit intégré dans la société allemande et le radicalisme de droite se résorba. Dans une deuxième phase, la mini-récession économique de 1966-1967, qui déclencha une sorte de panique collective fondée sur le souvenir de la grande crise de 1929, fut une des raisons de la percée électorale du NPD. Le retour à la normalité entraîna logiquement la désagrégation de ce parti. Au niveau européen, et pour se concentrer sur les deux dernières décennies, c'est bien l'émergence dans de nombreuses sociétés

européennes d'une situation de « un tiers/deux tiers », dans laquelle une partie de la population est exclue des bienfaits de la prospérité pendant de longues années ou craint de l'être à court terme, qui a favorisé la protestation électorale nationale-populiste.

Dans la population, la situation économique a de toute évidence multiplié les frustrations. En laissant de côté la difficile question de savoir si les divers gouvernements ont assez fait pour limiter les retombées négatives de la crise et des bouleversements de l'économie, il faut bien constater que les élites politiques n'ont pas su préparer psychologiquement les Européens aux sacrifices qu'ils auraient à consentir dans cette phase de transformation de l'économie mondiale. Même lorsque les données brutes et les analyses des effets de la globalisation sur les économies européennes furent disponibles, et que les gouvernements eurent estimé que le défi à relever – moderniser de fond en comble les pays européens – impliquait des coupes sombres dans l'État-providence et une pression financière fortement accrue sur tous les citoyens, le personnel politique s'abstint d'être clair sur les mesures en préparation. Un discours de type Churchillien n'a jamais été prononcé, alors que la presse, quotidiennement, dresse un tableau très noir des perspectives économiques à court et moyen terme. Cette absence de confiance dans les citoyens de la part d'élites politiques disposant pourtant de toutes les sources d'information sur le sentiment de désarroi frappant la population est, à nos yeux, le signe d'une carence du monde politique, qui néglige l'humain au profit d'une fausse rationalité. Cette déficience a contribué à affaiblir la crédibilité du monde politique et conforte le discours extrémiste qui réclame une relation étroite et sentimentale entre le peuple et un homme fort, capable de « parler vrai ».

Il reste qu'on ne peut faire de l'économie l'axe explicatif unique des changements affectant le système politique. Il est bien évident que la base économique et sociale des partis a évolué. Ces transformations se retrouvent dans toutes les sociétés occidentales. La rétraction du modèle de production de masse industriel standardisé (le fordisme) et son remplacement partiel par des formes de travail et de production plus flexibles, consécutives à l'introduction des techniques d'appui par ordinateur, s'observent partout. Il en va de même pour la croissance rapide du secteur des services (formation, éducation, culture, loisirs, santé, social) et des nouveaux secteurs fournisseurs d'emplois (science et recherche, innovation, marketing, consultance), ce qui entraîne une baisse parallèle du poids relatif du secteur industriel et une croissance des dépenses de l'État et du ser-

vice public. Les conséquences sur l'emploi sont bien connues : « Aux côtés d'un marché du travail centralisé avec des emplois relativement sûrs et indépendants de la conjoncture, leurs détenteurs disposant d'une bonne formation individuelle, de possibilités de formation professionnelle complémentaire, de chances de promotion ainsi que d'une excellente protection sociale, on trouve un marché périphérique du travail. Ceux qui en font partie exercent des emplois menacés à l'avenir, et n'ont souvent qu'une qualification et une formation insuffisante³. »

Les partis populistes ou d'extrême droite qui rencontrent un certain succès électoral le doivent, entre autres, à une composante de type « néo-prolétarien ». Dans les électorats populistes ou d'extrême droite, la surreprésentation des ouvriers, mais aussi des employés sans qualification, fréquemment âgés, à faible niveau de vie et à bas niveau éducatif, a plusieurs causes : la dissolution de plus en plus rapide des milieux traditionnels sociaux-démocrates ou communistes ; la désintégration irréversible de la culture ouvrière traditionnelle, de ses organisations comme de ses schèmes explicatifs constitutifs d'une conscience ouvrière ; l'individualisation des comportements ; l'existence d'une peur, dans le chef des « néoproletaires », d'être les prochaines victimes, de par leur âge ou leur non-qualification, d'une marginalisation sociale ou économique et des processus de modernisation. Le fait que le FPÖ soit devenu en 1999 chez les ouvriers le deuxième parti derrière le SPÖ social-démocrate, que le Front National (à un moindre niveau), les partis nordiques et le Vlaams Blok (à un niveau difficile à estimer) attirent des ouvriers à faible qualification, que les Republikaner aient bâti leurs succès électoraux jusqu'en 1992 dans les bastions ouvriers sociaux-démocrates, sont autant d'indicateurs en ce sens. De plus, il est visible que la barrière syndicale a cessé d'être une dimension protectrice et intégratrice, le rôle d'avocat des travailleurs étant revendiqué et parfois rempli par les mouvements populistes. Socialistes, sociaux-démocrates et communistes se voient durement concurrencés dans leurs anciennes chasses gardées électorales.

La thèse de l'existence de « perdants de la modernisation » ne signifie cependant pas que les défavorisés, les groupes marginalisés, le quart-monde et les chômeurs constituent nécessairement une clientèle privilégiée pour les partis extrémistes de droite. L'analyse du cas des Republikaner en Allemagne, des partis nordiques ou du FPÖ en Autriche le prouve, les chômeurs ont plutôt tendance, dans une première phase, à se retirer de la vie politique et de la participation à la gestion de la Cité. Il

reste très difficile de savoir jusqu'à quel point le FN, le Vlaams Blok ou le FPÖ prospèrent électoralement grâce aux suffrages des électeurs se sentant, avec raison ou non, menacés dans leur statut (inconsistance ou perte probable de ce statut). Dans l'Europe de 2004, le fait de se retrouver dans des conditions de vie oppressantes et dans une dépendance à l'égard de l'aide sociale conduit à l'apathie politique.

Il faut noter par ailleurs que l'extrême droite et le national-populisme sont électoralement puissants, depuis plusieurs années, dans les zones les plus prospères de l'Union européenne : Danemark, Pays-Bas, Flandre, Alsace, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Autriche, Suisse, Italie du Nord... Il faut donc émettre au moins l'hypothèse – confirmée par l'origine sociale des cadres ou des dirigeants de certains partis – qu'une partie du vote d'extrême droite est un vote de droite extrême. Dans des milieux plus aisés ou franchement favorisés, la peur de la régression au plan financier dans un contexte de mutation et de mondialisation économique, l'antifiscalisme, le sentiment d'insécurité nourri par l'écho donné aux phénomènes de délinquance et parfois un fond idéologique de droite « dure » semblent aboutir, non plus cette fois à l'apathie comme dans le cas des « perdants de la mondialisation », mais à des comportements électoraux hors normes. Si demain les partis extrémistes parvenaient à faire sauter le carcan d'apathie des chômeurs et captaient simultanément ces deux grandes catégories d'électeurs, le radicalisme de droite pourrait prendre un caractère de masse encore plus inquiétant.

Par-delà ces deux grands ensembles d'électeurs et de motivations, d'autres composantes et d'autres facteurs sont à l'œuvre. Il faut relever notamment que plusieurs groupes hétérogènes de population ont en commun de placer au cœur de leur système de valeurs un syndrome protestataire autoritaire. Les choix politiques antérieurs de ces électeurs s'étaient portés aussi bien sur les partis socialistes, sociaux-démocrates ou communistes que sur les partis conservateurs, même si le principal courant de transfert s'établit de la droite conservatrice à la droite populiste. Ce qui frappe dans l'analyse des sondages est la coexistence dans cette composante de l'électorat d'une nette orientation individualiste couplée à une forte adhésion à des conceptions sociales hiérarchiques et autoritaristes, le tout s'accompagnant d'un violent sentiment anti-étatique. L'interventionnisme de l'État ainsi que toute nouvelle réforme sociale se voient rejetés, le principe dominant étant que chacun doit s'aider d'abord et ne rien attendre « d'en haut ». Ces électeurs populistes veulent seulement préserver l'état des choses. À la

place de la recherche du consensus social et politique, ils mettent en avant un système clair de dépendances hiérarchiques et d'ordres reçus ou donnés. Ce maximalisme autoritaire fait qu'en cas de déviation des normes sociales, ils sont partisans d'un recours à la répression. Le problème central pour ce groupe est de résoudre, par des méthodes coercitives, ce qu'il appelle « le problème de l'immigration ». En seconde position, on trouve la lutte contre la corruption et les privilèges, ainsi que la dilapidation des fonds publics. Ce groupe juge les institutions politiques incapables de résoudre les difficultés actuelles, et constate aussi une décadence des mœurs et le faible intérêt pour des principes comme la Nation, le travail, le droit et l'ordre. Nouveaux venus et de plus en plus nombreux, on trouve aussi des membres des classes moyennes dont le statut socio-économique est menacé, en particulier des paysans croyant que la politique de l'Union européenne va les condamner à la disparition. Le rejet des partis et des politiciens, l'exigence d'une politique « propre », des réactions de plus en plus militantes lors de nouveaux scandales ou en l'absence de solutions apportées aux problèmes situés dans leur environnement immédiat conduisent au rejet croissant des normes démocratiques pluralistes. Une profonde inquiétude devant les futures évolutions sociales et économiques et une peur panique de voir leur capacité de consommation réduite à l'avenir influencent de manière centrale le choix populiste de droite de ce groupe. Le danger politique qu'il représente ne doit pas être sous-estimé, car ces électeurs se retrouvent sur de nombreuses lignes de fracture au plan social et économique.

Les systèmes politiques à l'épreuve des mutations sociétales et culturelles

Nous l'avons souligné, l'explication socio-économique n'est pas suffisante. Des facteurs spécifiques ont favorisé le renforcement de l'extrémisme de droite et des formations nationales-populistes dans les systèmes politiques européens. Les mouvements de flux et de reflux électoral observés depuis la décennie 1980 ne sont interprétables qu'en relation avec le rapport de force global existant au sein des systèmes politiques.

La capacité d'intégration du système politique est un facteur clé du succès ou de l'échec des formations extrémistes de droite. En Allemagne, dans les années d'après-guerre, la situation politique était relativement instable. La maigre majorité au Bundestag des partis au pouvoir, mais aussi et surtout la faible capacité d'intégration des partis conservateurs de

l'Union contribuaient à cette situation. Ce n'est qu'au moment de l'élection du Bundestag en 1953, et grâce aux succès politiques et économiques du gouvernement Adenauer, que le potentiel extrémiste de droite sera absorbé par le système politique. La percée électorale du NPD dans les années 1960 correspond pour sa part à la perte des capacités d'intégration politique de la coalition CDU-CSU. Ce n'est qu'au moment où les partis de l'Union se retrouvent dans l'opposition – ceci au début des années 1970 – que le potentiel extrémiste de droite peut de nouveau être neutralisé, ceci malgré le début d'une nouvelle crise économique. En Autriche, le blocage du système politique et la perte de crédibilité des acteurs démocratiques ouvrent la voie à Haider. En Italie, la valse des gouvernements et la corruption partisane finissent par faire éclater le système politique. En Belgique et en France, les « affaires » se sont multipliées. Leurs retombées sont lourdes, sans qu'on puisse toujours mesurer exactement leur impact électoral.

Les scandales qui ont éclaboussé les appareils politiques à tous les niveaux ont contribué activement – c'est en tout cas ce que montrent certains sondages – à la montée d'un sentiment de rejet de la politique et des partis dans la population. La politique comme métier a progressivement acquis, depuis la fin des années 1980, le statut d'une profession douteuse voire dégradante aux yeux d'un certain public ; parallèlement, la confiance a disparu ou a fortement diminué en un personnel politique de plus en plus spécialisé, perçu comme éloigné, de par son intégration dans des appareils surdimensionnés et parfois richement dotés, des préoccupations d'une majorité de la population. Les formations de la droite extrémiste ont bien découvert les faiblesses de leurs concurrents et sont alors parvenues à récupérer un certain nombre d'électeurs lassés du népotisme, de la « politique politicienne » et des manœuvres d'états-majors.

Mais à elle seule, une multiplication des « affaires » n'aurait pas suffi à revitaliser l'extrême droite sur le plan électoral. D'autres dimensions primaires.

Les systèmes politiques eux-mêmes se transforment en profondeur, ceci bien au-delà des effets de la crise économique. L'affaiblissement des capacités d'intégration des partis établis, et donc des relations identitaires existant entre ces partis et leurs électeurs, correspond à des évolutions à long terme affectant la société européenne. Parmi une longue liste de changements en cours, on peut noter l'affaiblissement du lien religieux et la sécularisation, la dissolution de milieux socioculturels à fortes traditions (milieu ouvrier, communautés villageoises agricoles, communes

confessionnelles enclavées...), la tendance à l'individualisation du mode de vie et l'augmentation de la mobilité géographique. A l'affaiblissement des liens sociaux s'ajoutent le développement de mentalités et de comportements égocentriques, la disparition du sentiment de solidarité, l'isolement et, fréquemment, la solitude de l'individu, en particulier dans les grandes villes. Les clivages traditionnels (appartenance à une classe spécifique, opposition capital-travail, affiliation syndicale ou religieuse intégrant l'individu dans un groupe défendant une *Weltanschauung* opposée à celle d'autres groupes) ont perdu, dans ce contexte, leurs effets de structuration identitaire et d'orientation psychologique et politique. Tout ceci conduit à la fois à une sorte d'ataraxie politique chez certains électeurs et à une concurrence accrue entre les partis. Le nombre d'électeurs mobiles, disposés à porter leurs voix ailleurs, aussi bien vers les partis traditionnels que vers de nouveaux venus (extrémistes ou non) augmente. Les constellations politiques fondées sur l'existence de puissants acteurs et d'un clivage socio-économique (la gauche démocratique contre la droite démocratique) appartiennent au passé depuis l'émergence de nouveaux acteurs (les partis écologistes par exemple). La bipolarisation, caractéristique de nombreux systèmes politiques européens dans les années 1970, laisse de plus en plus la place à une complexification des paysages politiques, dans lesquels l'extrême droite réclame et obtient souvent une place non négligeable.

La réémergence de l'extrême droite est aussi un aspect de la normalisation de la vie politique européenne. Après 1945, la droite radicale fut stigmatisée et systématiquement isolée. Cependant, 50 ans plus tard, le national-socialisme commence à devenir un épisode historique, ayant certes marqué tragiquement l'histoire allemande et mondiale, mais acquérant au fur et à mesure de l'extinction biologique des générations d'acteurs et de victimes, une sorte de dimension intemporelle. Le passé s'efface, l'oubli involontaire ou volontaire s'impose. La distance temporelle permet aux historiens de réfléchir en profondeur, étape par étape, sur ce que fut le national-socialisme, mais l'inconvénient d'un tel processus systématique est sa lenteur. La droite extrémiste en profite pour tenter de convaincre la jeunesse que l'histoire déjà écrite n'est qu'une série de mensonges. Le révisionnisme historique et le négationnisme sont d'autant plus propagés par cette extrême droite qu'elle connaît un évident déficit identitaire depuis que le nationalisme est redevenu une valeur politique honorable pour les partis démocratiques (quoique ses connotations restent particulières en Allemagne). En ce domaine, les tabous des cinq der-

nières décennies ont disparu. Le nationalisme, que nous nous refusons à considérer en soi comme une doctrine politique perverse, a réoccupé, sous la pression de la crise économique, une part importante du champ politique. Nous avons donc affaire à une normalisation du politique, ceci indépendamment de l'opinion personnelle que l'on peut avoir sur les risques inhérents à toutes les formes de nationalisme.

La jeunesse face à la tentation extrémiste

L'attractivité des partis populistes aux yeux de la jeunesse est une des dimensions les plus inquiétantes du phénomène, le FPÖ par exemple ayant été en 1999 le premier parti chez les moins de 30 ans. Si tous les partis nationaux-populistes ne sont pas aussi forts auprès de la jeunesse qu'en Autriche, on voit que partout en Europe les moins de 25 ans n'hésitent pas à voter pour de telles formations. Les causes d'un tel choix sont complexes.

De toute évidence, les jeunes ont évolué plus vite que les élites politiques. Le remplacement des valeurs de devoir et d'obéissance par des comportements d'auto-affirmation individuelle a joué et joue un rôle dans le processus d'éloignement des jeunes par rapport à la politique. Une part d'entre eux adhère à des critères d'appréciation quasi esthétiques de la politique. On l'espère « juste », « intègre », « capable d'élan spirituel », porteuse d'une vision d'avenir, et, ce faisant, on se heurte rapidement à la réalité de la gestion de l'État et de ses ressources économiques et humaines. La déception, quasi programmée, conduit souvent à l'abstentionnisme politique et parfois, après une phase d'attente, au vote protestataire. Une autre frange de la jeunesse est, elle aussi, hostile à la politique en général et aux partis traditionnels en particulier, parce qu'elle considère la politique comme une entreprise de services, n'existant que pour satisfaire tous les désirs et besoins des citoyens, tâche qu'elle ne peut et n'a pas à remplir. Les populistes, parce qu'ils s'affirment plus comme des mouvements que comme des partis, ont beau jeu de se décrire comme des acteurs politiques neufs (et donc jeunes) et de se faire l'écho de revendications contradictoires, marquées par une dimension autoritaire mais aussi par l'anti-étatisme et l'antifiscalisme. Ce mécanisme est toutefois à double tranchant. Dans une situation d'opposition au système politique, les partis d'extrême droite profitent de l'impatience et du radicalisme de la jeunesse. Associés au pouvoir, ils endossent rapidement l'image de partis « comme les autres », une partie des jeunes choisissant alors de porter ses voix ailleurs.

Cultures marginales

L'adhésion de jeunes apprentis, ouvriers et chômeurs aux groupes néonazis mais aussi à la culture skinhead n'est pas d'ordre intellectuel, mais psychologique et social. Les enquêtes réalisées auprès des jeunes activistes et des skinheads montrent que l'ennui et son pendant, le goût de l'aventure (violence individuelle, affrontement avec l'extrême gauche, défis lancés à la police...), sont décisifs pour l'engagement politique de ces jeunes ayant grandi, en majorité, dans les quartiers monotones et gris des banlieues des villes. La recherche d'une camaraderie avec des semblables, d'un ersatz de famille offrant chaleur humaine, communication et parfois le vécu d'une sexualité de groupe (homosexualité et partage des femmes), le souhait de disposer de repères clairs pour agir dans la vie quotidienne, cimentent ces milieux skinheads et néonazis. L'adhésion à de telles structures prend parfois une forme sectaire classique, avec un détachement de l'individu de tous ses liens antérieurs, l'acceptation d'une obéissance aveugle au chef du groupe, le rejet de toutes les normes qui ne sont pas celles du milieu choisi.

L'expansion du milieu néonazi et skinhead en Europe (à des niveaux très différents selon les pays) est à la fois liée à la nature du système libéral, qui favorise la concurrence, l'atomisation de la société, l'individualisme et la disparition des mécanismes de solidarité, mais aussi à la crise profonde, et de plus en plus marquée, de ces mêmes solidarités traditionnelles (syndicats, partis de gauche, Églises non sectaires, famille). En Allemagne, dans les nouveaux *Bundesländer*, la jeunesse connaît un processus de radicalisation d'autant plus fort qu'elle s'est trouvée, sans expérience préalable, confrontée à la fois à la disparition du modèle politico-social communiste, aux dimensions négatives du système libéral et à la crise des solidarités traditionnelles. Aujourd'hui, les nouveaux *Länder* connaissent l'existence de milieux extrémistes caractérisés par une particulière acceptation de la violence et du vandalisme contre tout ce qui est « étranger » – bien entendu les immigrés, mais aussi la société capitaliste ouest-allemande et ses symboles extérieurs. Même si le pouvoir de l'État s'est aujourd'hui consolidé, et que la justice fait son travail, l'extrême droite reste un acteur local puissant, que les médias grandissent encore et qui fascine, ce faisant, une jeunesse est-allemande en situation de profonde crise psychologique. Dans les autres pays d'Europe de l'Ouest, la culture skinhead paraît en crise, même si sa musique s'est popularisée.

L'immense popularité d'internet fait que cette plate-forme sert à tous les

extrémismes de moyen privilégié pour populariser leurs thèses. Le révisionnisme et le négationnisme sont très présents sur le Web, le néonazisme comme le White Power se retrouvent sur des milliers de sites. À côté de cette dimension classique, on découvre l'ésotérisme d'extrême droite. Il s'agit sans doute d'un des domaines les moins connus et le plus sous-estimés en terme de danger politique. La mode de l'ésotérisme, que l'on pourrait croire neutre au plan idéologique, est aujourd'hui un phénomène littéraire et intellectuel de premier plan. L'extrême droite a su très tôt occuper une part du terrain et diffuse insidieusement, par l'intermédiaire d'une pacotille extraterrestre ou dénonciatrice de sociétés secrètes, un discours raciste, antisémite et antidémocratique dont le succès et la démultiplication sur internet sidèrent tous les observateurs qui se penchent sur le phénomène.

*

Quasiment toutes les sociétés européennes ont connu, entre 1945 et nos jours, des poussées électorales extrémistes de droite, sans que, à ce jour, l'impensable (une prise du pouvoir par les urnes ou les armes) ne se soit produit. Cette constatation faite, il convient de ne pas sous-estimer les effets politiques et comportementaux sur les sociétés européennes de la percée électorale des partis de la droite extrême : le Vlaams Blok en Flandre, le Front national en France, la Lega Nord en Italie, le Freiheitliche Partei Österreich en Autriche, sont devenus des acteurs durables du système politique et mordent sur l'électorat de l'ensemble des partis démocratiques. Les effets internationaux de ces percées électorales sont limités, mais réels. La droite extrême et les électeurs tentés par un tel choix savent que leurs voix ne sont plus perdues et qu'une Eurodroite est en train de naître par-delà les divisions organisationnelles, les différents types d'ancrages sociaux et la diversité des références idéologiques. Certes, en 2004, l'extrême droite n'est pas parvenue à fonder un parti européen. Haider, longtemps présenté comme un chef naturel, a perdu de son attractivité politique après la défaite du FPÖ en 2002. Au lendemain des élections européennes de juin 2004, un nouveau groupe technique d'extrême droite se reconstituera sans doute, mais ne rassemblera pas toutes les facettes partisanes. La division de l'extrême droite semble inhérente à cette tendance.

L'Europe de ce début de siècle n'est pas celle des années 1920 ou 1930. Mais les sociétés européennes, certaines encore en gestation à l'Est, sont bien malades du racisme et connaissent souvent sur leurs marges une

tentation extrémiste de droite. Les partis de cette droite radicale resteront sans doute, aussi longtemps que les mutations économiques se poursuivront et que les coûts de l'intégration européenne et de l'adaptation à la globalisation seront élevés, des acteurs des systèmes politiques locaux et régionaux. Les cas du FPÖ et surtout de la liste Pim Fortuyn montrent cependant qu'il ne s'agit pas d'une fatalité et que le déclin peut aussi frapper l'extrême droite.

En ce qui concerne l'extrême droite intellectuelle, son épuisement rappelle celui de la Nouvelle droite française. Elle semble être parvenue, en Europe, au bout de ses capacités syncrétiques, alors qu'elle n'a jamais eu d'idées vraiment originales. Son déclin est possible, d'autant que les théoriciens conservateurs s'attachent actuellement à dégager le conservatisme de sa gangue extrémiste. Dans nos États de droit, le milieu activiste, les bandes néonazies ou skinheads, n'ont aucune chance face à l'État si celui-ci continue à les infiltrer et à prendre des mesures répressives à leur rencontre. L'émergence d'une génération terroriste, avec tout ce que cela implique de crimes et d'attentats, est toujours possible, mais l'appareil d'État peut en venir à bout s'il mène une lutte résolue à son rencontre, les Allemands par exemple ayant réussi à étouffer dans l'œuf toutes les tentatives en ce sens depuis 25 ans. Quant à un large soutien populaire en faveur de tentatives de prise de pouvoir par l'extrême droite, les facteurs économiques et les évolutions sociétales que nous avons rappelées ne permettent certes pas de le juger probable, mais non plus de l'écartier avec certitude : au début du 21^e siècle, la mémoire du 20^e est assez vive pour que l'Histoire apparaisse imprévisible par principe.

NOTES

¹ Cf. <www.parlement.com/cgi-bin/as.cgi/0291000/c/start/file=/9291000/modulesf/g6dahqv>.

² JOHN DAVID NAGLE, *The National Democratic Party*, Los Angeles, 1970, p. 197.

³ HANS-GEORG BETZ, « Krise oder Wandel ? Zur Zukunft der Politik in der postindustriellen Moderne », in *Aus Politik und Zeitgeschichte. Beilage zur Wochenzeitung, « Das Parlament »*, B. 11/93, p. 3-13.

GLOSSAIRE

Antisémitisme : l'antisémitisme est la forme de racisme visant les juifs. Très généralement caractéristique de l'extrême droite, il n'y est pas limité, pas plus que les autres formes de racisme. Présent en Europe de l'Ouest depuis le Moyen-Age, il a connu son expression la plus meurtrière en Allemagne sous le régime national-socialiste.

Extrême droite : par-delà la diversité des formes d'organisation et d'action de l'extrême droite, on retrouve un certain nombre de points communs : le rejet de l'État de droit démocratique, de ses valeurs fondamentales et de ses normes. L'extrémisme de droite refuse ou veut limiter, entre autres, les libertés de croyance, de presse, de réunion et d'opinion, la division des pouvoirs, l'indépendance de la justice, la pluralité des partis, la démocratie parlementaire... Les partis ou formations d'extrême droite sont enracinés dans un nationalisme agressif, une vision du monde réductrice peuplée d'ennemis, le militarisme, la xénophobie et le racisme. Le modèle de référence est une communauté du peuple, racialement homogène, organisée autour d'un État fort et autoritaire, centralisé et dirigé par une élite de chefs.

Fascisme : ce terme renvoie à des contenus différents selon les approches. Au sens historique du terme, il désigne le mouvement créé par Benito Mussolini, sa doctrine (corporatisme) et le régime politique de l'Italie entre 1922 et 1944. Par extension, on emploie souvent le terme de fascisme pour désigner d'autres mouvements et d'autres régimes, tels le national-socialisme allemand, caractérisés par des tendances autoritaires. Le principe du chef (Führer, Duce, Caudillo...) leur est commun.

Nationalisme : il s'agit d'une conception politique faisant de la nation la valeur première et fondamentale. Le nationalisme dans sa forme intégrale conduit à l'affirmation de la supériorité (culturelle, raciale...) de sa nation par rapport aux autres, et à la faire primer sur les droits de l'homme. La « nation » en jeu peut être un État-nation existant, ou une région que les « nationalistes » régionaux veulent faire accéder au rang de nation indépendante.

National-populisme : le terme de populisme a connu de multiples avatars. Le national-populisme actuel a pour modèle historique les régimes autoritaires dirigés par des leaders charismatiques tels que Juan Perón en Argentine et Getúlio Vargas au Brésil. Les caractéristiques du national-populisme sont l'appel au peuple, le recours à la démagogie, le rôle cen-

Accueil | L'actu | Economie | Culture | Sports | Tendances | Agora | Dossiers | Services | Plan du site

la libre .be



La Libre.be → Culture → Médias/Télé → Article sauver imprimer envoyer ma page de démarrage

ABONNEMENT

La Libre Belgique

Le journal en pdf



Newsletter

vos e-mails

CULTURE

Cinéma

Musique

Arts visuels

Livres

Médias/Télé

Scènes

La semaine infernale

Politique

Cannes 2004

EVENEMENTS

Semaine en images

Procès Dutroux (Belga)

LE JOURNAL

Dossiers

Membre privilégiés

Contactez-nous

Image du jour

SERVICES



!! Newsbar !!

Telecoms-Scarlet

Immobilier

Immobilier professionnel

ImmoExpat

Emplois et stages

Plans et cartes

SMS

TÉLÉVISION

La face cachée du Vlaams Blok

P.-F.L.

Mis en ligne le 08/06/2004

Jean-Claude Defossé a fouillé dans les archives de la RTBF. Actuel, la une, 21h10.



Jean-Luc Flermal

Dimanche prochain, le scrutin régional permettra de savoir si la campagne de séduction menée par le Vlaams Blok auprès des électeurs francophones à Bruxelles aura porté ses fruits. Si, comme on le craint, le parti extrémiste flamand parviendra à bloquer les institutions bruxelloises.

C'est dans ce contexte que Jean-Claude Defossé, vieux briscard de la RTBF, a eu l'idée judicieuse de plonger dans les archives de la chaîne publique pour retrouver la trace de tous ceux qui, aujourd'hui, se présentent en dragueurs très polis

des voix francophones.

«J'ai fait un travail de flic en montrant le vrai visage des gros bras du Blok», résume M. Defossé. De ce travail de fouineur, plus sobre qu'à l'habitude, le téléspectateur francophone tenté par les discours nauséeux du Blok devrait à tout le moins sortir perplexe, voire choqué.

Filip Dewinter, Karel Dillen, Gerolf Annemans, Bert Eriksson («avec deux ss, ça tombe bien...», relève Defossé), Xavier Buisseret, Frank Van Hecke, Luk Vermeulen,... Dans les années 1970 et 1980, tous ces tristes personnages offraient sous le regard des caméras un visage et un discours nettement moins adouci qu'aujourd'hui.

C'était l'époque des marches du VMO (en tenues para-militaires), des manifestations du Voorpost, des hommages fleuris aux anciens du Front de l'Est, etc. Dans chaque cas, on retrouve en pleine action - souvent violente - les responsables actuels du Blok. Soit ce que Defossé appelle «la grande famille brune flamande» qui, en Flandre, n'hésite pas à brandir les crocs du lion flamand et qui, à Bruxelles, se drape en mouton.

Un double visage qui a conduit des francophones à distribuer, en toute naïveté, des tracts du Blok durant la présente campagne...

© La Libre Belgique 2004

Retour

ACTA DIURNA

ACCUEIL GALERIE FORUM ANNONCES CONTACT

14 JUIN 2004

• EDITO



• SS - VMO - VB ?

• A DÉCOUVRIR



• Always Coca Cola...

• CE MONDE FOU...



• Voix à vendre...

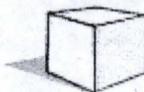
• ACTUALITÉ



• Le tattoo réglementé !

Nos Liens

> Avez vous de la chance ?



>
re
sii

SS - VMO - VB ?

Par : Olivier Moch le 10 juin 2004

Quand le passé neo-nazi d'un parti politique subventionné remonte à la surface...

Il en est de la télévision comme de certaines régions vinicoles, parfois un grand cru se distingue d'une production quantitative plutôt que qualitative.

Assurément, le reportage intitulé «*La face cachée du Vlaams Blok*» diffusé ce mercredi 9 juin par la RTBF dans son émission «*Actuel*» est un grand vin ! Il faut dire que nous devons ce sujet à l'un des meilleurs journalistes belge ; Jean-Claude Defossé dont les plus anciens se souviendront avec délectation de sa rubrique, toujours la première chaîne nationale francophone de Belgique, sur les grands travaux inutiles réalisés dans notre pays et subsidiés par l'Etat.



Le reportage dont question ramenait à la surface des images que beaucoup de responsables du Vlaams Blok, un parti flamand d'extrême droite, auraient aimé voir enfouies à jamais. Defossé s'est attelé à un petit exercice bien connu des journalistes - le droit de suite - qui consiste à exhumer des images d'archives et de trouver leur prolongement actuel. Ainsi, le journaliste de la RTBF est remonté dans les archives des télévisions francophones et néerlandophones belges mais aussi d'une chaîne hollandaise jusqu'en 1969. Les images qu'il a retrouvé sont éloquentes et honteuses à la fois. Elle montre, à mon sens, le réel danger même en démocratie, d'autoriser les partis d'extrême droite !

>L
re
>L
>C
>E
>F

Avant d'entrer dans le vif du sujet, un petit rappel de ce que sont le VMO et le Voorpost s'impose probablement. Le *Vlaams Militanten Ordre* (VMO - en français *Ordre des Militants Flamands*) était à l'origine le service d'ordre du parti politique flamand Volksunie. Rapidement, il a évolué pour devenir une milice néo-nazie nostalgique des SS et ultra violente. Pour sa part, le *Voorpost* (Avant-Poste en français), est une association anti-belge qui prône un rattachement de la Flandre aux Pays-Bas et dont l'un des cris de guerre est : «*Belgie barst !*»... Que la Belgique crève !!!! Ainsi, dans «*La face cachée du Vlaams Blok*», on peut prendre connaissance des antécédents politiques et philosophiques (ndlr encore que je pense que ici le terme ne soit pas des plus adaptés), de ceux qui sont aujourd'hui les leaders d'un parti politique reconnu... Florilège des informations apportées par le reportage de Jean-Claude Defossé :

Frank Van Hecke : actuel Président du Vlaams Blok et tête de liste pour les élections régionales en Flandres occidentale, que l'on voit dans des rassemblements anti-francophones dégénérer en batailles organisées avec la police.

Filip De Winter : actuel Député du Vlaams Blok et leader charismatique de ce parti (il en est le véritable n° 1), que l'on distingue clairement, en 1988, participer à une commémoration aux anciens SS flamands enterrés au cimetière de Lommel. Sur Arte, il prétend qu'il n'y a pas d'identité belge, pas de culture belge et pas de Belgique tout simplement. De Winter est tête de liste à Anvers pour les élections régionales du 13 juin...

Gerolf Annemans : Député et représentant du Vlaamse Blok à la Commission Dutroux, participe également, en 1988, à la cérémonie d'hommage de Lommel avec son ami De Winter.

Roelandt Raes : ancien Sénateur et vice-Président du VB qui, sur une chaîne hollandaise, remettait en cause l'holocauste et l'existence des chambres à gaz. Ce comportement est qualifié de négationiste. L'homme a été démis de ses fonctions par le parti suite à ses déclarations mais travaille toujours au siège bruxellois du Blok.

John Demol : ex-commissaire de police de Schaerbeek, près de Bruxelles, impliqué dans plusieurs affaires de vol, proxénétisme et d'écoutes illégales est récupéré, après sa destitution policière, par le Blok comme candidat aux élections régionales de 1999. Des images prouvent son appartenance, à la fin des années '70, au Front de la Jeunesse, un groupuscule violent. Il est encore tête de liste dans la région Bruxelles-Capitale ce 13 juin...

Xavier Buisseret : lui aussi ancien Député du VB et responsable de la propagande de son parti ainsi que de la formation des jeunes défile, en 1979, avec les milices pro-nazies du VMO scandant des slogans anti-wallons. Il est aussi l'éditeur d'une revue négationiste intitulée *Haro*. En 1997, Buisseret est, par ailleurs, condamné à six mois de prisons avec sursis pour des faits de mœurs...

Guido Tasenoit : qui fut un Député du Blok et qui réclame, face caméra, un blocus organisé des communes néerlandophones autour de Bruxelles (1) afin de couper l'accès à la capitale de la Belgique.

Wim Verreycken : Chef de groupe actuel du Vlaams Blok au Sénat participe, en 1969 à Stekene, à une ratonade où sont tabassées plusieurs personnes qui venaient fleurir le monument aux morts. C'est un proche de Bert Eriksson, membre avoué des Jeunesses Hitlériennes dans les années '40 et qui participa à la création du Vlaams Blok à la fin des années '70. En 1963, Verreycken a été arrêté par la police d'Ostende pour avoir participé à une action violente du VMO.

Karel Dillen : le fondateur et Président d'honneur à vie du Vlaams Blok qui dit clairement que les nationalistes flamands (donc y compris les membres du Blok) sont les héritiers de la collaboration flamande pendant la seconde guerre mondiale. On le voit lors d'une cérémonie d'hommage aux collabos flamands effectué le salut hitlérien...

Frida Van Tamsche : Député Vlaamse Blok qui cria, à la tribune, en pleine séance du Parlement : «*Belgie barst !*»... Que la Belgique crève que l'on voit avec des responsables du VMO et du Voorpost

Francis Vandeneynde : participe, en 2001 alors qu'il est Député du Vlaamse Blok et vice-Président de la Chambre des Députés, à une cérémonie du *Sint-Maarten's Fond*, une association des anciens combattants flamands proche des SS où il reprend en cœur des chants de l'armée nazie...

Raoul Van Wallegem : qui fut condamné pour l'homicide involontaire, en 1970, d'un colleur d'affiche du FDF (ndlr Jacques Georgin) et qui fut, par la suite, Député de la Région Bruxelloise...

Bart De Bie : collaborateur parlementaire du Vlaams Blok, qui fut licencié de la police d'Anvers après avoir torturé (sic !) un Turc... Il est toujours en attente de jugement pour cette immonde affaire !

Tous les ténors du Vlaamse Blok ont un passé proche du VMO ou du Voorpost. On a pu en voir certains participer à des commémorations autour de la *Berkenkruis*, la Croix de Bouleau, symbole des SS de la Légion Flamande pendant la guerre 40-45. Saluts nazis, chant anti-francophones, discours internes racistes, actions musclées et violentes avec effusion de sang, négationisme,... autant de visages aujourd'hui dissimulés des pontes du Vlaams Blok. Dans les années '90, un des slogans de campagne du Vlaams Blok disait « *Groot Kuis* »... Le Grand Nettoyage, une expression utilisée également par l'Allemagne nazie ! En démocratie, et pour rappel, **le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit !** Alors, la question reste posée : pourquoi l'Etat belge continue-t-il de subventionner la Vlaams Blok ? Il existe une loi interdisant la subsidiation des partis raciste, pourquoi le Blok ne tombe-t-il pas sous le coup de cette loi ?

Aujourd'hui, l'objectif du Vlaams Blok est d'obtenir les voix des francophones de la Région Bruxelloise aux élections régionales du 13 juin prochain. On estime à ± 40% le nombre de voix francophones pour le Blok à Bruxelles... Comment des francophones peuvent-ils voter pour un parti radicalement opposé à la Francophonie belge ? ? ? Simplement parce qu'en plus des traditionnelles promesses populistes de l'extrême droite, le Blok promet, sur ses tracts, aux francophones de Bruxelles le respect de leur langue, de leur culture ainsi qu'un enseignement en français... A Anvers et dans d'autres grandes villes flamandes, les tracts sont différents puisqu'on peut y lire : « *Fransen ratten buiten !* »... Rats francophones dehors ! Deux discours bien différents pour un même objectif, une Flandre indépendante, éventuellement (dans le pire des cas) rattachées aux Pays-Bas, avec Bruxelles pour capitale.

(1) Bruxelles est composée à 87% des francophones mais est enclavée dans un environnement néerlandophone. C'est une commune où le bilinguisme administratif est de rigueur.

[Imprimer](#) [Envoyer l'article](#) [Retour haut](#)

A LIRE AUSSI...



SS - VMO - VB ?



Problèmes de toilettes



Culture ?



Une théorie de l'intelligence



Réminiscences catalanes

Les racines néonazies du Blok

■ Le parti d'extrême droite et séparatiste Vlaams Blok plonge ses racines dans les mouvements néonazis. ■ Violents et nostalgiques de l'Ordre noir. ■ Enquête en deux volets.

BÉNÉDICTE VAES

L'un des enjeux du scrutin, c'est le score que réalisera, en Flandre et à Bruxelles, le parti extrémiste de droite, séparatiste, le Vlaams Blok.

Dans la capitale, ce parti coché par Johan Demol, l'ex-commissaire de police déchu, candidat aux élections régionales, drague les voix francophones sur le thème de l'insécurité. Il cache sa volonté de provoquer le divorce de l'État belge, de créer une République de Flandre, et d'y annexer Bruxelles. Pour que la Belgique crève, comme il le veut, le Vlaams Blok veut moissonner assez de voix francophones pour paralyser les institutions bruxelloises.

La charte de base du parti vise à réadapter à la langue et à la culture flamande les Flamands dénationalisés des 19 communes de Bruxelles. Certains, comme Demol, veulent rattacher la Flandre

à sa patrie d'origine, c'est-à-dire l'unir aux Pays-Bas. Bruxelles, capitale de la grande Néerlande ?

Le Blok occulte sa face cachée. Nombre de ses parlementaires ont commencé leur carrière dans la milice néonazie (aujourd'hui interdite), le Vlaamse Militante Orde, ou le groupe d'action (violente) Voorpost. Ce soir, dans l'émission « Actuel » de la RTBF, Jean-Claude Defossé diffuse des images d'archives montrant les violences dont se sont rendus coupables ceux qui se présentent en ténors de la sécurité. Ces images établissent la nostalgie du Blok pour les heures les plus noires de la guerre. Collaborer avec les nazis, combattre sur le front de l'Est avec les SS restent considérés par les leaders du Vlaams Blok comme de hauts faits de la lutte flamande pour l'émancipation. « Le Soir » raconte cette filiation. •

Demain : décodage des programmes de l'extrême droite

La face cachée du Vlaams Blok

Soir 9/6/2004

■ Bruxellois, si vous saviez... ■ Le parti qui promet la sécurité est issu de commandos fascistes. ■ Il veut l'indépendance de la Flandre, l'annexion de Bruxelles.



DOSSIER

BÉNÉDICTE VAES

Le double langage, c'est la caractéristique du Vlaams Blok. Ce parti d'extrême droite se donne un vernis de respectabilité. Mais sous le costume-cravate, il cache mal le treillis et les combat-shoes des milices dont il est issu. Il plonge ses racines au plus noir de la collaboration avec le nazisme. Il célèbre toujours la mémoire des SS flamands.

Dans l'émission de Jean-Claude Defossé, ce mercredi soir (« Actuel », RTBF), on voit Filip Dewinter, le leader emblématique du Vlaams Blok, participer à un hommage aux SS flamands morts sur le front de l'Est.

Le Vlaams Blok s'adresse aux Bruxellois francophones en français. Mais, lors des manifestations flamigantes de la périphérie, des Blokiers qui sollicitent aujourd'hui les voix francophones criaient : *Fransse ratten, rol uw matten !* (Rats francophones, roulez vos tapis, déménagez).

L'on a vu des marcheurs tenir par la queue un rat crevé. Le symbole du francophone haï...

Le Vlaams Blok veut rattachier Bruxelles à la Flandre, République indépendante. Dans les tracts luxueux qu'il destine aux francophones, il ne dit pas ce qu'il crie en néerlandais dans ses meetings anversois, lorsqu'il dénonce les Wallons fainéants et les francophones arrogants.

Il ne dit pas qu'il défend les intérêts du seul peuple flamand, contre tous les non-Flandrais. Ce qui s'appelle « Eigen Volk Eerst » (« Notre peuple d'abord »).

Dans un meeting, il enchaîne ses incantations haineuses, qui ressemblent à des appels au lynchage, d'abord contre les étrangers, puis contre les nouveaux Belges naturalisés, et enfin, avec les mêmes accents, contre les Wallons et les francophones.

Le Vlaams Blok se présente comme le parti de l'ordre, le rempart contre le délinquant, le su-

veur des personnes âgées aérées. Mais il se distingue par sa brutalité. Lors de cette campagne, un conseiller communal Blok de Saint-Nicolas a réglé une bagarre de bistrot en sortant une arme et en tirant. Bilan : un tué, trois blessés.

Un autre, conseiller communal dans le Limbourg, a été arrêté pour trafic de drogues dures.

Un troisième a tabassé sa femme en rue devant ses enfants.

Le parti de l'ordre, vraiment ? Pour comprendre les racines nazies du Vlaams Blok, il faut remonter à la Seconde Guerre mondiale. A la collaboration.

Son ancêtre, c'est le VNV (Vlaams Nationaal Verbond, l'Union nationale flamande) fondé sur le principe : un peuple, un

Dans la périphérie : « Fransse ratten, rol uw matten » (« rats francophones, déménagez »)

chef. Sa milice paradait en uniforme noir et faisait le salut nazi. En 1936, le VNV a participé aux élections sous le nom de... « Vlaamsch Blok ».

Lorsque la guerre fut déclarée, le VNV collabora avec les nazis pour mener à bien son projet : créer les grands Pays-Bas, un seul Etat réunissant la Flandre et les Pays-Bas. Sa politique de collaboration était claire : *La Belgique est notre ennemie, l'Allemagne n'est pas notre ennemie !*

Le Vlaams Blok actuel a conservé la première affirmation. Dans ses manifestations, il hurle : *België Barst ! Que la Belgique crève. Pour que ce soit plus clair, ses militants adorent brûler le drapeau belge, comme Filip Dewinter et Gerolf Annemans l'ont fait à Bruxelles, place Rouppe.*

Après la guerre, des amicales ont réuni ceux qui n'exprimaient aucun remords d'avoir choisi le camp nazi, qui entretenaient la

nostalgie de leur engagement dans l'Ordre noir. Citons le Sint Maartensfonds (Fonds St Martin), où l'on vit parader Francis Vanden Eynde, député blokker qui fut vice-président de la Chambre. La division brabançonne du Sint Maartensfonds (le « Duc de Brabant ») prévoit dans ses statuts de *développer la camaraderie et les vraies valeurs qu'on avait commencé à protéger de 1940 à 1945.*

Un autre personnage révélateur, c'est Xavier Buisseret. Il fut député fédéral du Vlaams Blok et responsable de la propagande du parti. Il est issu de la milice néonazie « Vlaamse Militante Orde » qui a fini par être frappée, en 1981, d'une interdiction assortie de nombreuses peines de prison.

Buisseret a été écarté (officiellement) du Blok, après sa condamnation pour faits de meurs sur des mineures. Ce partisan d'un ordre musclé a sévi dans les revues néofascistes Alarm et Haro. En 1977, « Alarm » publie sous la responsabilité de Xavier Buisseret, des directives aux militants : *Il faut que les membres du VMO et tous les jeunes nationalistes radicaux cessent enfin de pratiquer cette espèce de scoutisme flamand avec lequel ils espèrent naïvement faire peur à leurs opposants.*

Nous devons absolument instaurer un climat de terreur, de danger et d'insécurité, pour les francophones du Brabant flamand, au littoral, à Gand, à Courtrai. Nous devons casser les fenêtres des villas avec des catapultes, endommager les propriétés et les autos, quand les gens sont partis en vacances, mettre le feu aux maisons et maltraiter de toutes les façons les francophones qui exercent une influence (commerçants, prêtres, etc.). Ce faisant, nous créons une situation de guerre civile. Mais la guerre civile est déjà lancée : l'intégrité de notre territoire et de notre peuple est chaque jour un peu plus menacée.

La PJ d'Anvers ouvrit une enquête contre cette incitation au terrorisme. Buisseret s'empressa de rectifier dans le numéro suivant, ajoutant : *De telles pratiques exposeront les Flamands de Bruxelles à des représailles bien plus sévères, d'autant que les francophones disposent de milliers d'alliés bon marché, les travailleurs immigrés. Mais, à côté de ce rectificatif, Karel Dillen, fondateur du Vlaams Blok, exhortait les militants à continuer d'agir comme ils l'avaient toujours fait, sans tenir compte de l'opposition et des calamités qu'ils allaient rencontrer.*

Karel Dillen a siégé à la Chambre de 1978 à 1987, puis au Sénat. Puis, à partir de 1989, au Parlement européen.

Avant d'être interdit, le VMO a commis, de 1978 à 1980, de nombreux actes de violence : coups de feu contre le footballeur polonais Lubanski, incendie d'un café turc, attaque d'un bal d'anciens combattants, assaut contre le beffroi de Bruges, blessant grièvement le carillonneur. Ses commandos ciblaient particulièrement les francophones : attentat à la grenade au Café des Sports à

Mouland, siège de la maison communale de Fourons, émeutes à Kraainem. Le VMO entraînait ses troupes dans des camps d'entraînement paramilitaires. Karel Dillen, patron du Vlaams Blok était très lié à Bert Eriksson, patron du VMO et ex-Hitler Jugend. Lorsque le chef de la milice privée était en prison, Dillen l'a remplacé dans les meetings, disant : *Je suis fier et reconnaissant de pou-*

voir parler au nom de ce grand leader flamand.

Dans les racines du Vlaams Blok, on trouve aussi Were Di.

Ce mouvement défendant un nationalisme flamand pur et dur militait pour l'amnistie totale, la défense des valeurs flamandes traditionnelles et la création d'un Etat néerlandais se séparant de la Wallonie. Sa revue Dietsland Europa faisait l'apologie des colla-

borateurs, comme August Borms. Parmi ses principaux rédacteurs, on retrouve des membres éminents du Vlaams Blok : Karel Dillen, Roeland Raes, Luc Vermeulen.

Des membres de Were Di firent sécession pour former le mouvement d'action Voorpost, qui s'entraînait également dans les Ardennes. Voorpost s'est employé à manifester pour l'apartheid en Afrique du Sud, contre les immigrés, et à perturber les conseils communaux dans la périphérie. Filip Dewinter (le leader charismatique du Blok) et Gerolf Annemans (député) seront interpellés à Kraainem et passeront la

« La Belgique est notre ennemie, l'Allemagne n'est pas notre ennemie ! »

nuit au poste. Au Voorpost, on retrouve d'autres piliers du Vlaams Blok : Francis Van den Eynde, Roeland Raes et Luc Vermeulen.

Roeland Raes est considéré comme l'idéologue du Vlaams Blok. Il en a été le vice-président jusqu'au moment où, à un débat TV en Hollande, il a minimisé l'Holocauste. Il professait cette thèse depuis toujours, mais discrètement. Devant le scandale, le Vlaams Blok a dit l'avoir exclu de ses rangs.

Exclu ? Lorsque Jean-Claude Defossé pénétra dernièrement au siège bruxellois du Vlaams Blok, place Madou, qui y voit-il siéger ? Roeland Raes ! Toujours tapi dans l'ombre.

Quant à Luc Vermeulen, il est de tous les congrès, manifestations et rassemblements du Vlaams Blok. Il en dirige le service d'ordre. Voorpost, qui se définit comme flamingant et antibelge, s'est employé à perturber les conseils communaux de la périphérie de Bruxelles, pour en extirper les facilités. Vermeulen ne cache pas son objectif : il veut « re-flamandiser Bruxelles ». ●



Actuel
RTBF - Le
Soir: bas les
marchés

Bruxelles à la Flandre, République indépendante. Dans les tracts luxueux qu'il destine aux francophones, il ne dit pas ce qu'il crie en néerlandais dans ses meetings anversoïses, lorsqu'il dénonce les Wallons fainéants et les francophones arrogants.

Il ne dit pas qu'il défend les intérêts du seul peuple flamand, contre tous les non-Flamands. Ce qui s'appelle « Eigen Volk Eerst » (« Notre peuple d'abord »).

Dans un meeting, il enchaîne ses incantations haineuses, qui ressemblent à des appels au lynchage, d'abord contre les étrangers, puis contre les nouveaux Belges naturalisés, et enfin, avec les mêmes accents, contre les Wallons et les francophones.

Le Vlaams Blok se présente comme le parti de l'ordre, le rempart contre la délinquance, le sau-

1930, le VNV a participé aux élections sous le nom de... « Vlaamsch Blok ».

Lorsque la guerre fut déclarée, le VNV collabora avec les nazis pour mener à bien son projet : créer les grands Pays-Bas, un seul Etat réunissant la Flandre et les Pays-Bas. Sa politique de collaboration était claire : *La Belgique est notre ennemie, l'Allemagne n'est pas notre ennemie !*

Le Vlaams Blok actuel a conservé la première affirmation. Dans ses manifestations, il hurle : *België Barst ! Que la Belgique crève.* Pour que ce soit plus clair, ses militants adorent brûler le drapeau belge, comme Filip Dewinter et Gerolf Annemans l'ont fait à Bruxelles, place Rouppe.

Après la guerre, des amicales ont réuni ceux qui n'exprimaient aucun remords d'avoir choisi le camp nazi, qui entretenaient la

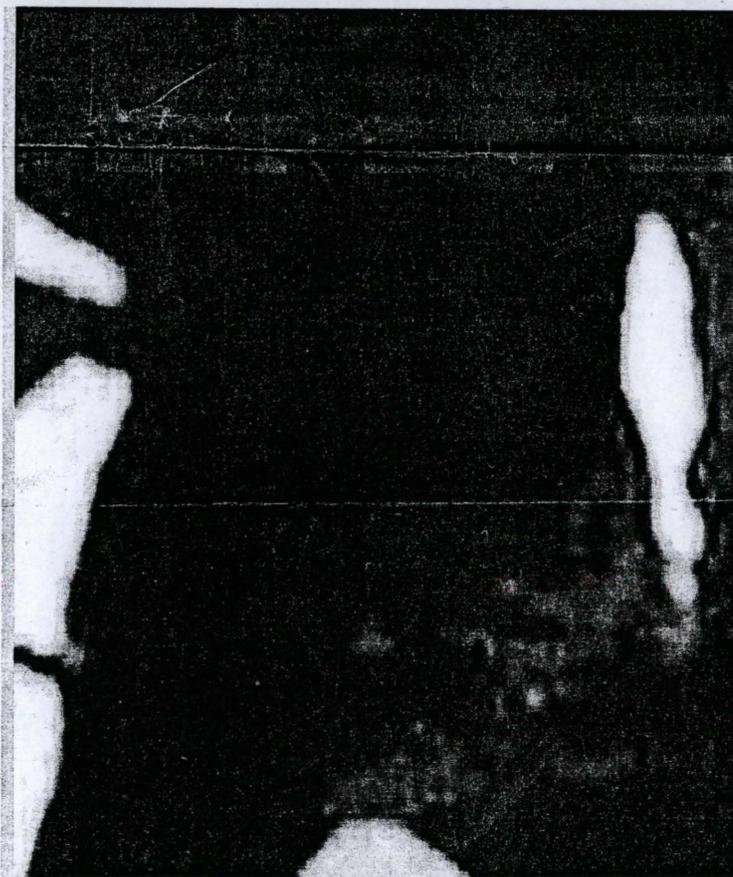
de guerre civile. Mais la guerre civile est déjà lancée : l'intégrité de notre territoire et de notre peuple est chaque jour un peu plus menacée.

La PJ d'Anvers ouvrit une enquête contre cette incitation au terrorisme. Buisseret s'empressa de rectifier dans le numéro suivant, ajoutant : *De telles pratiques exposeraient les Flamands de Bruxelles à des représailles bien plus sévères, d'autant que les francophones disposent de milliers d'alliés bon marché, les travailleurs immigrés.* Mais, à côté de ce rectificatif, Karel Dillen, fondateur du Vlaams Blok, exhortait les militants à *continuer d'agir comme ils l'avaient toujours fait, sans tenir compte de l'opposition et des calamités qu'ils allaient rencontrer.*

Karel Dillen a siégé à la Chambre de 1978 à 1987, puis au Sénat. Puis, à partir de 1989, au Parlement européen.



De gauche à droite : un tract néo-nazi, raciste et antisémite du Vlaams Blok ; Xavier Buisseret, à une manifestation anti-francophones à Kraainem ; et « Berkenkruis », l'organe du Sint Maartensfonds, frappé de l'insigne nazi. Photos : RTBF et www.resistance.be.



Filip Dewinter, leader du Vlaams Blok, s'affiche sous l'air policé du genre idéal. On l'a pourtant connu violent, rendant hommage aux SS flamands et frayant avec des néonazis. Photo Résistance.

de tous les congrès, manifestations et rassemblements du Vlaams Blok. Il en dirige le service d'ordre. Voorpost, qui se définit comme flamingant et antibelge, s'est employé à perturber les conseils communaux de la périphérie de Bruxelles, pour en extirper les facilités. Vermeulen ne cache pas son objectif : il veut « re-flamandiser Bruxelles ». •

Actuel

RTBF - Le Soir: bas les masques !

Décoder le double langage du Vlaams Blok, particulièrement à l'égard des Bruxellois : « Le Soir » et la RTBF se sont associés pour ce travail d'enquête. En prélude à l'émission « Actuel » (à 21 h 10, sur la Une), que Jean-Claude Defossé consacre à « la face cachée du Vlaams Blok », nous donnons les clés historiques du Vlaams Blok. Ses figures charismatiques ont été formées dans des mouvements fascisants, souvent violents, issus de la collaboration. Demain, « Le Soir » prolongera cette émission en analysant les programmes d'extrême droite et en résumant l'arrêt de la Cour de Gand condamnant le caractère raciste du Vlaams Blok. •

« Le racisme, titre honorifique »

Karel Dillen, fondateur du Vlaams Blok : *Pendant la guerre, j'étais un partisan passif de l'Ordre nouveau. J'espérais que l'émancipation de la Flandre allait enfin se réaliser.* (« Panorama », 1988). *Lorsque, comme moi, on a atteint l'heure de la retraite, on a affronté toutes les injures. On peut bien y ajouter le racisme et le fascisme. A mes yeux, du reste, ce sont des titres honorifiques (congrès du Vlaams Blok, mars 1984).*

Filip Dewinter, chef de file du Blok au Parlement flamand : *Les plus grandes batailles de l'Histoire sont celles de Poitiers, des Epérons d'Or, de la Légion flamande sur le front de l'Est (1988). Si nous voulons l'indépendance de la Flandre, nous devons ignorer les lois de la Belgique. La démocratie n'est possible que dans le cadre de communautés ethn-*

ques homogènes. Il n'y a pas de démocratie en Belgique (« Volkskrant », 1995). *Si on nous traite de racistes parce que nous donnons priorité à notre principe*

Karel Dillen, fondateur du Vlaams Blok : « Pendant la guerre, j'étais un partisan passif de l'Ordre nouveau »

« Notre peuple d'abord », alors nous considérons le racisme comme un titre honorifique. (Conférence à Leuven, 1991) Dewinter s'est notamment illustré en rossant un adolescent, qui refusait de prendre un tract, en rossant une quinquagénaire dont le vélo gênait le bus

du Blok ou en rossant des membres de « Jeunes contre le racisme ».

Xavier Buisseret, ancien responsable de la propagande du Blok, est le créateur, avec Roeland Raes, de Haro. Qui a diffusé des enregistrements de discours d'Hitler et un numéro sur l'Holocauste, décrit comme *une fiction et une manipulation de la vérité historique.*

Roeland Van Walleghem, militant du Blok, était impliqué dans l'attaque du colleur d'affiches du FDF, Jacques Georijn (1970), mort d'un infarctus après avoir été tabassé par un commando du Blok.

Roeland Raes, idéologue du Blok, diffusa les thèses de Robert Faurisson, le plus grand négateur du génocide des juifs par Hitler. •

« Bruxelles, terre de Flandre »

Malgré son nom, le Vlaams Blok séduit des francophones. Tracts et réunions bilingues, il fait patte de velours. Il s'évertue à cacher les griffes du lion qui veulent s'abattre sur Bruxelles.

Pour faire crever la Belgique, le Vlaams Blok veut se servir de Bruxelles comme pied-de-biche. S'il augmente son score, le parti néofasciste peut paralyser les institutions de la capitale et fissurer la Région bruxelloise. Or, beaucoup de francophones se laissent draguer par le Vlaams Blok, dont ils ignorent la vraie nature. Voter Blok, au nom de l'insécurité, c'est tomber dans la pire des pièges. C'est saborder les intérêts des francophones. Et larguer une bombe atomique sur la Belgique.

Ironie du sort : c'est un ex-conseiller communal du Blok (à Evere) qui a dé-

noncé la stratégie machiavélique de Johan Demol, l'ex-commissaire déchu de Schaerbeek. Paul Arku, qui lance désormais ses diatribes anti-immigrés au Front national, accuse son ancien parti, le Blok, d'exprimer sa haine contre les francophones. Il dit : *Voter pour le Vlaams Blok, c'est nouer la corde qui servira à pendre les francophones.*

Il a mis bien du temps à le réaliser. Dans les « Principes de base » du Vlaams Blok, (sous-titré : « manifeste du nationalisme flamand de droite »), on lit ceci : *Le Vlaams Blok revendique les territoires qui, à la création de l'Etat belge, étaient flamands et qui reviennent par conséquent à la Flandre. Le Vlaams Blok affirme que Bruxelles et sa périphérie appartiennent également à la Flandre. Bruxelles, capitale du futur Etat flamand indépendant, se voit attribuer un*

statut spécial. On continuera à utiliser les deux langues, uniquement dans un souci de réadaptation à la langue et à la culture flamande des Flamands dénationalisés des 19 communes de Bruxelles, afin de les intégrer totalement à la Communauté flamande.

Le Vlaams Blok prétend que ces textes ne sont plus d'application. C'est faux. En décembre 2003, Johan Demol, sa tête de liste à Bruxelles, déclarait dans la revue « Secessie » : *La Flandre indépendante devra retourner à sa patrie d'origine, les Pays-Bas.*

Si les Bruxellois ne veulent devenir ni Hollandais ni Flamands, le député blokker Guido Tastenoye a proposé d'organiser le blocus de Bruxelles, cette petite île située en Flandre. Il propose d'arrêter les trains, de fermer l'aéroport. Une stratégie de guerre civile. •

Soir 9/6/2004

Ce que vous cache le Vlaams Blok

- Pour cartonner, le Vlaams Blok occulte son vrai programme.
- La cour d'appel de Gand l'a démasqué.
- Elle l'a condamné pour racisme. Le FN, une pâle copie.

Soir 10/6/2004



COSSAÏR
BENEDICTE VAES

ue veut le Vlaams Blok ? Sur ses affiches de campagne, on lit (en petit) : « Moins d'immigration, moins d'insécurité, moins d'impôts ». Et, en très grand : « Davantage de Flandres ». Comme on l'a vu, mercredi soir, dans le reportage de Jean-Claude Defosse (« Actuel », RTBF), le parti ultranationaliste a des racines néonazies : l'engagement de Flamands dans les rangs SS, au nom de l'indépendance de la Flandre.

Naissance. Le Vlaams Blok est fils d'une milice privée fascisante, le Vlaamse Militante Orde et d'autres groupes d'action violente, comme Voorpost. Le parti lui-même naquit aux lendemains du Pacte d'Égmont pour sanctifier la Volksunie, qui avait scellé un accord de réforme de l'Etat (notamment avec le FDP) qui élargissait les facilités linguistiques pour les francophones de la périphérie.

Des similitudes avec les mesures contre les Juifs et l'apartheid sud-africain...

Virage. Le Vlaams Blok de Karel Dillen, président-fondateur, n'obtint que des scores modestes tant qu'il prit pour seul étendard le nationalisme pur et dur. Le virage s'opéra lorsque le Blok flamand décida de coïler au Front national. En 1983, au terme d'une campagne raciste, le Pen dépassa le seuil psychologique des 10 %. Dillen le copia. Il fait campagne sur le thème de l'invasion étrangère qui menace la pureté de la race flamande. Dès les élections de 1987, il cartonne.

En 1989, Filip Dewinter écrit sa bible du racisme « Eigen volk eerst ». Le 24 novembre 1991, la Belgique est ébranlée par le « dimanche noir ». Le Blok triple ses résultats de 1987 : 10 % des citoyens flamands (et un Anversois sur quatre). L'an dernier, le score passe à 18,7 % des Flamands (et un Anversois sur trois).

En 1992, Dewinter rédige son programme en 70 points pour résoudre le problème des immigrés. Paula D'Hondt (CVP), secrétaire royale à l'immigration, le qualifie de « livre des horreurs ». Ce programme présente des similitudes avec les mesures prises contre les Juifs avant guerre et l'apartheid sud-africain. Dewinter veut séparer l'éthnie flamande des autres, jugées impures.

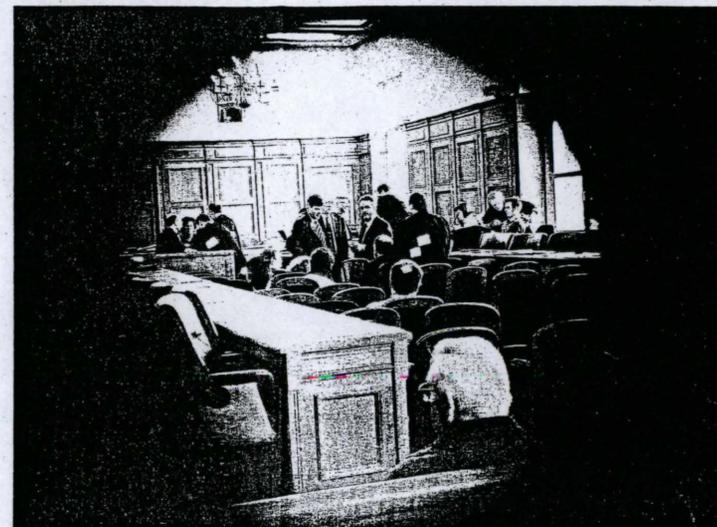
La théorie nazie a conduit à l'extermination de 6 millions de Juifs. La théorie afrikaner a imposé en Afrique du Sud l'apartheid violent des droits de l'homme.

Le Vlaams Blok veut appliquer (même) les lois de l'apartheid en Belgique.

me pour organiser leur retour à leur pays d'origine : écoles séparées, Sécurité sociale séparée, avec des droits très inférieurs pour les allochtones, priorité d'accès au logement pour les Flamands, taxe pénalisant les patrons qui emploient de la main-d'œuvre étrangère, renvoi des étrangers qui sont au chômage depuis 3 mois, remise en cause des naturalisations accordées depuis 1974.

Roeland Raes, l'idéologue du parti a déclaré : *Il n'est pas vrai que nous avons le devoir envers les pays du tiers-monde d'offrir éternellement l'hospitalité à leur surplus de naissances. En agissant ainsi, nous compromettons la sécurité, l'emploi, l'identité culturelle et ethnique de notre communauté. Quelle communauté ? La communauté ethnique liée génétiquement, par le lien biologique du sang. Cette communauté doit être homogène, monoculturelle et monoraciale : une Flandre flamande et blanche.*

Le maquillage. Depuis le vote de la loi (1981) pénalisant le racisme, le Vlaams Blok se donne un



« Le Vlaams Blok est un parti raciste. » C'est, en résumé, l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Gand, le 12 avril dernier. Les juges ont estimé que le parti néofasciste fait sa propagande en attribuant systématiquement tous les maux à l'étranger, ce bouc émissaire. Photo Belga.

mal de chien pour « lisser » son langage officiel de peur de donner prise à une condamnation.

Pourtant la cour d'appel de Gand a condamné les trois ASBL qui forment le socle du parti en vertu de



Si le Vlaams Blok pouvait imposer sa loi, Anderlecht devrait dire adieu aux joueurs dont la tête est encadrée d'un rond. Tous ceux qui, même naturalisés, ne sont pas européens pur sang. Photo Belga.

la loi contre le racisme (lire ci-dessous).

Nous publions la preuve (voir ci-dessous) des liens étroits de Johan Demol, figure de proue du Blok à Bruxelles, avec Hendrik Vyt, le meurtrier de Schaeferbeek, qui a assassiné de son revolver ses voisins Ahmed Isivassini et son épouse Aboba El Hajji, blessant deux des cinq enfants, avant de mettre le feu à l'appartement, et de mourir dans le brasier. Le meurtrier blokker avait déjà été condamné à six mois de prison ferme pour avoir agressé un jeune à coups de chaîne.

L'ultraconservatisme. Le Vlaams Blok considère la femme comme une mère qui doit rester au foyer, avec un salaire parental (pour donner des enfants à la Flandre).

Il a refusé de souscrire à la Déclaration universelle des droits de la femme. Il combat la détermination des femmes à contrôler leur fécondité et l'avortement. Il manifeste une grande intolérance à l'égard des homosexuels. Il professe le solidarisme, une conception du syndicalisme prônant la plus forte collaboration entre patrons et salariés et flamands : Le travail profite, la grève nuit. Au

suffrage universel, il préfère le vote plural : les parents ajouteraient à leur vote ceux qu'ils émettraient pour leurs enfants mineurs, etc.

Le vernis 100 % flamand. Espérant accéder enfin au pouvoir, le Blok censure tout ce qui pourrait inquiéter l'électeur. Il se présente comme le concurrent du CD&V et du VLD, en plus conservateur et en plus flamand. Aussi ajoute-t-il à ses thèmes traditionnels (la sécurité et l'indépendance de la Flandre) une réduction drastique de tous les impôts.

Mais cette grande largesse fiscale jure avec son programme pour les régionaux, qui promet des dépenses gigantesques : le Blok fera plus pour les jeunes, les vieux, les familles, l'économie, le logement, la mobilité, l'enseignement, la sécurité, etc., etc.

La route en est rabaisée tout au long de son programme. Les impôts ? Son truc, c'est réduire ce qu'il suffit de régionaliser la fiscalité et la Sécurité sociale.

Pour rendre la Flandre encore plus riche, il suffit d'envoyer au diable le syndicalisme prônant la collaboration entre patrons et salariés et flamands : Le travail profite, la grève nuit. Au

ciement, en réduisant à une peau de chagrin le rôle des syndicats et des mutuelles (fédéraux).

Le Vlaams Blok refuse toutefois d'arbitrer entre les intérêts des citoyens. Il illustre son incohérence. Ainsi, il promet de combattre les nuisances sonores (dans les communes flamandes) tout en exigeant l'extension de l'aéroport de Bruxelles, qui doit, évidemment, passer sous total contrôle flamand. Plus d'emplois à Zaventem, moins de nuisances en Flandre ? C'est très simple. Le Blok exige que les vols, qui doivent connaître une croissance continue, survolent Bruxelles de jour comme de nuit...

Le Vlaams Blok adore le sport... quand il est flamand pur sang

Le sport ethnique. Le Vlaams Blok adore le sport... quand il est flamand pur sang. Lorsqu'il a tenu un congrès pour exiger la scission régionale de tous les sports, il a invité Jules Bosmans, un athlète flamand qui avait participé aux JO de Berlin, en 1936, organisés sous le drapeau nazi. Le Blok veut transformer les Diablos rouges en Lions jaunes et noir. Il mobilise ses militants pour déployer des drapeaux flamands tout au long des courses cyclistes (par l'intermédiaire de son association VVOS).

En 1998, on pouvait lire dans le magazine du Blok : *l'équipe nationale a finalement intégré, sous la pression de la presse francophone, Scifo et ces autres footballeurs wallons de bistrot. Après quoi, on a ajouté Oliveira, Vidovic et autres M'Pensa. Joueurs du Nord et du Sud, vieux et nouveaux Belges jouent ensemble sous le maillot des diables rouges. Comme si la Flandre n'avait pas assez de talents pour mettre sa propre équipe sur le gazon ! Par compétition, le Vlaams Blok ne tolérerait que 25 % de non-Flamands. A la condition qu'ils viennent de pays de l'Union européenne. Et encore, dans le seul cas où la patrie-Flandre ne posséderait pas assez de compétences dans son sein...*

Sans son pote d'enfance Olivier Rochus, le Wallon, le Flamand Xavier Malisse serait donc revenu de Roland Garros sans le moindre trophée. L'équipe d'André Agassi serait bien démantelée. Quant à Beveren, il pourrait fermer ses guichets...

Pour en savoir plus : « Le Vlaams Blok, Hugo Gijssels, éd. Luc Pire » ; « Wat het Vlaams Blok vermagt », Marc Spruyt, éd. Houtewijk ; « Extrême droite en Europe de l'Ouest », Grijp, www.resistances.be.



A gauche : le député flamand Vyt, qui a été condamné pour racisme. A droite : le député flamand Vyt, qui a été condamné pour racisme.

Le FN, ses élus fantômes, son patron falot

été francophone, l'extrême droite affiche, sur l'antipolitisme, le rejet des étrangers, la priorité à la sécurité, des thèmes très similaires à celles du Blok. Mais il existe trois grosses différences entre les néofascistes du Nord et du Sud.

Un. Seul le Vlaams Blok ajoute le nationalisme ultra (l'indépendance de la Flandre) aux thèmes classiques d'extrême droite. Selon RésistanceS, la ligne politique du FN est unitariste, monarchiste, inégalitaire, antisocialiste, ultraraciste et antisémite. Dans si-

re, il joue sur deux ressorts : la peur de l'étranger et le rejet des partis politiques. Son objectif n'est pas de prendre le pouvoir mais d'engranger des votes sanction.

Deux. Le Vlaams Blok a des chefs de file charismatiques et très médiatisés (Dewinter, Vanhecke, Anne-Sophie Dewinter, Vanhecke, Anne-Sophie Dewinter). La palette de ses idées d'affiche (dont une ex-miss Belgique) séduit différents publics. A l'inverse, le FN n'est personnalisé que par le très falot D. Daniel Ferey, son président à vie. Ferey est un homme d'affaires belge né en 1943, pas sur lui, mais sur

Jean-Marie Le Pen. Il joue le mimétisme avec le Front national français, surtout dans le Hainaut.

Trois. Le Vlaams Blok est une structure rodée, dirigée d'une main de fer. On n'y vote pas. On n'y est pas des dirigeants. Le parti, qui compte très peu de militants (moins de 15.000) par rapport à ses électeurs (300.000) est très professionnalisé. Il consacre l'essentiel de ses fonds à une propagande agressive, véritable machine de guerre. A l'inverse, le FN, aussi peu démocratique que le Blok, a un budget grelet. Ses militants sont ratés. Ses

élus brillent par leur absence, par l'inconsistance de leurs (rares) interventions. L'extrême droite francophone brille aussi, depuis toujours, par ses guerres de chapelles, transients et dénominations. On se hait et on se tire dans les parties.

Mais les francophones ne sont pas vaccinés contre les néofascistes. La preuve : à Bruxelles, de 30 % à 40 % des électeurs du Vlaams Blok seraient de langue française. Ils ignorent que le Blok veut faire passer la Belgique et la Flandre sous total contrôle flamand.

A gauche : le député flamand Vyt, qui a été condamné pour racisme. A droite : le député flamand Vyt, qui a été condamné pour racisme.

Soit 14/6/2004

« L'image donnée des étrangers est systématiquement détestable... »

Deux ans après que Jean-Marie Le Pen ait accédé au second tour de la présidentielle française, le Vlaams Blok a été condamné pour racisme. Le 21 avril 2004, la Cour d'Appel de Gand a rendu un arrêt capital. Voici, en traduction libre, des passages de l'arrêt rendu suite aux plaintes introduites par le Centre pour l'égalité des chances et la Ligue flamande des droits de l'Homme.

Des pièces remises par les parties qui ont introduit l'action directe, il ressort, de manière indiscutable, que le parti Vlaams Blok, dans

sa propagande, tant avant qu'au cours de la période incriminée (NDLR : 1999 à 2001) utilise systématiquement et ouvertement le « principe de bouc émissaire ».

Ainsi, dans la propagande envers le grand public, l'image qui est donnée des étrangers est systématiquement détestable dans le but d'attiser les sentiments xénophobes (déjà présents de manière latente ou non) auprès de la population, les entretenir ou les pousser jusqu'au bout, avec l'intention sous-jacente d'obtenir des voix et, suite à un succès électoral épousouflant le cas échéant, de mettre en œuvre les propositions discrimi-

natoires et exorbitantes en matière de politique des étrangers.

L'image de « l'étranger » qui est présentée est celle de l'étranger criminel responsable du sentiment d'insécurité auprès de la population suite à toutes sortes de criminalités, de l'étranger « voleur de travail » responsable du taux de chômage de la population, de l'étranger profitant de la sécurité sociale aux frais de la population qui travaille, de l'étranger avantagé par la société multiculturelle, promue par les partis politiques classiques, au détriment de la population qui elle est abandonnée à son sort par les mêmes partis politi-

ques classiques, et de l'étranger fanatique qui ne peut s'intégrer en raison de sa culture, de sa religion et de ses us et coutumes et qui constitue une menace pour la particularité et la culture de la population belge.

Les faits ainsi que les données chiffrées et les statistiques invoqués par le Vlaams Blok ne tendent manifestement pas à simplement informer la population de certaines situations problématiques ou de s'insurger contre celles-ci, ce qui bien sûr est permis. Mais bien à inciter la population à la xénophobie et à la haine raciale et à attiser celle-ci pour ces propositions discrimi-

natoires, vu la façon systématique et unilatérale dont ces données sont présentées et vu le langage utilisé (slogans, sarcasme).

Le caractère raciste et xénophobe des publications est en plus renforcé par l'insertion dans ces publications de nombreuses images caricaturales et de photos qui visent à présenter une image ridicule (en raison des vêtements et de l'aspect physique de l'étranger), négative ou menaçante de l'étranger, et par l'insertion de textes qui présentent un caractère manifestement détestable à l'égard de l'étranger, entre autres dû au choix des mots et la formulation retenue.

Cette image détestable de l'étranger constitue aussi un élément permanent de la propagande du Vlaams Blok. Celle-ci vise à enfoncer cette image auprès de la population. Dans certains pamphlets on revient sur cette image à chaque page ou même à plusieurs reprises sur une seule page.

Les étrangers visés sont, indépendamment des illégaux et des Africains en général, la grande partie de la population allochtone du pays, à savoir les travailleurs immigrés, plus particulièrement les Nord-Africains et les Turcs - ceux de la première, de la deuxième ou de la troisième génération -, indé-

pendamment de leur statut de séjour ou de la nationalité belge (qu'ils auraient, le cas échéant, entre-temps acquise).

Afin de remédier à la misère de la population belge qui est ainsi imputée aux étrangers, le parti politique Vlaams Blok propose plusieurs mesures discriminatoires qui ont toutes la même finalité, à savoir le retour de la plus grande partie de la population allochtone dans les pays d'origine. Dès lors, d'après le jugement de la Cour, il ne peut être question d'une quelconque évolution fondamentale dans la politique d'étrangers proposée par le Vlaams Blok ».

Ouvrir les yeux

PAR FRANCIS VAN de WOESTYNE

Notre dernier baromètre électoral a livré des enseignements très intéressants, deux jours avant le scrutin. Des enseignements intéressants mais aussi inquiétants qu'il convient d'analyser avec une prudence extrême, en particulier parce que cette enquête est publiée cette fois à 48 heures à peine avant l'ouverture des bureaux de vote.

Digne d'intérêt car les résultats des partis francophones laissent, cette fois, le jeu électoral très ouvert. Ainsi, si les élections de dimanche devaient confirmer les tendances du baromètre, plusieurs alliances seraient possibles tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Si le PS est redevenu incontournable au sud du pays et aura tout le loisir de choisir son ou ses alliés, il sera intéressant de voir s'il le fera en fonction

des programmes des partis ou sur la base d'enjeux plus stratégiques. A Bruxelles, le MR se voit talonné par le PS, ce qui rend, là aussi, plusieurs combinaisons politiques possibles. Dans un cas comme dans l'autre, il faut espérer que le choix des électeurs soit plus qu'indicatif, qu'il soit déterminant.

Mais les chiffres de notre baromètre trimestriel révèlent aussi, confirment plutôt, des tendances extrêmement inquiétantes au nord du pays.

Il y a d'abord les intentions de vote qui semblent porter les nationalistes du Blok à plus de 22 pc. Puis il y a cette indication tout aussi dramatique. La moitié des Flamands considèrent à présent que le Blok ne doit plus être exclu des majorités et qu'il peut participer au pouvoir. Enfin, parmi les "premiers

ministrables" flamands, c'est Filip Dewinter, député flamand et leader anversois du Blok, qui se place en deuxième position, juste derrière Steve Stevaert.

Osons croire que parmi les Flamands qui plébiscitent ainsi les Blokiers, la toute grande majorité ne connaît pas le programme du Blok et ignore la haine viscérale qui suinte à chaque page de leur programme, à l'égard des étrangers; des francophones. Le remarquable reportage de Jean-Claude Defossé, diffusé mercredi soir à la RTBF, décrivait avec une implacable pertinence les origines nauséabondes (d'aucuns se revendiquent encore du nazisme) de ce parti. Ce document devrait être diffusé en Flandre. Peut-être ouvrirait-il les yeux de certains amis flamands. ■

Le VLAAMS BLOK

VLAAMS BLOK



Le parti aux racines néo-nazies se pose en vainqueur. Avec son million d'électeurs, il force les partis démocratiques à se coaliser contre lui. Le cordon sanitaire tiendra-t-il ?

PAR BÉNÉDICTE VAES

1931.

Naissance du VNV, ancêtre du Vlaams Blok, variante du national-socialisme allemand, qui collabora ensuite avec les nazis.

1978.

Création du Vlaams Blok, pour sanctionner la VU. Il n'obtient que 2,1 % des voix.

1987.

3 % des voix, 3 sièges à Anvers (6%).

1991.

Dimanche noir. Le Vlaams Blok s'empare du racisme et s'envole : 10,3 % et 400.000 électeurs. Martens accuse Verhofstadt d'avoir fait le lit de l'antipolitisme.

1995.

Malgré les « affaires », la progression néofasciste s'étiole : 12,5%.

1999.

Le Blok fait 15,5%. Verhofstadt dit qu'on jugera son bilan au recul de l'extrême droite.

En Flandre, on assiste à la victoire du CD&V/N-VA. C'était prévu. Inattendu : le Vlaams Blok enregistre la plus grosse avancée. Condamné pour racisme par la cour d'appel de Gand, le parti néofasciste qui veut faire « crever la Belgique » obtient 24,1 % des voix.

Près d'un Flamand sur quatre. Le Vlaams Blok gagne 8,6 points de plus qu'aux régionales de 1999 ; 6,2 de plus qu'aux législatives de 2003. Il a un million d'électeurs. Il prétend décrocher son brevet de respectabilité. Avec sa place de deuxième parti flamand (32 sièges). Juste derrière le CD&V (26,1 %) et ses 35 sièges. Filip Dewinter est le champion des voix de préférence (140.592 voix).

C'est le second « dimanche noir ». Le 24 novembre 1991, tout le pays s'était ému lorsque le parti de Karel Dillen avait décroché plus de 10 % des voix. Hier, il a dépassé la barre, très symbolique, des 20 %.

La tache brune s'étend dans la circonscription anversoise. Le Blok y est le premier parti (29,9 %). A Beveren, où des footballeurs ivoiriens ont ressuscité l'équipe locale, il fait 32,3 %. Il menace aux portes de la région bruxelloise : à Vilvorde, chez Jean-Luc Dehaene, le Blok devient le parti dominant.

Le pire est à venir : le scénario qui verrait le Vlaams Blok tenir tout seul le crachoir de l'opposition. Et moissonner, sans rien faire, les mécontents en tout genre. Ce scénario risque de se réaliser. Pour avoir la majorité, le gouvernement flamand devra probablement allier les trois partis traditionnels. Gare, dit Wilfried Martens : *L'opposition d'aujourd'hui, c'est le pouvoir de demain.*

Comment expliquer cette nouvelle Bérézina de la démocratie ? Le Vlaams Blok a fait campagne en plombant le moral des Flamands. Sur le thème : « Tout va mal chez nous, c'est la faute aux Wallons, qui pillent notre argent. » Il a fait peur aux bonnes gens en agitant le spec-

tre d'une Flandre appauvrie. Insécurisée, soumise aux diktats du PS wallon. Il a décuplé les peurs des petites gens, qui se sentent abandonnés, et les aigreurs des riches, qui ne veulent pas voir leur prospérité enrayée. Il a exploité à fond le rejet, l'antipolitisme, le « tous les mêmes, tous pourris ». Des solutions ? Le Blok n'en a qu'une, pour faire advenir le meilleur des mondes flamands : transformer la Flandre en pays ethniquement pur, expurgé de ses étrangers, larguant la Wallonie, annexant Bruxelles après l'avoir flamandisée de force. Il a été puissamment aidé par l'autre vainqueur du scrutin. Les sociaux-chrétiens ont fait basculer la campagne dans le camp du communautaire, exigeant la scission des compétences fédérales (Sécu, fiscalité, emploi, Justice). Faisant bouillonner le nationalisme dans les esprits, le CD&V confédéraliste et la N-VA séparatiste ont donné une poussette au Blok. A la copie, l'électeur préfère toujours l'original... Le Blok a profité d'un calendrier bousculé. Le droit de vote aurait dû être engrangé avant 2004. En s'arc-boutant, en faisant pourrir le problème, le VLD a fait le jeu du Blok. Comble de l'absurde : le Blok a profité de sa condamnation en justice pour s'ériger en champion de la liberté d'expression. Il prétend que les électeurs l'ont acquitté d'une condamnation prononcée par un tribunal... belge. Or, rappelle le philosophe Etienne Vermeersch, les chefs de file du Vlaams Blok étaient les têtes du mouvement néonazi, frappé de croix gammées. Dewinter n'hésite pas à traiter les droits de l'homme de valeurs fantômes et factices.

Le cordon sanitaire sera-t-il rompu ? Filip Dewinter a fait des offres de collaboration à tous les partis, à commencer par le CD&V : *S'il refuse notre main tendue, il rendra un très mauvais service à la démocratie.* Yves Leterme, patron du CD&V, a décliné, disant : *Le Vlaams Blok ne résout pas les problèmes. Il en crée. Demain, les dignes de la démocratie résisteront-elles ?*

ans frontières |

s de stars pour
39.000 euros

de l'opé-
tole stars »
(Repors-
a rapporté
aileil photo-
jmoriste Lau-
la plus
10.000 euros.
e Karl La-
eulxime posi-
re à 8.500 eu-
sateurs, dont
Aldovar et
Woody Al-
son est res-
à 7.100 et



Baffie, le plus rentable : 10.000 euros pour son jetable. Photo Corbis.

mardi dans un
s milliard
certains in-
sh
Woody Allen se
francie
il avaient été
n internet
les 24
d'Em-
aussi trouvé
uros le lot.

un des par-
l'anima-
Terry Ardis-
il jetable
os. L'appareil
Laetia Hal-
neur à 3.400
de céré-
3.200 eu-
entre autres,

Vanessa Paradis (3.000 euros), Jean-Paul Huchon (2.200), faisant son égal avec le comédien Jean-Louis Trintignant, puis, deux nouveaux ex aequo : le designer Philippe Starck et le chanteur et comédien Charles Aznavour (2.000 euros).

Il faut donner le plus d'argent possible, a rappelé Jeanne Moreau en préambule de la vente, achetez-moi sans hésiter ! Quand à Jean-Paul Huchon, il a cité Voltaire, en référence aux 43 journalistes morts l'an dernier et aux 130 autres emprisonnés à travers le monde : Je ne suis pas d'accord avec vos idées, mais je suis prêt à mourir pour que vous les défendiez. (AP.)

PURE FM

PURE

012

PLAN-LANGUES

Michael Franti & Spearhead

READ AND UNDERSTAND THE LYRICS, THEN LISTEN TO THE SONG NEXT WEEK at 11.00am on "PURE AND SIMPLE" and 4.30pm ON "BUZZ" and on WEDNESDAYS at 4.30pm on "C'EST UN ÉVÉNEMENT"

SPOT CHECK SPOT CHECK SPOT CHECK

is been in music-making for nearly two decades.

g for two years he came back in 1994 with a new band "Spearhead".

our Café (Stage 1) on Sunday, 27 June

to listen to the competition on Plan-Langues Pure FM at 11.00 and

MORE TRANSLATIONS? More information about us your email address for a FREE TWO-WEEK "actuapress-FI@sh"

Soulshine

Nous avons tous besoin d'un peu de soleil de l'âme

Take ya time
Prands ton temps
Unwind ya mind
Laisse aller ton esprit
We could use a little soulshine
Nous pourrions (un)seoir profiter d'un peu de soleil de l'âme

9 to 5, people tryin' a (trying to) stay alive
9 à 5 heures, les gens essaient de survivre
Hard livin' in the city
Ce n'est pas facile de vivre en ville
Find a diamond in the sewer but the gas bills rise
Tu trouves un diamant dans l'égoût, mais le note de gaz augmente
But I got to say to them what's it all mean
Mais je dois leur dire ce que tout ça veut dire
Ya got to take a loan
Tu dois faire un emprunt
To see the light on the other side

Presse | Le cordon journalistique n'a jamais vraiment existé

Le malaise des médias flamands face au Blok

■ A l'exception du « Morgen », le parti raciste fait partie du paysage médiatique flamand. ■ Mais le malaise est perceptible. ■ Petit tour dans les rédactions.

PHILIPPE DE BOECK

Après avoir été boycotté pendant des années, le Vlaams Blok est devenu fréquentable pour une grande partie des médias du nord du pays. Certes les figures de proue de ce parti d'extrême droite ne sont pas encore traitées comme des personnalités respectables, mais le cordon médiatique – ou ce qu'il en restait – s'est évaporé. Surtout depuis que la VRT a ouvert ses débats au Blok.

La VRT est toutefois dans une position inconfortable... En vertu du « mediadecreet » (l'ordonnance réglant l'audiovisuel en Communauté flamande), le Blok est représenté au conseil d'administration de la chaîne. Son poids n'est pas anodin et va encore augmenter avec son score du 13 juin. Grâce à cette représentation au sein de l'organe décisionnel, le Blok a commencé à être de plus en plus présent sur les écrans de la chaîne la plus regardée au nord du pays. La véritable percée remonte aux élections communales de 2000.

Malgré la condamnation du Blok pour racisme, deux mois avant les élections, la direction de la chaîne n'a pas modifié sa ligne de conduite. Nous devons informer correctement l'électeur et en toute objectivité, disait alors la rédaction en chef de la chaîne publique, se réfugiant derrière l'argument que le Blok n'avait pas été



interdit d'élections. Le malaise était d'autant plus perceptible qu'elle ajoutait que le Blok n'est pas un parti comme un autre et que la VRT n'était pas un relais de positions mettant en cause la tolérance et l'appel à la discrimination.

La VRT est vraiment dans une position délicate et le sera encore plus si la condamnation pour racisme du Blok est confirmée, explique Peter Van Aelst, chercheur en communication (média et poli-

« Le Blok n'est pas devenu grand grâce aux médias, mais malgré eux »

tique, à l'Université d'Anvers. Contrairement aux médias francophones qui boycottent clairement l'extrême droite, il n'y a jamais vraiment eu de boycott côté flamand. Par contre, le Blok est sous-représenté dans les médias par rapport à son poids réel, précise encore Peter Van Aelst. Il ne faut toutefois pas croire que ce sont les médias qui ont fait le Blok. Ce serait trop simple. Au cours de nos étu-

des, nous avons remarqué que beaucoup d'électeurs du Blok n'étaient d'ailleurs pas de grands consommateurs de médias. Il ne faut pas perdre de vue que ce parti fait campagne à long terme et pas uniquement six semaines avant les élections. Et il est redoutablement efficace, notamment dans sa communication directe en porte-à-porte. Les francophones sous-estiment la redoutable efficacité de ce parti.

Pour la campagne 2004, la chaîne privée VTM a adopté grosso modo la même attitude. La condamnation pour racisme ne change rien à notre attitude, disait-on alors à la rédaction en chef de la chaîne. Il y a des limites à la liberté d'expression, nous ne devons pas simplement relayer leurs points de vue. Malaise, ici aussi. Ce qui ne l'a pas empêché de diffuser un portrait d'une heure de Filip Dewinter, mardi soir sur sa deuxième chaîne (lire en page 4).

Du côté de la presse écrite, le malaise est perceptible dans certains journaux. Surtout depuis dimanche. Au « Standaard », le rédacteur en chef Peter Vandermeersch se pose ouvertement des questions. Notre attitude vis-à-vis du Blok est-elle journalistiquement correcte ?, se demande-t-il. Et il avance des pistes, notamment en se référant au boycott sans faille de la presse francophone par rapport à l'extrême droite. Vous ne trouverez jamais un Dewinter souriant dans « Le Soir », explique Peter Vandermeersch en ajoutant que le Blok n'est pas devenu grand grâce aux médias mais malgré eux.

Dans le clan des « boycotteurs », le « Morgen » est bien seul. Ce qui n'empêche pas sa rédaction de se poser également des questions. Un Flamand sur cinq a voté pour le Blok, c'est la faille de la lutte contre l'extrême droite. Enfin, de la lutte menée jusqu'à présent, écrit Walter Pauli, rédacteur en chef adjoint du journal.

D'autres journaux par contre,

ne se posent plus de questions depuis longtemps. C'est le cas de la « Gazet van Antwerpen » dont le lectorat est essentiellement anversois. Et à Anvers, plus d'un tiers des habitants votent Blok.

FRANCE 2
Hondelatte à la place de E

Selon « Le Parisien », Arlette Chabot de l'information a la décision spectable de placer Daniel Bilal à la tête du journal de France 2 par Chris Hondelatte, qui présente l'accusé sur ce l'émission « On ref sur RTL. Il s'agirait ser un journal lu quotidiennement res de Jean-Pierre du double de l'aud et même par Franc

PRESSE
Di Lorenzo ne rédac chef de « Die Zeit »

Giovanni Di Lorenzo nommé rédacteur de l'hebdomadaire allemand « Die Zeit ». Ces semaines en chef du quoti « Der Tagesspiegel » groupe, à la tête d rivé en 1999. « Di Hamburg, est un dont les ventes or trois dernières a treindre aujourd' exemplaires par d'un couple italo- renzo est connu a mateur de télé. (A

LE SOIR magazine

CETTE SEMAINE, 'La Dilettante' en DVD au prix de 6,30

« LE RETOUR » Pleins feux sur le français. 10 titres collectionner chaque mercredi jusqu'à 23/6, chez votre libraire avec Le Soir magazine.

Merci prochain Mercredi appelle Maurice

PARC ET CHATEAU DE BELGIË
SAMEDI 7 AOÛT
18h - 24h

WERCHTER PARK
2004
tw CLASSIC

SUNDAY JUNE 20TH 2004 WERCHTER

THE FINAL FAREWELL TOUR
PHIL COLLINS

Mise en cause, la VRT contre-attaque

► Dans un document de trois pages, 29 journalistes de la rédaction de la VRT répliquent aux critiques.

► Selon eux, le Blok a progressé malgré les médias.

C'est la faute aux médias ! Pour expliquer l'ascension du Vlaams Blok, beaucoup d'observateurs accusent volontiers l'attitude des principaux médias flamands à l'égard du parti extrémiste.

La VRT, par le poids qu'elle occupe sur la scène médiatique, est en première ligne. La chaîne publique flamande est dans le collimateur des observateurs en quête d'explications de la vague brune. Ainsi, le politologue Luc Huyse déplore le manque d'intérêt pour les questions de fond au profit des "petits détails anodins". Les sociologues Bea Cantillon et Koen Raes s'en pren-

nent à "Doe de stemtest" - programme ludique diffusé par la VRT durant la campagne électorale -, accusé de simplifier et de banaliser la politique. Quant à Rik Van Cauwelaert, rédacteur en chef de "Knack", il estime que "la manière dont la VRT a informé sur le Blok est un scandale"...

Face à ces critiques, la VRT a choisi de réagir par un texte de trois pages signé par 29 journalistes et membres de la rédaction en chef (télé, radio et Internet). "Ce qui nous frappe dans ces critiques, écrivent-ils dans un document intitulé "La VRT et les élections", c'est surtout l'unilatéralisme des remarques qui contraste fortement avec la présentation nuancée poursuivie par la VRT dans ses programmes électoraux".

La VRT s'est assignée une double mission, disent les signataires : informer sur les faits et le contenu, d'une part, rapprocher la population de la politique, d'autre part. "De ce point

de vue, la VRT a réussi". En témoignent, disent-ils, le nombre de téléspectateurs, d'auditeurs et d'internautes ayant suivi la kyrielle de programmes consacrés par la chaîne aux élections, soit près de 4,5 millions de Flamands ! "Jamais, dans son histoire, la chaîne publique n'avait

informé autant de monde sur la politique; jamais le service public n'avait offert une programmation électorale aussi nuancée", affirment-ils.

Quant au traitement réservé au Blok, la VRT estime qu'elle a de tout temps subi les critiques. "Quoi qu'on fasse, ce n'est ja-

mais (assez) bien". La chaîne publique flamande dit s'attacher à trois principes : impartialité, indépendance et esprit critique. "C'est la raison pour laquelle nous avons traité le Vlaams Blok avec la même attitude critique que pour tous les autres partis", expliquent-ils, tout en signalant chaque fois aux téléspectateurs ou aux auditeurs les attaques du Blok contre des principes démocratiques.

"Le Blok a progressé non pas à cause, mais malgré les médias. Personne ne sait aujourd'hui la meilleure façon d'aborder le Blok. (...) Mais une approche défensive ou une exclusion du Blok n'est plus d'actualité", concluent les 29 signataires.

À titre d'information, précisons que suite aux élections régionales du 13 juin, le nombre de représentants du Blok au conseil d'administration de la VRT devrait passer de 2 à 4 membres. Soit un tiers des sièges!

Pierre-François Lovens



■ La VRT a touché près de 4,5 millions de personnes durant la campagne.

"Les médias flamands sont désarmés face au Blok"

► Pour Yves Desmet, chef du service politique du "Morgen", le cordon médiatique est totalement inefficace.

ENTRETIEN

RACHEL CRIVELLARO

Dans le sillage des résultats du Blok, votre confrère du "Standaard" s'interroge sur la capacité des médias à percevoir ce qui se passe dans la société. Vous partagez ses interrogations ?

On peut en tout cas se poser la question. Au "Morgen", nous avons opté pour un maintien du contact avec la Flandre profonde. Les journalistes sillonnent la Région, un autre est resté en immersion durant des semaines dans le quartier le plus pauvre d'Anvers où le Vlaams Blok a commencé sa progression. Nous n'avons pas attendu le 13 juin pour nous interroger sur la culture d'angoisse et les

problèmes qui minent la Flandre et la jettent dans les bras du Vlaams Blok.

Cette logique de proximité des médias constitue-t-elle pour autant un rempart efficace contre la montée du Blok ?

Non. Les médias flamands ont essayé toutes les stratégies possibles : le cordon sanitaire médiatique pur et dur, le journalisme d'investigation, la critique sans répit et la démonstration des incohérences du Blok et - plus récemment - la rupture du cordon médiatique. Rien n'y a fait, le Blok a continué à progresser.

Les médias répugnent-ils trop à traiter de criminalité et de sécurité, des thèmes - semble-t-il - qui inquiètent particulièrement les Flamands ?

Je crois que mettre l'accent sur la criminalité et les faits divers comme le font certains journaux populaires serait parfaitement contre-productif. Un tel effet de loupe aurait pour conséquence de renforcer le sentiment d'insécurité en Flandre.

Certains montrent du doigt la télévision flamande qui en ouvrant ses plateaux aux dirigeants du Blok œuvre à la banalisation d'un parti d'extrême droite...

Je ne critique pas la VRT qui aurait autant de mal à justifier qu'elle se refuse à un parti qui représente près de 20 % de l'électorat. Ce serait une démarche éthique mais tout à fait contre-productive qui permettrait seulement au Blok de s'ériger en bouc émissaire.

L'après-13 juin remet-il en cause le choix du "Morgen" qui refuse d'accueillir dans ses colonnes les gens du Blok ?

Le cordon médiatique constitue une stratégie très agréable pour notre conscience, mais il ne présente que peu d'efficacité par rapport aux électeurs du Blok. Ces derniers ne font pas partie de notre lectorat. En d'autres termes, nous faisons des démonstrations et la leçon à des gens qu'il n'est pas nécessaire de convaincre. En termes d'efficacité, c'est donc un exercice stérile. Mais que faire ?

Les médias peuvent-ils vraiment quelque chose contre le Blok ?

Les grands médias, oui. Pour peu qu'ils renouent avec le fond et la politique. Encore le week-end dernier, l'émission "De Zevende Dag" (VRT) a mis en scène un soi-disant débat entre Frank Vandembroucke et trois chômeurs. Il n'a pas fallu longtemps pour comprendre que les trois chômeurs ne connaissaient rien au contenu de la loi sur le contrôle des chômeurs. Désormais, la culture de débat se résume à un match de boxe entre citoyens et politiques, le contenu disparaît au profit de l'amusement.

Mais, implicitement, cela signifie un désaveu du politique. Je suis à chaque fois frappé par la déférence avec laquelle les hommes politiques sont accueillis sur les chaînes de télévisions francophones, c'est peut-être même un peu trop. Mais, en Flandre, c'est un peu trop l'inverse. Alimenter une telle critique envers les politiciens flamands vire au nihilisme politique le plus dangereux. ■

É D I T O R I A L

... que les "bons" ne fassent rien

PAR MICHEL KONEN

Depuis dix jours, cette question : comment endiguer la marée brune qui a envahi la Flandre et qui se répand en Wallonie ? Les réponses apportées par certains hommes politiques flamands - les francophones sont responsables de la montée du Blok en Flandre - sont affligeantes. Elles augurent mal des actions qui seront mises en œuvre au Nord du pays. Tout comme est inutile de répéter que les Blokistes sont des salauds. Quelles que soient les futures majorités, il est nécessaire, mais sans doute pas suffisant, que les hommes politiques démocrates changent leurs pratiques.

En tout premier lieu, il s'agit de remettre le citoyen au centre du débat : peut-on espérer une simplification administrative et institutionnelle qui

rende l'Etat et ses services accessibles aux gens ? Peut-on espérer des gouvernements ou exécutifs visant à l'efficacité plutôt qu'au partage d'influence ? Peut-on espérer que la valse des ministres, qu'ils soient présidents ou non, qui tenait plus du règlement de compte que de la nécessité, sera rangée dans les oubliettes ? Que les comportements personnels de ceux qui nous gouvernent seront sans taches ?

Mais aussi que cesse la politique spectacle faite d'effets d'annonces qui n'aboutissent à rien, si ce n'est à provoquer chez les citoyens des attentes et donc des frustrations.

Il faut encore que les choix de société soient clairs et cohérents, que le citoyen puisse réellement poser un choix. A ce propos, il faut s'interroger sur

l'efficacité de ce mariage si peu naturel entre les Rouges et les Bleus. En occupant tout le spectre de la gauche à la droite, quel choix de société laissent-ils ?

Enfin, que les élus retournent sur le terrain. Qu'ils écoutent les citoyens. Ils entendront parler d'emploi, de logement, de justice, de sécurité, d'immigration, de mondialisation de l'économie, de transparence politique... L'avenir fait peur à nombre de nos citoyens. Aux plus déshérités, sans doute, mais pas seulement. La crainte de ceux qui n'ont rien n'est pas fondamentalement différente de ceux qui craignent d'avoir moins.

C'est Winston Churchill qui disait : "Pour que les "mauvais" gagnent, il suffit que les "bons" ne fassent rien !" ■

Après la stupéfaction, la réflexion

CARTE BLANCHE



Rédacteur en chef du Standaard

De Standaard

Voici de larges extraits de la lettre adressée par Peter Vandermeersch, rédacteur en chef du quotidien flamand « De Standaard », à sa rédaction deux jours après la victoire électorale du Vlaams Blok en Flandre.

Collègues,

Nous devons humblement faire notre examen de conscience et constater que nous aussi avons à nouveau sous-estimé le Vlaams Blok. (...)

Un tel constat fait particulièrement mal. Les rédactions (...) sont remplies de gens qui sont payés pour rendre compte de ce qui se passe dans la société. Nombre d'entre eux ont la prétention (...) d'informer, d'analyser et de commenter la manière dont la société fonctionne (...). Ce dispositif n'est pas parvenu à percevoir correctement la montée d'un événement de société aussi majeur (...). Dans la foulée de la victoire du Blok, nous devons nous poser deux questions.

1. Percevons-nous bien ce qui se passe dans la société ?

Nous savons ce qui se déroule à la rue de la Loi. Nous y comptons chaque coup (...). Mais nous en savons beaucoup moins sur la rue du Village. Nous en savons trop peu sur ce qui se passe dans les quartiers populaires. Sur les espoirs et les angoisses de ces gens. (...) Savons-nous ce qui se dit dans les Rotary Club ? Comment les chefs d'entreprise perçoivent notre société ? Quelles frustrations s'expriment dans les salles des profs ? Dans quelles conditions travaillent médecins et infirmières ? Et les policiers, à quelles difficultés sont-ils confrontés ? Si nous sommes honnêtes, nous devons constater que nous en savons trop peu sur ces sujets. (...)

Est-ce que je noircis trop le tableau ? Peut-être. Je sais que nous débattons régulièrement avec la rédaction de problèmes de société dans des forums publics. (...) Mais la sécurité,

par exemple, est un thème qui a été trop longtemps négligé.

Je m'interroge aussi sur la composition de notre rédaction. Reflète-elle suffisamment la société ? Pas du tout. Les rédactions – la nôtre et toutes celles que je connais – sont essentiellement composées d'hommes et, dans une moindre mesure, de femmes, ayant une formation en sciences humaines votant plus à gauche qu'à droite et se considérant davantage comme des progressistes que comme des conservateurs. On y trouve très peu d'allochtones et très peu de Blokkers. Nous vivons dans des quartiers relativement privilégiés, nous nous rendons dans des fêtes relativement civilisées, nous connaissons peu de gens qui votent Vlaams Blok et nos contacts avec les allochtones se limitent essentiellement au restaurant turc et à ce groupe fantastique qui se produit au festival Couleur Café.

D'ailleurs, connaissons-nous assez toute la rue de la Loi ? Pas une demi-

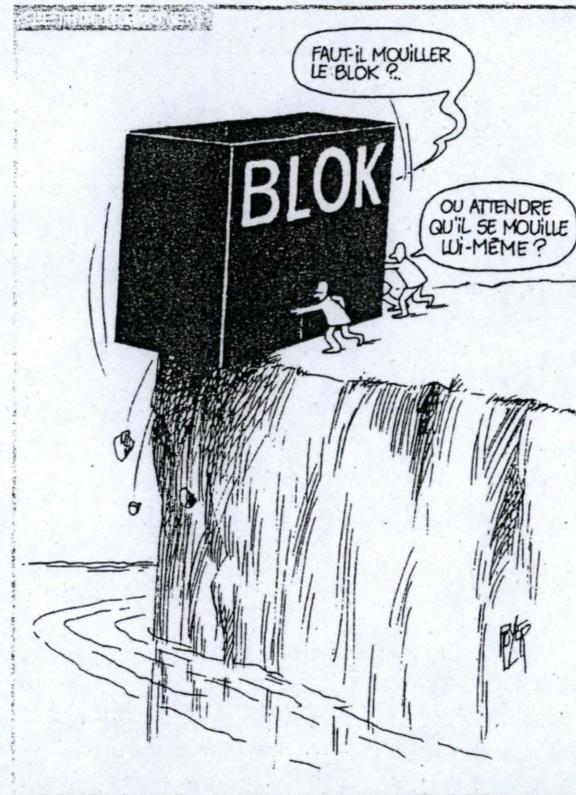
Pour les uns, nous avons trop banalisé le Blok ; pour les autres, trop diabolisé.

Nous ne sortirons jamais vainqueurs de ce débat

confiance ne nous échappe lors d'une discussion entre deux verts. Nous sommes au courant du moindre grabuge au sein du VLD (...). Mais nous ne réussissons pas encore à connaître suffisamment les tactiques, les frustrations, les ambitions et les doutes du Vlaams Blok et à les restituer.

2. Notre attitude à l'égard du Vlaams Blok est-elle journalistiquement correcte ?

« Tony Mary (le patron de la VRT, NDRLR) porte une lourde responsabilité dans la progression du Blok », confiait Rik Van Cauwelaert, rédacteur en chef de « Knack », au « Morgen ». « La manière dont la VRT a communiqué



sur le Blok est un vrai scandale », selon Van Cauwelaert, qui ajoute : « La chaîne publique a banalisé le Vlaams Blok. Il régnait une ambiance qui permettait de rire aimablement avec eux, tout en étant mal informé à leur propos. » La critique n'est pas neuve. L'année passée déjà, une série de personnes avaient déjà qualifié de « velours » l'approche de la VRT à l'égard du Blok.

Je suis fondamentalement en désaccord avec Van Cauwelaert. Je considère que les représentants du Blok sont traités de manière suffisamment dure et critique. Certains estiment même qu'ils le sont trop. (...)

Moi-même, j'ai crié face à mon écran TV lorsque j'ai vu comment Luc Alloo (présentateur de l'émission politique « Advocaat van de duivel », racolait à chaque minute des voix en fa-

veur de Marie-Rose Morel (ex N-VA passée au Vlaams Blok). Luc voulait retourner Marie-Rose comme une crépe. Mais, par son attitude dénigrante, il a exactement obtenu l'effet inverse.

Ce débat est aussi vieux que le Vlaams Blok lui-même. Faut-il parler de ce parti ou faut-il ne rien en dire ? Et comment faut-il traiter de ce parti ? Accorde-t-on des interviews aux chefs de file du Vlaams Blok ? Accorde-t-on des tribunes libres aux mandataires du Blok ?

Une série de médias ont adopté des « stratégies » différentes. La VRT a rédigé voici quelques années une note (...) dans laquelle il est stipulé : « Il faut se conduire de manière particulièrement circonspecte lorsqu'on donne la parole à des représentants du Vlaams Blok, en particulier lors d'émissions en direct. »

Il est évident que cela ne s'est pas passé de cette manière lors de la dernière campagne électorale. Et, selon moi, à raison. Lorsque nous n'analysons pas, n'interviewons pas, ne commentons pas, nous renions pour des raisons de stratégie politique notre raison même d'exister : informer.

Soyons clairs : le Vlaams Blok n'est pas devenu grand grâce aux médias, mais malgré eux. Ce constat doit nous inciter à une certaine modestie. Dans la presse francophone, le cordon journalistique existe bel et bien. Les journaux les plus importants du Sud ont décidé par exemple de n'accorder aucune interview à des membres du Blok ou du FN et de ne pas publier la moindre photo « sympathique » de l'un d'entre eux. (...)

J'ai toujours affirmé qu'il n'y a pas de cordon journalistique. Le cordon sanitaire est un instrument politique, pas journalistique. Voilà pourquoi je trouvais juste de couvrir correctement le Blok et d'accorder des interviews à ses chefs. Une seule exception : nous décidâmes de ne pas accorder de tribune libre aux mandataires du Blok.

Plus fondamental : dans tous nos commentaires, nous avons toujours plaidé pour le maintien du cordon sanitaire. Pour des raisons éthiques, on ne peut permettre l'accession au pouvoir d'un parti qui incite à l'intolérance. La condamnation du Blok pour racisme par la cour d'appel de Gand nous renforce dans cette opinion.

En attendant, on constate que le cordon, électoralement, ne fonctionne pas – il constitue une des raisons du succès du Blok – et que son maintien génère l'effet inverse à l'objectif que nous poursuivons.

Nous devons, à l'intérieur comme à l'extérieur de la rédaction, mener le débat sur le caractère souhaitable ou non du maintien du cordon. Éléments du débat : que fera la Cour de cassation après l'arrêt condamnant le Blok ? Quelles conclusions le Blok risque-t-il de tirer de ce jugement ? Existe-t-il une chance pour que le Blok renie ses points de vue racistes ? Le Blok souhaite-t-il vraiment gouverner ?

J'ai entendu une série de reproches exprimés par différentes personnes. Selon certaines critiques émanant même de l'intérieur de la rédaction, nous aurions été trop sévères dans nos analyses et commentaires à l'égard de la coalition et fait ainsi le lit de l'antipolitisme. D'autres disent exactement le

contraire. (...) J'ai le sentiment que nous ne sortons jamais vainqueurs de ce débat. (...) Le politologue Luc Huyse défend l'idée que la masse d'informations livrées par les médias à propos du Blok l'a peut-être renforcé : « La courbe de croissance épousée par le Blok depuis le début des années quatre-vingt est parallèle à l'augmentation des informations politiques. » C'est un point de vue provocateur : nous avons livré trop d'informations politiques, provoquant ainsi la fuite du citoyen dans l'antipolitisme...

Selon Huyse et d'autres observateurs, les médias se sont trop peu préoccupés de contenu et « trop de petits détails anodins ». Cette opinion est aussi partagée par la sociologue Bea Cantillon. Elle plaide même pour la suppression de l'émission « Doe de stemtest » (un jeu interactif et préélectoral qui fit exploser l'audimat à la VRT).

Le Vlaams Blok n'est pas devenu grand grâce aux médias mais malgré eux. Cela doit nous inciter à une certaine modestie

Cela me paraît être une lecture sélective de la récente campagne électorale dans les médias. Car dans une série d'émissions télévisées, j'ai beaucoup entendu discourir sur le contenu. Sur les promesses, les programmes et les réalisations. Comme quotidien, nous n'avons certainement pas à rougir sur ce point. Ceux qui voulaient s'informer sur les élections ont pu obtenir satisfaction à un niveau qui n'avait jamais été atteint. Je suis fier du « Standaard » de ces dernières semaines.

Mais là non plus, nous ne pouvons manifestement pas gagner : aux yeux de ceux qui nous critiquent, nous livrons tantôt trop, tantôt trop peu d'informations. Tantôt l'information est trop « institutionnelle », tantôt trop « infantilisante ».

Conclusion ? Nous avons la prétention, au « Standaard », de jouer un rôle dans la société flamande. Nous la voulons ouverte et tolérante, démocratique et prospère. Notre rôle est d'informer sur cette société, de l'analyser et de la commenter. Notre tâche consiste aussi à offrir un forum pour le débat intellectuel. •